

Ensoleillé

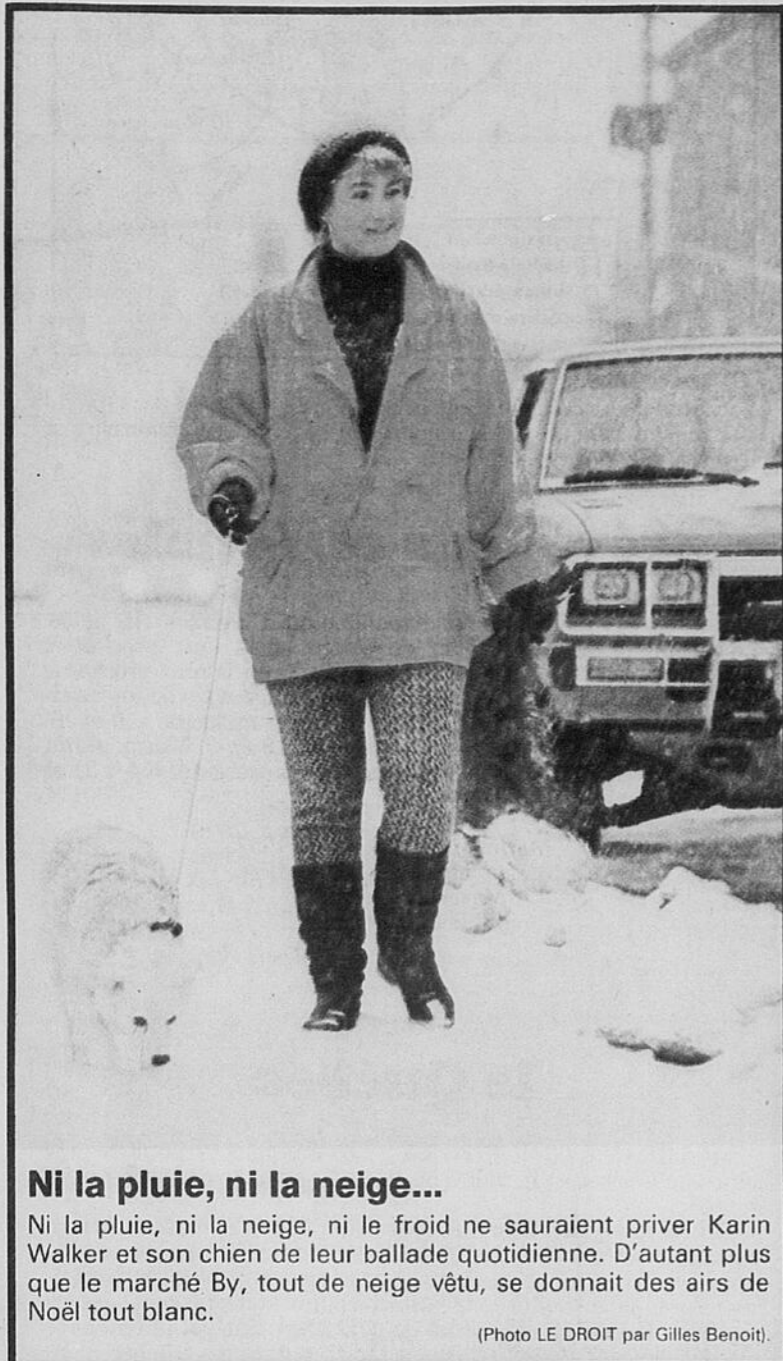
Maximum (aujourd'hui)..... 3
Minimum (cette nuit)..... -9
Maximum (demain)..... -6

LE DROIT

Dernière édition

74e ANNEE — No 223
VENDREDI 19 DECEMBRE 1986
DU LUNDI AU VENDREDI: 35 cents LE NUMERO
LE SAMEDI: 75 cents LE NUMERO

La victoire du dimanche réjouit ses partisans...



Ni la pluie, ni la neige...

Ni la pluie, ni la neige, ni le froid ne sauraient priver Karin Walker et son chien de leur ballade quotidienne. D'autant plus que le marché By, tout de neige vêtu, se donnait des airs de Noël tout blanc.

(Photo LE DROIT par Gilles Benoit.)

OTTAWA — La loi provinciale qui empêche l'ouverture dominicale des magasins est constitutionnelle. Cette décision de la Cour suprême du Canada, rendue publique hier midi, a eu pour effet de débouter trois marchands de Toronto qui s'étaient rendus jusqu'au plus haut tribunal du pays pour contester cette loi.

par Mario Lemoine et François Brousseau

Le fourreur Paul Magder, sur qui pèsent plus de 200 poursuites pour délit à la loi du dimanche, a déclaré que cette défaite n'allait pas l'arrêter dans sa lutte pour pouvoir ouvrir le dimanche, et qu'il allait étudier avec son avocat les moyens appropriés de poursuivre la lutte.

Les grandes chaînes de magasins d'alimentation, qui défiaient la loi depuis la fin du mois de septembre, ont toutes annoncé qu'elles fermeraient dimanche prochain, tout en s'abstenant de prendre des engagements à long terme en ce sens.

Les opposants au magasinage du dimanche, surtout composés de petits commerçants et d'organisations syndicales, se déclaraient très heureux du jugement. Toutefois, un représentant de l'organisation ontarienne *People for Sunday*, M. Les Kingdon, présent hier en Cour suprême, avait le triomphe modeste, faisant valoir qu'il fallait maintenant faire appliquer la loi et donner suite aux milliers de poursuites qui pèsent contre les commerçants qui s'en sont donnés à cœur joie durant les derniers mois.

Le procureur de l'Ontario, M. Andrejs Berzins, faisant allusion aux quelque 250 poursuites qui se sont accumulées depuis septembre dans la région d'Ottawa, a déclaré que les procédures judiciaires reprendraient au plus vite à la suite de ce jugement, et laissé savoir qu'il requerrait des "amendes significatives" contre les contrevenants.

Porte ouverte à la libéralisation?

Autre effet de ce jugement: si, à court terme, il renforce la loi interdisant le magasinage du dimanche en Ontario, il confirme la juridiction exclusive des provinces dans la matière, et ouvre la porte, à long terme, à une libéralisation tout à fait légale des jours d'ouverture des commerces, par voie législative provinciale.

La loi confirme la légitimité de la loi provinciale en la matière, plutôt que le caractère sacrés du dimanche en lui-même. En d'autres mots, on peut constitutionnellement légiférer contre l'ouverture dominicale des magasins, mais on n'y est pas obligé. On peut aussi faire le contraire.

La Conférence canadienne des évêques, qui a fait un lobbying de tous les instants contre le magasinage du dimanche, s'est réjouie de la décision, par la voix de son secrétaire général, Mgr Bernard Hubert.

Le maire Jim Durrell, d'Otta-

wa, qui favorise la municipalisation des lois en la matière, s'est déclaré "surpris mais non déçu". M. Durrell, qui a déjà milité pour l'ouverture des magasins les soirs de semaine, n'en favorise pas pour autant le magasinage dominical.

Le gouvernement ontarien a promis hier une application sévère de la loi actuelle, tout en se déclarant prêt à la modifier éventuellement.

— Lire en page 3

Equipe Canada junior a raison des Olympiques

— page S3

Le juge Walter remet sa démission

— page 7



Le Centre Armand-Pagé menacé par les coupures

— page 23

Sakharov est libéré et rentre à Moscou

par Milan Dragovic

MOSCOU (AFP) — Le pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev a desserré l'étau autour de l'académicien dissident Andréï Sakharov, exilé depuis près de sept ans à Gorki, en l'autorisant à regagner Moscou avec son épouse Elena Bonner.

L'annonce officielle d'une décision en ce sens du gouvernement soviétique a été faite aujourd'hui au cours d'une conférence de presse par M. Vladimir Petrovski, vice-ministre des Affaires étrangères.

M. Sakharov, 65 ans, prix Nobel de la paix en 1975, avait été confiné en janvier 1980 à Gorki, ville interdite aux étrangers, à 400 km à l'est de Moscou, après avoir pris position contre l'intervention soviétique en Afghanistan. Cet exil n'a jamais fait l'objet d'une décision en justice.

L'épouse du physicien et père de la bombe H soviétique avait, elle, été jugée et condamnée à cinq ans d'exil en août 1984 pour "calomnies envers l'Etat soviétique". Le couple vivait à Gorki dans un isolement total. Les autorités avaient jusqu'à présent refusé d'autoriser Sakharov à regagner Moscou — et à fortiori de le laisser émigrer — en invoquant les "secrets d'Etat" dont il serait détenteur.

"Je tiens à vous informer officiellement que l'académicien Andréï Sakharov a demandé à rentrer à Moscou", a déclaré le vice-ministre aux journalistes qui l'interrogeaient sur des informations à ce sujet en provenance de Washington.

"Les organes compétents — l'Académie des sciences et les organes administratifs — ont pris en considération le fait qu'il était depuis longtemps à Gorki et l'ont autorisé à revenir à Moscou. Ceci lui permettra de réintégrer les activités de l'Académie des sciences", a ajouté M. Petrovski.

Le vice-ministre a précisé que "le Présidium du Soviet suprême d'URSS a pris la décision de gracier la citoyenne Elena Bonner", qui pourra ainsi rentrer à Moscou avec son époux.

Fin 1985, les autorités avaient autorisé Mme Bonner à séjourner en Occident pendant neuf mois pour s'y faire soigner et subir aux Etats-Unis une opération à cœur ouvert. Cette décision était intervenue à la veille du sommet de Genève entre M. Gorbatchev et le président américain Ronald Reagan, le Kremlin voulant manifestement contester les accusations américaines de non-respect des droits de l'Homme en URSS. Mais pour obtenir un visa de sortie pour son épouse, après un an et demi d'attente, Andréï Sakharov avait dû observer deux grèves de la faim prolongées.

La décision du pouvoir de permettre au savant de réintégrer son domicile moscovite est d'autant plus surprenante que Mme Bonner avait peu respecté son engagement écrit de ne faire aucune déclaration à la presse pendant son séjour à l'Ouest.

Qui plus est, Mme Bonner a publié l'été dernier en Occident un livre, intitulé *Un exil partagé*, où



Andréï Sakharov et son épouse Elena Bonner: enfin libres...

elle décrit les persécutions dont le couple a été l'objet et les manœuvres du KGB, la police politique soviétique, visant à assujettir et briser les Sakharov tout en faisant croire au monde qu'ils mènent une vie parfaitement normale.

Confronté au nouveau climat de guerre froide entre Moscou et Washington depuis l'échec du sommet de Reykjavik en octobre dernier, M. Gorbatchev a manifestement choisi de jouer la carte des droits de l'Homme vis-à-vis de l'Occident, estimant les analystes.

La proposition soviétique de tenir à Moscou une conférence internationale sur les droits de l'Homme, faite début novembre à la réunion-bilan de Vienne sur la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) n'est sans doute pas étrangère au changement d'attitude à l'égard des Sakharov, dépeints hier encore comme des "traîtres à la patrie". Pour l'Occident, en effet, il eut été inconcevable d'envisager l'idée même d'une telle conférence sans la libération préalable du physicien dissident.

Par ailleurs, la mort en détention le 9 décembre dernier — veille de la Journée internationale des droits de l'Homme — du dissident Anatoli Martchenko, a considérablement terni l'image de l'URSS en Occident.

Enfin, dans ce qui apparaît comme un nouveau "geste d'ouverture" du régime, la poétesse Irina Ratouchinskaja a pu quitter hier soir l'URSS. Condamnée en 1983 à sept ans de camp, elle avait été libérée début octobre, à la veille du sommet de Reykjavik.

Fuyard blessé: la SQ enquête

HULL — Normand Gagnon, 19 ans, de Maniwaki, et Etienne Fritzner, 23 ans, de Gatineau, ont comparu aujourd'hui pour répondre chacun à une accusation d'introduction par effraction et de possession d'objets volés.

Lors de l'arrestation des deux hommes par la Sûreté de Gatineau, vers 13h, hier, des coups de feu ont été tirés par les policiers avec le résultat qu'un des deux individus a été blessé à un bras.

C'est de son lit d'hôpital qu'Etienne Fritzner a d'ailleurs comparu devant un juge de paix.

Selon les informations disponibles, les deux individus venaient de commettre une introduction par effraction dans une résidence du chemin Oslo à Gatineau lorsqu'ils ont été pris en chasse par

deux policiers.

Après que l'un des policiers eut tiré à coup de semonce, un second coup de feu aurait atteint Fritzner au bras à la suite de l'altercation qui a suivi.

L'enquête a été confiée à la Sûreté du Québec puisque l'incident implique des policiers gati-nois.

Marie Caron à la Régie des loteries

par Jacques Lefebvre

HULL — "Ben oui, je m'en vais aux courses", lance avec une pointe d'humour Marie Caron, figure bien connue dans la région, qui vient d'être nommée commissaire à la Régie des loteries et des courses du Québec.

Marie Caron est la première femme à accéder à un poste au sein de ce tribunal administratif qui compte cinq personnes. Elle a appris la nouvelle hier matin alors que le premier ministre Robert Bourassa a signé l'arrêté en conseil et doit entrer en poste sous peu.

"Comme changement de carrière... c'est une nouvelle orientation", a-t-elle affirmé lors d'une conversation téléphonique avec LE DROIT. Marie Caron est avocate en pratique privée depuis huit ans dans la région. Jusqu'en août dernier, elle siégeait depuis six ans à la Commission nationale des libérations conditionnelles.

S'étant déjà mise à l'étude de la loi de la Régie des loteries et des courses, elle explique que son

nouveau travail consistera à accueillir les demandes de tirage de loteries, à octroyer des permis et à rendre des décisions en appel concernant les courses.

Depuis quatre ans, elle fait partie du Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes dans le monde, ce qui implique un voyage par année à New York ou à Vienne. Son mandat se termine dans deux ans.

De 1970 à 1982, Marie Caron s'est distinguée dans le domaine de l'éducation, à la Commission scolaire Outaouais-Hull et à l'ex-Commission scolaire régionale de l'Outaouais, dont elle a occupé successivement les présidences pendant plusieurs années.

Entamant la cinquantaine, Marie Caron est mère de deux filles, l'une avocate, l'autre étudiante. Elle n'entend pas quitter la région, bien que son nouveau travail se fera à Montréal. Elle mettra cependant de côté sa pratique privée d'avocate.

Clark à la défense de ses collègues

par Marie Tison

OTTAWA (PC) — Les citoyens canadiens sont libres de contribuer à quelque cause que ce soit, même s'il s'agit de députés conservateurs et même si la cause en question est la lutte contre le régime politique du Nicaragua.

C'est ce qu'a déclaré hier le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures Joe Clark, interrogé sur la participation de quatre députés conservateurs à un organisme qui a tenté de recueillir des fonds pour les contras.

Les citoyens canadiens sont libres de contribuer aux causes dans lesquelles ils croient, et ils ne perdent pas ce droit en devenant députés, a déclaré M. Clark.

"Les députés ont droit à leurs propres opinions, même s'ils ont une perspective qui diffère de celle du gouvernement et des miennes, a-t-il ajouté. C'est normal dans une société démocratique".

La critique néo-démocrate en matière d'affaires

extérieures Pauline Jewett a déclaré que l'attitude des députés en question, Don Blenkarn, Andrew Witer, Patrick Boyer et Alex Kindy, semait la confusion dans l'esprit de la population canadienne et des citoyens des pays de l'Amérique centrale quant à la politique extérieure canadienne.

"N'est-ce pas la politique du gouvernement canadien de s'opposer à tout appui, militaire ou financier, aux contras qui tentent de renverser le gouvernement du Nicaragua?", a-t-elle lancé.

M. Clark a répondu qu'il n'y avait aucune confusion, et que la politique étrangère du Canada était non seulement bien connue, mais appréciée des pays d'Amérique centrale.

L'un des principaux intéressés, le député de Calgary Est Alex Kindy, n'a pas cherché à cacher ses opinions.

"Le gouvernement devrait changer sa politique en Amérique centrale et appuyer la lutte contre le communisme", a-t-il déclaré à l'issue de la période des questions hier.

Langue d'affichage: Québec a déposé 31 accusations

MONTREAL (d'après CP) — Provoquant du coup un changement de cap important, le gouvernement québécois a déposé hier 31 accusations contre des commerçants qui ont contrevenu aux dispositions de la loi 101 concernant l'affichage bilingue.

Cette décision est survenue une semaine après que des groupes opposés à tout changement à la loi aient tenu des manifestations afin de protester contre l'attitude du gouvernement libéral qui n'a pas fait respecter la loi.

En vertu de la loi 101, les affiches commerciales doivent être rédigées uniquement en français, sauf de rares exceptions, notamment les magasins de produits spécialisés s'adressant à une clientèle ethnique.

Le ministre de la Justice du Québec, Herbert Marx, a indiqué que le gouvernement s'est décidé d'agir parce qu'une décision attendue de la cour d'appel du Québec sur la légalité des dispositions prohibant l'affichage bilingue n'a toujours pas été rendue.

Cette cause a été entendue en cour il y a neuf mois.

"Malgré le respect que l'on doit à la cour d'appel, je ne peux plus

attendre pour le jugement", a indiqué Marx.

Il a nié que cette décision avait été prise afin de diminuer la pression exercée sur le gouvernement par les groupes opposés à toute réduction des dispositions de la loi 101.

Même s'ils supportent quelques assouplissements à la réglementation sur l'affichage, l'ex-maire de Montréal, Jean Drapeau, et la Chambre de commerce de Montréal se sont joints à plusieurs autres organisations en demandant que le gouvernement s'assure du respect de la loi afin d'éviter les divisions survenues au cours des années 60 et 70.

"Je n'agis pas en raison des pressions exercées, a indiqué Marx. C'est une décision légale. Le message est que je désire appliquer la loi telle qu'elle est."

Dans une déclaration, Marx a ajouté, "nous vivons dans une société basée sur le respect de la loi et comme ministre de la Justice, je dois voir à ce que la loi soit appliquée et respectée."

La plupart des accusations déposées hier touchent des commerces de Montréal et incluent deux magasins Zellers.

en supplément aujourd'hui Encarts

— Sears
— Télé-guide *

* Livraison à domicile seulement

sommaire

Annonces classées.....	30 à 34
Bandes dessinées.....	L2, L3, 35
Canada.....	3, 5, 7 à 10
Cinéma-spectacles.....	11 à 14
Editorial.....	4
Economie.....	19 à 21
Horoscope.....	32
Le carrefour.....	8
Le monde.....	22, 26, 27, 36
Loisirs et détente.....	L1 à L4
Loterie.....	16
Mots croisés.....	L4, 33
Mot mystère.....	31
Nécrologie.....	29
Ottawa-Carleton et l'Ontario.....	23, 24
L'Outaouais et le Québec.....	15 à 18
Page sociale.....	28
Sports.....	S1 à S12

Voyageur: le syndicat annonce des concessions

MONTREAL (PC) — Se disant conscient des problèmes de la compagnie Voyageur, le local 106 des Teamsters a annoncé hier qu'il avait soumis à la partie patronale des contre-propositions comportant d'importantes concessions au niveau des salaires et des avantages sociaux.

"Nous venons de faire un exercice de gros bon sens. Nos contre-propositions sont réalistes et permettraient à Voyageur de retrouver le chemin de la rentabilité tout en accordant aux chauffeurs la sécurité d'emploi nécessaire", a déclaré le porte-parole syndical Gaëtan Morin.

Du côté de la compagnie, on s'est abstenue de

tout commentaire dans l'immédiat. "C'est un document tout de même assez volumineux d'une quarantaine de pages. Lorsque son étude aura été complétée, nous pourrions aviser le syndicat de notre réaction", a déclaré le directeur des affaires publiques de Voyageur, M. Sylvain Langis.

Le 9 décembre, les quelque 250 chauffeurs de Voyageur ont rejeté dans une proportion de 90% les dernières offres de la compagnie en vue du renouvellement de la convention collective. Ces offres étaient assorties d'un ultimatum en vertu duquel la compagnie menaçait, advenant leur rejet, de se départir de tous ses services au Québec, sauf ceux de

l'Abitibi où les syndiqués ont déjà accepté des concessions.

Selon M. Morin, le document syndical déposé hier est basé sur le projet que Voyageur "a tenté d'imposer aux chauffeurs", à la différence près qu'il contient des garanties quant à la sécurité d'emploi en cas de vente de l'entreprise.

Outre les concessions au niveau des salaires et des avantages sociaux, la contre-proposition syndicale prévoit des réajustements des conditions de travail en fonction des besoins opérationnels de Voyageur pour la fin de 1986 et jusqu'à 1990, a indiqué M. Morin.

Les Anglais seront servis en anglais

QUEBEC (PC) — Le projet de loi 142, prévoyant que les anglophones du Québec ont le droit de recevoir des services dans leur langue dans les établissements de santé et de services sociaux, a été adopté hier à Québec.

Le Parti québécois a voté en bloc contre le projet de loi qui a reçu l'appui massif des libéraux.

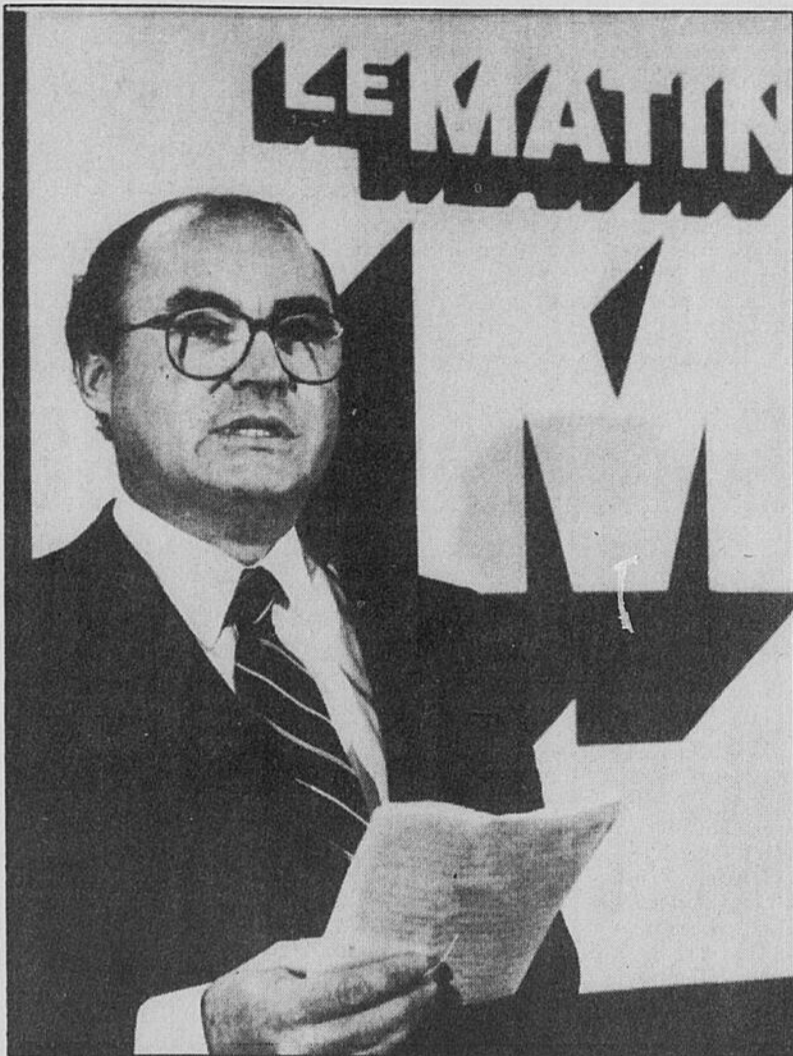
Le ministre Thérèse Lavoie-Roux, en ouvrant le débat sur l'adoption finale, a indiqué que le gouvernement voulait, projet de loi 142 inscrire dans la loi l'orientation générale du gouvernement quant à l'accessibilité des citoyens du Québec à des services de santé et des services sociaux dans leur langue.

Pour arriver à l'exercice de ce droit, le gouvernement désignera par règlement les établissements qui seront tenus dans une région de rendre leurs services accessibles aux anglophones. Un conseil régional préparera un programme d'accès aux services en langue anglaise.

Le projet de loi simplifie aussi la procédure pour obtenir l'autorisation de donner de tels services et assouplit les règles relatives aux conflits d'intérêts en ce qui a trait à tout membre du conseil d'administration des établissements, sauf pour le directeur général qui lui, doit remplir son poste à temps plein.

Mme Lavoie-Roux a répété qu'il "ne s'agit pas d'un projet de loi linguistique, mais d'un projet de loi qui se situe dans la philosophie générale de notre loi sur les services de santé et les services sociaux. Cette loi reconnaît à tout individu le droit de recevoir des services de santé et des services sociaux d'une façon personnalisée, selon des critères scientifiques et d'une façon continue".

"Il s'agit d'un projet de loi qui veut améliorer la qualité des services, rendre la livraison des services la plus respectueuse possible et, surtout, répondre le plus possible aux besoins exprimés par la minorité anglophone du Québec", a conclu Mme Lavoie-Roux.



Jean-Guy Duguay annonçait, hier, la naissance d'un nouveau quotidien montréalais français. Le Matin qui visera une clientèle cible des 25-55 ans et espère tirer à 75,000 copies par jour lorsqu'il aura atteint son rythme de croisière.

(Photolaser CP)

Le Matin verra le jour en février

par Maurice Girard

MONTREAL (PC) — A l'aube d'une journée du début février, un nouveau quotidien devrait sortir dans les rues de Montréal: Le Matin, "quotidien indépendant, sans aucune affiliation politique ou idéologique".

De format tabloïd, le nouveau journal, qui sera publié du lundi au vendredi, s'adressera au public cible des 25-55 ans, d'éducation supérieure, de revenu au-dessus de la moyenne, qui voyage et n'a pas beaucoup de temps à consacrer à l'information écrite quotidienne.

Vendu 50 cents, le journal sera distribué par The Gazette, avec qui des ententes de service ont été conclues pour l'impression, la distribution et l'utilisation commune de banques de données.

Il n'y aura pas de contrat pour l'achat conjoint de publicité, à assurer hier en conférence de presse l'éditeur Jean-Guy Duguay, qui était accompagné des fondateurs des Publications I.D.: MM. Pierre Beaulieu, Christian Bellavance, Serge Gosselin, Jean-Pierre Bordua, Jean-Guy Duguay et Lucien C. Richard. Ils détiendront 90% des actions de la nouvelle entreprise tandis que le quarantaine de personnes qu'on compte embaucher, dont 20 à la rédaction, possèdera les 10% d'actions restantes.

Puisqu'il s'agit d'une entreprise privée, ses dirigeants n'ont pas voulu indiquer les bailleurs de fonds qui permettront l'arrivée sur le marché de concurrents au Devoir, à La Presse et au Journal de Montréal. "Il s'agit de plusieurs millions de capitaux", a indiqué M. Bordua, sans préciser.

A l'orée de la nouvelle année, la concurrence s'annonce vive sur le marché des quotidiens montréalais. Le jour de l'annonce du nouveau journal, Le Devoir affirmait que Pierre Péladeau, de Québec, lancerait à peu près à la même date un nouveau journal en anglais pour faire concurrence au seul quotidien anglophone de la ville: The Gazette.

Tiré à 40,000 exemplaires, Le Matin limitera la publicité à 40% de son espace. On espère porter le tirage à 50,000 exemplaires après un an et, éventuellement, atteindre le 75,000 de sorte que Le Matin voudrait raser 15% du marché, une fois bien établi. L'information, qu'on garantit "claire, nette, précise et concise", ne visera pas particulièrement les lecteurs du Devoir, selon M. Duguay.

Le nouveau média sera affilié aux agences de presse comme les services de la Presse Canadienne, l'Agence France-Presse et son nouveau service économique. En plus de Dow Jones, Canadian News Wire et Telbec.

On ne prévoit pas au départ assurer une couverture systématique des événements sportifs, mais offrir "une façon plutôt originale". Des correspondants seront en place à Québec et Ottawa. Avec le temps, on compte obtenir la collaboration de pigistes dans les grandes capitales: New York, Paris, Washington, Londres et quelque part en Amérique du Sud.

Frappée et blessée par un autobus

OTTAWA (LE DROIT) — Frappée ce matin par un autobus d'O'C Transpo, une femme de 42 ans s'en est tirée avec des blessures minimes. L'accident est survenu à 6h55, ce matin, à l'intersection des rues Metcalfe et Albert. La femme a aussitôt été transportée à l'hôpital, où elle a été traitée pour une cheville brisée. Au moment d'aller sous presse, la sûreté d'Ottawa ne révélait pas l'identité de l'accidentée.

Le mini-blitz de Nepean: 175 arrestations

NEPEAN (LE DROIT) — La sûreté de Nepean a organisé un mini-blitz la nuit dernière, dans le cadre de son Programme d'application sélective (PAS), dont le but est de décourager l'ivresse au volant. Entre 21h30 et 6h30 ce matin, les policiers de Nepean ont arrêté plus de 175 automobilistes. Sur ce nombre, cinq d'entre eux ont reçu des suspensions de 12 heures, mais aucune accusation de conduite en état d'ébriété n'a été portée.

Feu chez By-Save

OTTAWA (LE DROIT) — Un incendie mineur dans une boutique de la rue Rideau a causé plus d'émoi que de dommages, hier, au coeur même d'Ottawa.

Le magasin de vêtements pour enfants Bi-Save, situé au 180 de la rue Rideau, a subi des dommages lors du sinistre qui s'est déclaré à 22 h 12.

Les pompiers du service des incendies de la ville d'Ottawa ont rapidement maîtrisé les flammes. Durant ce temps, les agents de la sûreté municipale ont établi un barrage à l'angle des rues Rideau et Waller ainsi qu'au coin Rideau et Nicholas interdisant ainsi l'accès aux piétons à cette parcelle de la rue Rideau.

Ce qui n'a toutefois pas empêché une centaine de badauds de se masser près des barricades afin d'assister au spectacle que livraient pompiers et policiers. Au moment de mettre sous presse hier, le service des incendies d'Ottawa n'avait pas encore déterminé la cause de l'incendie qui serait vraisemblablement d'origine accidentelle.

la Baie

CORRECTIONS
Corrections à notre cahier encarté dans le journal du mercredi, 17 décembre:

Page 7: Pour l'offre spéciale Givenchy, on aurait dû lire: "Avec tout achat Givenchy de \$30 ou plus, vous recevrez l'une de nos primes spéciales".

Page 24: Les tenues de ski ne correspondent pas exactement aux illustrations. Les marques ne seront peut-être pas toutes offertes. Les tenues de ski Baysport ne seront pas offertes.

Page 24: L'ensemble de ski de fond pour jeune ne sera pas offert. Les chaussures de ski de fond sont offertes en quantités restreintes.

Page 25: La raquette de raquetball Slazenger Challenger ne sera pas offerte.

Page 25: La machine à ramer de luxe "Best" est offerte par commande spéciale seulement.

Page 30: La réclame "Jusqu'à 30% de rabais" s'applique aux court-pointes en laine de Nouvelle-Zélande seulement. Le recouvrement de laine Slumberwool est offert à \$30 de rabais ou moins.

Correction à notre annonce de chemises de ville publiée dans le journal du jeudi, 18 décembre:

Les chemises de ville "Eagle" ne seront peut-être pas offertes à tous les magasins. Une autre marque sera substituée.

Nous regrettons tout contretemps que ceci vous causerait.

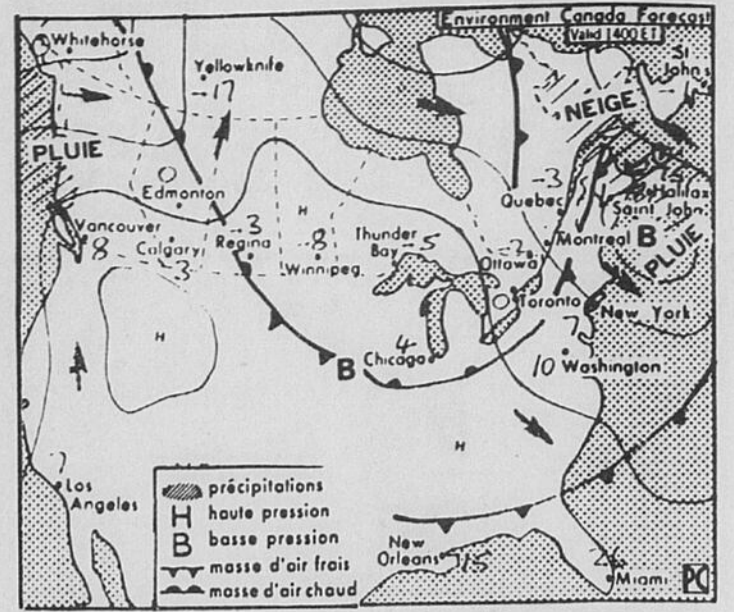
Le Droit est composé, imprimé et publié par les ateliers de Le Droit, division du Groupe Unimédia Inc., au 375, de la rue Rideau, Ottawa, Ontario, K1N 5Y7. La Presse Canadienne détient des droits exclusifs de reproduction de toutes les dépêches qui lui sont attribuées ou qui sont attribuées à The Associated Press ou à Reuter dans ce journal ainsi que toutes les nouvelles locales qui y sont publiées.

Tout droit de reproduction des dépêches spéciales contenues dans ce journal est aussi réservé.

ABONNEMENT: Edition quotidienne livrée à domicile par porteur: \$90.00 par année; six mois: \$45.00; trois mois: \$22.50; un mois: \$7.50; une semaine: \$1.75. Tarif de l'abonnement servi par la poste: \$160.00 par année; six mois: \$80.00; trois mois: \$40.00; un mois: \$15.00; Tarif de l'abonnement deuxième classe, enregistrement numéro 044.

TELEPHONE
— Renseignements (613) 560-2500
— Abonnements 560-2525
— Annonces classées 560-2750
— Salle des nouvelles 560-2711

au gré du temps



Synopsis: une crête de haute pression juste au-dessus des Grands-Lacs suivra toute la fin de semaine un système dépressionnaire se déplaçant le long de la côte-est.

prévisions régionales

Cet après-midi, nuageux avec quelques averses de neige. Dégagement graduel en fin de soirée et la nuit prochaine. Maximum aujourd'hui de 3 degrés. Minimum la nuit prochaine de -9. Demain, ensoleillé avec passages nuageux, avec un maximum de -6. Dimanche, ensoleillé, passages nuageux: -15 et -9. Lundi, ensoleillé avec passages nuageux: -18 et -7. Mardi, plutôt nuageux, -12 et -3. Le soleil se couche cet après-midi à 4 h 21 et se lève demain à 7 h 38.

Maximum record: 9.4 en 1957
Minimum record: -30.6 en 1942
Maximum normal: -5
Minimum normal: -13

le Québec

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais pour aujourd'hui et samedi.

Situation générale: une dépression située ce matin au large des côtes de la Nouvelle-Angleterre poursuit sa course vers le nord-est. Alors que l'ouest de la province connaîtra un dégagement graduel au cours de la nuit prochaine la dépression laissera sur l'est de la neige de l'ordre de 5 à 10 cm. Samedi la tendance au dégagement se poursuivra pour le centre du Québec alors qu'une crête de haute pression en provenance de l'ouest envahira graduellement nos régions. Cependant l'approche de cette crête coïncidera avec l'arrivée d'une masse d'air plus froide diminuant sensiblement les températures.

Abitibi-Témiscamingue, réservoirs-Cabonga-et-Gouin: aujourd'hui nuageux avec averses de neige. Dégagement graduel la nuit prochaine. Samedi ensoleillé avec passages nuageux. Température stationnaire à près de moins 2 aujourd'hui. Minimum la nuit prochaine de moins 13 à moins 15. Maximum samedi près de moins 10.

Pontiac-Gatineau-et-Lièvre, Laurentides, La Tuque: aujourd'hui nuageux avec quelques averses de neige. Samedi ensoleillé avec fréquents passages. Maximum aujourd'hui près de moins 2. Minimum la nuit prochaine de moins 10 à moins 12. Maximum samedi près de moins 8.

Cornwall, Montréal, Trois-Rivières-Drummondville: aujourd'hui nuageux avec averses de neige dispersées. Dégagement la nuit prochaine. Samedi ensoleillé avec passages nuageux. Maximum aujourd'hui de 1 à 3. Minimum la nuit prochaine près de moins 8. Maximum samedi près de moins 6.

Québec, Beauce: aujourd'hui neige passagère. Accumulation totale de neige près de 5 cm. Samedi dégagement graduel. Maximum aujourd'hui près de zéro. Minimum la nuit prochaine près de moins 8 puis stationnaire samedi.

Lac-St-Jean, Saguenay, réserve-faunique-des-Laurentides: aujourd'hui neige passagère. Accumulation totale de neige près de 5 cm. Samedi dégagement et vents modérés. Aujourd'hui température à la baisse pour atteindre près de moins 3 en fin de journée. Minimum la nuit prochaine de moins 12 à moins 15. Maximum samedi près de moins 10.

Baie-Comeau, Sept-Iles: aujourd'hui neige cessant la nuit prochaine. Accumulation totale de neige de 5 à 10 cm. Samedi dégagement et vents modérés. Maximum aujourd'hui de moins 1 à moins 3. Minimum la nuit prochaine près de moins 8 puis température à la baisse pour atteindre près de moins 12 en fin de journée.

l'Ontario

Toronto et le sud: partiellement nuageux avec des risques d'averses de neige. Maximum de 2. Demain: partiellement nuageux.

Sudbury et le centre: nuageux avec de la brume et des averses de neige ou du verglas en matinée et un dégagement partiel en après-midi. Maximum de moins 2. Demain: partiellement ensoleillé.

Timmins et le nord: ensoleillé avec des passages nuageux et des risques d'averses de neige. Maximum de moins 5. Demain: partiellement nuageux avec des risques d'averses de neige.

c'était un 19 Décembre

1963 — Une violente tempête traverse la région de l'Atlantique, causant de nombreux dégâts et endommageant plusieurs bateaux de pêche; quelques morts. Les Maritimes enregistrent des vents constants de 130 km/h; des vents plus violents frappent le sud-ouest de Terre-Neuve.

ici et là

	Min.	Max.	Saint-Jean, T.N.	
Calgary	-09	06	Saskatoon	-12 01
Edmonton	-07	00	Timmins	-01 02
Halifax	-21	-06	Toronto	03 05
Montréal	-05	01	Vancouver	-03 05
Ottawa	-05	01	Yellowknife	-14 -10
Québec	-05	01	New York	06 08
Saint-Jean, N.-B.	-16	-01	Washington	05 08

villégiature

Acapulco	22	32	Miami Beach	18	28
Barbade	27	28	Myrtle Beach	11	17
Bernabes	18	20	Orlando	15	26
Daytona Beach	13	22	Palm Springs	07	24
Honolulu	24	29	Reno	04	11
Kingston	23	30	San Juan	23	28
Las Vegas	03	17	Tampa	19	25
Los Angeles	11	21	West Palm Beach	17	27

LOCATION DE VOITURES ET CAMIONS

Prix imbattable pour excursion telle que:
— Partir de hockey
— Partir de baseball
— Etc...

Pour réservations:
770-AVIS

949, boul. St-Joseph, Hull

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS D'AUTOMOBILE EN ONTARIO

Cette Commission a été créée par le procureur général de l'Ontario et le ministre des Institutions financières le 6 novembre 1986 et relève de ces deux personnes. Elle est chargée, en ce qui concerne l'indemnisation des dommages résultant d'un accident d'automobile, d'examiner le régime fondé sur la responsabilité délictuelle, et les conséquences de la mise en place d'un régime sans égard à la faute.

La Commission doit présenter ses conclusions et ses recommandations avant le 1er novembre 1987. Les personnes et les groupes intéressés peuvent envoyer leurs premières observations écrites (en sept exemplaires) avant le 16 février 1987.

Des audiences ordinaires seront organisées dans la province pour ceux qui auront fait des représentations. Elles feront l'objet d'annonces ultérieures.

On peut se procurer sur demande le texte du mandat de la Commission.

John I. Laskin Avocat-conseil 180 ouest, rue Dundas 22e étage TORONTO (Ontario) M5G 1Z8	Thomas B. Millar Administrateur (416) 963-3033
--	--

la Baie

CORRECTIONS
Corrections à notre cahier encarté dans le journal du mercredi, 17 décembre:

Page 7: Pour l'offre spéciale Givenchy, on aurait dû lire: "Avec tout achat Givenchy de \$30 ou plus, vous recevrez l'une de nos primes spéciales".

Page 24: Les tenues de ski ne correspondent pas exactement aux illustrations. Les marques ne seront peut-être pas toutes offertes. Les tenues de ski Baysport ne seront pas offertes.

Page 24: L'ensemble de ski de fond pour jeune ne sera pas offert. Les chaussures de ski de fond sont offertes en quantités restreintes.

Page 25: La raquette de raquetball Slazenger Challenger ne sera pas offerte.

Page 25: La machine à ramer de luxe "Best" est offerte par commande spéciale seulement.

Page 30: La réclame "Jusqu'à 30% de rabais" s'applique aux court-pointes en laine de Nouvelle-Zélande seulement. Le recouvrement de laine Slumberwool est offert à \$30 de rabais ou moins.

Correction à notre annonce de chemises de ville publiée dans le journal du jeudi, 18 décembre:

Les chemises de ville "Eagle" ne seront peut-être pas offertes à tous les magasins. Une autre marque sera substituée.

Nous regrettons tout contretemps que ceci vous causerait.

Le Droit est composé, imprimé et publié par les ateliers de Le Droit, division du Groupe Unimédia Inc., au 375, de la rue Rideau, Ottawa, Ontario, K1N 5Y7. La Presse Canadienne détient des droits exclusifs de reproduction de toutes les dépêches qui lui sont attribuées ou qui sont attribuées à The Associated Press ou à Reuter dans ce journal ainsi que toutes les nouvelles locales qui y sont publiées.

Tout droit de reproduction des dépêches spéciales contenues dans ce journal est aussi réservé.

ABONNEMENT: Edition quotidienne livrée à domicile par porteur: \$90.00 par année; six mois: \$45.00; trois mois: \$22.50; un mois: \$7.50; une semaine: \$1.75. Tarif de l'abonnement servi par la poste: \$160.00 par année; six mois: \$80.00; trois mois: \$40.00; un mois: \$15.00; Tarif de l'abonnement deuxième classe, enregistrement numéro 044.

TELEPHONE
— Renseignements (613) 560-2500
— Abonnements 560-2525
— Annonces classées 560-2750
— Salle des nouvelles 560-2711

Dimanches... la tradition l'emporte

OTTAWA — Oui, la loi sur le magasinage du dimanche est constitutionnelle. Oui, les provinces ont le droit de légiférer en la matière et d'interdire l'ouverture des magasins certains jours. Non, les poursuites ne seront pas abandonnées contre ceux qui ont défié la loi. Non, Paul Magder, malgré sa défaite, n'abandonnera pas la partie, et veut continuer à ouvrir le dimanche.

par François Brousseau
reporter au bureau d'Ottawa-Carleton

Dans une décision où la seule femme de la Cour suprême, Bertha Wilson, a manifesté sa dissidence, les juges du plus haut tribunal du pays ont confirmé hier la constitutionnalité de la Loi sur les jours fériés dans le commerce de détail de l'Ontario, qui était mise à l'épreuve par quelques commerçants de Toronto, dont le fourreur Paul Magder, célèbre pour les 250 poursuites qui pèsent sur lui.

"Atteinte justifiable"

Le jugement reconnaît que la loi ontarienne "porte atteinte à la liberté de religion" des détaillants qui ferment le samedi pour des raisons de culte, se privant ainsi de deux jours de commerce le week-end, mais ajoute que cette atteinte "est justifiable en vertu de l'article premier" de la Charte canadienne des droits et libertés. (Les petits commerçants qui ne sont pas dans l'alimentation peuvent ouvrir le dimanche, à condition qu'ils ferment le samedi. Mais ceux qui ont plus de sept employés ne peuvent ouvrir le dimanche, même s'ils ferment le samedi).

L'article un de la Charte stipule que "les droits et libertés ne peuvent être restreints que par une règle de droit, dans des limites qui soient raisonnables et dont la justification puisse se démontrer dans le cadre d'une société libre et démocratique". C'est sur ce dernier point que le juge Wilson, quant à elle, n'est pas d'accord.

Quant à Paul Magder et à son avocat, ils gardent espoir dans la défaite, en se fondant sur un point précis: les neuf juges de la Cour suprême ont en effet refusé de tester la loi provinciale au regard de l'article 15 de la Charte (droits à l'égalité) et s'en sont tenus aux articles 2a (liberté de conscience et de religion) et 7 (droits à la vie, à la liberté et à la sécurité). Ce refus est fondé sur le fait que les poursuites litigieuses contre Paul Magder sont antérieures au moment de l'entrée en vigueur (janvier 1985) de l'article 15.

"La tradition l'a emporté..."

Jugeant que "la force de la tradition l'avaient emporté sur la force de la raison", l'avocat de

Magder, Tim Danson, a fait valoir: "Ce n'est absolument pas une décision définitive", et a laissé entendre qu'il reviendrait à la charge. "Ce jugement renvoie le débat dans le domaine politique", a-t-il fait valoir.

"La loi, dit le jugement, ne constitue pas une tentative subreptice d'encourager le culte, mais elle a plutôt été adoptée dans le but d'ordre laïque d'accorder des jours de congé uniforme aux salariés du commerce de détail".

Quant aux restrictions faites à ceux qui observent religieusement le samedi plutôt que le dimanche, elles sont réelles, reconnaissent les juges, mais elles visent d'autres buts, qui sont éminemment louables et qui ont préséance: "Il est souhaitable de permettre aux parents d'avoir régulièrement, avec leurs enfants, eux-mêmes en congé scolaire, des jours de congé dont jouissent également la plupart des autres familles et des autres membres de la collectivité".

Les petits contre les gros

Autre droit légitime que reconnaissent les juges, celui des employés versus ceux des propriétaires de grands magasins: "Il arrive un moment où la taille d'un commerce de détail fait qu'il est acceptable que le législateur décide d'accorder la préférence aux intérêts des salariés, plutôt qu'à ceux du propriétaire du magasin".

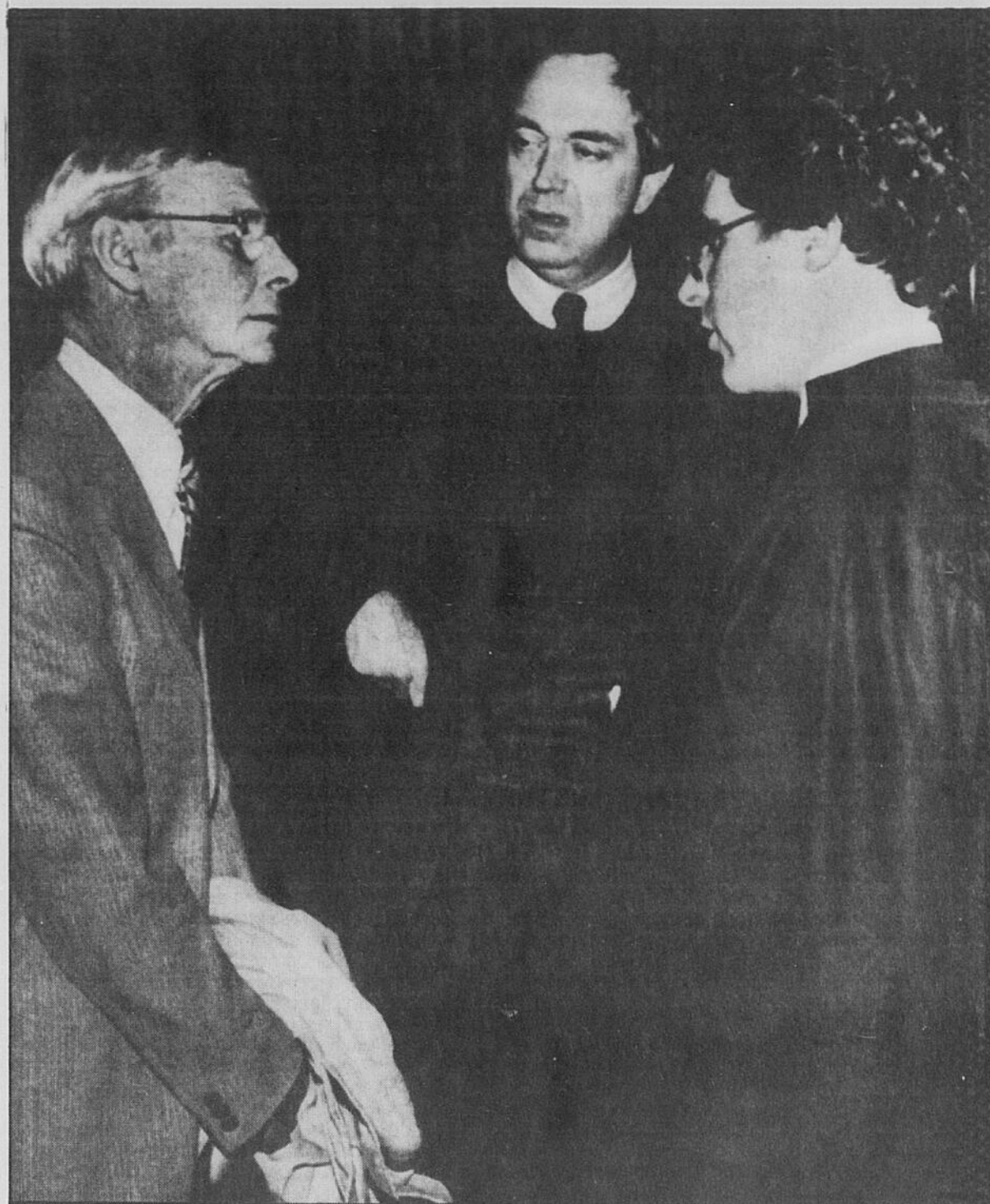
L'allusion aux employés qui se sont plaints d'être obligés de travailler le dimanche est ici transparente. L'avocat Robert Décar, de Hull, qui s'est déclaré "soulagé" par le jugement, a insisté sur cette dimension de "la défense des petits contre les gros" qu'on retrouve dans ce texte de près de 200 pages.

Interrogé par le DROIT, il a ajouté que "ce jugement renvoyait le débat où il devrait être: dans l'arène politique. La juridiction provinciale est confirmée, et les pressions devront se faire au bon endroit, à l'assemblée législative".

Au Québec

Au Québec, les effets d'un tel jugement sont bien indirects, fait-il remarquer, puisque la clause "nonobstant" permet à cette province de se retirer des jugements basés sur la Charte canadienne. La loi québécoise sur l'ouverture des magasins le dimanche est semblable à la loi ontarienne.

L'Alberta et la Colombie-Britannique n'ont aucune loi empêchant l'ouverture des magasins le dimanche, depuis que la loi fédérale sur le Jour du Seigneur a été jugée anticonstitutionnelle par la Cour suprême en avril 1985. Le caractère explicitement religieux de cette loi avait été invoqué dans ce cas, alors que les mêmes juges, hier, ont justifié la loi ontarienne qui ne s'exprime qu'en termes "laïques".



Un gagnant, deux perdants...

Dans le coin gauche, l'adversaire farouche du magasinage du dimanche, M. Les Kingdon de l'organisation People for Sunday, discute paisiblement avec deux partisans non moins farouches de ce magasinage, M. Paul Magder (au centre), marchand torontois qui est allé jusqu'en Cour suprême pour tenter de faire invalider la loi ontarienne, et son avocat Tim Danson. C'est M. Kingdon qui a remporté hier la décision, à la suite du jugement non unanime du plus haut tribunal du pays. Ce jugement confirme la constitutionnalité de la loi.

(Photolaser PC)

Les chaînes réagissent avec prudence

OTTAWA — Les porte-parole des grandes chaînes commerciales rejoins par LE DROIT ont réagi avec prudence à la décision de la Cour Suprême du Canada d'hier qui consacre la constitutionnalité de la Loi sur les jours fériés dans le commerce de détail de l'Ontario.

par Mario Lemoine
reporter à l'économie

Les chaînes de supermarchés et de magasins à rayons n'ouvriront pas leurs portes dimanche prochain. Toutefois, plusieurs ont indiqué leur intention de réviser

cette décision advenant le cas où des concurrents entameraient un nouveau mouvement d'ouverture les dimanches.

"Les supermarchés Steinberg de l'Ontario seront fermés dimanche prochain", a indiqué M. Ludwig Ludmer, président directeur général. Cette entreprise se réserve toutefois le droit de réviser sa décision dans le cas où une ou plusieurs chaînes concurrentes décideraient d'ouvrir le dimanche.

M. Ludmer a par ailleurs tenu à réitérer la position de la compagnie Steinberg à l'effet que les lois touchant l'ouverture des commerces au Québec et en On-

tario devraient être révisées "de façon à laisser les commerces ouvrir leurs portes en fonction des besoins exprimés par les consommateurs".

Il a ajouté que de nombreux sondages effectués ces dernières années tendaient à montrer qu'un nombre croissant de consommateurs souhaitaient que les lois permettent l'ouverture de commerces le dimanche.

M. Ludmer a appliqué le même raisonnement aux magasins Miracle Mart, une division de Steinberg Inc.. Les magasins Miracle Mart de l'Ontario ne seront donc pas ouverts dimanche prochain, mais on laisse la porte ouverte à

un changement de politique pour les dimanches suivants.

Même son de cloche chez Loblaw's

Le vice-président administratif des super-marchés Loblaw's, M. Andy Faas, a aussi fait part de la décision de cette compagnie de ne pas ouvrir dimanche prochain.

La compagnie n'en continue pas moins de soutenir vivement que le gouvernement ontarien modifie la Loi sur les jours fériés dans le commerce de détail "de façon à la rendre plus juste pour tous", a dit M. Faas.

Selon ce dernier, il n'est pas

juste que certains commerces profitent de certaines failles dans la loi actuelle pour ouvrir le dimanche des commerces qui vendent des produits alimentaires. Il a donné l'exemple des pharmacies-supermarchés et des commerces situés dans des zones touristiques.

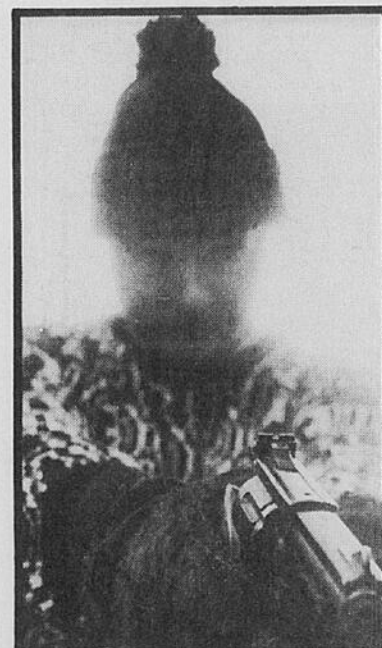
Le président des compagnies Simpson et La Baie, M. Bob Peter, a dit qu'il n'avait d'autre choix que de laisser ces commerces fermés en Ontario dimanche prochain. "Si nos concurrents prenaient la décision d'ouvrir le dimanche dans les prochaines semaines, nous allons devoir reconsidérer cette déci-

sion", a-t-il ajouté.

M. Peter presse le gouvernement ontarien et les autorités des municipalités ontariennes d'appliquer la loi actuelle avec la plus grande rigueur.

Les magasins Zellers situés en Ontario vont aussi fermer leurs portes dimanche prochain et vont continuer d'appliquer cette politique aussi longtemps que les concurrents feront de même, a indiqué M. Marc Filion, président de la compagnie.

Enfin, Eaton, une des grandes chaînes à avoir résisté au mouvement d'ouverture le dimanche, maintiendra cette politique.

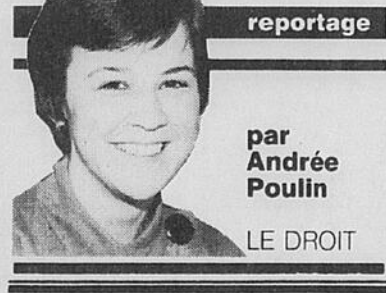


Le vol à main armée

"La violence engendre la violence"

(dernière tranche de trois)

reportage



par
Andrée
Poulin

LE DROIT

OTTAWA — Roger X a commis tellement de hold-up dans sa "carrière" de voleur qu'il ne peut même plus les compter. Maintenant revenu dans le droit chemin, ce n'est pas sans appréhension qu'il assiste à l'augmentation du nombre de vols avec violence.

réussit un jour à obtenir à bon prix un fusil, il gravit un autre échelon et se lance dans les hold-up de dépanneurs. Comme ses vols lui rapportent alors suffisamment d'argent pour vivre, il laisse son emploi de dockman. Après avoir fait ses classes dans les petits commerces, Roger X est mûr pour la prochaine étape: les vols de banque.

"Mon premier vol de banque s'est très bien passé. Ça n'a même pas pris une minute et nous avons eu près de \$7,000. Mes nouveaux chums étaient contents de moi, alors j'ai continué", raconte Roger.

Trois ou quatre hold-up par semaine

A partir de ce moment là, Roger X raffine son "métier" et

devient vite rompu à l'organisation d'un vol à main armée, qui comporte cinq étapes. Avec ses "partners", il repère d'abord les lieux, surveille ses éventuelles victimes, se procure des armes et un déguisement, détermine les rôles de chacun et organise leur fuite. Cette planification peut prendre de quelques minutes à quelques jours.

En 1969, la carrière de Roger X connaît un arrêt momentané, car il est trouvé coupable de vol par effraction et envoyé en prison pour 22 mois. Il n'a alors que 23 ans.

Six mois plus tard, le jeune homme s'évade de prison, retrouve ses compagnons de crime et reprend sa carrière là où il l'avait laissée. Commence alors ce que Roger X appelle lui-même

une "épidémie" de vols à main armée, c'est à dire une moyenne de 3 ou 4 hold-up par semaine, surtout dans des dépanneurs, des bijouteries et des banques.

Quelques mois plus tard, Roger X est à nouveau arrêté et envoyé à la prison de Millhaven, pour six ans cette fois. Dès sa libération, en 1974, Roger X reprend ses anciennes habitudes. Fort des contacts qu'il s'est fait "en-dedans", il commet, trois jours après sa sortie de prison, un premier vol de banque qui lui rapporte \$22,000.

En 1976, c'est la fin. Roger X est arrêté, condamné pour divers crimes. Il écotte 18 ans de prison. Il est libéré en 1984, après avoir purgé neuf ans de sa peine. Durant toute sa carrière, Ro-

porte plus de \$200,000 en argent et en bijoux.

"La dernière année, je voulais arrêter mais c'était difficile. J'étais habitué à un certain style de vie, j'aimais pas travailler et le vol était comme une piqure. C'était un vrai kick", se rappelle Roger.

Comme solution, Roger X propose le travail communautaire, l'obligation pour le voleur de rembourser le montant du vol et un séjour dans une maison de transition, pour remettre le voleur sur le droit chemin. Nullement tenté de recommencer à commettre des hold-up, Roger X habite maintenant chez son père, où il fabrique des marionnettes en attendant de se trouver un emploi.

"Après toutes ces années en prison, j'ai compris le prix de la liberté. Aujourd'hui, lorsque je lis dans Allo Police qu'un jeune "poigne" 25 ans de prison pour vol qualifié, je trouve ça ridicule de risquer sa vie et celle des autres", conclut-il.

Pas de preuve

Dans le premier article publié dans cette série sur les vols à main armée, il a été question d'un adolescent abattu par le propriétaire d'un dépanneur d'Aylmer. L'adolescent a été abattu de deux balles de calibre 22 alors qu'il fuyait le dépanneur, quelques minutes après qu'un groupe d'adolescents y eut dérobé deux caisses de bière. Le 3 octobre dernier, la Couronne annonçait ne pas pouvoir prouver que les jeunes étaient armés et acceptait des plaidoyers de culpabilité sur des accusations de vol simple.

Commence alors la période faste. Grâce à ses 2 ou 3 vols de banque par semaine, Roger X est en mesure de se payer une grosse auto, un appartement luxueux et de fastes repas au restaurant. Durant cette période, il commet son plus gros vol, qui lui rap-

porter X n'a eu recours à la violence qu'en deux occasions. Et c'était pour se défendre, non pour attaquer. En rétrospective, l'ex-voleur estime cependant que sa carrière a été stoppée juste à temps.

"Quand je me suis fait arrêté,

Jamais le dimanche

La Cour suprême du Canada vient de dire au gouvernement de l'Ontario que la question du magasinage le dimanche relève de son autorité et qu'il peut donc continuer de régir ce secteur d'activité de la façon dont l'entend la "Loi sur les jours fériés dans le commerce de détail". Dans une cause où les plaignants ont basé leur argumentation sur la Charte des droits et libertés, le jugement qui vient d'être rendu consacre une notion de discrimination "raisonnable" qui ne plaira sûrement pas aux personnes ayant un respect sacré pour les libertés individuelles.

Toutefois, la Cour suprême du Canada nous apprend que la Charte des droits et libertés est un instrument dont il serait illusoire d'attendre qu'il servent des intérêts autres que ceux de la majorité dans les cas de discrimination basée sur la pratique religieuse.

Dans le jugement partagé, qui a été rendu public jeudi, nous avons retenu l'opinion exprimée par les juges Dickson, Chouinard et Le Dain parce qu'ils reconnaissent que la loi ontarienne introduit des contraintes portant atteinte à la liberté des commerçants pour qui le jour de pratique religieuse est le samedi. L'article 2(a) de la Charte des droits est particulièrement explicite à ce sujet (nous en traitons de façon détaillée dans les prochains paragraphes).

Dans un second souffle, les trois magistrats soutiennent que la "Loi sur les jours fériés dans le commerce de vente au détail" ne porte aucunement atteinte au principe de justice fondamentale défini à l'article 7 de la Charte des droits et libertés (cet article traite des garanties juridiques de vie, de liberté et de sécurité).

D'autre part, les juges Dickson, Chouinard et Le Dain refusent de se prononcer sur la constitutionnalité de l'article 15 (tout comme leurs autres collègues), parce qu'il n'est en vigueur que depuis l'an dernier, alors que les accusations portées contre les commerçants qui sont à l'origine du pourvoi en Cour suprême du Canada remontent à plus de trois ans.

L'article 15 est intéressant parce qu'il consacre l'égalité de tous devant la loi et qu'il proscribit toute discrimination qui serait fondée sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'âge ou les déficiences mentales ou physiques.

On constate donc qu'il y a un lien direct entre l'article 15 et l'article 2 de la Charte, ce dernier traitant de libertés fondamentales, dont la liberté

de conscience et de religion.

Par exemple, dans le cas d'un commerce où des motifs religieux obligent ses propriétaires à fermer leurs portes le samedi (pour respecter le sabbat par exemple), l'article 3(4) de la "Loi sur les jours fériés dans le commerce de vente au détail" ne permet l'ouverture que des établissements employant sept personnes, ou moins, pour servir le public sur une superficie inférieure à 5,000 pieds carrés. Ainsi, un commerçant dont l'établissement ne correspond pas aux normes mentionnées se trouve à subir un préjudice puisqu'il ne bénéficie que de cinq jours sur sept pour accueillir sa clientèle.

Le législateur provincial viole donc cette liberté de pratique religieuse que l'article 2(a) reconnaît à tous les citoyens. Si un commerçant pratique une religion où le samedi constitue le jour du "Seigneur", et qu'il doit ainsi fermer ses portes, ses concurrents bénéficient d'un avantage susceptible de lui faire perdre une partie de sa clientèle. Il en va de même dans le cas de l'article 15(1), puisque la loi sur les heures d'affaires introduit une notion de discrimination fondée sur la religion... étant donné qu'elle le force à abandonner sa pratique religieuse (soit de respecter le jour du sabbat) pour ne pas se faire dépasser par ses concurrents.

La Cour suprême répond que l'atteinte au droit de pratique religieuse, qui serait une conséquence d'une application stricte de la loi sur les heures d'affaires les jours fériés, est justifiable en vertu de l'article premier de la Charte. Ce dernier stipule qu'on peut restreindre des droits et libertés par une règle de droit et ce, dans des limites qui soient raisonnables. En d'autres mots, la Constitution permet la discrimination religieuse dans la réglementation des heures d'affaires des commerces, à la condition que l'Etat puisse démontrer que sa loi se justifie dans le cadre d'une société libre et démocratique.

Nous voilà donc forcés de conclure que cette justification à laquelle se réfère l'article premier de la Charte correspond à une notion de liberté et de démocratie basée essentiellement sur la loi du nombre. Comme les groupes ou individus qui ont choisi le samedi pour leur pratique religieuse ne sont pas suffisamment nombreux, la Cour suprême du Canada a décidé de ne pas invalider la "Loi sur les jours fériés dans les commerces de vente au détail". Nous vivons dans un monde bien imparfait.

Alain DEXTER

Une entente bienvenue

Une entente de principe étant intervenue, tout indique que les employés de l'Etat québécois célébreront Noël dans la sérénité. Non pas qu'ils aient obtenu le Perou, loin de là, mais des gains ont été réalisés et, surtout, les syndicats pourraient entreprendre l'année 1987 avec leur paie de rétroactivité.

En effet, pour tout le monde, y compris pour le parti au pouvoir, cette entente arrive à point nommé. Ayant fait son propre bout de chemin dans le cadre des négociations, le gouvernement a non seulement atteint son objectif de régler avant la fin de l'année. Il s'est assuré, de plus, de ne pas être l'objet de conversations acrimonieuses pendant la période des Fêtes.

Par ailleurs, à la faveur du déroulement des négociations et de leur dénouement, les institutions syndicales, la CSN tout particulièrement, ont marqué des points fort importants pour l'avenir du mouvement syndical et des droits des employés. La loi 160 aidant, elles ont eu recours à de nouvelles stratégies qui misaient plus sur le consensus de la base que sur les grèves et la confrontation. Ainsi auront-elles redoré leur blason ce qui vaut son pesant d'or.

De plus, Monique Simard a commenté que le gouvernement a finalement compris qu'il ne pouvait pas se soustraire à l'obligation de négocier. Ce n'était pas peu dire. Le jugement Croteau sur la loi 37 leur ayant facilité les choses, les centrales syndicales ont probablement sauvegardé le droit des employés de l'Etat à la négociation.

Enfin, tout indique que les gains significatifs des syndicats s'inscrivent plus aux chapitres des clauses normatives ou à incidences monétaires qu'à celui des augmentations salariales.

Ces augmentations seront, en tout et partout, de plus de 50% inférieures aux demandes initiales

des syndicats. En revanche, le gouvernement s'est montré plus généreux pour les bas salaires et il a, semble-t-il, abandonné ses demandes (estimées à \$100 millions) de récupération des acquis. Mieux encore, il continuera d'assumer la totalité des frais d'arbitrage et les femmes enceintes auront droit à une banque de congés spéciaux.

Concrètement, les augmentations salariales de base (3,5%, 4% et 4%) seront inférieures ou, au mieux, égales à l'inflation si aucune forme d'indexation ne s'ajoute. Toutefois, elles seront supérieures à la croissance prévue du PIB pour 1987 et égales à celles dont jouiront les personnels canadiens non syndiqués (si on en croit une enquête du Conférence Board). Il appert, en outre, que les demandes prioritaires de la CSN ont été satisfaites, à l'exception peut-être de celles ayant trait aux changements technologiques et au perfectionnement (dont on n'avait pas encore entendu parler hier, en fin d'après-midi).

Bien sûr, l'entente de principe intervenue entre le gouvernement et les centrales syndicales n'accorde pas aux employés de l'Etat l'ombre d'un rattrapage pour les pertes encourues à la faveur de l'imposition des décrets sous le régime péquiste. Cependant tout porte à croire que cette entente ne saurait être plus généreuse en regard de la capacité de payer d'un Etat qui, en bout de piste, aura par ailleurs accédé à plusieurs demandes syndicales légitimes. Mieux, elle vient clôturer une épreuve de force civilisée et dont les résultats sont prometteurs.

Il faut donc espérer qu'elle sera entérinée par les syndicats visés et que, dans un proche avenir, les enseignants, les infirmières et les substitués au Procureur général obtiendront eux aussi justice.

Johannes MARTIN GODBOUT

Le goût du risque...

Il y a des gens que leur caractère politique ferait idéalement seul chef et seul membre de leur propre parti. Hélas pour eux, ils ne le peuvent pas. Ils se font alors adopter par une formation existante qui les satisfait pendant un certain temps. A la moindre contrariété, ils changeront d'allégeance, par fidélité à eux-mêmes d'abord et par allégeance aux compromis que doivent toujours faire les partis politiques. Le cas Toupin illustre cette particularité de la vie publique.

Il a un étrange antécédent: le cas de l'illustrissime maire de Moncton, Leonard Jones. Après ses luttes contre le bilinguisme dans sa province, il se fit élire aux Communes sous la bannière conservatrice. Il ne se conforma pas à la directive de son chef sur la politique linguistique des tories. Le pourtant souple Robert Stanfield dut donc se séparer de Jones qui fut rapidement isolé. Or la solitude est mortelle aux Communes.

L'esseulé fut recueilli par les créditistes de Rhéal Caouette, et vécut ses derniers moments politiques à l'ombre d'un leader pourtant survolté de bilinguisme. Leur terrain d'entente commun était le populisme: Caouette à l'échelle nationale, Jones à l'échelle du Nouveau-Brunswick. Pas faits pour s'entendre sur les principes, ils se retrouvèrent pourtant dans la même formation, juste le temps d'un dernier souffle avant de disparaître à tout jamais de la scène fédérale.

Même si elle réjouit aujourd'hui un parti politique (le NPD), fort différent du Crédit social, la venue dans ses rangs du député Robert Toupin de

Terrebonne s'apparente à tous ces cas de défection qui ont mal terminé pour les transfuges. La vie partisane du parlementarisme tolère mal les virages individuels des députés. Le chef du NPD a beau allumer le cigare en proclamant que voilà enfin le premier député néo-démocrate, personne n'est vraiment dupe.

On a beaucoup rappelé que M. Toupin en est à son troisième parti en six ans, ce qui en fait un acquis fort imprévisible pour le NPD: l'an dernier, n'a-t-il pas salué fièrement le budget Wilson qui n'avait pourtant rien à voir avec le "socialisme" auquel vient de se convertir le député de Terrebonne?

On peut être notaire de profession et socialiste d'adoption, même au Québec, ce qui est plus rare cependant. Dans les années 50 et 60, la belle province a engendré des gens qui furent des disciples de Thémis et des apôtres du manifeste de Regina: ils vinrent plus tard au pouvoir fédéral en se glissant dans le parti libéral qui a une forte tradition au Québec.

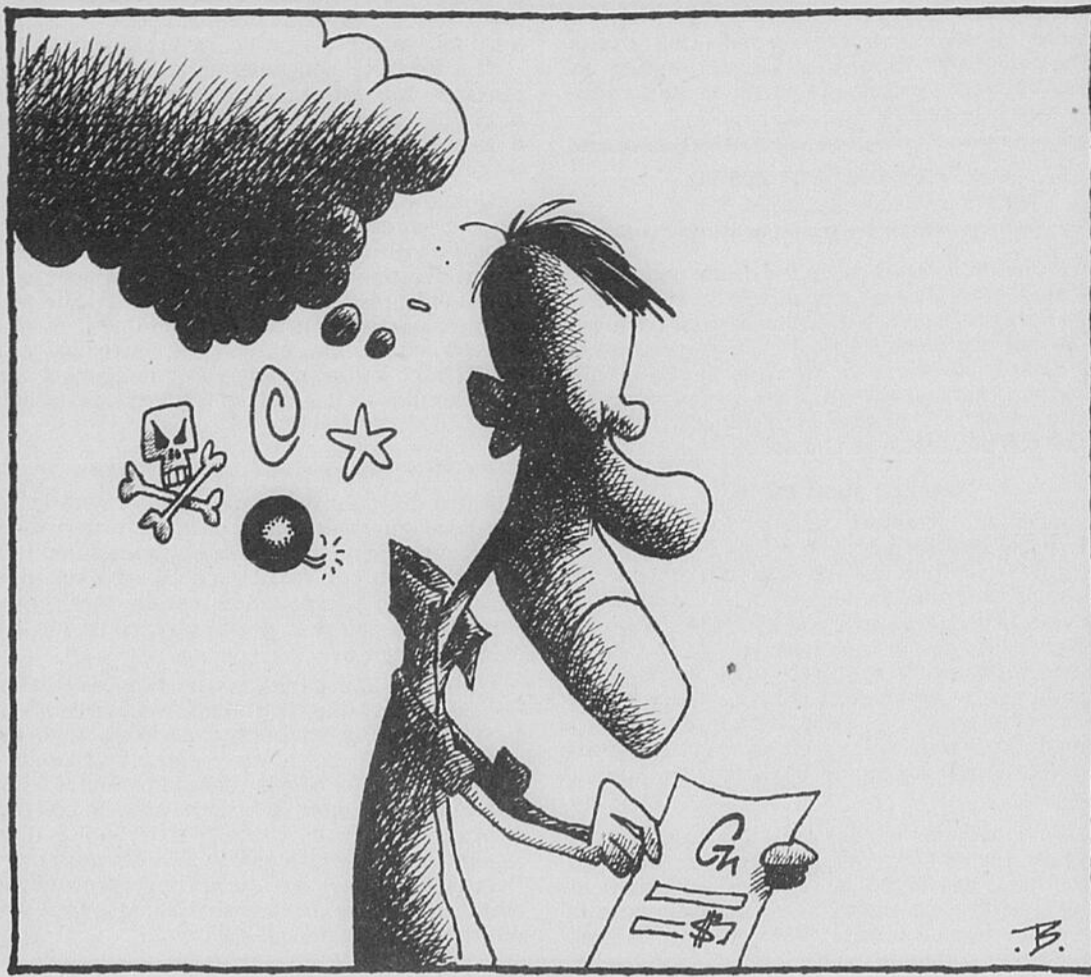
M. Toupin fait le contraire: il surprend. A cet égard, Ed Broadbent dit vrai quand il insiste sur le non-opportunisme de M. Toupin qui aurait pu choisir une voie de garage plus sûre en territoire québécois, c'est-à-dire libérale. Le transfuge joue son va-tout en misant sur le NPD. C'est courageux. Du courage de ceux qui n'ont pas de véritable ambition politique. A cet égard, tout concourrait pour que M. Toupin soit exaucé!

Pierre TREMBLAY

NDLR: LE DROIT accepte de publier les commentaires personnels de ses lecteurs sur l'actualité adressés à la rubrique **Correspondance**. Sont exclus les communiqués émanant d'associations. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur qui doit en outre inscrire lisiblement son nom, son adresse au complet et son (ou ses) numéro(s) de téléphone. LE DROIT ne s'engage pas à publier toutes les lettres ni à justifier au téléphone ou par écrit chaque non-publication et se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible et d'éliminer celles contenant des injures ou attaques personnelles. Adressez vos lettres comme suit "Correspondance", Service de l'éditorial, LE DROIT, 375 Rideau, Ottawa, K1N 5Y7.

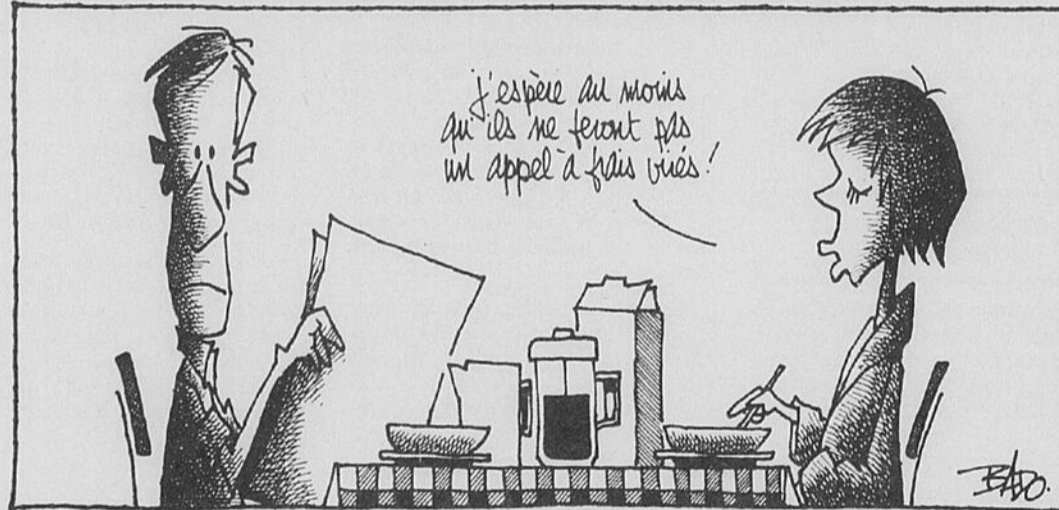
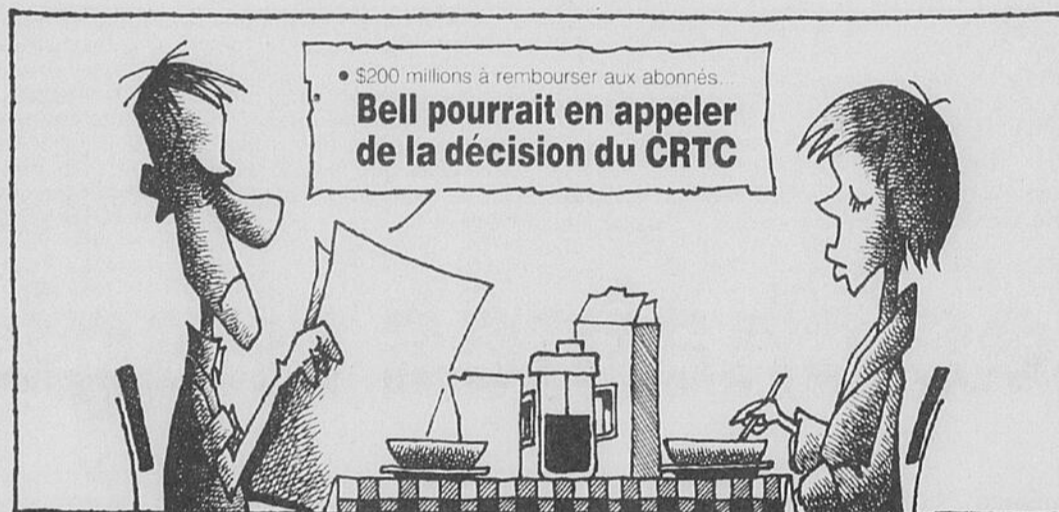
BAD 86

REVUE DE L'ANNÉE



CRISE DE L'ÉNERGIE

10 février 1986



17 octobre 1986

PRIX DE L'ESSENCE

1	2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31	32
33	34	35	36	37	38	39	40
41	42	43	44	45	46	47	48
49	50	51	52	53	54	55	56
57	58	59	60	61	62	63	64

À LA BASSE

À LA HAUTE

15 août 1986

au pays

Les chasseurs de phoques n'ont pas besoin de \$104 millions, selon Siddon

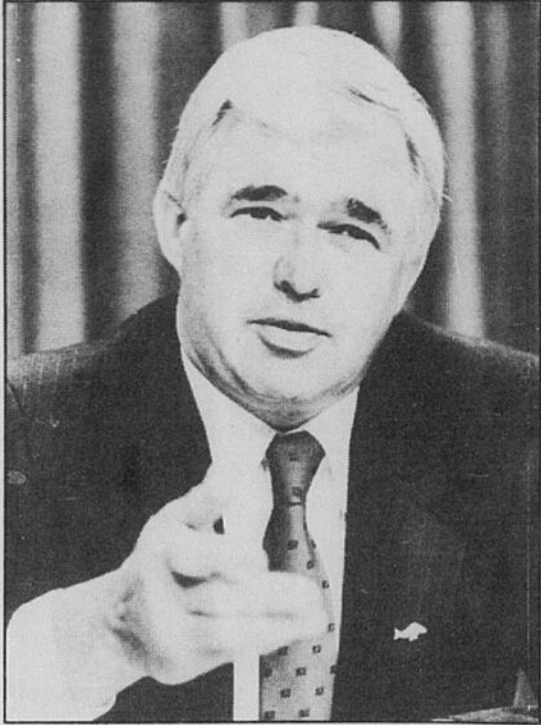
par Pierre April

OTTAWA (PC) — Le ministre des Pêches et Océans, M. Tom Siddon, s'est dit convaincu, hier aux Communes, que les chasseurs de phoques et les communautés de l'Atlantique n'avaient pas besoin des \$104 millions recommandés par la Commission royale sur la chasse aux phoques.

Mis au défi par le libéral de Terre-Neuve Bill Rompkey d'augmenter le montant de \$5 millions promis annuellement pour les cinq prochaines années afin de mettre en branle des programmes de formation et d'ajustement pour les chasseurs affectés par la perte de leurs marchés, le ministre a répliqué que personne ne voulait vraiment des \$104 millions recommandés dans le rapport.

"Les mesures que j'ai annoncées, immédiatement après le dépôt du rapport de la commission d'enquête présidée par le juge Albert Malouf, a précisé le ministre, rencontrent pour l'instant les attentes de l'Association canadienne des chasseurs de phoques, qui nous a même signalé que les \$104 millions proposés représentaient beaucoup trop pour venir en aide aux personnes et aux régions touchées."

Le ministre faisait ainsi allusion aux propositions de la commission Malouf, qui soulignaient au gouvernement qu'un montant de \$100 millions devrait être mis à la disposition des chasseurs de la



Selon le ministre des Pêches et Océans, Tom Siddon, les \$104 millions que la Commission Malouf suggère au gouvernement de rembourser aux chasseurs de phoques représentent "beaucoup trop pour venir en aide aux personnes et aux régions touchées."

côte atlantique à titre d'indemnisation pour les pertes occasionnées par la disparition des marchés et pour mettre sur pied des programmes compensatoires de formation et de développement économique à Terre-Neuve, en Nouvelle-Ecosse et au Québec (Iles-de-la-Madeleine).

A cela, le rapport Malouf ajoutait une autre tranche de \$4 millions annuellement, pour au moins cinq ans, afin d'aider les Inuits qui pratiquent la chasse de subsistance et leur assurer un revenu monétaire équivalent à celui qu'ils connaissent avant l'effondrement des marchés européens et américains, en 1982-83.

De son côté, le Terre-neuvien Bill Rompkey faisait état des mesures rendues publiques, mercredi, par le ministre Siddon, immédiatement après le dépôt en Chambre du rapport Malouf.

M. Siddon annonçait une contribution de \$150,000 de son ministère à l'Association canadienne des chasseurs de phoques et une autre de \$100,000 du ministère des Affaires indiennes et du Nord au Conseil Inuit Taparistat du Canada, toutes les deux destinées à élaborer une stratégie pour leurs industries respectives sur la Côte Est et dans le Nord.

A cela le ministre des Pêches et Océans ajoutait une somme de \$5 millions, pour les quatre prochaines années,

glanée à même des programmes existants pour aider à l'ajustement de la main-d'œuvre, à la commercialisation et au développement industriel.

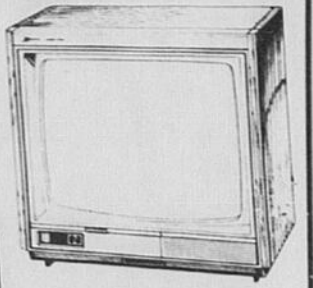
Les programmes où le ministre ira piger pour compléter son montant sont le Programme spécial d'agriculture et de développement rural, le Programme de développement économique des autochtones, le Programme de développement des marchés d'exportation et le Programme de planification d'emploi. Le ministre des Pêches et Océans, pour sa part, fournira \$1 million, incluant la contribution de \$150,000 à l'Association canadienne des chasseurs de phoques.

"Le ministre a induit la Chambre en erreur, a lancé, à l'extérieur des Communes, le libéral Rompkey, parce que l'Association canadienne des chasseurs de phoques n'a jamais dit qu'elle ne voulait pas des \$104 millions proposés par la commission Malouf.

"Personne sain d'esprit, a-t-il poursuivi, prétendra que les \$5 millions du ministre sont suffisants."

Pour M. Rompkey, le ministre Siddon n'a plus d'autres choix que de retourner devant le Cabinet et tenter d'obtenir un montant plus généreux s'il veut sauvegarder sa crédibilité. "Il ne faut pas oublier, a-t-il conclu, que Malouf recommande \$20 millions sur cinq ans pour les Inuits seulement, et ce sont les plus démunis."

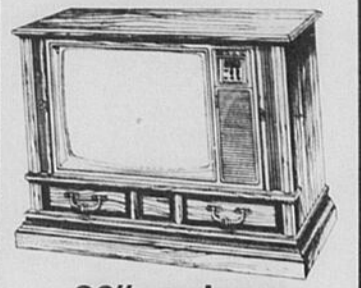
ZENITH



20" couleur
Télécommande

\$577

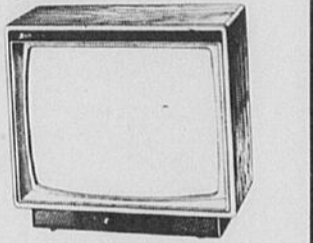
ZENITH



26" couleur
Console

Télécommande
\$897

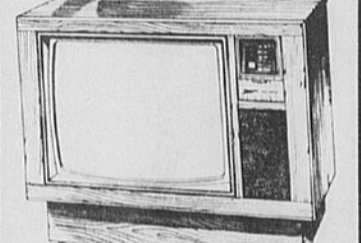
ZENITH



26" couleur
Télécommande

\$897

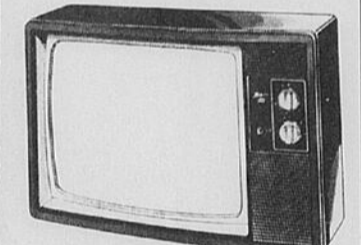
ZENITH



26" couleur
Base pivotante

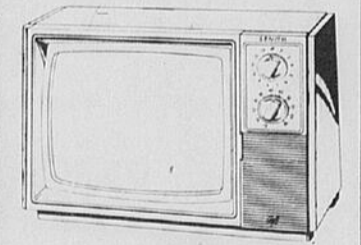
Télécommande
\$897

ZENITH



20" couleur
\$497

ZENITH



14" couleur
\$287

PRENEZ LIVRAISON
AVANT LE 31 DÉCEMBRE 1986!

LA SUPER-FÊTE

DE LA

SUPER-ANNÉE

Pour souligner avec éclat une super-année Ford, nous vous proposons un

3,90%

FINANCEMENT DE

POUR TOUS LES VÉHICULES SUIVANTS:

TEMPO

1986/1987

LA VOITURE LA PLUS
POPULAIRE AU CANADA.

TOPAZ

1986/1987

LA VOITURE MERCURY
LA PLUS
POPULAIRE AU CANADA.

RANGER

1986/1987

LE CAMION COMPACT
LE PLUS POPULAIRE AU CANADA.



La qualité passe avant tout.

ESCORT

1986

LA VOITURE LA PLUS
POPULAIRE AU MONDE.

LYNX

1986

PROFITEZ DES PRIX DE 86...
ET DU PETIT TAUX DE 87!

DÈS MAINTENANT, CHEZ LES CONCESSIONNAIRES FORD ET MERCURY PARTICIPANTS!

Le taux de financement de 3,9 % est offert pour les modèles Tempo, Topaz et Ranger 1986 et 1987, de même que pour les modèles Escort et Lynx 1986; il est valable sur le montant total financé sur toute la durée du contrat, à la condition que le terme se situe entre 12 et 24 mois pour des voitures en stock vendues et livrées à des particuliers. Financement prolongé de 2 à 56 mois aussi offert au taux favorable de 6,9 %, de 37 à 48 mois au taux de 7,9 % et de 49 à 60 mois au taux de 9,9 %. Certains concessionnaires peuvent ne pas disposer des modèles spécialement équipés pour livraison immédiate. Tous les détails chez les concessionnaires Ford et Mercury participants.

Aylmer TV
135 rue Principale
Aylmer 684-5831
Fermé les lundis
On bat tous les prix

Super vente avant NOËL

Chez
J.M. SAUCIER


Radio AM/FM
 MODÈLE 3-5614
 • radio AM/FM stéréo
 • 2 haut-parleurs détachables
 • lecteur cassette stéréo
\$77⁹⁹



AIWA RADIO PORTATIVE STÉRÉO À DOUBLE CASSETTE
 Modèle CS-W300
 Radio AM / FM
 • Enregistrement à haute vitesse
 • Arrêt automatique, prise pour casque d'écoute
 ÉTAIT \$169.99
 ÉPARGNEZ \$20 **\$149⁹⁹**



PIONEER LECTEUR AU LASER
 Modèle PD-610
 • Nouveau stabilisateur
 • Programme à multiples fonctions
 • Recherche d'index
\$388⁹⁹



PIONEER LECTEUR DE DISQUE LASER
 Modèle PD-M6
 • Télécommande sans fil
 • Programmation 32 sélections
 • Accepte jusqu'à 6 disques
 • Recherche manuelle 3 vitesses
 • 4 modes de répétition
\$599⁹⁹



AKAI RADIO PORTATIVE À CASSETTE DOUBLE CASSETTE
 MODÈLE AJ-W203
 • Radio stéréo AM / FM avec ondes courtes
 • Double lecteur de cassette, doublage à haute vitesse
 • Haut-parleurs à deux voies
\$129⁹⁹



HITACHI RADIO PORTATIVE STÉRÉO À CASSETTE
 modèle TRK-9011
 • AM / FM ondes courtes, 1 et 2
 • 5 haut-parleurs - 3 voies
 • Egalisateur graphique 5 bandes
 ÉTAIT \$199.99
 ÉPARGNEZ \$30 **\$169⁹⁹**



Sansui RADIO PORTATIVE AM / FM STÉRÉO
 • Ondes courtes 1 et 2
 • Double cassette avec copie à haute vitesse
 • 2 haut-parleurs détachables
 • Egalisateur 5 bandes
 Modèle CP-55
\$349⁹⁹



LECTEUR AU LASER
 Quantité 25
 Limite 1 par client
 • Programmable neuf mémoires
 • Recherche d'index et de programme
 • Accès frontal
 • Lecture à trois faisceaux
\$199⁹⁹



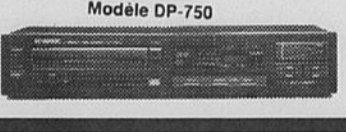
SHARP LECTEUR DE DISQUE LASER
 Modèle DX-610
 • Mémoires
 • Lecteur 3 faisceaux
 • Programmable
\$279⁹⁹



HITACHI LECTEUR DE DISQUE LASER
 Modèle DA-400
 • Recherche programmable, recherche numérique
 • Index de recherche, répétition 4 voies.
\$299⁹⁹



KENWOOD LECTEUR DE DISQUE COMPACT CD
 Modèle DP-750
 • Tourne-disque laser à 3 rayons
 • Mémoire à accès rapide 16 pistes
 • Recherche DPSS
 • Répétition disque
\$289⁹⁵



PIONEER RADIO PORTATIVE AM / FM STÉRÉO ET ONDES COURTES 1 ET 2
 Modèle CKW-300
 • Magnétophone à cassette double, copie à haute vitesse
 • 2 haut-parleurs à 2 voies
 • Egalisateur à 4 bandes
\$299⁹⁹



Technics LECTEUR DE DISQUE COMPACT
 Modèle SL-P300
 • Filtre digital à haute résolution
 • Accès frontal
 • Programmable
 • Télécommande sans fil 10 fonctions
\$399⁹⁹



LUXMAN LECTEUR DE DISQUE COMPACT
 Modèle D-100
 • Circuiterie Duo-Beta
 • Lecteur à 3 rayons
 • Mémoire programmable
 • Répétition automatique
 • Circuiterie «Star»
\$699⁹⁹



Sansui Modèle DAT-750 100 WATTS
 • Syntonisateur AM / FM stéréo, digital, modèle DAT-750.
 • Amplificateur stéréo 50 watts / Canal
 • Magnéto-cassette stéréo auto-inversion
 • 2 haut-parleurs 3 voies, modèle DAS-750
 • Cabinet GX-550 inclus
\$649⁹⁹



TOSHIBA LECTEUR LASER INCLUS
TOSHIBA SYSTÈME STÉRÉO COMPACT
 • Récepteur AM / FM, platine à cassette double.
 • Egalisateur à trois bandes.
 • Lecteur de disque compact, à 16 mémoires
 • Tourne-disque semi-automatique à entraînement par courroie.
 • Enceintes acoustiques format bibliothèque.
\$548⁹⁹

KENWOOD 110 WATTS
 • Récepteur numérique AM / FM, programmable, égalisateur graphique, 55 watts canal, modèle KR-A70.
 • Tourne-disque semi-automatique, modèle KD-34.
 • Magnétophone à cassette double, métal, modèle KX-55.
 • Haut-parleurs à 3 voies, 130 watts, modèle LSK-550.
\$899⁹⁹

AKAI 100 WATTS
SÉRIE PRO AVEC MAGNÉTOPHONE DOUBLE CASSETTE
 • Amplificateur stéréo 50 watts par canal modèle ACA 400WRD
 • Syntonisateur digital, stéréo, 16 stations présélectionnées.
 • Magnétophone double cassette
 • Egalisateur 5 bandes incorporé
 • Tourne-disque semi-automatique modèle APA-150
 • Haut-parleurs 3 voies, grilles détachables, modèle SRCA-3, de 65 watts
 • Télécommande à infra-rouge
 • Support en option
\$799⁹⁹

Gratuit 2000 DINDES DE NOËL

Avec tout achat de \$400 ou plus vous recevrez une dinde «DIND-O-JUS» de Flamingo (8 à 13 livres chacune). Plus de 2000 dindes seront données durant cette promotion.

Limite: une dinde par client.



Sansui 250 WATTS
SYNTONISATEUR DIGITAL AU QUARTZ
 Modèle T-750
 • Amplificateur stéréo intégré, 125 watts par canal, modèle A-1200.
 • Magnétophone à cassette stéréo, Dolby B, métal, modèle M-35 CF.
 • Table tournante, bras linéaire et entraînement direct, modèle PL-45.
 • 2 haut-parleurs 3 voies, 150 watts chacun, modèle S-917.
Rabais \$200.00
\$1099⁹⁹

Sansui 100 WATTS
 • Syntonisateur digital au quartz modèle T-700.
 • Amplificateur stéréo intégré modèle A-700, puissance de 50 watts par canal.
 • Magnéto-cassette stéréo, modèle D-35, 2 moteur.
 • Table-tournante automatique, entraînement direct modèle P-D 15.
 • 2 haut-parleurs 3-voies modèle S-517.
\$899⁹⁹

CELESTION LUXMAN 200 WATTS
 • Amplificateur intégré «Duo-Beta» 100 watts / canal entre audio-vidéo, modèle L-435.
 • Syntonisateur digital AM / FM stéréo, 74 présélections, modèle T-740.
 • Magnéto-cassette stéréo, Dolby B et C, DBX, auto-inversion, Circuit «Duo-Beta» 3 moteurs, modèle K-405.
 • Table tournante entraînement par courroie, moteur DC, stroboscope, modèle P-405.
 • 2 haut-parleurs 3 voies, polypropylène, 150 watts, série Digital, modèle Celestion.
\$2499⁹⁹



LUXMAN TÉLÉ-COMMANDE
 • Amplificateur stéréo intégré, 35 watts / canal, «Duo-Beta», circuiterie Star, modèle LV-100.
 • Récepteur stéréo AM / FM numérique synthétisé, pré-régulé à mémoire, 16 postes, repérage automatique, modèle T-100.
 • Magnétophone cassette stéréo, Dolby B / C, logique, fonctionnement assisté par ordinateur, modèle K-100.
 • Lecteur laser numérique audio, «Duo-Beta», circuiterie Star, lecteur laser à 3 faisceaux, mémoire «random access», modèle D-100.
 • Egalisateur graphique à 10 bandes.
 • Circuiterie à monitor ruban, modèle G-100.
 • Télécommande multi-fonctions à infra-rouges, accès direct, sélecteur volume / canal, modèle U-100.
 • Haut-parleurs Celestion, 100 watts chacun, basses 8" / aigus 1" métallique, Modèle DL-6.
\$2999⁹⁹



J.M. SAUCIER

80 MOIS DE GARANTIE
 «LA TRANQUILLITÉ AU FOYER»
 J.M. SAUCIER vous offre la tranquillité au foyer grâce à sa garantie de 80 mois pouvant couvrir les pièces, la main-d'œuvre et le service à domicile moyennant un léger supplément.

SERVICE 5 ÉTOILES
 • Une équipe de techniciens diplômés.
 • Un équipement de contrôle ultra-moderne dépassant les normes.
 • Un service autorisé sur garantie des plus grandes marques.
 • Réparation sur appareils hors garantie.
 • Flotte de camions pour service à domicile.

SANS FRAIS
 VISA MasterCard
 Utilisez votre carte de crédit sans frais additionnels.
 Demandez votre carte
J.M. SAUCIER

(MAINTENANT OUVERT) **NEPEAN**
 780, ch. Baseline, angle Fisher/Fisher Heights Plaza
727-0159

(MAINTENANT OUVERT) **VANIER**
 522, ch. Montréal/ St-Laurent
744-7890

GATINEAU
 1100 ouest, boul. Maloney
561-8911

au pays

Le juge Steven Walter remet sa démission

par Marie Tison

OTTAWA (PC) — Le juge de la Cour de la citoyenneté Steven Walter, qui aurait recommandé à un immigrant de voter conservateur, a remis sa démission hier.

Dans une lettre de deux pages remise au secrétaire d'Etat David Crombie hier, le juge explique qu'il démissionne parce que les reportages concernant sa conduite ont embarrassé le gouvernement, qu'il était fier de servir.

Au cours d'une entrevue, le juge Walter aurait déclaré à un immigrant originaire de l'Inde désirant devenir citoyen canadien, M. Al Roberts, que la famille Ghandi constituait une bande de "bâtards communistes".

Il lui aurait recommandé de voter conservateur aux prochaines élections.

A un autre immigrant, Rashid Ahmad, il aurait demandé s'il était homosexuel, et aurait lié le Parti libéral aux homosexuels.

Dans sa lettre, M. Walter reconnaît qu'il s'est peut-être laissé aller à des discussions informelles qui, dans son esprit, ne faisaient pas partie des procédures.

"Je réalise que cette distinction peut être inacceptable", déclare-t-il. "Je voudrais établir clairement qu'il n'y avait eu aucune intention de ma part de compromettre le processus d'obtention de la citoyenneté canadienne, ou de m'immiscer dans le domaine des préférences personnelles", ajoute-t-il.

Hongrie

Dans la première page de sa lettre, M. Walter brosse un bref tableau de sa vie, depuis les jours sombres de la Hongrie au cours de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à sa fuite en Yougoslavie en 1956, en passant par les camps de concentration nazis et l'exil intérieur en Hongrie.

Tout en donnant bon accueil à la démission de M. Walter, le critique libéral en matière de justice John Nunziata a soutenu qu'il n'aurait jamais dû être nommé juge.

"Le juge Walter n'a pas été nommé à la Cour de la citoyenneté en raison de ses qualifica-



(Photolaser PC)

Dans une brève déclaration à la Chambre des communes, le secrétaire d'Etat, David Crombie, a annoncé hier la démission du juge Steven Walter, de la Cour de la citoyenneté.

tions, mais parce que c'était un ami du gouvernement et un partisan du Parti conservateur", a-t-il affirmé.

Le leader néo-démocrate en chambre Nelson Riis a déclaré de son côté que cet incident démontrait la nécessité de prévoir un processus de révision des nominations des juges à la Cour de la citoyenneté.

"Il s'agit de positions quasi-judiciaires et il est important que

les personnes les mieux qualifiées soient nommées à ces positions et mènent leurs opérations de façon appropriée et non-partisane", a-t-il déclaré.

Les immigrants qui veulent devenir citoyens canadiens doivent comparaître devant un des 32 juges de la Cour de la citoyenneté à travers le pays, et répondre à des questions portant sur la structure politique canadienne.

Camp de la paix: Ottawa retire ses accusations

OTTAWA (PC) — Eibie Weizman, qui avec dix autres personnes avait été arrêté en mai 1985 parce qu'il manifestait en faveur de la paix sur la pelouse de la Colline parlementaire, a annoncé hier que les accusations portées contre le groupe avaient été suspendues.

Weizman et plusieurs pacifistes ont maintenu un "Camp de la paix" devant le Parlement durant deux ans en signe de protestation contre la décision fédérale de permettre la mise à l'essai des missiles américains Cruise en territoire canadien. L'Etat a encore un an pour porter l'accusation

de nouveau, a noté M. Weizman, selon qui la cause serait en réalité définitivement abandonnée.

Eibie Weizman avait été un des manifestants les plus assidus au "Camp de la paix". Il avait aussi admis avoir mutilé des statues en face du bloc central du Parlement.

Si les libéraux avaient toléré le fameux Camp de la paix, les conservateurs n'ont pas tardé à ordonner son démantèlement après leur arrivée au pouvoir. La GRC avait passé les menottes aux manifestants qui tentaient de s'attacher aux débris de leurs campements.

Loi 101: Lapierre nuance les propos de Garneau

par Denis Lessard

OTTAWA (PC) — Le député libéral Jean Lapierre a tempéré, hier, l'ardeur avec laquelle son collègue Raymond Garneau avait appuyé, la veille, les visées linguistiques du gouvernement Bourassa.

Le gouvernement Bourassa "devrait peut-être mettre la pédale douce", a dit le député de Shefford, notant avec un certain "soulagement" que le projet de loi québécois 140 sur le regroupement des organismes responsables d'appliquer la loi 101, n'aura pas été adoptée au cours de la session qui prenait fin hier.

"Je mets au défi Brian Mulroney de faire adopter, par son parti, une résolution appuyant ses déclarations là-dessus", a lancé M. Lapierre. Il y a une dizaine de jours, à Montréal, le premier ministre avait soutenu qu'il ne devrait pas y avoir "de recul" dans la situation du français au Québec et que le

visage francophone de Montréal devait être préservé.

"Personnellement, je partage le symbolisme de la loi 101", soutient M. Lapierre, soulignant toutefois qu'il ne voit rien pour le moment dans les intentions des libéraux québécois qui puisse "mettre en danger le visage français" du Québec.

Mercredi, au moment de quitter la présidence du caucus libéral du Québec, Raymond Garneau avait appuyé l'initiative linguistique de Robert Bourassa. "Autant je veux me battre ici pour les droits des minorités francophones hors Québec, autant je veux m'assurer d'une protection de la minorité anglophone au Québec", avait soutenu M. Garneau.

M. Lapierre, qui faisait partie en compagnie de M. Garneau du mouvement des députés du Québec en faveur d'une résolution libérale accordant une forme de statut particulier à la province, se refuse toutefois à commenter la prise de position de son collègue.

A. GIROUX, A.V.A.
présidentMICHEL POTVIN
Associé
Tél.: 446-4118

Agence d'assurance A. Giroux & associés Ltée
435, boul. St-Laurent, bureau 203, Ottawa. Tél.: 744-5222

Meilleurs vœux de santé
et de bonheur à l'occasion
de Noël et du Nouvel An.

Assurance-vie Rentes viagères Reer
Assurance collective Assurance salaire

● Lutte pour la conquête d'un Etat sikh

L'accusé admet être l'auteur du document...

MONTREAL (PC) — L'un des deux accusés de conspiration pour faire sauter un avion, Kashmir Singh Dhillon, a reconnu hier avoir écrit un document dans lequel il suggère que les jeunes sikhs soient initiés aux arts martiaux et aux maniement des armes à feu, dans la lutte pour la conquête d'un Etat sikh indépendant.

Cette idée lui est venue, a-t-il déclaré au tribunal, à la suite de l'attaque des soldats indiens contre le Temple d'Or d'Amritsar, en juin 1984. Quelque 1,000 sikhs ont été tués à cette occasion.

Il se proposait de soumettre ce document à la réunion de fondation d'une section québécoise de l'Organisation mondiale des sikhs, mais cette réunion n'a jamais eu lieu.

L'Organisation mondiale des sikhs appuie la séparation pacifique, par des voies diplomatiques, de la province du Pendjab.

Dhillon, qui est âgé de 42 ans, a été arrêté en même temps que Santokh Singh, 25 ans, le 30 mai dernier. Tous deux ont été accusés d'avoir comploté pour faire exploser un avion.

Autos volées

Au cours du procès, les deux inculpés ont été identifiés comme étant des membres du Babar Khalsa, une organisation fondamentaliste qui prône également la sécession du Pendjab de l'Inde.

Dhillon et Singh ont eu deux entretiens, dans un hôtel de Montréal, avec un individu dont ils ignoraient qu'il s'agissait de l'agent secret Frank Miele, du FBI américain. Ils ont prétendu qu'ils voulaient tout simplement acheter des automobiles volées à New York, non faire sauter un avion.

Selon eux, c'est le dénommé Miele qui, tout à coup, "s'est mis à parler de faire exploser des avions et des ambassades".

LE GOÛT DU PÊCHER A CONQUIS L'AMÉRIQUE

LA LIQUEUR DE PÊCHE PEACHTREE SCHNAPPS de KUYPER

A déguster nature, avec ou sans glaçons, avec un "mix" ou dans un coquetel. Par exemple:

le "FUZZY NAVEL"
Peachtree Schnapps de Kuyper
Remplir le verre de jus d'orange et de glaçons. Garnir d'une tranche d'orange.

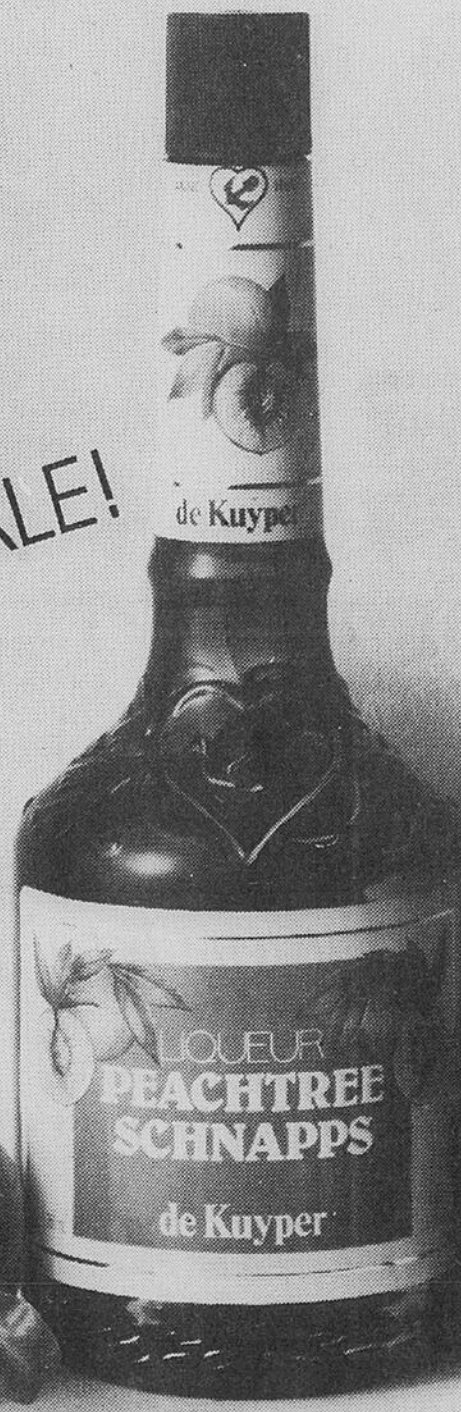
le "PEACHTREE COOLER"
Peachtree Schnapps de Kuyper
Remplir le verre de soda et garnir d'un zeste de citron.

CRÈME DE PÊCHE
Peachtree Schnapps De Kuyper
Crème ou lait
Agiter et servir sur glaçons.

Découvrez le goût du pêcheur: fabuleux!

ENFIN ICI!

L'ORIGINAL!



de Kuyper

Agréer ce petit message
Comme un souhait
spécial pour vous
Que l'année soit heureuse...
Et du succès en tout!
Joyeux Noël!
Bonne Et Heureuse Année!

La banque personnelle

LA BANQUE D'ÉPARGNE

Bientôt une présence à Gatineau et Orléans

770, boul. St-Joseph, Hull
777-3818

1237, rue Donald, Ottawa
744-3484

le carrefour

Le Carrefour permet aux organismes sans but lucratif de faire connaître leurs activités. Les textes publiés, selon l'espace disponible, doivent nous parvenir par écrit au moins une semaine à l'avance. LE DROIT se garde le privilège de reformuler ou de refuser tout texte.

Le Carrefour, 375 rue Rideau, Ottawa, K1N 5Y7.

Concert

* Le mouvement Vivaldi de Hull vous invite à un concert de violons et violoncelles, dimanche à 19 h, à l'église St. Stevens de Old Chelsea. Entrée libre.

Veillées du Jour de l'An

* Le Club Lion de Clarence Creek organise une veillée du Jour de l'an, à l'aréna de Clarence Creek, le 31 décembre. Un buffet sera servi. Pour obtenir des billets: Robert Pigeon, 488-2376, ou Jean-Claude Quinn, 488-2622.

* Veillée du Jour de l'An au profit des scouts du poste de pionniers Boomerang de l'Outaouais, le 31 décembre. En plus du buffet chaud et froid, qui sera servi dès 20 h, il y aura de la musique et des prix de présence. On peut se procurer des billets, au coût de \$6.50, au bar de la loge. Pour renseignements: 561-0009.

* Réveillon du Jour de l'An à la Loge des Moose 2209, 450, rue Principale à Touraine, le 31 décembre à compter de 20 h. Prix de présence et repas servi vers 1 h. On peut se procurer des billets, au coût de \$6.50, au bar de la loge. Pour renseignements: 561-0009.

Thérapie de comportement

* Le CLSC Des Draveurs, en collaboration avec le Centre hospitalier Pierre-Janet, offre à la population une thérapie de comportement de groupe pour les personnes souffrant d'agoraphobie. Cette maladie se manifeste par des peurs ou des angoisses éprouvées lors de l'éloignement du milieu familial; ou encore, dans les espaces libres ou les lieux publics. Pour renseignements Thérèse Couturier, 561-2550.

au pays

Contaminants: le fédéral dépose son avant-projet de loi

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a déposé hier son avant-projet de loi sur la protection de l'environnement qui prévoit des sanctions plus sévères pour les pollueurs, réglemente de façon plus stricte l'entrée au pays de substances toxiques et réduit le chevauchement des lois fédérales et provinciales en matière d'environnement.

par Roger Clavet
courriériste parlementaire

En vertu de ce projet de loi, l'amende maximale imposée aux contamineurs sera portée à \$1 million et à une peine maximum de cinq ans d'emprisonnement, comparativement aux \$100,000 et deux ans de prison que prévoit l'actuelle loi.

Autre changement d'importance: l'industrie devra désormais donner un préavis au gouvernement avant d'introduire une substance chimique sur le marché et faire la preuve que ce nouveau produit ne présente aucune menace à l'environnement.

"Les nouvelles substances chimiques devront être testées et évaluées avant leur mise en marché. L'industrie devra prouver, avant leur commercialisation, que ces substances ne sont pas nocives en plus de fournir au gouvernement tous les renseignements dont il a besoin pour les évaluer", a indiqué le ministre d'Etat à la Jeunesse, Jean Charrest, qui accompagnait les ministres Jake Epp (Santé) et Tom McMillan (Environnement) au cours d'une conférence de presse.

Du début à la fin...

La nouvelle loi vise également à mieux contrôler les substances toxiques durant tout leur cycle de vie, c'est-à-dire de la conception à la fabrication, au transport, à la distribution et à l'entreposage des nouveaux produits chimiques.

"Les amendes seront plus sévères. La nouvelle loi mettra encore plus de responsabilités sur les épaules des cadres supérieurs et présidents des sociétés qui permettent que des infractions soient perpétrées. Ils seront passibles de peines maximales de cinq ans d'emprisonnement", a indiqué le ministre de l'Environnement, Tom McMillan.

Selon les chiffres avancés hier par des fonctionnaires fédéraux, le nombre de substances chimiques présentement utilisées au Canada atteindrait 30,000.

Les coûts reliés à la mise en application de la nouvelle loi sur la protection de l'environnement pourrait signifier des déboursés annuels de \$4 millions de la part du gouvernement fédéral. De leur côté, les industries devront absorber environ \$7 millions en frais de recherches et de regroupement des données sur les nouveaux produits chimiques.

Un peu d'ordre

Lorsqu'elle sera adoptée, la nouvelle loi permettra au gouvernement de mettre un peu d'ordre dans les 30 lois fédérales et 97 lois provinciales qui recourent une dizaine d'aspects de la gestion des substances toxiques.

De plus, le ministre de l'Environnement pourra se prévaloir des nouvelles dispositions de la loi sur la protection de l'environnement pour ordonner le rappel de produits chimiques jugés dangereux.

D'ici mars prochain, le projet de loi fera l'objet de discussions avec les représentants de l'industrie, du public et des groupes environnementaux, après quoi il sera à nouveau déposé au Parlement pour fins d'adoption.

Réactions

Le député néo-démocrate Bill Blaikie a qualifié le projet de loi de décevant, à plus d'un égard, notamment parce que les pesticides vont continuer d'être réglementés par le ministère fédéral de l'Agriculture au lieu d'être assujettis aux règlements du ministère de l'Environnement.

Le libéral Charles Caccia, député de Davenport, a déploré que le projet de loi évite de traiter des pluies acides et de la pollution du fleuve St-Laurent.

Remise comptant de Noël!

À VENDRE AU PRIX COÛTANT AVEC FINANCEMENT À 3.9%

Jusqu'à \$15,000 pour 36 mois. Modèles Turbo exclus.

Plus \$1000 de remise pour Noël!

1986 PEUGEOT 505

Quantité restreinte. Premiers arrivés, premiers servis.

*CES OFFRES EXCLUENT TOUTES ET CHACUNE DES PROMOTIONS COURANTES OU SUBSEQUENTES DE CYRILLE CHRYSLER PLYMOUTH LITEE. OU CHRYSLER CANADA CORPORATION. CES OFFRES S'APPLIQUENT AUX UNITES 1986 EN INVENTAIRE CHEZ LE CONCESSIONNAIRE. PAS NECESSAIREMENT TEL QU'ILLUSTRE

900, BOUL. ST-LAURENT

"LE MARCHÉ DE L'AUTO"

La satisfaction de nos clients, ça compte

745-7051

Remise comptant de Noël!

1986 RELIANT K

Approbation de l'usine. Aucuns frais supplémentaires

Financement pour 24 mois à 3.9%

ou choix de 6.9% pour 36 mois 7.9% pour 48 mois 9.9% pour 60 mois

Plus \$1500 de remise pour Noël!

Quantité restreinte. Premiers arrivés, premiers servis.

*CES OFFRES EXCLUENT TOUTES ET CHACUNE DES PROMOTIONS COURANTES OU SUBSEQUENTES DE CYRILLE CHRYSLER PLYMOUTH LITEE. OU CHRYSLER CANADA CORPORATION. CES OFFRES S'APPLIQUENT AUX UNITES 1986 EN INVENTAIRE CHEZ LE CONCESSIONNAIRE. PAS NECESSAIREMENT TEL QU'ILLUSTRE

900, BOUL. ST-LAURENT

"LE MARCHÉ DE L'AUTO"

La satisfaction de nos clients, ça compte

745-7051

Remise comptant de Noël!

1986 PICK-UP

Approbation de l'usine. Aucuns frais supplémentaires

Financement pour 24 mois à 3.9%

ou choix de 6.9% pour 36 mois 7.9% pour 48 mois 9.9% pour 60 mois

Plus \$1500 de remise pour Noël!

Quantité restreinte. Premiers arrivés, premiers servis.

*CES OFFRES EXCLUENT TOUTES ET CHACUNE DES PROMOTIONS COURANTES OU SUBSEQUENTES DE CYRILLE CHRYSLER PLYMOUTH LITEE. OU CHRYSLER CANADA CORPORATION. CES OFFRES S'APPLIQUENT AUX UNITES 1986 EN INVENTAIRE CHEZ LE CONCESSIONNAIRE. PAS NECESSAIREMENT TEL QU'ILLUSTRE

900, BOUL. ST-LAURENT

"LE MARCHÉ DE L'AUTO"

La satisfaction de nos clients, ça compte

745-7051

BGO


Brault, Guy, O'Brien inc.
UNE VALEUR SÛRE

UNE VALEUR SÛRE POUR L'OUTAOUAIS!

BGO ouvre le premier et le seul bureau de courtage en valeurs mobilières de l'Outaouais.

*Que nos voeux chaleureux
Si joyeusement offerts à Noël
Ajoutent à votre gaieté aujourd'hui
Et chaque jour de l'année nouvelle!*

Dorénavant, l'expertise d'une maison solide et reconnue au
975, boul. St-Joseph à Hull (776-1500)



Joyeuses Fêtes

Au cours de l'année, bien remplie d'événements trépidants, on néglige souvent de fermes amitiés qui sont la base véritable des relations d'affaires. Nous sommes alors heureux que la période des Fêtes soit l'occasion d'échanger nos meilleurs voeux avec ceux dont l'amitié nous est précieuse. C'est dans cet esprit qu'il nous fait plaisir de vous faire part de notre sincère reconnaissance en soulignant combien nous apprécions les relations agréables qui sont les nôtres.

LA FRANCE Membr **ROUES**

840, boul. St-Joseph, Hull 771-6683

MONSIEUR **ROUES**

820, boul. St-Joseph, Hull 777-3801
92, St-Rédempteur, Hull 777-0648

● Adhésion du Québec à la constitution
Une décision ne saurait tarder, soutient Murray

OTTAWA (PC) — Une décision devrait être prise incessamment quant à savoir si des négociations formelles seront entamées pour convaincre le Québec d'adhérer à l'accord constitutionnel conclu en 1981 entre Ottawa et les neuf autres provinces. C'est ce qu'a annoncé hier matin le sénateur Lowell Murray, ministre d'Etat aux Relations fédérales-provinciales. "Je ne crois pas que ce soit en janvier, mais la décision d'entamer ou non des négociations (avec le Québec) ne saurait plus tarder", a confié le sénateur Murray au moment où il s'apprêtait à rencontrer le premier ministre Brian Mulroney. "Je viens tout juste de terminer moi-même une tournée des provinces. Je dois faire rapport au premier ministre, puis je rencontrerai, après Noël, M. (Gil) Rémillard (ministre québécois des Relations intergouvernementales) pour décider de la marche à suivre." Le sénateur Murray a qualifié de positifs les pourparlers informels qu'il a eus jusqu'ici avec ses homologues provinciaux. Quand on lui a demandé

au pays

● Vente de Canadair

Le projet de loi est adopté

OTTAWA (PC) — Les Communes ont approuvé en dernière lecture, hier, le projet de loi autorisant la vente de la société de la couronne Canadair à Bombardier, de Montréal.

Au cours de ce dernier débat, le ministre à la Privatisation, Mme Barbara McDougall, a affirmé que la propriété d'Etat avait sérieusement empêché la compagnie de se maintenir à la hauteur d'une industrie aérospatiale concurrentielle, subissant des changements technologiques rapides.

Les libéraux ont donné leur appui pour les seules raisons que l'acheteur est canadien et qu'il semble vouloir protéger les 5,000 emplois de Canadair. Les néo-démocrates, par contre, ont manifesté leur opposition à la privatisation.

"Beaucoup de champagne va se boire ce soir dans les salles de l'administration de Bombardier", a déclaré le député néo-démocrate Nelson Riis, ajoutant: "Une bonne compagnie obtient des avantages fantastiques du gouvernement".

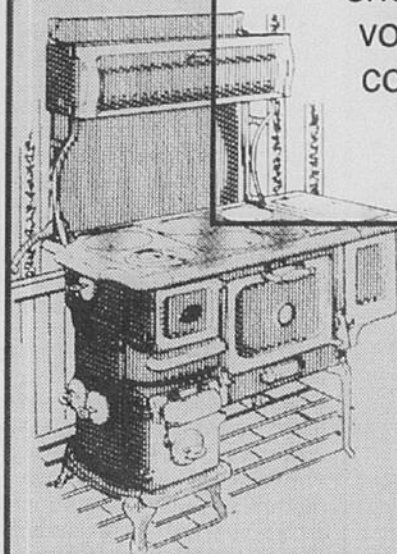
Canadair a coûté aux contribuables canadiens plus de \$2,4 milliards en coûts de développe-

ment et en pertes depuis son achat de General Dynamics, en 1976.

Nous apportons de la chaleur chez vous



Nous apprécions vivement cette occasion de vous remercier encore de votre amitié, votre loyauté, votre confiance.

Joyeux Noël!



Elmira Stove Works

Marchand de Foyers Gatineau Ltée
 286 Notre-Dame, Gatineau
663-6550

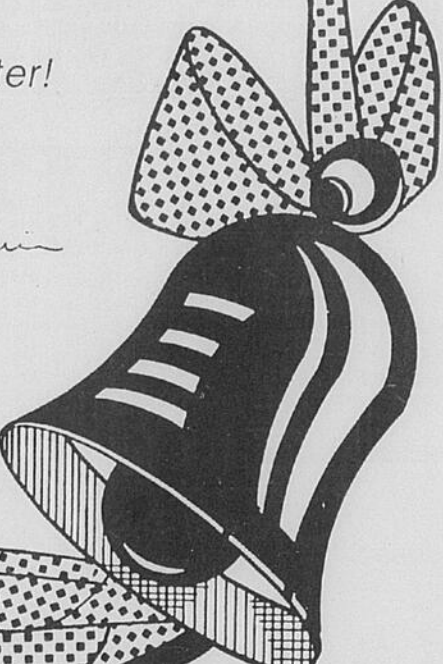



*De nous tous à Noël
 Vient une aimable pensée
 Qui exprime les vœux
 les plus sincères
 Qu'un souhait puisse apporter!*

Merci Joyeux Noël
Richard Blouin

Blouin

674 Notre-Dame, Embrun
 443-3521



Audi

Le moment est propice. C'est le temps d'acheter une Audi.



Nous avons encore un choix de modèles 1986. Nos modèles 1987 sont en route. C'est tout à votre avantage.

Appelez l'un d'entre nous dès maintenant. Il nous fera plaisir de fixer un rendez-vous.

BYTEK AUTOMOBILES
 1325, boul. St-Laurent
745-6886

PAT PLANTE AUTOS
 850, boul. St-Joseph
770-0220

CITI WEST AUTOMOBILES
 835, av. Carling
234-8989

MARK MOTORS OF OTTAWA
 611, ch. Montréal
749-4275

CE COUPON VOUS MÉNAGERA \$3000⁰⁰

Utilisez ce coupon à l'achat de toute maison Sujak et vous ménagerez

\$3,000.00

applicable contre le dépôt initial

SUJAK

SUJAK

Offre nulle après le 23 décembre 1986

DÉCOUPEZ ET PRESENTEZ AU MOMENT DE L'ACHAT

POUR FÊTER LE 3e CONCOURS SUJAK/LE DROIT, NOUS VOUS PROPOSONS CETTE OFFRE SPÉCIALE DANS CES 3 SECTEURS:

SITE



GATINEAU
550
HULL
OTTAWA

Les jardins L'AVÉRENDRYE

2^e Génération

568-0999

L'ORÉE DU PARC

770-4503

Manoir des Trembles

71-4440

Les Canadiens se méfient de leurs politiciens

TORONTO (PC) — Une majorité des Canadiens sont d'avis que leurs politiciens ne sont ni sincères ni honnêtes. C'est ce que laisse croire un sondage destiné à la préparation d'un rapport annuel sur les législatures du pays.

Les jeunes gens en particulier manifestent un niveau "alarmant" de cynisme concernant la gent politique, note M. Michael Adams, président de Environics Research Group, firme responsable du sondage publié hier dans la huitième édition de la revue *Canadian Legislatures*.

Analysant les résultats de cette consultation, M. Adams n'hésite pas à affirmer dans son rapport qu'il s'agit là de "la plus étonnante modification de l'opinion publique au cours des deux dernières années".

Seulement 42% des personnes interrogées dans le cadre du sondage national, réalisé cet automne, croient que leurs législateurs peuvent être décrits comme honnêtes et sincères. C'est une baisse de neuf points de pourcentage par rapport au sondage précédent, mené en septembre 1984.

Par contre, 54% des personnes interrogées pensent que les législateurs sont peu honnêtes et sincères, une augmentation de 12 points de pourcentage. Quatre pour cent ont indiqué n'avoir aucune opinion sur la question.

Et si on examine les données recueillies en distinguant chaque groupe d'âge, on constate que le degré de confiance est encore plus faible que les premiers chiffres ne le laissent croire.

Cinquante-neuf pour cent des personnes du groupe d'âge 18/29 ans ne croient pas à l'intégrité des élus fédéraux et provinciaux. En réalité, il n'y a que chez les plus de 60 ans qu'une majorité légère de gens font confiance aux politiciens.

M. Adams a fait remarquer que le sondage avait été réalisé au moment où se déroulait l'enquête sur les allégations de conflit d'intérêts concernant l'ex-ministre fédéral de l'Expansion industrielle régionale Sinclair Stevens.

Pour le président de Environics, la couverture télévisée des travaux parlementaires expliquerait aussi en partie la diminution du respect des Canadiens pour leurs élus.

C'est en Ontario et en Alberta qu'on enregistre le plus haut degré de confiance, constate-t-on. À l'inverse, le plus faible degré de confiance se retrouve chez les résidents de Colombie-Britannique et des Maritimes.

Le groupe de M. Adams a interrogé 2,039 adultes pour les fins de ce sondage. Un tel échantillon est habituellement précis à quatre points de pourcentage près, 19 fois sur 20.

Le rapport annuel sur les législatures canadiennes est publié par l'Assemblée législative de l'Ontario.

Postes Canada: nouvel écueil...

OTTAWA (PC) — Postes Canada se bute à un nouvel obstacle dans la mise en oeuvre de son plan de redressement. Cette fois, c'est l'un de ses propres administrateurs qui vient de réclamer une injonction en vue d'empêcher la mise en oeuvre de certains aspects clés du projet visant à éliminer le déficit de la société d'ici le 31 mars 1988.

M. Robert McGarry, seul représentant des employés au conseil d'administration de la Société canadienne des Postes, a expliqué hier qu'à son avis, ce plan de redressement enfreignait la loi de 1981 sur la Société canadienne des postes.

La requête a été déposée en Cour suprême de l'Ontario.

Si la démarche de M. McGarry est agréée, Postes Canada serait forcée de retirer les "superboîtes" postales récemment implantées dans les nouveaux développements et devrait revenir au traditionnel porte-à-porte pour la livraison du courrier, a affirmé M. McGarry, qui est président du Syndicat des facteurs.

L'injonction obligerait également la société à suspendre son projet de fermeture de centaines de bureaux de poste ruraux et l'empêcherait du même coup de remettre les bureaux restants à des exploitants privés, a-t-il ajouté en entrevue.

Selon M. McGarry, Postes Canada, en vertu de l'article 5 de la Loi de la Société des postes, est tenue de fournir le même service aux communautés de même taille, de conserver le courrier en lieu sûr, de maintenir une image qui reflète le rôle des postes comme institution nationale et de consulter les syndicats avant d'élaborer les orientations du service postal.

Le leader syndical considère notamment que le plan de redressement ne respecte pas la garantie de service égal aux communautés de même taille et que les nombreux cas de "superboîtes" défectueuses rapportés ces dernières semaines prouvent que ces nouveaux types de boîtes ne protègent pas adéquatement le courrier.

Postes Canada a refusé de commenter la demande d'injonction.

au pays

Bois d'oeuvre: Carney fulmine

WASHINGTON (PC) — Les fonctionnaires canadiens et américains se débattaient hier, pour tirer les négociations sur le bois d'oeuvre de l'impasse où elles se sont retrouvées après que le Canada eut rejeté la toute dernière proposition américaine qu'il a qualifiée de "déraisonnable".

Des discussions informelles se poursuivaient toujours hier entre les deux parties, mais on ne prévoyait pas de retour à la table de négociation pour résoudre le conflit sur les importations de bois du Canada.

Les deux équipes de négociation impliquées dans le dossier du bois d'oeuvre se sont séparées tard, mercredi, après que les États-Unis eurent déposé leur contre-offre, en réponse à la proposition du Canada d'appliquer une taxe de 15% à l'exportation de bois canadien vers les États-Unis.

La balle est dans le camp des Américains maintenant, a lancé un représentant canadien à qui on demandait s'il restait quoi que ce soit à discuter.

"Nous avons rejeté une autre proposition américaine, si déraisonnable qu'elle sème le doute sur l'attitude des Américains à l'égard de ces négociations", a

déclaré hier aux Communes, visiblement irrité, le ministre du Commerce extérieur Pat Carney.

Le député libéral Lloyd Axworthy a suggéré à Mme Carney de suspendre les négociations sur le bois d'oeuvre et d'aller plutôt défendre le point de vue du Canada devant les instances judiciaires américaines et internationales.

Mais le ministre du Commerce a indiqué qu'elle souhaitait toujours résoudre le différend par la négociation, pour que les deux gouvernements puissent poursuivre leurs discussions sur un accord de libre-échange, accord qui vise justement à assurer qu'à l'avenir, des litiges du même genre puissent être résolus de façon raisonnable.

À Washington, les dirigeants de l'industrie forestière américaine se sont dit "stupéfaits" du rejet canadien de leur proposition, qu'ils qualifient de "très gênreuse".



Selon Pat Carney, la proposition des Américains est "si déraisonnable qu'elle sème le doute sur l'attitude des USA." (Photo d'archives)

Bell devra réduire ses frais d'interurbains

HULL — (d'après CP) Bell Canada a perdu hier la dernière bataille dans sa lutte pour renverser la décision fédérale de couper ses frais d'appels interurbains de 20% à compter de 1987.

La Commission de radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), a refusé d'entendre l'appel de Bell en invoquant que cette compagnie avait pu se faire entendre lors d'audiences publiques tenues plus tôt cette année.

Cela signifie que la Commission ne reviendra pas sur sa décision d'obliger Bell à couper ses frais d'appels interurbains pour environ six millions de clients du Québec, de l'Ontario et d'une partie de l'Arctique, à compter du premier janvier.

La compagnie s'est vue imposer de réduire les frais pour les appels interurbains afin de compenser une somme de \$234 millions qui auraient été chargés en trop en 1987 advenant le maintien des tarifs actuels.

La directrice des relations publiques chez Bell, Linda Gervais, a exprimé la déception de la compagnie et a indiqué qu'aucune décision n'avait été prise à l'heure actuelle en ce qui a trait à un éventuel appel de la décision.

Bell a obtenu le droit plus tôt cette année de retarder la mise en application d'une décision de la CRTC à l'effet qu'elle devait rembourser d'ici la fin janvier une somme de \$206 millions perçue en trop en frais d'appels interurbains.

Les deux ordres de remboursement ont été intimés à Bell par la CRTC suite à plusieurs mois de tractations dans le but d'obtenir copie des états financiers de la compagnie. André Bureau, président de la Commission, a ordonné le remboursement de sommes qui auraient été perçues en trop en 1985 et dans le cours de la présente année fiscale, par rapport au taux de retour sur l'investissement accordé par la CRTC à ce monopole pour ces années.

Plus tôt cette année, la Commission a rejeté une requête de Bell demandant une révision des sommes des remboursements. Mais Bell s'est adressé à la Cour fédérale pour demander un délai dans l'application de cette décision de la CRTC jusqu'à ce que la cause ait été entendue par une cour de justice. La demande de Bell a été acceptée par la Cour fédérale.

Aider GM, une grave erreur,

— Murphy

WASHINGTON (PC) — Le négociateur en chef du libre-échange pour l'administration américaine, Peter Murphy, a mis en garde, hier, les gouvernements du Québec et du Canada contre l'octroi d'un prêt à General Motors.

Pour M. Murphy, il s'agit d'un dossier "hautement explosif".

Selon des informations récentes, Ottawa et Québec envisageraient la possibilité d'accorder à GM-Boisbriand un prêt sans intérêt de \$220 millions, sur 30 ans, pour l'aider à renouveler son outillage déshéant et à protéger les 4,000 emplois de l'usine.

Si Québec et Ottawa décident de passer à l'action, alors, a-t-il prévenu, "à un moment donné, nous devons examiner cela très attentivement".

Une injection aussi massive de fonds provoquerait un tollé dans les milieux politiques, syndicaux et d'affaires américaines.

Une coalition dénonce la montée du racisme dans la Métropole...

MONTREAL (PC) — Une coalition de 20 associations ethniques et culturelles a demandé hier au ministre de la Main d'oeuvre et de l'Immigration, Benoît Bouchard, de tenir une enquête publique sur la montée du racisme dans l'embauche à Montréal, notamment au port de Montréal.

La coalition a rappelé que déjà le ministre avait pris des dispositions en suspendant sans solde, le 26 novembre dernier, un employé d'un centre de main-d'oeuvre de Montréal à la suite de témoignages selon lesquels il aurait demandé à ses subalternes de ne pas référer des ouvriers de la communauté noire aux employeurs du port de Montréal, parce que ceux-ci n'en voulaient tout simplement pas.

C'est essentiellement parce que ce type d'agissements contrevient à l'article sur les droits à l'égalité de la Charte canadienne des droits et libertés que la coalition a demandé, hier, non seulement une enquête publique mais une commission d'enquête sur laquelle siégerait des gens de couleur.

La coalition soutient que le syndicat des agents de placement reconnaît qu'il y a discrimination à l'embauche dans les centres de main d'oeuvre.

Dan Phillip, président du Conseil de la communauté noire du Québec a déclaré que l'offensive se poursuivrait "tant et aussi longtemps que le ministre" n'aura pas décrété d'enquête publique sur le sujet.

"Il ne s'agit pas ici d'un cas isolé, dit-il. Selon des études produites par les CLSC Ville-Marie et Shawbridge, 40% de la population noire de Montréal est sans travail. La majorité de ces gens sont âgés de 18 à 25 ans. À l'heure actuelle, nous pouvons affirmer sans donner dans la paranoïa que si autant de jeunes quit-

tent l'école, c'est parce qu'ils ne peuvent envisager d'avenir décent. Un jour ou l'autre ce problème va dégénérer. N'oublions qu'il s'agit ici de discrimination dans une institution fédérale".

Gasha Masimanga, organisateur communautaire de la Communauté noire du Québec, ajoute que les employés du ministère s'en tiennent présentement à leur serment d'allégeance qui les empêche de révéler les mesures discriminatoires qu'ils sont appelés quotidiennement à appliquer: "C'est faux de dire qu'on refuse les Noirs parce qu'ils ne sont pas bilingues. Otions-nous cela de la tête; cette argumentation a été servie à trop de monde pour qu'aujourd'hui on s'en contente encore pour expliquer les refus à l'embauche. Malheureusement, nous n'avons aucune preuve démontrant que d'autres communautés sont affectées par cette forme de racisme, mais il est permis de croire qu'elles le sont toutes".

Cette coalition est notamment composée de puissantes organisations comme le Congrès Juif canadien, la Communauté hellénique de Montréal, l'Association des hommes d'affaires et professionnels chinois, S.O.S Racisme-Canada, le Congrès national des Italo-Canadiens, ect.



Caisse Populaire St-Joseph de Hull
250, boul. St-Joseph
Hull, Québec
776-3111

Succursale Brébeuf
Succursale Lac des Fées

La Direction et le Personnel désirent vous offrir un Joyeux Noël et une Bonne Année

Voyage La Chaudière inc.

La Direction et le personnel désirent à l'occasion des Fêtes vous offrir leurs meilleurs voeux de Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année

Détenteur d'un permis du Québec et de l'Ontario

HULL: 240A Boul. St-Joseph 771-6271
HULL: 140, prom. du Portage 776-5555
OTTAWA: 1 rue Nicholas 235-1777

C'est le temps du houx, des feuilles de gui, le temps de dire Joyeux Noël... et merci!

Heures d'affaires de la période des fêtes:
24 décembre 8h 00 à 12h 00;
fermer le 25, 26, 27, 28 décembre,
réouverture le 29 décembre de 8h 00 à 17h 30

31 décembre 8h 00 à 12h 00;
fermer le 1er et le 2 janvier
Réouverture le 3 janvier de 8h 00 à 16h 00

777-6072
86 Crémazie
HULL

LA BOUTIQUE DE PLUMBERIE (St-Cyr) LTEE
UN CHOIX DE DISTINCTION

DEMENAGEMENT & ENTREPOSAGE
MOVING & STORAGE

ALLEN

Division de Allen Expédition International Ltée

La direction et le personnel désirent souhaiter de Joyeuses Fêtes à tous ses clients et les remercier de leur support.

Membre IATA

Membre ALLIED

777-3322
Ottawa, 234-3231

1040 boul. St-Joseph, Hull

Notre message de Noël vient exprimer combien nous vous sommes reconnaissants. Nous espérons que vous savez à quel point nous estimons nos clients!

JOYEUX NOËL

VOTRE MARCHAND 837-2570

Le docteur en plomberie
Centre de Bricolage

1447, promenade Youville, Orléans, Ontario

Entente entre les majors et les Affaires culturelles

MONTREAL (PC) — L'organisme regroupant les principaux distributeurs de film au Québec se réjouit de la récente entente entre le ministère des Affaires culturelles et les "majors" américains du cinéma.

L'Association québécoise des distributeurs et exportateurs de films ajoute qu'elle appuie la ministre Lise Bacon et l'émissaire Francis Fox dans la poursuite des négociations, portant sur les cassettes; l'accord de cinq ans paraphé le 22 octobre par Mme Bacon et Jack Valenti, négociateur des majors, porte sur les droits d'exploitation dans les salles.

L'association regroupe une quinzaine de compagnies dont le chiffre d'affaires annuel dépasse \$50 millions; ce sont par exemple Astral Films, Ciné Maison Bellevue, Cinépix, Films René Malo, Films SMC (Cinéma Outremont), Productions Karim, Multimédia du Canada et Vivafilm.

"C'est un vrai déblocage majeur et, depuis six mois, nous constatons une bonne volonté évidente des deux parties", a affirmé Joseph Beaubien, directeur général de l'association; il est aussi président de Vidéoglobe, le plus important fournisseur au Québec de films en français pour les vidéo clubs.

"Dans l'ensemble, le dossier cinéma est bien mené", renchérit Pierre Latour, de Films René Malo. L'association rappelle que l'accord conclu assure à ses membres l'exclusivité sur les films tournés dans une autre langue que l'anglais, sauf si les Américains ont payé 100% de la production.

Les distributeurs enjoignent donc le gouvernement fédéral de s'engager dans la même voie que le gouvernement du Québec car "nulle autre province n'a obtenu à date ce genre de garantie pour ses distributeurs."

"Le plus important, ce sera le texte des nouveaux règlements d'application de la loi 109", poursuit M. Beaubien; leur publication à la Gazette officielle est attendue pour le début de 1987.

Dans son communiqué toutefois, l'association ne reprend pas le nombre de 150 films supplémentaires dont l'accord Bacon-Valenti est censé favoriser l'accès aux distributeurs du Québec; le ministre avait alors insisté sur ce nombre.

"Lorsque la loi sera en vigueur, nous pourrions vraiment dire quels en sont les avantages", affirme M. Beaubien.

• A l'Université d'Ottawa Cour sur les politiques culturelles en janvier

par Paule La Roche

OTTAWA — Conscient de l'importance fondamentale des politiques culturelles dans le développement des arts au Canada, le directeur du département de théâtre de l'Université d'Ottawa, M. Peter Froelich, a entrepris de mettre sur pied cette année un cours sur *Les politiques culturelles au Canada* qui sera dispensé en janvier 1987.

Le cours est offert conjointement par les départements de Théâtre, de Musique et d'Arts visuels. Ce faisant, on donne suite à une première initiative de cours interdépartemental qui s'est avérée fructueuse l'an dernier.

"Il y avait un besoin pour un tel cours, dit Peter Froelich en entrevue, parce qu'il est important que les artistes réalisent à quel point il est nécessaire de connaître les mécanismes de subventions, ceux de l'Etat autant que ceux de l'entreprise privée. C'est un problème ici: non seulement les artistes ne connaissent pas tout ce qui est disponible comme ressource, mais ils ne savent pas quelles sont les directions possibles pour les arts suite aux décisions gouvernementales."

A titre d'exemple, M. Froelich parle des dramaturges des années 80: "Il est impossible aujourd'hui d'écrire une pièce pour 20 comédiens. Seules deux ou trois troupes au pays peuvent se permettre de monter une telle pièce. Il est nécessaire pour un écrivain de comprendre pourquoi... Et dans une vingtaine d'années, on dira des années 70 et 80 qu'elles ont été celles de *one-man show* et des pièces à deux, trois comédiens. Les politiques gouvernementales contrôlent l'art financierement, et inévitablement, leur contenu aussi! Il est important pour les artistes et le public de

savoir cela."

"Nous souhaitons l'implication du plus grand nombre possible de départements" de dire M. Froelich pour souligner l'originalité et d'un tel cours interdépartemental. "L'idée des cours décroisonnés est d'amener ensemble des gens de diverses disciplines — d'économie, de sciences politiques, d'histoire, de théâtre, de musique, d'arts visuels — qui ne sont pas appelés à se rencontrer et à discuter ensemble habituellement" de dire M. Froelich, ajoutant, pour imaginer ses propos "qu'il est important que les fonctionnaires du futur soient en contact avec les artistes du futur!"

Le cours qui se penchera sur l'influence des gouvernements sur les arts au Canada depuis les années 50, sera donné par un expert dans le domaine des politiques culturelles, M. Paul-Émile Leblanc, anciennement du Conseil des Arts du Canada, du Comité Applebaum-Hebert et présentement haut fonctionnaire au Secrétariat d'Etat.

Grâce à une subvention du

Profits à Stratford

STRATFORD, Ont. (PC) — Après avoir pris les grands moyens, le Festival de Stratford a terminé l'année 1986 avec des profits.

Aussi, l'an prochain, pourrait-il entreprendre sa 35^{ème} saison avec un déficit accumulé de seulement \$746,472, au lieu de \$1,9 million.

Même si, au cours de la dernière saison, le Festival a connu sa plus faible assistance depuis quelques années, il a produit au terme de sa dernière saison un surplus de \$392,924. En outre, il a touché \$447,000 à la suite de la vente d'actions ordinaires reçues à titre de dons en 1983.

De plus, une subvention de \$1 million du gouvernement de l'Ontario a servi à payer les dettes découlant d'un agrandissement des lieux et à éliminer une série de dettes de vieille date.

Le personnel et la direction du Motel Le Concorde, de la Brochette de Ville et du Club de rencontre Visage souhaitent à tous de Joyeuses Fêtes
Motel Le Concorde
333 ch, Montréal
Vanier

Authentique cuisine chinoise, Szechuan et malaise. Nous offrons aussi la Rijstaffel (table de riz)

Yan's

Le personnel et la direction du restaurant YAN's souhaitent à tous un **JOYEUX NOËL** ET **UNE BONNE ANNÉE**

FERME VEILLE DE NOËL ET JOUR DE NOËL
OUVERT VEILLE DU JOUR DE L'AN ET JOUR DE L'AN

Reservations
224, rue Besserer, Ottawa Téléphone: 236-4166

CONCOURS BÉBÉ DE L'ANNÉE 1986

UN SALUT TOUT SPÉCIAL À TOUS LES NOUVEAU-NÉS DE 1986.
PUBLIÉ LE 9 JANVIER 1987.

Soyez des parents, grands-parents, oncles et tantes fiers de présenter votre nouveau-né à la population

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UN CERTIFICAT CADEAU D'UNE VALEUR DE 500\$

D'ARTICLES, DE MARQUE JEAN COUTU ET PERSONNELLE, RÉSERVÉS SPÉCIALEMENT POUR L'USAGE DE BÉBÉ

Ex.: Couches, poudre, huile, cure-oreilles, shampoing, etc...

GRACIEUSETÉ DES PHARMACIES JEAN COUTU

JEAN COUTU

306, boul. St-Joseph, Hull, — 770-4232
381, boul. Maloney, Gatineau — 663-4164

LE DROIT

Pour participer à cette page il suffit de composer le 560-2750, pour les gens de l'extérieur 1-800-267-9555, entre 8h 30 et 20h 00, du lundi au vendredi. Une de nos téléphonistes se fera un plaisir de vous aider à préparer votre annonce.

Si contre, un exemple de l'annonce, prix avec photo 25\$ vous devez nous faire parvenir votre photo avant le 31 décembre 1986.

TYO — Jean-Paul et Camille (Boivin) sont fiers d'annoncer la naissance de leur premier enfant, Jean-Paul Arthur. Né le 8 juillet 1985 à 00h42, Jean-Paul pesait 7 livres, 11 onces. Un gros merci aux Docteur Demianszuk et Docteur Jepsom-Yong ainsi que l'équipe exceptionnelle de l'hôpital Général d'Ottawa.

CINEPLEX ODEON THEATRES

VANIER
150, ch. Montréal, Vanier 749-4145

SOMETHING WILD (R)
Soirs à 7:00 - 9:20 Mat. sam.-dim. à 1:40 - 4:10
DECLINE OF THE AMERICAN EMPIRE (R) Sous-titres
Soirs à 7:05 - 9:15 Mat. sam.-dim. à 1:45 - 4:00
STAND BY ME (AA)
Soirs à 7:10 - 9:35
Mat. sam.-dim. à 1:35 - 3:20 - 5:15
PEGGY SUE GOT MARRIED (SP)
Soirs à 7:30 - 9:30 Mat. sam.-dim. à 1:30 - 3:30 - 5:30
HYPER SAPIENS (F)
Soirs à 7:35 - 9:35 Mat. sam.-dim. à 1:35 - 3:35 - 5:35
FIREWALKER (SP)
Soirs à 7:00 seulement
Mat. sam.-dim. à 4:30 seulement
NAME OF THE ROSE (R)
Soirs à 9:10 seulement
Mat. sam.-dim. à 2:00 seulement
MISS MARY (AA)
Soirs à 7:30 - 9:30
Mat. sam.-dim. à 1:30 - 3:30 - 5:30

WESTGATE Centre commercial Westgate
1309, av. Carling 725-2229

3 AMIGOS (SP) DOLBY STEREO
Soirs à 7:30 - 9:30 Mat. sam.-dim. à 1:30 - 3:30 - 5:30
AMERICAN TAIL (F) DOLBY STEREO
Soirs à 7:00 seulement
Mat. sam.-dim. à 1:30 - 3:15 - 5:00
NAME OF THE ROSE (R) DOLBY STEREO
Soirs à 9:00 seulement
COLOR OF MONEY (AA)
Soirs à 7:00 - 9:15 Mat. sam.-dim. à 2:00 - 4:15

SOMERSET
Somerset at Bank 236-9526

NO MERCY (AA) DOLBY STEREO
Soirs à 7:00 - 9:10 Mat. sam. à 2:00 seulement
Mat. dim. à 2:00 - 4:00

KANATA Town Centre, 150 ch. Katimavik

AMERICAN TAIL (F)
Soirs à 7:00 seulement
Mat. sam.-dim. à 1:35 - 3:20 - 5:00
CLOCKWISE (F)
Soirs à 9:15 seulement
HYPER SAPIENS (F)
Soirs à 7:35 - 9:40 Mat. sam.-dim. à 1:40 - 3:40 - 5:30
3 AMIGOS (SP)
Soirs à 7:35 - 9:40 Mat. sam.-dim. à 1:30 - 3:30 - 5:30
NO MERCY (AA)
Soirs à 7:00 - 9:15 Mat. sam.-dim. à 1:45 - 4:00

PHOENIX
413, rue Bank 230-3556

MEN (AA) Sous-titres
Soirs à 7:00 - 9:00 Mat. sam. à 2:00 seulement
Mat. dim. à 2:00 - 4:00

ELMDALE Wellington et Parkdale 728-2333

HALF MOON STREET (R)
Soirs à 7:00 - 9:00
Mat. sam. à 2:00 seulement Mat. dim. à 2:00 - 4:00
DANCING IN THE DARK (AA)
Soirs à 7:15 - 9:15
Mat. sam. à 2:00 seulement Mat. dim. à 2:00 - 4:00

ST-LAURENT Queensway à St-Laurent 745-0341

3 AMIGOS (SP) DOLBY STEREO
Soirs à 7:40 - 9:40 Mat. sam.-dim. à 1:40 - 3:40 - 5:40
AMERICAN TAIL (F)
Soirs à 7:00 seulement
Mat. sam.-dim. à 1:30 - 3:15 - 5:00
CLOCKWISE (F) Soirs à 9:00 seulement

RICHARD GERE KIM BASINGER

Un meurtre les a réunis. La passion les garde unis.

NO MERCY

MISE EN CIRCULATION COLUMBIA PICTURES OF CANADA

À L'AFFICHE!

SOMERSET Dinner & a Movie 113.95
SOMERSET AT BANK 236-9528 THE BANK CAFE 238-1757
Sunday eve. to Thursday

KANATA TOWN CENTRE 592-5970
150 KATIMAVIK RD.

Consultez l'horaire dans le GUIDE DES CINÉMAS CINEPLEX ODEON

STEVE MARTIN CHEVY CHASE MARTIN SHORT

THREE AMIGOS!

2E SEMAINE

ST-LAURENT QUEENSWAY AT ST-LAURENT 745-0341
WESTGATE WESTGATE SHOPPING CENT. 1309 CARLING AVE. 725-2229
KANATA TOWN CENTRE 592-5970
150 KATIMAVIK RD.

Consultez l'horaire dans le GUIDE DES CINÉMAS CINEPLEX ODEON

NEWMAN · CRUISE

the Color of Money

TOUCHSTONE FILMS

À L'AFFICHE!
Consultez l'horaire dans le GUIDE DES CINÉMAS.

WESTGATE WESTGATE SHOPPING CENT. 1309 CARLING AVE. 725-2229

HYPER SAPIEN
PEOPLE FROM ANOTHER STAR

À L'AFFICHE!
Consultez l'horaire dans le GUIDE DES CINÉMAS

VANIER 150 MONTREAL RD., VANIER 745-4145
KANATA TOWN CENTRE 592-5970
150 KATIMAVIK RD.

AN AMERICAN TAIL

Un film UNIVERSAL

À L'AFFICHE!
Consultez l'horaire dans le GUIDE DES CINÉMAS.

KANATA TOWN CENTRE 592-5970
150 KATIMAVIK RD.
WESTGATE WESTGATE SHOPPING CENT. 1309 CARLING AVE. 725-2229
ST-LAURENT QUEENSWAY AT ST-LAURENT 745-0341

"UNE ÉTONNANTE RÉALISATION!"
Michael Medved, SNEAK PREVIEWS
Distribution WARNER BROS.

À L'AFFICHE!

THE NAME OF THE ROSE

WESTGATE WESTGATE SHOPPING CENT. 1309 CARLING AVE. 725-2229
VANIER 150 MONTREAL RD., VANIER 745-4145

Julie Christie dans

Miss Mary

MISE EN CIRCULATION NEW WORLD MUTUAL PICTURES

À L'AFFICHE!
Consultez l'horaire dans le GUIDE DES CINÉMAS.

VANIER 150 MONTREAL RD., VANIER 745-4145

SOMETHING WILD

MISE EN CIRCULATION ORION PICTURES

À L'AFFICHE!
Consultez l'horaire dans le GUIDE DES CINÉMAS

VANIER 150 MONTREAL RD., VANIER 745-4145

arts

Encart fête Noël au Spectra

GATINEAU — Edith Butler n'est pas la seule pour qui le party continue! En effet, la productrice Lisette Brisebois, pdg de la maison de production Encart, a décidé de célébrer le premier anniversaire de son entreprise en même temps que Noël, dimanche soir au Spectra de Gatineau.

Un grand nombre des 160 artistes avec lesquels Encart a travaillé au courant de l'année seront de la fête ouverte au grand public. C'est au son d'un orchestre de huit musiciens, le groupe Moustache, que se déroulera la soirée à compter de 21h.

Plusieurs artistes profiteront de l'occasion pour se faire valoir en montant sur scène: le pianiste-compositeur Richard Abel (qu'on entend régulièrement au restaurant Chateaufort du Plaza de la Chaudière et au Caviar, pour les brunch du dimanche), le chansonnier Guy Portelance, un quatuor de jazz, l'humoriste Minimum, le chanteur Daniel Turcotte, Carlos Avila, Caribou, les magiciens Maxime, Zazou, la mime Christiane Claude, pour ne nommer que ceux-là.

D'autres célébreront dans l'assistance, avec la foule, comme Dansapied, cette troupe gatinnoise représentée par Encart jusqu'à Cinars, cette grande vitrine du spectacle canadien et international qui se déroulait à Montréal la semaine passée. Des projets de tournée pour Dansapied sont en négociation: il est question du Yukon, de la Saskatchewan, de la Colombie-Britannique et du Québec. La Belgique et les Etats-Unis ont manifesté leur intérêt.

Après le passage d'Encart à Cinars, ça bouge également pour Richard Abel, qui vient de lancer un premier microsillon, ainsi que pour Pierrette Froment-Savoie, pianiste, et Pawel Szymczyk-Marjanovic, violoncelliste, qui ont pourra entendre à la fête de Noël organisée au Spectra dimanche soir. Tous sont bienvenus: les frais d'entrée contribueront à renflouer les coffres d'Encart qui travaille à la promotion des artistes de l'Outaouais.

ciné-capsules



paule la roche

****: j'ai adoré
 ****: j'ai beaucoup aimé
 ***: j'ai bien aimé
 **: je n'ai pas aimé du tout
 *: j'ai détesté

Toujours à l'affiche...

Crimes of the heart (**** 1/2)

Cette pièce tragico-comique qui valut en 1981 le Prix Pulitzer à son auteur Beth Henley, a été portée à l'écran avec vigueur et rythme par l'australien Bruce Beresford (*Breaker Morant, Tender Mercies*). Les Mc Grath, trois sœurs d'une petite ville du Mississippi se retrouvent: l'une d'elle vient de tirer son mari à bout portant... La rencontre de ces trois femmes étranges, accrochées qu'elles sont à leur enfance perturbée, fascine. Excessive, éclatée, chargée, la comédie aurait eu plus d'impact si Beresford avait davantage nuancé sa réalisation. Bien que "déchainées" ses trois actrices (Keaton, Lange et Spacek) sont superbres.

Jean de Florette (****):

Le premier volet du dyptique de Marcel Pagnol, *L'eau des collines*, est porté à l'écran par Claude Berri qui a su rendre toute la saveur des personnages et capter dans la photo comme dans le récit, l'âme de la Provence des années 20 et 30, sauvage, âpre, dure. Une très belle histoire, drôle, touchante, révoltante, admirablement interprétée par Daniel Auteuil, surtout, aux côtés de Montand et Depardieu.

Heartbreak Ridge (**):

Ce dernier film, produit et scénarisé par Clint Eastwood, a encore terni davantage la gloire du beau gringo des westerns spaghetti de Leone... De l'entraînement des Jeunes Marines à l'intervention américaine à la Grenade, le film est un tissu d'approximations et son héros, vétérinaire bardé de médailles, ne vaut guère mieux. Parodie? Patriotisme? Caricature? Apologie? Publicité pour l'armée américaine? Difficile à dire...

Firewalker (*):

C'est pas possible. Le comble de la bêtise... Tout est mal foutu: le

scénario, les images, le jeu des acteurs. C'est bourré de clichés gros comme ça (une histoire de chasse au trésor abracadabrante), c'est stupide et en plus, c'est même pas drôle... Ne perdez pas votre temps. Chuck Norris, héros des temps modernes? A mourir de rire!

Star Trek IV (****):

Je l'avoue: j'ai un faible pour la science-fiction et j'ai longtemps suivi, naïvement, la série télé. Le quatrième rejeton de *Star Trek* m'a beaucoup amusée. J'ai trouvé mes personnages préférés un peu fanés et je me demandais sérieusement où aboutirait cette histoire de voyage dans le temps et de baleines salvatrices. Grâce à un scénario rigoureux, plein d'humour et de suspense, *Je me suis payé une bonne traite* de popcorn et de divertissement...

Song of the South (****):

Un bon vieux classique de Walt Disney qui porte en soi un beau message optimiste en combinant parfaitement dessins animés et images réelles. Mes fistons, à ma grande surprise, ont adoré ce film qui date de 40 ans. Je les entends souvent fredonner la chanson thème! Pas besoin de *Transformers* et de violence pour séduire les enfants...

An American Tail (**):

Une première incursion du producteur Spielberg dans le film d'animation. L'histoire d'une petite souris et de sa famille qui quittent la Russie des Tsars pour le rêve américain porte à mon avis un insidieux message politique... Cependant, c'est bien rythmé, l'action rebondit, les enfants ne s'ennuient pas. Mais ça n'a ni le charme, ni la qualité, des vieux classiques.

Le déclin de l'Empire américain (**** 1/2):

Avec sa brochette d'excellents comédiens, ses dialogues et ses images en contrepoint, le film de Denys Arcand se penche avec brio et humour sur une génération de Québécois intellectuels bourgeois. Après l'illusoire révolution sexuelle, la guerre des sexes est loin d'être achevée!

The Color of Money (**** 1/2):

Ce dernier film de Martin Scorsese n'a pas l'éclat de son *After Hours*... Si la relation psychologique qui se développe entre le "protecteur" (Paul Newman, superbe) et son "protégé" (Tom Cruise, excellent) fascine, si la caméra "travaille" merveilleusement, j'ai fini par trouver lassant ce circuit interminable des salles de billards.

Jumpin Jack Flash (**** 1/2):

Whoopi Goldberg est merveilleusement drôle et attachante dans une comédie bien ficelée qui raconte l'histoire (grosse comme la lune...) d'une employée de banque propulsée dans les cercles du KGB et de la CIA via son ordinateur...

Children of a lesser God (**):

la pièce de théâtre de Mark Medoff m'avait bouleversée. Pour les besoins du cinéma, il a fallu multiplier les lieux, les situations, les personnages. Résultat: le conflit dramatique est dilué et le film s'éparille. C'est touchant tout de même: William Hurt et Marlee Matlin sont convainquants dans cette relation amoureuse entre un professeur entendant et une jeune femme sourde.

Something Wild (****):

En effet! Le thème de la fuite du quotidien drabe semble dominant chez les cinéastes américains autant que celui des filles flyées (*Desperately Seeking Susan, After Hours*). J'ai bien aimé Jeff Daniels en jeune cadre littéralement kidnappé par Loulou-Audrey pour un week-end affolant. Fantaisie, humour, suspense sont de la partie... violence aussi, hélas.

Peggy Sue got married (**):

Moins spectaculaire, plus psychologique que *Back to the future*, ce retour dans le temps signé Coppola illustre le proverbe *si jeunesse savait*. C'est parfois drôle, mais pas toujours crédible. Kathleen Turner, qui retombe en adolescence, passe toujours aussi bien la rampe.

Stand by me (**):

Inspiré d'une nouvelle de Stephen King, ce film est une incursion dans l'univers de cinq adolescents des années 50 qui partent à la recherche du cadavre d'un garçon disparu. Réalisé avec sensibilité et rythme par Rob Reiner le film intéresse surtout grâce à sa jeune distribution, particulièrement bien choisie et dirigée.

Au Cinéma de Répertoire...

Au Vendôme

Bach et Bottine (****): Voilà un film adorable pour la famille, à voir sans faute. L'histoire de Fanny, une orpheline espionne qui vient perturber la vie de son cousin Jean-Claude, un vieux garçon qui ne vit que pour l'orgue et la musique de Bach touchera petits et grands! André Melançon se penche avec énormément de tendresse et d'humour sur cette relation entre un enfant (mignonne Mahée Paiement) et un adulte introverti (Raymond Legault, excellent). Si le ton est réflexif et la caméra centrée sur les personnages (beaucoup de

ATTENTION!

Les réclames publicitaires relatives au cinéma ont toutes reçu l'approbation des bureaux de surveillance du cinéma de l'Ontario, selon le cas. Si des lecteurs les trouvent offensantes, nous les invitons à faire part de leurs observations à qui de droit, à savoir: pour l'Ontario à:

ONTARIO BOARD OF CENSORS
 THEATRE BRANCH
 1075, chemin Millwood,
 TORONTO, (Ontario)

gros plans) le rythme du découpage et du montage relançant continuellement le récit. On ne s'ennuie jamais. Place à l'émotion, au sourire, au rire. Un film très joli, subtil, intimiste, intelligent, pour les 7-8 ans en montent.

Le Towne Loyalties (****):

La réalisatrice canadienne Anne Wheeler signe un très beau premier long métrage de fiction, un film plein de sensibilité, extrêmement émouvant, voire troublant. C'est une histoire de solidarité féminine, une belle amitié entre une femme aristocrate exilée avec sa famille dans un petit patelin du nord de l'Alberta et une femme métis qui travaille pour elle. Le suspense est fort bien mené, les acteurs très bien dirigés.

Kiss of the spider woman (****):

Dans une cellule, un prisonnier politique plutôt macho et un prisonnier de droit commun, homosexuel, se lient d'amitié. L'un et l'autre remettent leurs valeurs en question: qu'est-ce qui compte le plus... L'amour et la passion? L'engagement politique et social? William Hurt est remarquable dans le rôle de l'homosexuel Molina.

Recherche Suzanne désespérément (**** 1/2):

Une amusante comédie qui oppose la petite vie bourgeoise de Roberta au monde palpitant et coloré de Suzanne (Madonna, très bonne comédienne), s'avère drôle, pleine d'imagination et brosse un portrait satirique de la vie new-yorkaise tout en stimulant la réflexion sur la liberté d'être soi-même. C'est en devenant victime d'arnaque que Roberta (Rosanna Arquette) trouvera qui elle est, grâce surtout à Suzanne, et aux nombreuses péripéties dans lesquelles l'entraîne une petite annonce...

18 ANS
 Desire Beyond LOVE and LUST
 VIDEO CASSETTES FOR SALE
 CINEMA TOWNE
 PLUS 26 FILM ÉROTIQUE
 777-1829

CINEMA TOWNE

19 décembre - 25 décembre

Vendredi, 19h15	Kiss Of The Spider Woman
Vendredi, 21h30	Moron Movies (Première) (R)
Samedi, 19h30	Moron Movies (voir ci-dessus) (R)
Samedi, 21h15	28 UP par Michael Apted (PG)
Dimanche Programme Double - Tous les billets \$2	
19h30	A Christmas Story (PG)
19h30	Challenge To Lassie (PG)
Dimanche, 19h30	Bring On The Night Song
Dimanche, 21h30	Moron Movies (voir ci-dessus) (R)
Lundi, 19h30	Loyalties (AA)
Lundi, 21h30	Nothing In Common (AA)
Mardi, 19h30	Desperately Seeking Susan
Mardi, 21h30	Missing (Palme d'Or 1982)
Mercredi, 19h30	Stop Making Sense (R)
Jeu	Fermé. JOYEUX NOËL!

TOWNE
 5, ave. BEECHWOOD Telephone 745-FILM

'EXCELLENT'

— K. WALKER, OTTAWA CITIZEN

PARC LANSDOWNE

DU JEU. 11 DÉC. — AU DIM. 21 DÉC.

(le lundi 15 déc. — fermé)

300 artisans canadiens
 75 nouveaux artisans arriveront le 16 décembre

Gagne \$ 1.000 d'achats extravagants à la vente d'artisanat
 CFRA 58

GARDERIE SUPERVISÉE GRATUITE

Gracieuse de
 TOOMY & TOLES
 MATERIALS D'ARTS

STATIONNEMENT GRATUIT RESTAURANT

Heures: En semaine, Midi — 22 heures
 Les samedis et les dimanches: 10h 30 — 19h

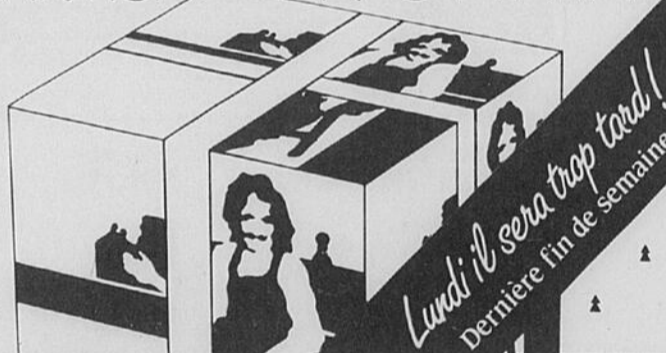
Prix d'entrée: Adultes: \$ 3.00
 Âges d'or et étudiants: \$ 2.50
 Laissez-passez pour 3 visites: \$ 5.50
 Enfants de 12 ans et moins, gratuit
 lorsqu'accompagné d'un adulte

12ième

VENTE DE

NOËL

D'ARTISANAT À OTTAWA



Lundi il sera trop tard!
 Dernière fin de semaine

Le Théâtre de l'île présente
Opération 10+
 Si tous les enfants du monde...
 de Raphael Albani
Du théâtre des Lutins
 À la Maison du citoyen
 25, rue Laurier, Hull
 771-6669
HORAIRE SPÉCIAL
 dès le 21 décembre

VISAGE
 Club de rencontre
 Bar et danse
 pour gens
 seuls
 30 ans et
 plus
 Jeudi, vendredi samedi 20h entrée
 gratuite pour les dames tous les jeudis
 jusqu'à 21h.
 Réveillon du Jour de l'An
 Le mercredi 31 déc. 1986
 Buffet gastronomique \$17.00 la pers.
MOTEL CONCORDE
 333 ch. Montréal
 745-2112 — 827-1293

Fantômes
Emotions
TRES SPECIAUX
Couples
Explosives
 CARIER 777-2922
 118 Promenade du Portage, Hull
 FERMÉ 24-25 DÉCEMBRE
 VEN. 20 MARDI 1:30

LE CINÉMA VENDOME VOUS SOUHAITE UN Joyeux Noël FERMÉ LES 24 et 25 DÉCEMBRE 425, BOUL. ST-JOSEPH, HULL 776-1440

Oncle Célibataire et embarci cherche bonne famille pour petite nièce explosive!

un film de **ANDRÉ MELANÇON**

BACH et bottine

produit par ROCK DEMERS
 avec MAHÉE PAIEMENT • RAYMOND LEGAULT • HARRY MARCIANO
 FRANCE ARBOUR et ANDRÉE PELLETIER dans le rôle de Béatrice

HORAIRE: VEN.: 7h00 — SAM., DIM., LUN., MAR.: 3h30 - 7h00
 FERMÉ LES 24 et 25 DÉCEMBRE
 ADMISSION POUR CE FILM: ADULTE: \$5.50
 ÂGE D'OR: \$2.50 ENFANT (13 ans et moins): \$2.50

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS

de PINO VAN LAMSWEERDE
 GOSCINI • UERZO
 YANNIK PIEL • GAIMONT • DARGAUD

HORAIRE: TOUS LES JOURS (Ven. au Mar.): 1h30
 FERMÉ LES 24 et 25 DÉCEMBRE
 ADMISSION POUR CE FILM: ADULTE: \$3.50
 ÂGE D'OR: \$2.50 ENFANT (13 ans et moins): \$2.50

LES FARCEURS no 3 SONT DE RETOUR PLUS DRÔLES QUE JAMAIS!

LES ANGES SONT PLIÉS EN DIEUX

HORAIRE: TOUS LES SOIRS (Ven. au Mar.): 9h30
 FERMÉ LES 24 et 25 DÉCEMBRE
 ADMISSION POUR CE FILM: ADULTE: \$3.50
 ÂGE D'OR: \$2.50 ENFANT (13 ans et moins): \$2.50

arts

Concours AJCO et Daimon Bourque et Dubé lauréats

HULL — Les résultats d'un concours de projets de cinéma super8 et de vidéo organisé conjointement par le centre de documentation Daimon et l'Association du jeune cinéma en Outaouais (AJCO) ont été dévoilés cette semaine.

Au total, six projets ont été présentés. L'AJCO et Daimon ont retenu celui de Claude-Julie Bourque en Super8 et celui de Emmeline Dubé en vidéo. L'une et l'autre obtiendront l'équipement nécessaire au tournage de leur projet et les organismes impliqués mettront à la disposition des lauréats le matériel de montage.

Le projet de Claude-Julie Bourque est un essai en trois volets dont le premier, intitulé *Insomnius*, explorera l'ambiance de fond de son sujet: la ville dort, un homme souffre d'insomnie... C'est la thématique de l'individu face à la collectivité, la solitude, l'isolement. Les deux autres volets, se pencheront respectivement sur le dialogue et le suspense.

Emmeline Dubé, pour sa part, entend réaliser un vidéo expérimental d'une vingtaine de minutes sur le langage corporel. Les deux œuvres réalisées seront présentées dans le cadre du Festival international du film Super 8 dont le volet régional sera présenté dans l'Outaouais au printemps 87.

d'un art à l'autre edgard demers

Pour commémorer la fondation, il y a 50 ans, des Variétés lyriques, unité de production qui connut une vingtaine de saisons d'opérette à Montréal sous la direction courageuse de Charles Goulet et Lionel Daunais, le baryton Bruno Laplante a donné le jour aux Nouvelles variétés lyriques. Comme il a déjà été mentionné en cette rubrique, la première opérette présentée fut "Orphée aux enfers", de Jacques Offenbach, mise en scène de Daniel Roussel et direction musicale de Gilles Auger, au podium de l'Orchestre métropolitain. Ayant vu le spectacle au théâtre Maisonneuve de la Place des Arts, nous pouvons ajouter que ce fut un bon départ pour les Nouvelles variétés lyriques.

Apparemment, "Orphée aux enfers", qui a pourtant été jouée au-delà de 1,250 fois en France, n'avait jamais connu de spectacle à Montréal. Par contre, les auditoires du CNA et de l'École nationale de théâtre en tournée lors de ses 25 ans ont vu des extraits de cette opérette dans "Avant la nuit... Offenbach".

En plus d'organiser, de diriger et de gérer les NVL, Bruno Laplante tenait le rôle important de Pluton, le diable des enfers. Qui connaît Offenbach devine l'idée fantaisiste qu'il peut imaginer de ce lieu, tout autant que du paradis de l'Olympe mythologique. En somme, tout d'"Orphée aux enfers" est prétexte à chansons et refrains.

Cette première production des NVL de Montréal a particulièrement été bien nantie au rayon des voix. Que ce soit Yves Cantin (Orphée) ou Pierre Charbonneau (Jupiter) ou M. Laplante lui-même, rien à redire de ce côté-là. Si nous avons quelques réserves quant à

Céline Dussault, qui partageait le rôle d'Eurydice avec Brigitte Toulon, il n'en est pas ainsi pour l'apport vocal de Colette Boky (Diane la chasseresse) ou encore d'Odette Beaupré (Cupidon) dans les personnages plus importants.

Aux prouesses vocales de ces interprètes, il faut aussi ajouter leurs dons pour la comédie. Tout ce monde jouait de vive allure, tout autant que Vénus (Agathe Martel), Jean-Clément Bergeron (Mars), Junon (Mireille Thibault), etc.

Le metteur en scène Daniel Roussel a insufflé à ces chanteurs et chanteuses d'opéra le sens loufoque de l'opérette bouffe. Ce n'est pas uniquement une question de style. C'est aussi une leçon de rythme et d'endurance, car l'action évolue dans un décor à trois paliers de Michel Demers, pas particulièrement imaginaire, mais très fonctionnel, menant aux bas-fonds des appartements de Pluton comme au haut du mont Olympe.

Nouvelles variétés lyriques, un bon départ

A défaut de fantaisie, le décor y gagne par les déplacements de cette population mythologique aux amusants costumes grotesques de Meredith Caron. Les éclairages de Claude Accolas soulignent la légèreté des propos et intentions.

Il ne faut pas passer sous silence la contribution vivace du chorégraphe Dulcine Langfelder. Les quatre couples se dédoublent parfois en mimes comme pour cette séquence des moutons. De quoi se tordre de rire.

M. Roussel a bien fait de faire appel à des comédiens de métier pour certains rôles spéciaux. Cette tradition remonte au règne de MM. Goulet et Daunais. Ici, Louise Dussault, Marc Labrèche et Normand Chouinard, qui incarnent respectivement l'Opinion publique en imperméable de journaliste, Mercure en Addidas et le satyre John Styx, justifient rapidement leur présence sur une scène d'opérette.

Dans la fausse d'orchestre, Gilles Auger a accompli du beau travail. Les jeunes musiciens de l'Orchestre métropolitain répondait bien à son flair.

Il est dommage que la production montréalaise d'"Orphée aux enfers" n'ait pas été invitée au Centre national des Arts. La direction du secteur Variétés du CNA attend sans doute la version américaine pour sa clientèle anglophone.

Deux terres promises

Les vraies émissions dans l'esprit du temps des Fêtes commencent en fin de semaine. L'une d'elle, "The Twice Promised Land", une présentation de Stornway Productions pour les Nouvelles CTV, parle de paix et d'hommes de bonne volonté. Elle prend l'affiche, le 21 décembre, à 20 h, à CJOH-13. Cette heure a pour sujet la "petite paix" qui existe entre Juifs et Arabes en Israël.

Les réalisateurs juif David Harel et arabe Mahmud Abu Bakr ont délaissé politiciens, extrémistes et terroristes pour s'attarder sur le vrai monde. Ils démontrent que la co-existence entre Juifs et Arabes est possible en Israël. Ce n'est pas facile -les participants ont risqué leur vie en paraissant devant la caméra- mais souhaitable éventuellement.

Harvey Kirck, longtemps le co-animateur avec Lloyd Robertson au bulletin de nouvelles de 23 h à CTV, narre "The Twice Promised Land". Cette heure inspirera un grand nombre de téléspectateurs.

De ceci et de cela

A Radio-Québec... Depuis 1978, il y a programmation spéciale durant le temps des Fêtes... Il en sera question dans le "Cahier des arts" de samedi... Une autre raison pour faire regretter la décision de Victor Reed, du cablodistributeur Skyline, de priver les abonnés

francophones (et même de langue anglaise) du réseau éducatif de la belle province avec l'avènement de *Quatre-Saisons...*

Le poste 30-UHF n'est accessible depuis septembre qu'au canal 37, ce qui nécessite une dépense supplémentaire pour plusieurs...

Les BBM télé... Les cotes d'écoute sont sorties à Montréal... Si dans l'ensemble un plus grand nombre de téléspectateurs regardent *Télé-Métropole* plutôt que *Radio-Canada*, par contre, la télévision d'Etat l'emporte aux heures de pointe 37 pour cent contre 30 p.c. pour T.M., semble-t-il... Pour sa part, *Radio-Québec* recueille 8 p.c. des téléspectateurs et *Quatre-Saisons* 6 p.c. seulement...

Un vidéo-clip... N'allez pas croire qu'il s'agit toujours de musique que vous ne feriez pas entendre à un chien en état d'ébriété... Il y a de fort charmantes chansons comme "Les enfants aux petites valises" que rend Céline Côté au sujet de ces enfants fréquentant les maternelles et écoles... Suzanne Guy a réalisé ce clip que nous avons vu au cinéma à Montréal en complément au long métrage "Bach et bottine"... On remarque la présence des comédiens Michel Daigle et Michel Pasquier en papas... *Radio-Canada* a acheté les droits des "Enfants aux petites valises" pour diffusion au début de 1987.



HARRISON FORD
The Mosquito Coast
FROM WARNER BROS. A WARNER COMMUNICATIONS COMPANY
CAPITOL SQUARE
VEN: 7:00-9:30. Sam-dim: 1:45-4:00-7:00-9:30
Lun-mar: 7:00-9:30, merc-jeu: 7:00-9:10

CLINT EASTWOOD
HEARTBREAK RIDGE
PLACE DE VILLE
CINÉMAS DES PROMENADES & BRITANNIA 6 &
PDV, tous les jours: 1:30-4:10-7:00-9:20
Britannia: 1:30-4:10-7:00-9:15
Promenades: 6:50-9:15

"...BRAVO, BRAVO!"
Siegel and Ebert, AT THE MOVIES.
"...UNE TRÈS BONNE RÉALISATION"
Rex Reed/Bill Harms, AT THE MOVIE.
DIANE JESSICA SISSY KEATON LANGE SPACEK
CRIMES OF THE HEART
and SAM SHEPARD as "Doc"
AUCUN LAISSEZ-PASSER
ELGIN
ELGIN A LISGAR 232-0101
Tous les jours: 2:00-4:30-7:00-9:15
Le 25 déc: 7:00-9:15 seulement

Le plus grand héros d'Amérique est de retour... et de bien méchante humeur
KING KONG LIVES
DE LAURENTIUS ENTERTAINMENT GROUP PRESENTS
"KING KONG LIVES" JOHN GUILLERMIN FILM BRIAN KERWIN LINDA HAMILTON JOHN ASHTON PETER MICHAEL GOETZ
CREATORS CREATED AND CONSTRUCTED BY CARLO RAMBALDI PRODUCTION DESIGNER PETER MURTON EXECUTIVE PRODUCER RONALD SHUSETT
WRITTEN BY RONALD SHUSETT & STEVEN PRESSFIELD PRODUCED BY MARTHA SCHUMACHER DIRECTED BY JOHN GUILLERMIN
©1986 DE LAURENTIUS ENTERTAINMENT GROUP INC. ALL RIGHTS RESERVED
King Kong by MESSAN
AUCUN LAISSEZ-PASSEH
Rideau, en soirée: 7:00-9:35
Mat. sam. et dim: 1:30-4:00
CINÉMAS CENTRE RIDEAU
COUR CENTRALE 4 ÉTAGE NIVEAU 234-3712
CINÉMAS DES PROMENADES &
Gatineau, tous les jours: 1:10-3:10-5:10-7:10-9:20

"Rendez-vous à la boutique la plus drôle en ville."
LITTLE SHOP OF HORRORS
RIDEAU CENTRE & BRITANNIA 6 &
Rideau, en soirée: 7:00-9:20
Mat. sam. et dim: 1:00-3:00-5:00
Britannia 1: 1:40-3:30-5:15-7:10-9:20

PAUL HOGAN
"Crocodile" DUNDEE
RIDEAU CENTRE & BRITANNIA 6 &
Rideau: 7:00-9:30
Mat. sam. et dim: 2:00-4:15
Les 24-25 déc: 7:00-9:00
Britannia, tous les jours: 1:30-3:20-5:10-7:00-9:20
Jour de Noël: 7:00-9:20

#1 HIT OF '86
TOM CRUISE
TOP GUN
CAPITOL SQ.
En soirée: 7:00-9:00
Mat. sam. et dim: 2:00-4:30

Children of a Lesser god
CAPITOL SQ.
En soirée: 7:00-9:00
Mat. sam. et dim: 2:00-4:15

EDDIE MURPHY
EST DE RETOUR!
THE GOLDEN CHILD
AUCUN LAISSEZ-PASSER À PARAMOUNT PICTURE
ELGIN
BRITANNIA 6 &
ELGIN A LISGAR 232-0101
BRITANNIA 6 & 3000 CARLING AVE. 828-8121
CINÉMAS DES PROMENADES &
DE L'OUTAOUAIS GATINEAU 568-1706
LANGAGE VULGAIRE
VIOLENCE
ELGIN: tous les jours: 1:30-3:30-5:25-7:30-9:30
le 25 déc.: 7:30-9:30 seulement
Brit. 1, tous les jours: 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30
Le 25 déc: 7:30-9:30 seulement
Brit. 2, tous les jours: 2:30-4:30-6:30-8:30
Se termine le 24 déc.
Cinémas des Promenades: tous les jours: 1:15-3:15-5:15-7:15-9:20

WALT DISNEY'S CLASSIC
Lady and the TRAMP
M. PAMPHLET
Technicolor® Cinemascope®
AUCUN LAISSEZ-PASSER
PLACE DE VILLE
BRITANNIA 6 &
CINÉMAS DES PROMENADES &
PDV: ven. 7:00-8:45
Mat. sam. et dim: 1:30-3:20-5:10
Gatineau: 1:20-3:20-5:05
En français à Gatineau
Brit. ven: 7:00-8:45
Mat. sam. et dim: 1:30-3:20-5:10

STAR TREK IV
THE VOYAGE HOME
PRESENTED IN 70MM & TRACK
NELSON
Tous les jours: 1:30-4:00-7:00-9:00
En soirée: 7:00-9:25
Veille de Noël: 1:30-4:00-6:50-9:05
Jour de Noël: 7:00-9:05
Mat. sam. et dim: 1:30-4:00

arts

Expositions

- à la Galerie SAW, sur le marché, des **artistes de la région outaouaise** présentent leurs créations jusqu'au 20 décembre (236-6181/236-6183)
- Vous voulez entendre des poèmes d'amour? Pour ce faire, rendez vous dans le hall de hall de l'hôtel de ville d'Ottawa. **Lettrés d'amour** seront interprétés par la calligraphe Elizabeth McKee jusqu'au 2 janvier prochain
- **Jean-Paul Riopelle** présente une rétrospective de l'oeuvre gravée (de 1967 à 1985) jusqu'au 31 janvier à la Galerie Rodrigue-Lemay sise au 168, rue Waller, à Ottawa (232-3290)
- jusqu'au 20 décembre, **Patrick Raynaud** sera à l'Axe Néo-7 pour exposer une installation multi-disciplinaire (205, rue Montcalm, Hull — 771-2122)
- "**Ulrich Bourgeois 1874-1963, photographe du Québec et de la Nouvelle-Angleterre**" présenté par l'Institut québécois de la recherche sur la culture au Centre d'exposition de Gatineau, 17, boul. Gréber
- jusqu'au 23 décembre, la galerie 101 présente **The 101 XMas Show**, une exposition de peintures, d'installations et de photographies (245 1/2, rue Bank, Ottawa — 230-2793)
- A l'édifice central du parlement (mur ouest de l'entrée des députés), sculpture en pierre de l'artiste autochtone **Joseph Jacobs** — thème principal: la confédération des six nations indiennes
- A la maison du Citoyen, à la galerie d'art Montcalm, présentation

arts en vrac

des oeuvres de **Henri-Julien D'Amour, Jacqueline Gougeon, Louise Latulipe et Vincent Théberge** jusqu'au 18 janvier prochain — 25, rue Laurier, Hull

Musées

- Apprenez à fabriquer des **décorations de Noël de l'époque victorienne** au Musée national des sciences naturelles, à compter d'aujourd'hui et jusqu'au 21 décembre, de 10h à midi et de 13h à 16h30 — entrée libre et décorations fournies — angle des rues Metcalfe et McLeod (996-3102)
- au Musée canadien de la guerre, **la marine marchande du Canada au combat** jusqu'au 31 décembre — 330, promenade Sussex, Ottawa

Musicalement vôtre

• Le spectacle **Choeurs du Messie et chants de Noël** sera présenté au CNA le 20 décembre prochain — Les billets sont en

vente à la Société chorale d'Ottawa et donnent droit à une place au concert suivi d'une fête du bon vieux temps au foyer du CNA — gourmandises, desserts et vins seront servis et des clowns et un ménestrel/pantonneur animeront — cadeaux pour les tout-petits — infos: B. Jamieson, 824-2014 ou J. Low, 741-2064

• concert de Noël présenté par **Festival 99** le 21 décembre, à 15h, à l'église Saint Margarete, 208, chemin Montréal, Vanier

Enfants

- film **Tintin et le temple du soleil** à la Bibliothèque publique de Vanier, le 20 décembre à 14h — gratuit — infos: 745-0861
- **Bibliothèque fermée**
- La bibliothèque publique de Vanier sera fermée à 12h30 le 24 décembre prochain jusqu'au 28 décembre
- La bibliothèque publique d'Ottawa, ses succursales et sa bibliothèque itinérante fermeront à 16h, le 24 décembre. Les services reprendront le 29 décembre, à 10h

Cinéma

- Au cinéma Vendôme, **Bach et Bottine**, réalisé par André Mélançon, sera à l'affiche ce soir et demain à 19h
- **Moron Movies** sera présenté au Towne ce soir et demain soir, à 21h45 et à 19h30 respectivement
- au Mayfair ce soir, **The Killing Fields**, à 21h et **9 1/2 Weeks**, demain soir à 19h

CHEZ EATON
SAMEDI
EST JOUR

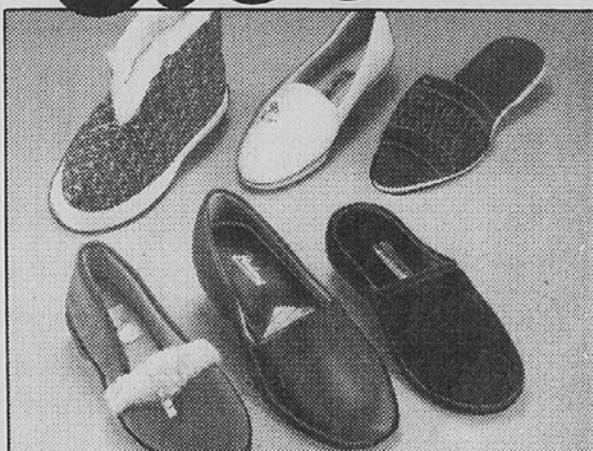
d'aubaines



25% DE RABAIS
CACHE-NEZ TISSÉS EATON

Pour affronter les rigueurs de l'hiver. Ces cache-nez tissés acrylique sont offerts en teintes unies et imprimés. De plus vous aurez droit à un rabais de 25% sur les prix courants étiquetés! Hâtez-vous pour un meilleur choix!

Rayon des accessoires



25% DE RABAIS
PANTOUFLES POUR
HOMMES ET FEMMES

Venez voir notre magnifique sélection de pantoufles confortables. Pour dames: chauds suédés, doux velours et modèles élégants à enfiler. Pour hommes: modèles fermés à l'arrière et mules en cuir et en velours. Vous bénéficierez de 25% de rabais sur le prix étiqueté de toutes ces pantoufles à prix courant.

Rayon des chaussures pour hommes et dames. Rayon des bas

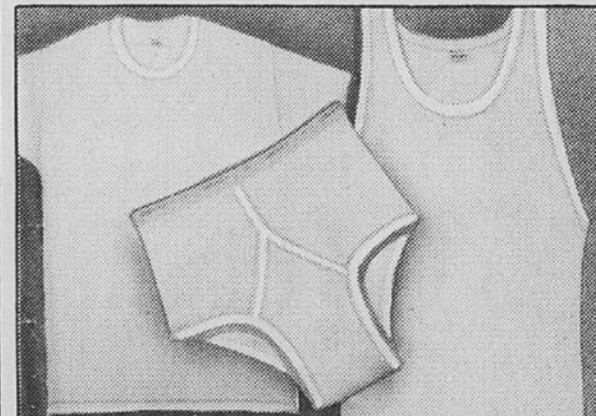


25% DE RABAIS*
BAS-CULOTTES
VANITY FAIR
EATON

Bas-culottes soyeux et diaphanes avec un peu de spandex "Lycra" pour une diaphanéité supérieure et un confort tout en douceur.

- Modèle 2419. Culotte de maintien et pointes invisibles plus résistantes.
- Modèle 2418. Bas-culottes soyeux et diaphanes avec pointes invisibles plus résistantes.

Rayon des bas



25% DE RABAIS
SOUS-VÊTEMENTS JOCKEY CLASSIQUES

De bons achats! Tous en coton peigné. Haut athlétique en tricot à côtes. Blanc. Tailles petite, moyenne, grande, forte. Prix courant Eaton 5.25

3 pour 11.79

Caleçon en tricot à côtes. Blanc, beige ou bleu. Tailles 30 à 42. Prix courant Eaton 5.25

3 pour 11.79

T-shirt en tricot jersey avec encolure ras du cou. Blanc, beige ou bleu. Tailles petite, moyenne, grande, forte. Prix courant Eaton 6.95

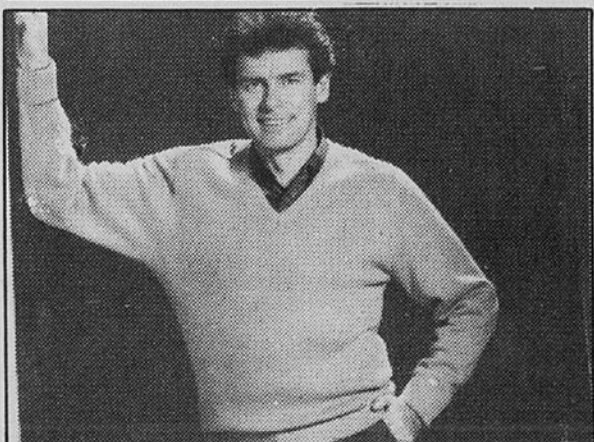
Rayon des accessoires pour hommes 3 pour 15.59



25% DE RABAIS
MAÎTRES DE L'UNIVERS

Soyez sûr de faire plaisir à vos enfants à Noël! Et profitez de 25% de rabais sur le prix étiqueté de tous les personnages et accessoires Maîtres de l'Univers.

Rayon des jouets



30% DE RABAIS*
PULL-OVERS TUNDRA
À ENCOLURE EN V

C'est facile de plaire avec de beaux cadeaux! Ce superbe pull-over à tricot double en acrylique et laine le fera paraître à son meilleur! Marine, jaune, ton os, bleu ciel, rouge, beige ou gris. Tailles petite, moyenne, grande, forte.

Prix courant étiquetés

Rayon des vêtements pour hommes



15% DE RABAIS
DÉLICES

À la boutique du Gourmet vous trouverez des biscuits de Hollande, d'Allemagne et de Grande-Bretagne et vous profiterez d'un rabais de 15% sur les prix étiquetés de tous les paquets de biscuits à prix courant.

Les restaurants Eaton

Les restaurants libre-service Eaton vous offrent un délicieux choix de gâteaux et de tartes qui vous mettra l'eau à la bouche, plus un rabais de 15%. Le choix peut varier dans certains magasins.

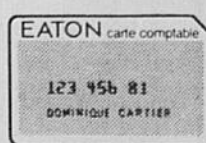
Rayon des aliments

Eaton au Centre Rideau et à Bayshore
ACHATS EN PERSONNE SEULEMENT
Le samedi 20 décembre



Vous cherchez un présent qui est toujours de la bonne taille, de la bonne couleur et de bon goût? Procurez-vous des **CHEQUE-CADEAUX EATON**, en coupures de 5.00 à 50.00 aux caisses centrales ou au service de la clientèle Eaton.

NOËL 86
CHEZ EATON



Crédit accepté avec la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa, et MasterCard sont aussi acceptées pour les achats en personne.

EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

• Médecins ontariens

Québec songe à une entente

QUÉBEC — Le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, Thérèse Lavoie-Roux, croit que la solution au problème des services médicaux dans l'Outaouais passe par une entente, au moins transitoire, avec les médecins d'Ottawa.

par Gilles Bernier
courriériste parlementaire

Mme Lavoie-Roux, défendait, en commission parlementaire, mercredi soir, les crédits supplémentaires accordés, plus tôt cette semaine, à son ministère, lorsque le critique de l'Opposition, en matières de santé, Jacques Rochefort, est revenu à la charge pour amener cette dernière à se compromettre sur la question des soins médicaux dans l'Outaouais.

Plus tôt dans la journée, le député péquiste avait profité de la période des questions, à l'Assemblée nationale, pour s'enquérir des intentions du gouvernement à ce sujet.



Thérèse Lavoie-Roux

Le ministre de la Santé et des Services sociaux avait tout au plus répondu que le fait d'accorder 120% de la rémunération habituelle aux médecins pratiquant sur la rive québécoise de la rivière Outaouais n'était pas une garantie de solution au problème rencontré actuellement.

Depuis le 1er novembre, les orthopédistes et anesthésistes d'Ottawa refusent de soigner les patients québécois (sauf pour les cas d'urgence), à moins d'être rémunérés selon les tarifs du régime d'assurance-maladie ontarien OHIP.

En entrevue, après la période des questions, le député Roche-

fort avait par ailleurs dit craindre que le gouvernement ne consente aux médecins ontariens la même prime de 20% qu'il songeait à accorder aux médecins outaouais.

Selon le député, la prime consentie également aux médecins d'Ottawa aurait pour effet d'annuler l'effet recherché, soit d'attirer et de retenir des spécialistes dans la région outaouaise.

En commission parlementaire, le ministre Lavoie-Roux s'est inscrit en faux contre l'argumentation du député de Gouin, à ce sujet.

"Il nous dit: Donnez 120% aux médecins de la région de l'Outaouais, mais ne prévoyez aucune mesure pour les médecins de l'Ontario. Il faudrait qu'il y ait une certaine cohérence", a répliqué le ministre.

Selon ce dernier, l'une des raisons pour lesquelles la population du Québec va chercher des services en Ontario, est la présence, à cet endroit, d'hôpitaux universitaires offrant des services spécialisés qu'on ne retrouve pas dans la région de l'Outaouais même.

Aussi ajoute-t-il que "même 120% de rémunération, uniquement aux médecins du Québec, ne pourrait pas à court terme, résoudre le problème aigu ou difficile que les gens de cette région vivent".

"C'est dans ce sens que je dis: Mettrions-nous 120%, demain matin, dans la région de l'Outaouais, rien ne nous garantit qu'un mois plus tard ou deux mois plus tard, tous les besoins pourraient être comblés dans la région de l'Outaouais".

"C'est dans ce sens", enchaîne encore Mme Lavoie-Roux, "qu'il nous faut examiner, du moins pour une période transitoire, quelle entente (...) pourrions-nous avoir avec les médecins de l'Ontario pour, justement, faire diminuer cette tension, faire diminuer cette inquiétude qu'éprouve la population".

Selon le ministre, l'entente envisagée avec les médecins d'Ottawa ne serait probablement pas aussi formelle que celle qui est signée avec les fédérations de médecins.

— Lire en page 16



Réveillon et cadeaux

Les 34 enfants de maternelle à l'école Raymond, de Gatineau, ont tenu, la nuit dernière, un réveillon hâtif pour souligner la fête de Noël. Après quelques pas de danse en début de soirée, les enfants se sont glissés dans leurs sacs de couchage vers 20 heures mais le Père Noël est venu interrompre leur sommeil peu avant minuit. Ce fut alors le réveillon et l'échange de cadeaux. S'étant recouchés aux p'tites heures, le groupe a pris le déjeuner communautaire au lever.

(Photos LE DROIT par Michel Laffeur)



• Autobus de la CTCRO

Transport gratuit et dons bienvenus

par Michel Beauparlant

HULL — La population de la région pourra voyager gratuitement à bord des autobus de la CTCRO de midi à la fin du service le 24 décembre.

Tout usager pourra alors déposer dans le tronc "un don pour ceux qui ont faim". Les recettes de la journée seront versées à la Popote roulante de Hull, la Soupière de l'amitié de Gatineau et Meals on Wheels (Popote roulante) d'Aylmer.

L'idée de cette implication communautaire du transporteur vient des employés, comme le reconnaît le directeur général Antoine Grégoire en disant qu'elle ne vient absolument pas de l'administration.

Un des instigateurs de cette première, le chauffeur Jasmin Rivest, rapporte que pour la circonstance des chauffeurs endosseront le costume du Père Noël tandis que ceux devant en principe être en congé prendront place dans les autobus et solliciteront les dons en expliquant aux usagers le sens de leur démarche.

La gratuité de ce midi/minuit ne fera perdre aucun revenu à la Commission. Car un



concessionnaire automobile du boulevard Mont-Bleu, George Petric, a convenu de verser à la CTCRO une somme de \$8,000 que les usagers auraient versé s'ils avaient eu à payer leurs passages comme d'habitude. Cette commandite de M. Petric permettra aussi d'acquitter les coûts du matériel publicitaire de l'opération.

Pour ce qui est de la distribution des profits aux trois organismes oeuvrant contre la faim, elle sera effectuée conjointement par l'administration de la Commission et des représentants de ses employés. Hier on ne savait dire dans quelle mesure l'argent sera partagé, les critères devant être établis après l'opération.

La surveillance a réussi à prévenir l'ivresse au volant

par Michel Beauparlant

HULL — Malgré ses vérifications systématiques, hier soir encore, des automobilistes traversant les ponts vers l'Outaouais, la Sûreté municipale de Hull n'a pu accuser qui que ce soit de conduite en état d'ébriété.

Au cours de cette avant dernière soirée de l'opération dite de répression, les policiers ont effectué 619 vérifications d'automobilistes faisant subir le test "Alert" à huit d'entre eux et le test d'haleine à deux. Tous les ont subi avec succès, de rapporter l'agent Pierre Gagnon, ce matin.

La vigilance policière n'était toutefois pas de rigueur que sur les ponts mais aussi dans

les patrouilles de quartier. Et là, les policiers ont intercepté un automobiliste qui a affiché un .37 sur l'ivressomètre, ce qui lui a valu une accusation en Cour provinciale ce matin. Il s'agit ici d'un taux d'alcool plus de quatre fois supérieur à la norme acceptable de .08. L'être humain est frappé d'un état comateux lorsque le taux d'alcool dans son sang atteint les .40.

Après huit soirées de vérifications sur les ponts, la police de Hull n'aura accusé d'ébriété au volant que 25 automobilistes sur les 5,479 qu'elle a interpellés. Selon l'agent Gagnon, c'est donc dire que seulement .45 pour cent des conducteurs ont, à ce jour de la période des Fêtes, été pris en délit

de conduite en état d'ivresse.

Tout au cours de cette opération, les policiers ont soumis 115 chauffeurs aux tests de dépistage de l'alcool. Ils ont par ailleurs porté 89 accusations en rapport avec le code de la sécurité routière (port de la ceinture, conduite sans permis et autres), deux relatives à des règlements municipaux, une de possession de drogue et une de vol. Ils ont enfin exécuté 100 mandats pour des amendes en souffrance.

A la police de Hull, ce matin, on était très heureux de constater qu'en définitive l'opération de surveillance sur les ponts a eu l'effet désiré, soit de prévenir l'ivresse au volant.

Loi 101: une plainte contre un commerçant de Wakefield

par Murray Maltais

HULL — C'est un commerce du secteur Wakefield de la municipalité de Lapêche qui vient d'être accusé par le procureur général du Québec de ne pas avoir respecté la Charte de la langue française, a appris Le Droit ce matin.

Une accusation vient en effet d'être déposée contre la maison Earle de cette localité. Le commerce, un bar-restaurant, est situé sur la route 105 et inscrit

au nom de la compagnie 132790 Canada Inc.

L'infraction est ainsi libellée: "a fait de l'affichage public dans une autre langue que la langue officielle: Art. 58 et 205 de la Charte de la langue française".

Le ou les représentants de la compagnie ont été sommés de comparaître devant les tribunaux le 21 janvier 1987.

En bas du document, dont Le Droit a obtenu copie, on peut lire ce qui suit: première infrac-

tion: amende: \$50 à \$1,000. Infractions subséquentes: amendes: \$500 à \$5,000.


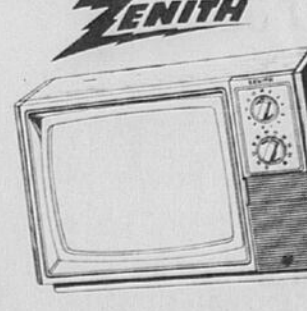

La compagnie faisant l'objet d'une accusation n'a pas été informée officiellement de la chose. Au greffe du palais de justice à Hull, on indiquait ce matin qu'un document avait été posté par courrier recommandé jeudi.

Hier, le ministre de la justice Herbert Marx a annoncé qu'il reprendrait les poursuites judiciaires contre l'affichage bilingue. On mentionnait que par-

mis les contrevenants, il y avait un commerçant de Hull, ce qui n'est pas tout à fait conforme aux faits. Puisqu'il s'agit d'une compagnie qui exploite un commerce à Lapêche.

27 dossiers ont été déposés hier, au Palais de justice de Montréal, un seul à celui du district judiciaire de Hull. Au total, 31 chefs d'accusation ont été enregistrés contre des commerces ne se conformant pas à la loi 101.

AYLMER T.V.
135 rue Principale
AYLMER 684-5831
Fermé les lundis
On bat tous les prix

			
20" couleur Télécommande \$577	29" couleur Télécommande \$997	14" couleur \$287	Magnétoscope VHS HQ — 4 jours — 4 émissions — convertisseur intégré \$497 — télécommande

outaouais

• La rémunération à 120% des médecins
Le ministre de la Santé a des doutes

par Gilles Bernier
courieriste parlementaire

QUEBEC — Le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, Mme Thérèse Lavoie-Roux, a exprimé, hier, des doutes quant à la possibilité de rémunérer à 120% les médecins de la région.

"A ce moment-ci, (...) nous ne la mettons pas complètement de côté, mais, avant de l'appliquer, nous voulons être certains des retombées que ceci pourrait avoir ailleurs. Nous voulons être certains, également, qu'une telle mesure produira les effets recherchés".

"...On peut penser que cela a eu un effet positif quant au recrutement des médecins omnipraticiens, mais l'effet a été beaucoup moins probant en ce qui a trait aux médecins spécialistes", a affirmé le ministre qui n'a pas manqué d'ajouter qu'une rémunération à 120% impliquait des déboursés supplémentaires importants.

Seulement trois

Mme Lavoie-Roux a en outre précisé que, jusqu'à présent, seulement trois des 600 médecins de la région d'Ottawa-Carleton qui sont membres de la Régie de l'assurance-maladie du Québec ou qui y participent volontairement, s'étaient effectivement retirés de ce plan.

"Ceci ne veut pas dire qu'il faut se croiser les

bras et attendre la véritable catastrophe pour dire: Nous faisons quelque chose", a prévenu cette dernière.

Le ministre a rappelé que de l'équipement avait déjà été ajouté dans la région, dont un scanner qui sera livré au Centre hospitalier régional de l'Outaouais, en janvier prochain, et l'équipement de médecine nucléaire prévu pour le mois de mars.

Tous les soins

Soulignant enfin que, pour l'instant, les résidents de l'Outaouais ne sont pas privés de soins, Mme Lavoie-Roux a soutenu que les patients qui se sont rendus en Ontario et de qui on a exigé des montants auraient pu recevoir les mêmes services, sans frais supplémentaires, soit dans la région de l'Outaouais, soit dans la région de Montréal, s'ils nécessitaient des services spécialisés.

Décision

Le ministre de la Santé et des Services sociaux a réitéré son intention de se rendre dans l'Outaouais "très tôt en janvier" et a prédit qu'une décision sera probablement rendue à la fin du même mois.

Auparavant, l'un et l'autre, M. Rochefort et Mme Lavoie-Roux, s'étaient renvoyé la balle quant à la responsabilité de l'inaction passée du gouvernement dans ce dossier.

• Maniwaki
Il n'y aura pas de spectacle aérien en 87

MANIWAKI — La ville de Maniwaki a décidé de laisser tomber l'organisation de son super spectacle aérien Aéro-Spec 1987, malgré le succès remporté par cet événement en 1985 ainsi que la réussite de la Journée de l'air en juillet dernier.

par Michel Gauthier

"Les employés municipaux qui forment le noyau du comité organisateur ne seraient pas en mesure de consacrer à Aéro-Spec le temps requis à son organisation", a dit le maire Gabriel Lefebvre, pour expliquer cette décision soudaine.

Le gérant Michel Merleau, le greffier Roger Riel et le trésorier Rémi Lafond forment le trio central de cette organisation.

Or, l'année 1987 s'annonce plutôt chargée pour ceux-ci alors que Maniwaki pilotera les importants dossiers du programme d'assainissement des eaux, du nouveau site d'enfouissement sanitaire, de l'implantation d'un parc industriel, de la relocation des services municipaux et des relations auprès des

gouvernements supérieurs pour la recherche de nouvelles sources de financement.

"En raison de ces nombreux dossiers très stratégiques que devra piloter la ville au cours des prochains 12 mois, j'ai suggéré à la Commission de l'aéroport de reporter d'au moins un an la tenue du spectacle aérien", a dit M. Lefebvre.

La décision de la ville est survenue alors que l'organisation était déjà en branle et que trois commanditaires prêts à s'impli-

quer pour des montants dépassant \$1,000 avaient déjà donné leur accord.

"Mais nous n'aurions définitivement pas eu le temps de mettre les efforts nécessaires à l'ensemble de l'organisation de cet événement", a dit en substance le gérant Michel Merleau.

Par surcroît, Aéro-Spec 1987 aurait été présenté sur deux journées plutôt qu'une et des prévisions avaient été faites pour recevoir environ 20,000 personnes, soit plus du double de la dernière présentation.



Dr. GUY LEMAY

Le docteur Guy Lemay remercie la population de Gatineau et des environs pour la confiance accordée durant les 20 dernières années. Il poursuivra désormais sa carrière au sein de l'Association canadienne de Protection médicale dont le siège social est à Ottawa. Il veut exprimer toute sa reconnaissance à ses patients dont le suivi des dossiers sera assuré par ses confrères de la Clinique de maternité et médecine familiale, 195, boul. Gréber, Gatineau.



La direction et le personnel désirent offrir à la clientèle, amis et parents leurs meilleurs vœux de paix, bonheur et prospérité pour l'année 1987.

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE



PAT PLANTE AUTOS LTÉE
850, boul. St-Joseph
HULL (Québec)
770-0220

PARTAGE DE NOËL GRACE A VOUS
des pauvres, des personnes de l'âge d'or, des familles dans le besoin auront un
REPAS DE NOËL
Vos dons peuvent être remis:
— Aux bureaux de l'un des deux quotidiens locaux, Le Droit et le Citoyen
— Aux succursales de toute banque ou à toute caisse populaire d'Ottawa
OU ADRESSER A
PARTAGE DE NOËL C.P. 3647, STATION "C" OTTAWA, K1Y 4J7

Résultats

Tirage du 1986 - 12 - 17
16-21-25-35-37-40

	GAGNANTS	LOTS
Prochain tirage: samedi 1986 - 12 - 20	6/6 0	1,843,922.20\$
	5/6+ 1	696,592.80\$
	5/6 180	2,959.40\$
Gros lot (approx.): 4,000,000.00\$	4/6 10,116	101.20\$
	3/6 208,526	10.00\$
	Ventes totales:	13,739,700.00\$

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Pour des études universitaires dès la session d'hiver 1987

L'Université du Québec à Hull tient présentement une semaine d'inscription. Nos bureaux sont ouverts de lundi à vendredi, de 10 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00.

Présentez-vous dès maintenant au:

Bureau du registraire
Université du Québec à Hull
283, boulevard Alexandre-Taché
Case postale 1250, succursale B
Hull (Québec) J8X 3X7
Tél.: (819) 595-2244
Sans frais: (819) 1-800-567-1283
Sans frais: (418-514-613) 1-800-567-9642

86-87-075

Université du Québec à Hull

Opération Nez rouge

Le Groupe Desjardins, Assurances Générales est heureux de s'associer à l'Opération Nez Rouge qui se déroule à:

HULL
du 4 au 6, 11 au 13 et 18 au 20, décembre 1986

Si vous avez les facultés affaiblies, ne prenez pas votre voiture, téléphonez à:

771-2886

LE GROUPE DESJARDINS ASSURANCES GÉNÉRALES
Une institution du Mouvement Desjardins

VENTE FLOTTE DE CAMIONS

SUR TOUS LES CARAVANS et les camions Dodge 1987 en inventaire

3% de plus que la facture d'usine

DE PLUS, informez-vous des taux d'intérêt avantageux sur certains modèles en inventaire.

Disponibles
24 Caravans
6 Dodge Dakotas
5 Camionnettes

**7 Fourgonnettes
7 Fourgonnettes mini
4 Ram familiale**

Location et concessionnaires bienvenus.

LE MEILLEUR PRODUIT 5/80 LA MEILLEURE GARANTIE
PARMI LES VOITURES ET CAMIONS NORD-AMÉRICAINS

La vente se termine le 24 décembre à midi

Notre seule ambition est de vous vendre votre prochain véhicule neuf.

Baillet et fils Ltée

"Souvent imité... Jamais égalé"
960, boul. St-Joseph, Hull
777-5261

Ouvert:
Lundi au jeudi, de 9h a.m. à 9h p.m.
Vendredi, de 9h a.m. à 5h 30 p.m.
Samedi de 10h a.m. à 4h p.m.

Résidents d'Ontario, taxe de vente 7% seulement

outaouais

Un troisième juge refuse de libérer Rôdier

par Régis Bouchard

HULL — La défense ne lui ayant présenté somme toute aucun fait nouveau, le juge Gérard Charron de la Cour provinciale a rejeté hier, une nouvelle requête sur remise en liberté de M. Gérard David Rôdier de Gatineau.

Ce refus, le troisième puisque deux autres juges avaient opiné dans le même sens, signifie donc que l'homme de 56 ans devra attendre derrière les barreaux jusqu'à l'audition de son procès qui devrait se tenir lors des prochaines assises criminelles qui doivent commencer le 5 janvier.

M. Rôdier fait face à une accusation de possession pour fin de trafic de 14 onces de cocaïne évaluées à plus de \$78,000. La drogue a été saisie par les policiers de la Gendarmerie royale du Canada en octobre dernier lors d'une perquisition effectuée au domicile de M. Rôdier.

Le juge Charron a rejeté la nouvelle requête de M. Rôdier en précisant notamment que le témoignage de Denis Filion entendu lors de l'enquête préliminaire lui semblait "invraisemblable".

Denis Filion avait déclaré lors de cette enquête préliminaire qu'il soupçonnait que les 14 onces de cocaïne retrouvées chez M. Rôdier lui appartenaient lui qui, lors de son témoignage, devait également soutenir avoir encaissé des profits de plus de \$500,000 en moins de quatre mois dans le commerce de la drogue.

Gérald David Rôdier devrait comparaître à nouveau aujourd'hui pour son enquête préliminaire cette fois sous une accusation de possession pour fin de trafic de neuf grammes d'héroïne dont la valeur est estimée à plus de \$3,600. L'héroïne avait également été retrouvée au domicile de M. Rôdier sur la rue Lamelais à Gatineau.

Travaux communautaires

Une femme de 28 ans de Gatineau, Madeleine Meunier a été condamnée hier à effectuer 180 heures de travaux communautaires après avoir offert un plaidoyer de culpabilité à de multiples accusations de fraudes d'Aide sociale.

En plus de devoir effectuer des travaux communautaires (une alternative à la détention), Mme Meunier devra respecter une période de pro-

bation de deux années avec surveillance.

Selon le procureur de la Couronne Me Valmont Beau-lieu, Mme Meunier a fraudé l'Aide sociale d'un montant de \$20,000 alors qu'entre les mois de mars 1979 et décembre 1983, elle a rempli des demandes de prestations d'aide sociale sous de fausses représentations. L'accusée indiquait notamment vivre seule alors qu'en réalité elle habitait avec un conjoint qui travaillait ou encore retirait des prestations de chômage.

10 mois à l'ombre

Par ailleurs, le juge Dage-nais a imposé hier, une peine de détention de 10 mois à un citoyen de Gatineau qui a reconnu sa culpabilité à une accusation de vol qualifié commis dans une pharmacie.

Robert Labelle avait plaidé coupable, il y a quelques mois, à l'accusation de vol qualifié perpétré le 18 mars 1986 à la pharmacie Sauriol à Gatineau alors que sous la menace d'un couteau il avait dérobé la somme de \$200.

Selon les informations contenues dans le rapport présentiel, M. Labelle était en état d'ébriété lorsqu'il a dévalisé la pharmacie.

Bois de construction

Finalement, Yvon Duran-ceau, un des quatre individus arrêtés la semaine dernière par la police de Hull en rapport avec le démantèlement d'un réseau de voleurs de matériaux de construction, subira son enquête préliminaire le 23 janvier.

Durancéau, 25 ans, de Gatineau, a comparu brièvement hier, alors que tous ses dossiers ont été remis au 23 janvier pour enquête préliminaire ou enquête sur remise en liberté dans certains cas.

Ce réseau de voleurs de matériaux de construction frappait depuis un an des deux côtés de la rivière alors qu'au cours de cette période des matériaux de construction d'une valeur de \$750,000 ont été dérobés.

Légère s'en prend au secrétaire de la CRO

par Régis Bouchard

HULL — Le maire de Hull, M. Michel Légère a été contraint hier, de retirer certains propos tenus publiquement quelques minutes plus tôt à l'endroit du secrétaire de la Communauté régionale de l'Outaouais.

Alors que le Conseil de la CRO s'appropriait à adopter le procès verbal de sa dernière assemblée, le maire de Hull a mis en doute "l'honnêteté" du secrétaire Léonard Joly, qu'il a accusé de modifier la teneur de certaines résolutions adoptées par le Conseil.

Les propos de M. Légère avaient surtout trait à une résolution adoptée par la CRO concernant le refus d'un projet de nouveau pont reliant Hull et Gatineau, projet d'ailleurs initié par le maire de Hull.

Selon M. Légère, le libellé de la résolution apparaissant au procès verbal ne reflétait pas la teneur de l'amendement qu'il avait lui-même proposé.

Les accusations non voilées du maire Légère à l'endroit de M. Joly ont fait bondir le maire de l'Ange-Gardien, M. Pierre Champagne, qui a immédiatement demandé au maire de Hull de retirer ses propos et de s'excuser auprès de M. Joly, un ancien fonctionnaire de la ville de Gatineau.

Après avoir consulté le livre des règlements du Conseil, le président Pierre Ménard a fait remarquer à M. Légère que les membres du Conseil devaient éviter toute allusion personnelle, paroles blessantes et tournures de phrases non parlementaires. "Mettre en doute l'intégrité d'un fonctionnaire du Conseil c'est au-

tre chose. On doit s'en tenir à une question d'erreur possible et non faire un procès d'intention", a souligné M. Ménard.

Après quelques minutes de réflexion, M. Légère a finalement consenti à retirer ses propos.

Séance de "lavage"

Par ailleurs, le Conseil de la CRO décidera à sa prochaine réunion le 15 janvier de la nécessité ou non de tenir une session spéciale de travail où les membres laveront entre eux leur linge sale.

Selon le maire d'Aylmer Mme Constance Provost, qui est à l'origine de cette idée, le climat de confrontation qui règne présentement entre les municipalités n'a rien de salubre pour qui que ce soit et l'heure est venue de se parler franchement. "Nous som-

mes rendus ridicules. On s'in-sulte de part et d'autre de la table. Il est temps de faire une prise de conscience et de vider notre sac", a souligné Mme Provost qui estime que le dialogue est devenu urgent à la suite des conclusions du rapport Parizeau qui prévoit la création d'une communauté urbaine regroupant les seules villes de Hull, Aylmer et Gatineau.

Tout en reconnaissant le mérite de la proposition du maire d'Aylmer, le conseiller hullois Claude Lemay a pour sa part indiqué qu'il n'était pas prêt à se livrer à un tel exercice, du moins tant et aussi longtemps que lui et ses collègues du Conseil de Hull n'auront pas discuté entre eux de l'avenir de la CRO versus le rap-port Parizeau.



IMPRIMERIE
LE DROIT-LECLERC
375, rue Rideau, Ottawa, Ont.
K1N 5Y7

POUR DE LA QUALITE
ET DU SERVICE
TÉLÉPHONEZ AUJOURD'HUI!

560-2782



JEAN-PAUL
ET BERNARD

PICARD

PHARMACIENS

Bonne et Heureuse Année
et vœux de prospérité

164, rue EDDY, HULL, 777-5273 FACILITÉ DE STATIONNEMENT

Le Recteur
Monsieur Jacques A. Plamondon
et les membres du Conseil d'administration
de l'Université du Québec à Hull
souhaitent
à leurs étudiants et étudiantes
et
à la population qu'elle dessert
un Joyeux Noël 1986
et
une Nouvelle Année 1987
remplie de succès et de paix.

86-87-097

Université du Québec à Hull



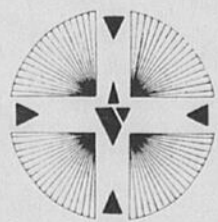
JOYEUX NOËL!
ET MEILLEURS
VOEUX POUR
L'ANNÉE 1987

MAISON FUNÉRAIRE
McCONNERY Inc.

2 SUCCURSALES POUR
MIEUX VOUS SERVIR

• GRACEFIELD
• MANIWAKI (819) 449-2626

SÉMINAIRE DU SACRÉ-COEUR
1042, route 148
POINTE-AU-CHÊNE, QC J0V 1T0



- Ecole secondaire privée.
- Projet éducatif chrétien.
- Un environnement choisi.
- Pensionnat pour garçons.
- Externat mixte.

EXAMENS D'ADMISSION EN SECONDAIRE I:

Les samedis, 17 et 24 janvier 1987, à 10h 00

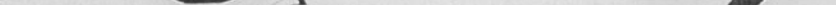
ADMISSION EN SECONDAIRE II-III-IV-V:

Le samedi, 21 février 1987, à 10h 00.

Pour renseignements et rendez-vous:

(819) 242-2611

LALLIER • LALLIER • LALLIER



Offre en vigueur jusqu'au 31
décembre 1986 sur Accord LX
1987, automatique ou 5
vitesses manuelles.

*Acceptation
plan
budgétaire
maison
60 mois

ÉLÉMENTS
GARANTIS
PRINCIPAUX

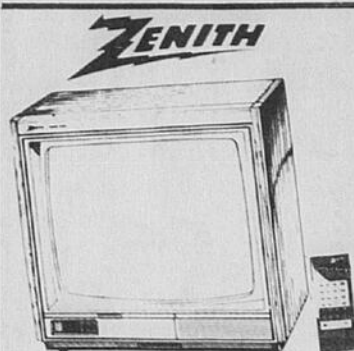


"HONDA
LA BONNE
AFFAIRE"

Lallier

981, boul. St-Joseph,
Hull — 778-1444

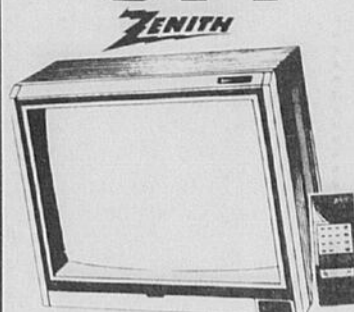
LALLIER • LALLIER • LALLIER



20" couleur

Système 3,
télécommande

\$577



29" couleur

Système 3,
télécommande

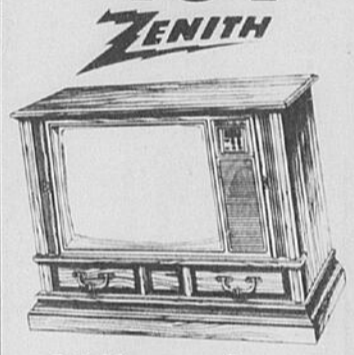
\$997



Magnétoscope
VHS, HQ

4 émissions, 14 jours
Convertisseur intégré
Télécommande

\$497



26" couleur
console

\$897



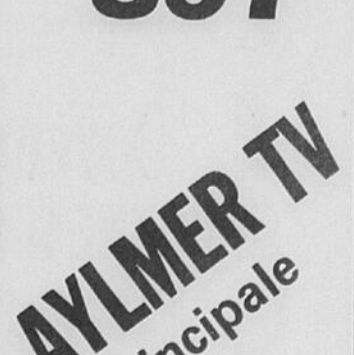
20" couleur

\$497



26" couleur
console

\$897



135 Principale

Aylmer

684-5831

Fermé les lundis

On bat tous les prix

outaouais

• Service d'hébergement pour le Festival
Les chevreuils sont à Duhamel

par Colette Duhaime

DUHAMEL — Les chevreuils sont arrivés à Duhamel!

Depuis le début des neiges, les grandes hordes de cervidés ont en effet commencé à se rassembler dans leurs quartiers d'hiver et, d'ici quelques jours, la plupart des quelque 2,400 bêtes recensées en 1986 devraient toutes avoir envahi les 144 km carrés de leur ravage.

Pour souligner cet événement à la fois exceptionnel et routinier, puisqu'il revient chaque année, le comité du Festival du chevreuil de Duhamel a commencé à s'organiser et espère recevoir de nombreux visiteurs au cours de la saison des Fêtes.

Élément nouveau cette année, le comité a mis sur pied un service d'hébergement afin de permettre aux touristes venant des régions éloignées de passer une nuit ou plus dans la région de la Petite-Nation.

L'an dernier, plusieurs milliers de personnes sont en effet venues à Duhamel pour admirer les chevreuils dans leur habitat d'hiver mais plusieurs d'entre elles ont déploré le fait de devoir retourner en ville pour se loger.

"Pour pallier à ce problème, nous avons donc recensé toutes les chambres d'hôtel de la région et nous avons mis sur pied un service de réservation téléphonique afin de répondre aux demandes des gens de l'extérieur", souligne M. Charles Dussault, l'un des bénévoles oeuvrant au sein du comité du Festival. A la suite de cette recherche, les bénévoles ont recensé 500 lits disponibles dans la région de la Petite-Nation et les personnes intéressées à y séjourner à l'occasion du Festival du chevreuil peuvent réserver en composant le numéro 428-7120.

Assurés d'un gîte pour la nuit, les visiteurs pourront parcourir les quelque 7 kilomètres de pistes de ski de randonnée et observer les chevreuils sans songer à reprendre la route

avant que la nuit tombe.

Plusieurs points d'observation ont été aménagés le long de ces pistes et les observateurs pourront nourrir les chevreuils après s'être procuré un peu de luzerne au kiosque d'information. Des promenades en traîneau tirés par des chevaux sont également offertes aux visiteurs.

Parlant de ce deuxième Festival du chevreuil de Duhamel, M. Dussault a précisé que c'était peut-être là une des voies d'avenir du développement touristique d'hiver dans la Petite-Nation. "L'impact économique d'une telle organisation pourrait être très grand dans la région", a en effet précisé celui-ci en soulignant que si toutes les chambres d'hôtel étaient occupées toutes les fins de semaine de la durée du Festival, c'est quelque \$650,000 qui entrerait dans la région de la Petite-Nation. "Et nous ne comptons pas tous les repas qui seraient pris au restaurant", a conclu M. Dussault.

• Après la CSN et la FTQ

Gobeil prêt à régler avec les autres

QUEBEC (PC) — Une entente de principe ayant été conclue avec les représentants de la CSN et de la FTQ, le président du Conseil du trésor, M. Paul Gobeil, a soutenu en Chambre, hier, qu'il était prêt à poursuivre les négociations avec tous les autres syndicats avec qui aucune entente n'est encore intervenue. Il demeure optimiste de conclure un accord avant les Fêtes avec tous.

Les négociations sur les questions salariales entre la CEQ et le gouvernement québécois reprenaient d'ailleurs aujourd'hui. Les pourparlers, qui devaient se poursuivre durant la nuit, ont été reportés.

Mais entretemps, des discussions se sont poursuivies aux tables sectorielles. On discute entre autres d'un point majeur, la tâche des enseignants des niveaux primaire et secondaire.

La Centrale de l'enseignement du Québec a prévenu le gouvernement que s'il n'y a pas d'entente aujourd'hui, elle reportera

les négociations après le temps des Fêtes, soit le 5 janvier 87.

De son côté, la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ) a annoncé hier soir qu'elle avait été convoquée pour 11 h ce matin à une rencontre où la partie patronale doit déposer de nouvelles offres. Cette fédération représente quelque 12,000 membres dans 87 établissements, principalement dans les régions de Montréal et de l'Estrie.

Première entente

Si l'entente de principe avec la CSN et la FTQ est appliquée aux 300,000 syndiqués des secteurs

public et parapublic, cela coûtera quelque \$2 milliards de plus aux contribuables en trois ans.

Selon le modèle établi avec la CSN et la FTQ et que le gouvernement souhaite étendre à tous ses employés syndiqués, les majorations salariales seront les suivantes:

1986 — une hausse sur échelle de 3,5% assortie du renoncement à récupérer \$100 millions et de légères bonifications normatives. Il faut ajouter 1,2% représentant le déboursé moyen pour les avancements d'échelons et \$94 millions en modalités de mise à la retraite

anticipée. Coût à l'Etat: presque \$600 millions.

1987 — une hausse sur échelle de 4% minimum pour tous, pouvant aller jusqu'à 5,4% pour les syndiqués gagnant moins de \$16,78 l'heure. Augmentation totale de 4,28% à laquelle il faut ajouter encore 1,2% pour l'avancement. Coût à l'Etat: \$580 millions.

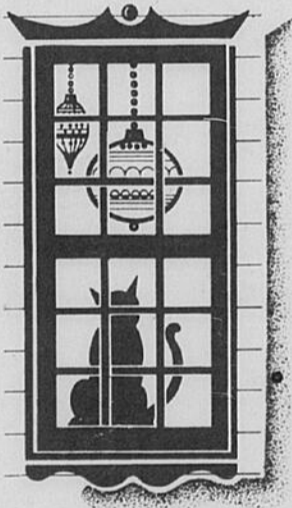
1988 — une hausse sur échelle de 4,53% minimum pour tous, pouvant aller jusqu'à 5,18% pour les plus bas salariés. Augmentation totale de 4,85% avant indexation à laquelle il faut encore ajouter le 1,2%. Coût à l'Etat: \$676 millions.

Les Restaurants McDonald's de
L'Outaouais vous souhaitent, un
Joyeux Noël
et une
Bonne Année



La Manufacture de portes coulissantes
T.G. INC.

Notre message de Noël vient exprimer
Combien nous vous sommes reconnaissants.
Nous espérons que vous savez
A quel point nous estimons nos clients!



JOYEUX NOËL

"La porte solution"
Idéale pour construction neuve et rénovation.
Pour informations: 663-5072
757, boul. St-René est, Gatineau

**Meilleurs Voeux
Pour Noël
et
Bonne et Heureuse
Année 87**

Un sincère Merci
pour votre
encouragement du
spécialiste

R.H. ELECTRIQUE
807, boul. St-René Ouest, Gatineau
Gatineau — 568-2866
Galeries Aylmer, Aylmer
Aylmer — 684-9744

• Urgences et références

Clair de Lune n'a pas le choix

par Michel Beauparlant

BUCKINGHAM — A compter de midi, aujourd'hui, la maison Clair de Lune de Buckingham se voit dans l'obligation de transformer son service d'accueil pour femmes violentées en un service d'urgence et de référence.

La maison qui allait célébrer son premier anniversaire le 31 janvier n'a tout simplement plus les moyens de subsister. Elle s'est vue refuser par le ministère de la Santé et des Services sociaux la subvention sur laquelle elle comptait pour continuer d'assurer son "service essentiel", a déclaré, hier au DROIT une de ses animatrices, Johanne Despâté.

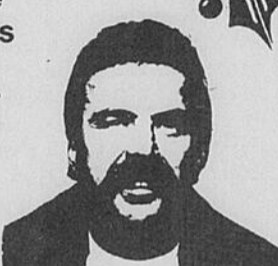
Dans ses quelque 11 mois d'existence, la maison Clair de Lune a reçu plus de 60 femmes et enfants de la Vallée du Lièvre et de la Petite-Nation pour des pé-

riodes allant d'un jour à six semaines. Elle a de plus fait du dépannage auprès d'une centaine d'autres.

Selon Mme Despâté, on estime qu'environ 2,000 femmes en situation de couple dans les deux vallées sont victimes de violence conjugale, d'où parle-t-on de service essentiel.

Pendant sa première année, la maison a pu compter sur six animatrices dont le salaire était défrayé par un programme de formation de base du gouvernement fédéral. Une vingtaine de bénévoles ont aussi participé aux activités. A compter d'aujourd'hui, avec la fin du programme fédéral, toutes travailleront comme bénévoles intervenant sur appel (986-8286) pour les urgences et leur référence aux maisons spécialisées en matière. Pour ce faire, on devra compter sur les dons de la population.

Que Noël vous apporte toutes les bénédictions souhaitées, et que la joie égaye chaque jour de la nouvelle année!



JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE! Robert Demers

Prothèses capillaires faites sur mesure et perruques pour homme, femme ou enfant.

CENTRE CAPILLAIRE DEMERS
689, boul. St-Joseph Hull **776-3528**

FUNERARIUM **Beauchamp** LIMITÉE

La direction et les employé(e)s du funérarium Beauchamp Ltée vous invitent à une plus grande prudence sur les routes en ce temps de réjouissance

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE À TOUS

Maison funéraire Beauchamp Ltée et Lionel Emond et Fils
à Hull; • 271, boul. St-Joseph, 77 boul. Montclair
A Gatineau; • 105 boul. Gréber Aylmer; • 47 rue Denise-Friend

(819) 770-1300

Installations **YB** Rheem

Climatisation — Chauffage — Thermopompe
Service 24 heures
424 P.-Labine Estimation gratuite
Gatineau, Québec **663-1184**

Une pensée chaleureuse
Un refrain familial
Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année

AR Location Aylmer Rentals

Yves Beauchemin propriétaire
(819) 684-1275
46, rue Principale
Aylmer, Québec J9H 3L3

VOEUX DE LA SAISON
RÉSIDENCE FUNÉRAIRE
F. Aubry et Fils Inc.

3 succursales à votre service:

HUDSON: (514) 458-7381
VAUDREUIL: (514) 455-3131

BUREAU: 52, St-Jean Baptiste Rigaud, Québec (514) 451-4421

Clinique Chiropratique St-Joseph

673, boul. St-Joseph, HULL J8Y 4B4
777-0577

Que le jour de Noël soit riche en bénédictions,
Que l'an nouveau soit riche en santé
Et en prospérité pour vous et les vôtres!

Pierre Bernier, DC
et
Christine Bourque, DC

La direction et le personnel se joignent pour vous offrir leurs

MEILLEURS VOEUX
et vous remercier de votre encouragement au cours de l'année.

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE À TOUS!

Y a pas à dire, chez Tapis Suprême y en a pas de problèmes

CHEZ Tapis Suprême

766, boul. St-Joseph

766, boul. St-Joseph ou 761, boul. Maloney
Hull Gatineau
770-9073 (voisin de Lac Beauchamp)

11 de la Savane
Gatineau
243-1044
(voisin de Carrousel)

le rythme des affaires

Wall Street

NEW YORK (AP) — Le marché newyorkais a reculé quelque peu hier, alors que les analystes continuaient d'observer avec vigilance les transactions boursières réalisées par ordinateur.

L'indice Dow Jones a perdu 5.49 points pour terminer à 1,9412.82, réduisant son gain net pour la semaine à moins d'un point.

Le volume a atteint 155.43 millions d'actions transigées contre 148.84 millions mercredi.

Les titres en baisse ont été plus nombreux que ceux en hausse dans une proportion de 3 pour 2. Au total, 622 titres étaient en hausse, 935 en baisse et 486 inchangés.

Parmi les valeurs canadiennes, Ranger Oil a perdu 1-8 à \$4 1-2 et TransCanada Pipelines 1-8 à \$12. Alcan a gagné 1-8 à \$28 1-8 et Inco 1-8 à \$11 7-8.

Toronto

TORONTO (CP) — L'indice des valeurs à la bourse de Toronto a perdu moins d'un point lors d'une journée active. Une baisse importante dans le secteur des communications a été compensée par des renforcements modestes dans les autres secteurs.

L'indice TSE a clôturé à 3,027.69, en baisse de .70 point.

Au total, 23,665,943 actions ont été échangées. 396 titres étaient en baisse, contre 371 en hausse et 360 inchangés.

Montréal

MONTREAL (PC) — Les valeurs étaient généralement en hausse, hier, à la Bourse de Montréal, à l'exception des bancaires. L'indice a gagné 4.83 points pour clôturer à 1,531.18.

Le volume a atteint 4,435,329 actions contre 5,149,572 mercredi.

Les industrielles étaient en hausse de 17.72 points à 1,175.66 and les étrolières ont gagné 14.62 à 1,266.65, tandis que les banques ont perdu 6.07 points à 1,512.73.

On a dénombré 170 titres en hausses, 223 en baisse et 174 inchangés.

Vancouver

VANCOUVER (PC) — La tendance a été irrégulière hier sur le marché des valeurs de Vancouver. Le volume à la clôture était de 15,624,944 actions.

Parmi les titres échangés, 278 ont gagné, 305 ont perdu et 457 étaient inchangés. L'indice VSE a fini à 1,321.32, en hausse de 2.99 par rapport à mercredi.

les obligations

TORONTO (PC) — Les cours étaient inchangés et l'activité réduite hier dans le marché canadien des obligations.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 7.5%.

les dividendes

Dividendes de société déclarés hier, trimestriels sauf indication contraire.

Bell Canada Enterprises Inc., \$2.70, priv. 1er rg, 1ère série: 67.5 cents; payable le 15 fév. aux inscrits le 15 janv.

Argus Corp., \$2.50, priv., série A: 62.5 cents; 1er fév., 16 jan.

Pemberton Houston Wiloughby, classe A: trois cents; 15 janv., 1er janv.

Sceptre Investment Counsel Ltd, classe A: 19 cents; 15 janv., 31 déc.

SDC Sydney Development Corp., 9 pc, priv.: 22.5 cents; 15 janv., 1er janv.

les bénéfiques

Canadian Bashaw Leduc Oil and Gas Ltd, trimestre clos le 31 oct.: 1986, \$161,289 ou .02 par action (perte); 1985, \$45,088 ou .005 par action.

le dollar

TORONTO (PC) — Le dollar américain a clôturé en hausse de 7-100 par à \$1.3800 can. Par rapport à la devise US, le dollar canadien a perdu 1-25 à 0.7246.

les devises

TORONTO (PC) — Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier par la Banque de Montréal. Les cotes sont en devise canadienne.

Les taux sont qualifiés de

nominaux vu qu'ils fluctuent durant la journée et varient d'une banque à l'autre.

x- Taux mensuel.	
Afrique du Sud (rand) .	0.6172
All. de l'Ouest (mark) .	0.68670
Arabie saoudite (rial) .	0.367671
Australie (dollar).....	0.9174
Autriche (schilling).....	0.097560
Bahamas (dollar).....	1.3796
Bahreïn (dinar).....	3.65889
Barbade (dollar).....	0.68583
Belgique (franc cvn).....	0.032975
Bermudes (dollar).....	1.3796
Brésil (cruzado).....	0.095320
x-Bulgarie (lev).....	1.52927
Caraïbes (dollar).....	0.511840
Chine (renminbi).....	0.3706
x-Colombie (peso).....	0.006342
Corée (won).....	0.001602
Danemark (couronne).....	0.1816
E.A.U. (dirham).....	0.3760
Espagne (peseta).....	0.010158
Etats-Unis (dollar).....	1.3796
Fiji (dollar).....	1.19249
Finlande (mark).....	0.2804
France (franc).....	0.2094
Grèce (drachme).....	0.009725
Guyane (dollar).....	0.312910
Hong Kong (dollar).....	0.1768
Hongrie (forint).....	0.029539
Inde (roupie).....	0.105057
Indonésie (rupiah).....	0.0008320
Irak (dinar).....	4.438224
Irlande (livre).....	1.86812
Israël (shekel).....	0.927016
Italie (lire).....	0.000990
Jamaïque (dollar).....	0.2554
Japon (yen).....	0.008466
Kenya (shilling).....	0.085680
Koweït (dinar).....	4.6846
Liban (livre).....	0.019428
Malaysia (ringget).....	0.5313
Mexique (peso).....	0.001539
Norvège (couronne).....	0.18190
Nlle-Zélande (dollar).....	0.7187
Pakistan (roupie).....	0.080426
Pays-Bas (florin).....	0.6075
Philippines (peso).....	0.067160
x-Pologne (zloty).....	0.006923
Portugal (escudo).....	0.009212
x-Roumanie (leu).....	0.320770
Royaume-Uni (livre).....	1.9742
Singapour (dollar).....	0.6290
Suède (couronne).....	0.1986
Suisse (franc).....	0.8174
Tanzanie (shilling).....	0.27493
x-Tchécos. (couronne).....	0.23988
Trin.-Tobago (dollar).....	0.383672
x-URSS (rouble).....	2.0489
Venezuela (bolivar).....	0.065215
Yougoslavie (dinar).....	0.003010

l'or

TORONTO (PC) — L'or cotait \$543 can. à l'offre (\$394 US) et \$544 can. (\$395 US) à la demande, hier en clôture chez Deak International, courtiers en métaux précieux.

l'argent

TORONTO (PC) — Handy and Harman cotait l'argent-métal hier \$7,400 l'once et \$237.91 le kilogramme. Ces cotes sont en monnaie canadienne.

les céréales

Les cours des grains se sont tassés hier au marché à terme de Chicago.

À la clôture des affaires, le blé oscillait entre une baisse de 1.5 cent et une hausse de un cent tout rond, le contrat de livraison en décembre se réglant à \$2.79 le boisseau.

Le cours du maïs a subi des reculs allant de 0.25 à 2.5 cents, le terme décembre cotant \$1.5225.

L'avoine a enregistré des gains de 0.25 à 1.75 cent, avec position décembre à \$1.725.

Le soya accusait des pertes allant de 0.25 à un cent, avec dénouement janvier à \$4.8525 le boisseau.

Par ailleurs, la tendance était à la baisse hier au marché aux grains de Winnipeg.

Le colza a clôturé la séance en recul de \$1.20 à \$2.10 avec le terme de janvier à \$242.00.

Le lin a fermé en baisse de \$3.10 à \$3.80 avec position décembre à \$202.40.

Le seigle était inchangé et en déficit de 20 cents, avec décembre à \$93.00.

L'orge a fini sur des pertes de 10 à 40 cents, la position décembre affichant \$91.40.

L'avoine accusait des reculs de \$1 à \$2.30 avec décembre à \$78.00.

Le blé a clôturé en baisse de 30 à 60 cents, décembre à \$94.00.

le taux d'escompte

OTTAWA (PC) — Le taux d'escompte de la Banque du Canada était inchangé à 8.47%, hier.

Le taux d'escompte et le loyer de l'argent qui en découle, sont assez stables depuis les six derniers mois.

Les spécialistes s'accordent donc à dire que les taux d'intérêt varieront très peu dans les jours qui viennent.

OPEP: accord de principe

GENEVE (AFP) — L'OPEP est parvenue à un accord de principe pour donner un coup de fouet aux prix du pétrole en réduisant sa production à 15.8 millions de barils par jour durant les premiers mois de 1987, passant outre aux résistances de l'Irak, a-t-on appris de source sûre jeudi soir à l'issue d'une réunion ministérielle.

Le baril de West Texas Intermediate, qualité de référence pour le pétrole américain, a gagné 20 cents à \$16.06 US (\$22.16 can.) à New York dès l'annonce d'un compromis. Il était retombé en dessous de \$16 mercredi en raison des atermoiements de la conférence.

La formalisation de l'accord ne devrait intervenir qu'aujourd'hui, dans l'attente du feu vert définitif de certains gouvernements.

Le ministre iranien Gholamreza Aghazadeh en particulier attend la réponse de son gouvernement sur un ensemble de mesures concernant notamment le système des prix fixes, basé sur un prix de référence de \$18 (\$24.85 can.) le baril, que l'OPEP veut mettre en place.

Selon certaines sources, l'Irak souhaite que le communiqué final dénonce le fait que l'Irak ne respecte pas ses engagements au sein de l'OPEP.

Selon des sources proches du Golfe, les ministres se sont par ailleurs mis d'accord pour fixer un différentiel de prix de \$2.65 (\$3.65 can.) entre les bruts légers et lourds.

Les experts devront mettre en forme vendredi matin les termes du compromis final, tandis que les ministres devraient se réunir dans l'après-midi pour adopter les quotas de production nationaux définitifs, a-t-on indiqué de source proche de l'OPEP.

La conférence ministérielle de l'OPEP était paralysée depuis le début de la semaine par le refus de l'Irak d'accepter un quota inférieur à celui de l'Iran.

Téhéran de son côté, après avoir accepté depuis le mois d'août que Bagdad ne soit pas soumis à un quota, insistait pour que l'Irak rentre dans le rang.

Le Roi Fahd d'Arabie Saoudite a exhorté l'OPEP à se mettre d'accord pour réduire sa production dans un message adressé jeudi aux ministres, a-t-on indiqué de bonne source.

La formule de compromis élaborée jeudi lors d'une réunion des ministres de l'OPEP qui font partie du Conseil de Coopération du Golfe (Arabie Saoudite, Koweït, Emirats Arabes Unis et Qatar) prévoit d'attribuer d'office un quota de 1.6 mbj à l'Irak, supérieur au contingent de 1.2 mbj qui lui avait été consenti en 1984 mais inférieur à celui qui serait octroyé à l'Iran, soit 2.25 mbj.

Toutefois, à la suite de consultations intensives entre le Roi

Fahd d'Arabie saoudite et le président Irakien Saddam Hussein, les pays du Golfe auraient décidé de doubler leur "effort de guerre" en faveur de l'Irak.

Bagdad se verrait attribuer 600,000 barils par jour à ce titre par l'Arabie saoudite, les Emirats

arabes unis et le Koweït, selon des sources proches de la conférence.

Le Koweït et l'Arabie Saoudite cédaient déjà à l'Irak depuis plusieurs années leur production provenant de la "Zone Neutre" située entre leurs territoires, soit

310,000 barils/jour.

Les révélations sur le rôle joué par Riyad dans l'affaire des livraisons d'armes américaines à l'Iran ont mis le président irakien en position de force pour exiger des compensations au sein de l'OPEP, soulignent les milieux proches de la conférence.



Hélicoptère livré

Michael Cochran (au centre) représentant la firme Turbo West, basée au Colorado, a pris livraison hier du premier hélicoptère Jet Ranger III 206B fabriqué à l'usine de Bell Helicopter Textron Canada, à Mirabel. Nicole Taillon et Milburn Engelman ont remis les clés de l'appareil à M. Cochran.

Joyeuses fêtes à tous!



Association des caisses populaires Desjardins de l'Outaouais.



* Vérifiez auprès de votre caisse populaire pour l'horaire du 24 et du 31.

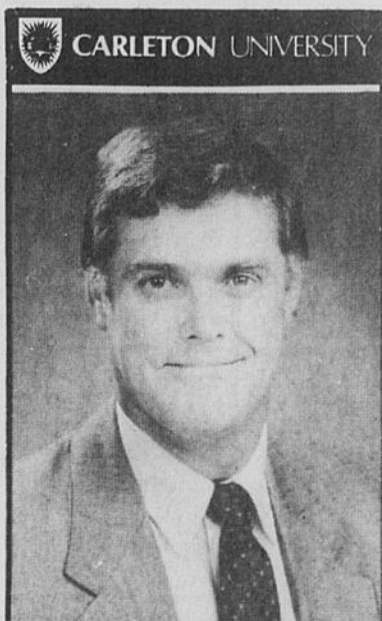
Les dirigeants et le personnel de votre caisse populaire Desjardins vous souhaitent un Joyeux Noël et vous offrent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Horaire des fêtes

Ouvert: 24 et 31 décembre*

Fermé: 25 et 26 décembre, 1er et 2 janvier

Les guichets automatiques Desjardins seront en opération aux heures habituelles.



Patrick O'Brien

Le président de l'Université Carleton, M. William E. Beckel, a le plaisir d'annoncer que le directeur des relations publiques et des services d'information de l'université, M. Patrick O'Brien, assumera la responsabilité des communications et des relations publiques pour une campagne majeure de financement, sur le point d'être lancée. M. O'Brien a déjà la responsabilité de tous les programmes et services d'information de l'université, aussi bien internes qu'externes.

L'Université Carleton compte plus de 40,000 anciens à travers le Canada. Plus de 17,000 étudiants sont actuellement inscrits dans ses cinq facultés: arts, génie, sciences, sciences sociales, études supérieures et recherche.

bourse de toronto

Table of Toronto Stock Exchange listings with columns for stock symbols, prices, and volume. Includes sections for 'A et B', 'C', 'D', 'E', 'F', 'G', 'H', 'I', 'J', 'K', 'L', 'M', 'N', 'O', 'P', 'Q', 'R', 'S', 'T', 'U', 'V', 'W', 'X', 'Y', 'Z'.

bourse de montreal

Table of Montreal Stock Exchange listings with columns for stock symbols, prices, and volume. Includes sections for 'A', 'B', 'C', 'D', 'E', 'F', 'G', 'H', 'I', 'J', 'K', 'L', 'M', 'N', 'O', 'P', 'Q', 'R', 'S', 'T', 'U', 'V', 'W', 'X', 'Y', 'Z'.

10,000 employés d'IBM ne prendront pas leur retraite

NEW YORK (AP) - La firme International Business Machines a annoncé hier que 10,000 employés aux États-Unis avaient accepté de se prévaloir d'une offre de retraite anticipée et qu'une somme de \$250 millions US avait été mise de côté pour financer l'administration de ce programme à l'échelle mondiale.

économie

27,400 emplois vont disparaître chez ATT

NEW YORK (AFP) — Le premier groupe américain et mondial de télécommunications, American Telephone and Telegraph Co. (ATT), a annoncé hier un plan de restructuration prévoyant la suppression de 27,400 emplois et la constitution d'une provision pour perte de \$3.2 milliards US avant impôt.

Réduire les effectifs du groupe de 27,000 employés, la majorité d'entre eux étant compétents et loyaux, est très pénible, a déclaré le président d'ATT, M. James Olson, en annonçant ces mesures de réorganisation.

Mais, a-t-il poursuivi, ni les employés, ni les clients, ni les actionnaires sont bénéficiaires quand les sociétés repoussent de telles décisions sans lesquelles elles sont handicapées pour affronter l'avenir.

Les réductions d'emplois s'effectueront notamment par des licenciements et le non-renouvellement des postes laissés vacants par des départs en retraite, a précisé M. Olson. Cette contraction réduira de 9% le personnel d'encadrement d'ATT et de 8% le nombre total de ses employés.

Bell Laboratories sera toutefois épargnée par cette vague de licenciements, a indiqué M. Olson, en

raison du rôle clé joué par cette filiale d'ATT pour permettre au groupe de rester à la pointe dans le domaine de la haute technologie.

Cette dernière réduction de personnel porte à 84,000 le nombre d'emplois supprimés par ATT depuis l'éclatement du monopole du Bell System le 1er janvier 1984, et ramène l'effectif total du groupe à 290,000 personnes.

La provision pour perte avant impôt de \$3.2 milliards US que ATT va inscrire à son compte pour perte et profit pour le quatrième trimestre de son exercice 1986 est l'une des plus lourdes de l'histoire américaine, soulignent les analystes. Toutefois, cette provision reste encore inférieure à celle de \$5.5 milliards US prise par ATT à la fin de 1983, avant le démantèlement de Bell System.

Cette provision pour perte se traduira par une baisse de \$1.7 milliard US du bénéfice et d'ATT au 4e trimestre, soit \$1.63 US par action et fera ressortir une légère perte sur cette période. Toutefois, sur l'ensemble de l'année 1986, ATT devrait annoncer un bénéfice modeste.

L'annonce de ce plan de restructuration a fait chuter le titre ATT de \$1.12 à \$26.12 1-2 US à la clôture de la Bourse de Wall Street.

L'augmentation de l'indice des prix a été de 4.5 p. cent

OTTAWA (PC) — L'augmentation d'une année à l'autre de l'indice des prix à la consommation, en novembre, a été de 4.5 pour cent, l'IPC ayant progressé de 0.5 p.c. entre octobre et novembre pour s'établir à 134.7 (1981 égal 100).

Six des sept indices de composantes principales ont affiché des gains durant le mois de novembre, seul l'indice de l'habitation étant demeuré inchangé. Les hausses des indices des transports, plus précisément des voitures neuves, (1.6 p.c.) et des aliments (0.6 p.c.) expliquent en grande partie la progression de l'indice d'ensemble.

L'indice des aliments a avancé de 0.6 pour cent, soit un taux de progression légèrement supérieur à celui de 0.4 p.c. enregistré en octobre. La dernière avance est

imputable à l'indice des aliments achetés au magasin, qui a grimpé de 0.7 pour cent après avoir grimpé de 0.4 p.c. en octobre, et à l'indice des repas pris au restaurant, lequel a gagné 0.4 p.c. après avoir progressé de 0.6 p.c. en octobre.

L'augmentation de 0.7 p.c. de l'indice des aliments découle largement du renchérissement des prix de la viande, du poisson et des produits laitiers, des légumes frais, des produits de boulangerie et autres produits céréaliers.

Des majorations de prix saisonnières importantes ont affecté certains légumes frais dont les tomates (36.4 p.c.), le céleri (27 p.c.) et les concombres (16.1 p.c.). Par contre, les prix des fruits frais ont fléchi de 7.5 p.c. dans l'ensemble, les majorations de prix de certains fruits importés

comme les poires (hausse de 21.5 p.c.) ayant été plus que contrebalancées par la diminution cyclique des prix des autres fruits importés tels que pamplemousses (-34 p.c.), les bananes (-7.1 p.c.) et les oranges (-5.3 p.c.). D'autres indices du groupe des aliments ont également chuté durant le mois de novembre, notamment les boissons gazeuses, les huiles et matières grasses, le sucre et les préparations à base de sucre et du café et du thé.

Pour la période de 12 mois allant de novembre 1985 à novembre 1986, l'indice des aliments a grimpé de 8.1 p.c. alors qu'il avait augmenté de 7.9 p.c. en octobre. Les augmentations de 9.1 p.c. de l'indice des aliments et de 5.3 p.c. de l'indice des repas pris au restaurant sont responsables de la dernière montée d'une année à l'autre de l'indice des aliments.

D'un mois à l'autre, l'indice d'ensemble, sans les aliments, a augmenté de 0.4 p.c. en novembre, comparativement à une hausse de 0.6 p.c. en octobre. La dernière augmentation est attribuable principalement au relèvement de 1.6 p.c. de l'indice des transports, au gain de 0.6 p.c. de l'indice de l'habillement et à l'accroissement de 0.5 p.c. de l'indice des tabacs et des boissons alcoolisées. L'indice de l'habitation étant demeuré inchangé a freiné la progression globale de l'inflation.

Après trois mois sans hausse, l'indice des transports a augmenté de 1.6 p.c. en novembre. Avec le lancement des nouveaux modèles 1987, les prix des voitures neuves ont grimpé de 3.2 p.c. en novembre, tandis que les prix de l'essence ont progressé de 2.0 p.c. au cours du même mois, quoiqu'ils soient demeurés de 19.5 p.c. inférieurs aux prix de novembre 1985. L'indice des transports publics a baissé de 2.0 p.c. en raison notamment d'une baisse de 0.5 p.c. des tarifs aériens (en raison d'une diminution saisonnière des tarifs sur les vols transatlantiques).

L'indice de l'habitation est demeuré inchangé en novembre, cependant que l'indice du logement (hôtel, motel) a chuté de 0.1 p.c. Les prix des logements neufs, les loyers et les primes d'assurance à la charge du propriétaire ont augmenté, mais ces hausses ont été contrebalancées par la chute importante des prix des chambres d'hôtel et de motel, principalement à cause de la forte réduction des prix à Vancouver après la clôture d'Expo 86.

Par contre, le recul de l'indice du logement a été effacé par l'avance de 0.3 p.c. de l'indice des dépenses de ménage et par l'augmentation de 0.8 p.c. de l'indice des articles d'ameublement.

Les majorations de prix de 0.9 p.c. des vêtements pour homme, de 0.6 p.c. des vêtements pour femmes et de 1.6 p.c. du tissu pour vêtements, des menus articles et des services vestimentaires expliquent en grande partie l'augmentation de 0.6 p.c. affichée par l'indice de l'habillement. L'augmentation globale a été tempérée par la diminution des prix pour vêtements pour filles et garçons.

La progression de l'indice d'ensemble sans les aliments est également imputable, dans une mesure moindre, au gain de 0.4 p.c. de l'indice de la santé et des soins personnels et à l'accroissement de 0.2 p.c. de l'indice des loisirs, de la lecture et de la formation.

Au cours de la période de 12 mois allant de novembre 1985 à novembre 1986, l'indice d'ensemble sans les aliments a donc grimpé de 3.6 p.c., soit un taux légèrement supérieur à celui de 3.5 p.c. observé pour la période de 12 mois précédente terminée en octobre.



Débit automatique

La Banque nationale du Canada et Métro-Richelieu ont inauguré cette semaine un service de débit automatique dans cinq supermarchés de la région montréalaise. Le projet-pilote d'une durée de six mois permettra d'évaluer l'impact de ce nouveau mode de paiement auprès des consommateurs, avant de l'offrir dans tout le réseau Métro. De gauche à droite, MM. Jean-Pierre Boyer, propriétaire d'un supermarché Métro à Longueuil, Humberto Santos, vice-président de la Banque nationale et Jacques Maltais, pdg de Métro-Richelieu ont inauguré le service.

• Propriété des institutions financières

Le fédéral impose de nouvelles restrictions

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a fait connaître hier les restrictions qu'il a l'intention d'imposer à la propriété des institutions financières.

Le ministre d'Etat aux Finances, M. Tom Hockin a déposé l'énoncé de politique sur le sujet aux Communes. Les changements apportés devraient modifier considérablement les habitudes des Canadiens lorsqu'il s'agit de placer leurs économies ou de chercher à obtenir un prêt.

Les principales recommandations inscrites dans le document paraissent beaucoup moins radicales que les suggestions faites au cabinet, il y a une semaine. Elles prévoient des restrictions à la propriété ainsi que des nouveaux règlements plus stricts concernant certaines opérations financières.

Comme a souligné le ministre, les entreprises de fiducie, de prêts et d'assurance ayant un capital supérieur à \$750 millions et soumises à la juridiction fédérale,

devront voir à ce qu'au moins 35% de leurs actions soient offertes au public avant le 31 décembre 1991.

En outre, aucun individu n'aura le droit d'acquérir plus de 10% de ces entreprises ou même d'accéder à un poste lui permettant d'acquérir 10% de l'entreprise pouvant devenir disponible.

À l'origine, le ministre d'Etat Hockin avait suggéré qu'il soit interdit à toute société même non financière de posséder plus de 30% des actions d'une institution financière. Plusieurs milieux se seraient prononcés contre une telle proposition, en particulier Mme Barbara McDougall, qui détenait le portefeuille de sous-ministre des Finances jusqu'au remaniement du 30 juin.

De façon générale, les milieux financiers ont assez bien réagi à l'énoncé de politique. L'Association des consommateurs du Canada a jugé que les changements proposés constituaient une approche bien mièvre qui permettrait

seulement à des directeurs indépendants de siéger au conseil de direction pour observer ce qui se passe dans une entreprise importante.

Les libéraux sont d'avis que c'est bien peu après les nombreuses faillites d'institutions financières survenues il y a quelques années. Et les néo-démocrates ont noté que, même s'il s'agissait d'un progrès, il y avait encore beaucoup à faire pour protéger les consommateurs.

Le gouvernement a l'intention de réunir le bureau de l'inspecteur général des banques et celui du département des assurances. Dorénavant, les sociétés de fiducie et d'assurance pourront se livrer à tous les genres de prêts aux consommateurs et commerciaux. Et les banques n'auront plus besoin de conserver auprès de la Banque du Canada, sans possibilité d'intérêt, des réserves équivalentes à 3.8% de leurs dépôts comme mesure de sécurité, ce qui libérera \$400 millions de dollars.

carrière & professions

PHARMACIEN(NE)

Diplômé(e) et licencié(e) avec l'Ordre des Pharmaciens du Québec.

Salaire selon expérience. Très bonnes conditions de travail, entre 40 et 45 heures par semaine.

Poste disponible le 5 janvier 1987.

Communiquez avec

Claude Champagne

770-4232



Offre d'emploi:
C.L.S.C. de la Petite Nation
Chef des services communautaires pour le module famille adulte et personnes âgées.

Résumé des fonctions:

Planifier, coordonner et contrôler des programmes d'activités relatives à la santé des usagers dans le but d'assurer à la population desservie par le C.L.S.C. des services pour maintenir, restaurer ou améliorer la qualité de la santé et la qualité de la vie.

Conditions et exigences:

Avoir complété un diplôme universitaire terminal en sciences sociales;
Avoir huit (8) ans d'expérience au niveau de la pratique sociale dont un minimum de deux ans dans un poste de supervision et de gestion des ressources humaines;
Aptitude à travailler avec des équipes multidisciplinaires;
Expérience ou formation en approches communautaires.

Rémunération:

Selon les politiques en vigueur au Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (classe 13, en révision) échelle de 34 160\$ à 48 153\$.

Période d'affichage:

Du 4 au 23 décembre 1986, à 17h 00.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Directeur Général

C.L.S.C. de la Petite Nation

Concours de Chef de services communautaires

76C, rue St-André

Saint-André-Avellin, Québec

J0V 1W0

Superviseurs de services informatiques

Les Centres anti-cancéreux de la Fondation Ontarienne du Cancer requièrent les services d'analystes expérimentés de systèmes pour occuper le poste de superviseur de services d'informatique dans chacun des centres régionaux. Les candidats doivent posséder les talents de communicateur nécessaires pour aider des établissements de santé à déterminer leurs besoins en services informatiques et assurer la formation des usagers de ces services. Ils doivent aussi posséder des compétences techniques suffisantes pour assurer le bon fonctionnement d'un miniordinateur Honeywell DPS 6 et de réseaux locaux de microordinateurs IBM PC. Ces postes sont disponibles à Toronto, Ottawa, Kingston, London, Windsor, Thundey Bay et Sudbury.

Les candidats sont priés d'envoyer leurs Curriculum Vitae en spécifiant le salaire désiré à l'adresse suivante:

D. G.E. Catton

Directeur

Centre d'Oncologie de la Région d'Ottawa

190, ave. Melrose

Ottawa, Ontario

K1Y 4K7

ATT et IBM: 37,000 emplois seront supprimés

NEW YORK (AP) — Les deux géants de l'industrie de haute technologie américaine, ATT et IBM, ont annoncé des plans de restructuration destinés à faire face à une baisse des affaires dans le secteur, qui se traduira par plus de 37,000 suppressions d'emplois. American Telephone and Telegraph Co. a annoncé jeudi qu'elle allait supprimer 27,400 emplois. Quant à International and Business Machine, elle a indiqué que plus de 10,000 salariés avaient accepté des mesures de pré-retraite et fait savoir que ses filiales en France, au Canada, en Grande-Bretagne et aux Pays-bas allaient proposer des mesures semblables.

De la chance, de la santé
Et tout ce qu'il faut
Pour réussir dans la vie
Des amis, de la joie
Et, surtout,
Un bonheur qui jamais ne finit!



ORDINATEURS 2000 INC. (819) 777-3615
146 PROMENADE DU PORTAGE, CENTRE-VILLE, HULL, QUE.
CENTRE DE SERVICE DES PRODUITS COMMODORE

COMMODORE 64C

HORIZON

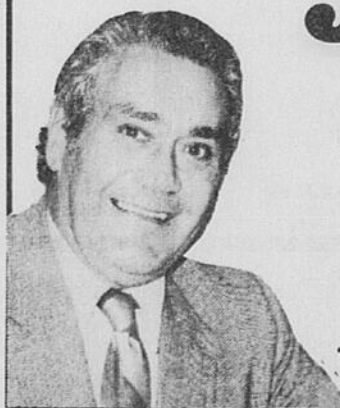
apple

AMIGA™

Chers amis et clients,

Nous apprécions vivement cette occasion de vous remercier encore de votre amitié, votre loyauté et votre confiance. Nous tenons également à transmettre nos vœux les meilleurs pour un...

JOYEUX NOËL

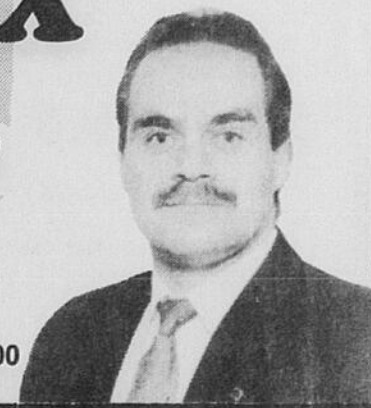


JOFFRE-J. SIGOUIN, C.L.U.

Assureur-Vie Agréé • Service Financier

Bur.: 749-6947

1400, boul. St-Laurent, bureau 100
Ottawa



MARC-Z. SIGOUIN, B.A.

Assureur-Vie

Bur.: 749-6947

Rés.: (819) 776-3723

le monde

Voyager a dépassé la marque de mi-parcours

MOJAVE (Etats-Unis) (AFP) — Dick Rutan et Jeana Yeager, les deux pilotes américains qui tentent, aux commandes du bimoteur expérimental Voyager, de réaliser le premier tour du monde sans escale et sans ravitaillement, avaient parcouru hier plus de la moitié des quelque 40,000 kilomètres de leur périple.

Voyager, qui avait décollé dimanche de la base d'Edwards (Californie), a "largement dépassé la marque de mi-parcours", a déclaré à l'AFP Mlle Wanda Wolff, une porte-parole du projet. En début de soirée, le bimoteur à l'immense envergure (37 mètres) se trouvait au-dessus de l'océan Indien, près de la côte somalienne, et progressait à une vitesse d'environ 150 km/heure à une altitude de 5 à 6,000 pieds (de 1,500 à 2,000 mètres environ), propulsé par son

seul moteur arrière.

Dans une communication radio, Rutan a signalé de "légères turbulences", ajoutant que "le ciel est sombre et bien vide". Selon les météorologues de l'équipe d'assistance à Mojave, près d'Edwards, l'équipage de Voyager risque d'être un peu secoué au cours des prochaines heures du fait d'importantes différences de température au-dessus de la Somalie.

Voyager, qui a été dessiné par Burt Rutan, le frère de Dick, a d'autre part battu hier le record absolu pour un vol sans escale et sans ravitaillement, détenu depuis 1962 par un bombardier stratégique B-52. Cet avion avait rallié Okinawa (archipel des Ryū-Kyū, dans le Pacifique) à Madrid, une distance de quelque 20,000 kilomètres.

Interrogée sur les réserves de carbu-

rant de l'appareil, Mlle Wolff a affirmé qu'elles devraient être suffisantes pour lui permettre de revenir se poser à Edwards, une dizaine de jours après son départ pour ce voyage historique.

Mercredi, Burt Rutan avait exprimé son inquiétude à ce sujet, plusieurs manœuvres destinées à contourner des formations orageuses ayant entraîné une consommation supérieure aux prévisions.

Un autre porte-parole du projet Voyager, M. Peter Riva, a indiqué que l'avion de Rutan et de Yeager était conçu comme un planeur et qu'en cas de panne sèche à quelques kilomètres du but, il pourrait y accéder en vol libre.

Aucun des 17 mini-réservoirs logés dans le fuselage, les ailes et les "canards" (stabilisateurs horizontaux

placés à l'avant) n'étant équipé de jauge, Dick Rutan en est réduit à se baser sur ses propres calculs, ce qui laisse apparemment une marge d'erreur assez grande.

Après quatre jours de vol, la préoccupation majeure était la grande fatigue physique et nerveuse accumulée par Rutan et Yeager. Tous deux sont des pilotes confirmés mais les conditions de vie à bord de Voyager sont dignes de celles des cabines Apollo : le fuselage a une largeur maximale de 2 mètres, à peine de quoi abriter le siège du pilote et une couchette rudimentaire pour celui qui se repose.

En dépit d'une certaine isolation acoustique et de casques partiellement insonores, le bruit du moteur est lancinant, le fuselage jouant le rôle d'une véritable caisse de résonance.

La nourriture de Rutan et de Yeager consiste essentiellement en plats lyophilisés et l'hygiène est des plus sommaires : sacs en plastique pour les "déchets solides" et petit tuyau semblable à celui qu'utilisent les astronautes pour les "déchets liquides", qui sont évacués le long du fuselage.

Avant de se lancer dans cette aventure, Rutan, 46 ans, avait battu six records mondiaux de vitesse et de distance pour avions légers. Pilote de chasse au Vietnam, il en était rentré après avoir accompli 325 missions de combat qui lui valurent de nombreuses décorations.

Jeana Yeager, 34 ans, qui n'a pas de liens de parenté avec le célèbre pilote d'essai "Chuck" Yeager, a pour sa part battu une demi-douzaine de records pour avions légers.

4 jours d'emplètes d'ici Noël

Suggestions-cadeaux de dernière minute

Carlingwood et St-Laurent ouvrent à 8h a.m. précises!
Les Galeries de Hull à 8h 30 a.m.

Heures pour samedi seulement

<p>Bon achat! Mitaines d'acrylique pour dames</p> <p>Un beau cadeau pour maman!</p> <p>4⁹⁹</p> <p><small>Accessoires pour dames</small></p>	<p>Pour le bas de Noël! Gants en acrylic pour dames</p> <p>Juste à temps pour les offrir en cadeau!</p> <p>4⁹⁹</p> <p><small>Accessoires pour dames</small></p>	<p>Aubaine! Écharpes en laine d'agneau pour dames</p> <p>Une touche de finition pour son manteau.</p> <p>9⁹⁹</p> <p><small>Accessoires pour dames</small></p>	<p>25% de rabais! Tout le stock de "Little Tikes"</p> <p>Y compris glissoire, maisonnette et charriot.</p> <p>Rég. Sears \$46.99-\$109.99</p> <p>35²⁴ - 82⁴⁹</p> <p><small>Jouets</small></p>	<p>Bonne aubaine! Gants tout-aller pour dames</p> <p>Choisissez parmi notre assortiment de gants de cuir pour vous-même ou pour les offrir en cadeau.</p> <p>14⁹⁹</p> <p><small>Accessoires pour dames</small></p>
<p>Super achat! Sacs à main d'aspect cuir</p> <p>Une bonne suggestion pour vos amies</p> <p>14⁹⁹</p> <p><small>Accessoires pour dames</small></p>	<p>25% de rabais! Sélection de gants et articles en tricot</p> <p>Faites votre choix parmi notre sélection de gants et accessoires en tricot</p> <p>9⁹⁹</p> <p><small>Accessoires pour dames</small></p>	<p>Bonne aubaine! Costumes de jogging 2 pièces</p> <p>Offerts dans une variété de tailles dans des tons pastel. P.M.G.</p> <p>9⁹⁹</p> <p><small>Tenues de base pour dames</small></p>	<p>\$20 de rabais! Trousse de beauté Philips</p> <p>Une très bonne idée pour la femme de votre vie.</p> <p>49⁹⁹</p> <p><small>Soins personnels</small></p>	<p>Aubaines! Nécessaire Clairol pour les pieds</p> <p>Choyez-la à Noël avec notre nécessaire pour le soin des pieds à ce prix de rabais.</p> <p>49⁹⁹</p> <p><small>Soins personnels</small></p>
<p>\$5 de rabais! Taille-barbe Ronson</p> <p>Parfait pour le bas de Noël!</p> <p>24⁹⁹</p> <p><small>Rég. Sears \$29.99</small></p> <p><small>Soins personnels</small></p>	<p>\$5 de rabais! Rasoir électrique Lady Remington</p> <p>Notre rasoir Lady Remington en cadeau sera sûrement apprécié.</p> <p>44⁹⁹</p> <p><small>Rég. Sears \$49.99</small></p> <p><small>Soins personnels</small></p>	<p>25% de rabais! Pyjamas en stock pour hommes</p> <p>Faites votre choix parmi une sélection de pyjamas pour tous les hommes sur votre liste.</p> <p>9⁹⁹</p> <p><small>Vêtements pour hommes</small></p>	<p>Jusqu'à 40% de rabais Peignoirs variés pour hommes</p> <p>Enveloppez-le de l'un de nos luxueux peignoirs à un prix de rabais incroyable.</p> <p>49⁹⁹</p> <p><small>Vêtements pour hommes</small></p>	<p>Grande aubaine! Toute une profusion de cravates</p> <p>Choisissez parmi notre super assortiment de cravates dans une grande variété de couleurs.</p> <p>4⁹⁹ - 9⁹⁹</p> <p><small>Vêtements pour hommes</small></p>
<p>Bon achat! Gants en tricot pour hommes</p> <p>A ce prix, vous pouvez en acheter plus d'une paire!</p> <p>1⁶⁹</p> <p><small>Vêtements pour hommes</small></p>	<p>Écoulement! Variété de divans-lits</p> <p>Choisissez parmi un assortiment de divans-lits dans une variété de couleurs et tissus.</p> <p>299⁰⁰</p> <p><small>Meubles</small></p>	<p>Écoulement! Variété de fauteuils d'appoint</p> <p>Choisissez parmi notre sélection dans une variété de styles et tissus.</p> <p>144⁰⁰ - 299⁰⁰</p> <p><small>Meubles</small></p>	<p>10% de rabais! Variété d'accessoires de cuisine pour Noël</p> <p>Choix de linges à vaisselle, tire-plats et mitaines de four, tous à joli motif de Noël.</p> <p>24⁹⁹</p> <p><small>Articles de maison</small></p>	<p>Bon achat! Mélangeur portatif Multipractic Braun</p> <p>Mélangeur portatif de luxe comprenant malaxeur, mélangeur et support mural.</p> <p>24⁹⁹</p> <p><small>Rég. Sears \$26.99</small></p> <p><small>Articles de maison</small></p>
<p>Pour le bas de Noël! Napperons de Noël en plastique</p> <p>Faites votre choix parmi une sélection de napperons à motifs variés.</p> <p>99¢</p> <p><small>Articles de maison</small></p>	<p>Bonne aubaine! Nappes de Noël en plastique</p> <p>Nappes faciles à nettoyer, de 52 x 70" seulement.</p> <p>3⁹⁹</p> <p><small>Rég. Sears \$4.99</small></p> <p><small>Articles de maison</small></p>	<p>25% de rabais! Tout le stock de bâtons de hockey</p> <p>Vaste choix de bâtons de hockey de marques connues.</p> <p>Rég. Sears 4.99-16.99</p> <p>374 - 1274</p> <p><small>Articles de sport</small></p>	<p>25% de rabais! Tout le stock de couvre-pots</p> <p>Rabais sensationnel pour tous les amateurs de plantes sur votre liste.</p> <p>4⁹⁹</p> <p><small>Peulouse/Jardin/Patio</small></p>	<p>Bon achat! Serre à coller Sears</p> <p>Accepte tuyau ordinaire de 1/2". Pour augmenter la capacité, utiliser un tuyau plus long.</p> <p>4⁹⁹</p> <p><small>Rég. Sears 6.99</small></p> <p><small>Quincaillerie</small></p>
<p>50% de rabais! Toupie Craftsman</p> <p>Vitesse de 15,000 à 25,000 tours/mn et pratique cadran de contrôle. Arbre avant blocable pour changement facile du foret.</p> <p>99⁹⁹</p> <p><small>Rég. Sears \$199.99</small></p> <p><small>Quincaillerie</small></p>	<p>1/2 prix! Oreillers "Personnages"</p> <p>Variété d'oreillers "personnages", des amis réconfortants pour votre jeune à l'heure du coucher. Coton/polyester.</p> <p>14⁹⁹</p> <p><small>Orig. Sears 29.99</small></p> <p><small>Décor de fenêtres</small></p>	<p>1/2 prix! Serviettes L.N.H. variées</p> <p>Assortiment d'écussons d'équipes au choix. 20 x 39", en coton.</p> <p>3⁹⁹</p> <p><small>Rég. Sears 6.99</small></p> <p><small>Boutique bain/lit</small></p>	<p>Aubaine! Écoulement d'aspirateurs Powermate</p> <p>Powermate Kenmore n° 32432 avec 4 outils, contrôle de succion coulissant et cordon 32 pi.</p> <p>266⁰⁰</p> <p><small>Orig. Sears 409.99</small></p> <p><small>Aspirateurs/Machines à coudre</small></p>	<p>Écoulement! Micro-ondes 0.5 pi. cu. Kenmore</p> <p>Modèle électronique à fixer au mur ou sous l'armoire. Commandes et horloge électroniques, 2 mémoires.</p> <p>288⁰⁰</p> <p><small>Seulement</small></p> <p><small>Appareils électroménagers</small></p>

SEARS
pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • NOUS ENTRETENONS CE QUE NOUS VENDONS PARTOUT AU PAYS • LA CARTE SEARS...LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS DU CANADA • CENTRE DES KENMORE, DIEHARD ET CRAFTSMAN

HEURES D'EMPLETTES POUR NOËL Achat sur place seulement, s.v.p. Passez au magasin Sears le plus près...nous sommes ouverts de 8h 00 à 21h 00 samedi*. Ottawa — Carlingwood. 729-2561; St-Laurent, 746-4311; *Les Galeries de Hull, le samedi de 8h 30 à 21h 00, 770-6300. Droits de reproduction, Canada 1986, Sears Canada Inc. "Rég." ou "État" s'applique aux prix de Sears. Les prix sont en vigueur jusqu'au merc., 24 déc., tant qu'il y aura de la marchandise. Les prix n'incluent pas les frais de livraison à domicile. Veuillez demander des précisions au magasin Sears le plus près.

● Coupures dans le budget de la ville d'Ottawa

Le Centre Armand-Pagé menacé

OTTAWA — Le Centre communautaire Armand-Pagé de la Basse-Ville Ouest, le hockey au grand air, l'entretien des rues et des trottoirs, ainsi que les emplois d'été pour les étudiants sont au nombre des programmes qui risquent d'être bientôt sacrifiés sur l'autel de l'austérité fiscale.

par Claude Lévesque
chef du bureau d'Ottawa-Carleton

La ville d'Ottawa vient de publier, hier, une longue liste de programmes où elle compte épargner en 1987 jusqu'à \$2,3 millions. C'est l'envers d'un projet de budget limitant la hausse de taxe à 3,4% et peut-être même, à certaines conditions, à 1%, comme avait promis pour la deuxième année de son mandat le maire Durrell pendant sa campagne électorale.

Le budget d'exploitation présenté hier totalisait \$254 millions et les dépenses en immobilisation sont évaluées à \$49 millions.

"Je ne suis pas surpris, mais je ne suis pas d'accord d'aucune façon", a répondu l'échevin Marc Laviolette au sujet de la menace

de fermeture du Centre Armand-Pagé dans son arrondissement.

L'échevin admet que celui-ci n'est pas le plus fréquenté du réseau, mais il promet de se battre pour le garder ouvert. "Ils font ça chaque année, ils le mettent sur le bloc, c'est comme pour le Bain Champagne."

Selon M. Laviolette, ce centre communautaire est nécessaire malgré la présence du Patro, parce que la Basse-Ville est divisée en deux par l'avenue King-Edward. De plus, le centre Ar-

mand-Pagé est bilingue, alors que la plupart des programmes du Patro sont unilingues français. La fermeture du centre Armand-Pagé représenterait une économie d'environ \$15,000.

Les futurs étoiles du hockey ne risqueront plus les punitions pour avoir "donné de la bande", puisque les patinoires extérieures seront maintenant délimitées par de simples bancs de neige (une économie de \$34,000). Évidemment, il sera toujours possible de pratiquer le sport national à l'a-

réna, où le prix de location de la glace n'augmentera que de 4%. Pour le patinage libre à ces mêmes installations, il faudra dorénavant se munir d'une passe de saison.

Les adeptes de la natation seront également touchés, puisque le prix d'admission aux piscines passera de \$1 à \$1,50, et que la gratuité sera abolie pour les enfants et les personnes âgées. De plus, on fermera trois barbotteuses.

A Overbrook, la ville épargnera \$16,800 en se retirant d'un programme de prévention de la délinquance juvénile. On estime que le problème n'y est pas plus aigu que dans les autres quartiers.

On espère d'autre part épargner environ \$100,000 en cessant de laver les rues et en les balayant moins souvent pendant l'été; \$300,000 en ne balayant plus les trottoirs l'été, et \$180,000 en ne les déneigeant pas tous au cours de l'hiver; \$85,000

en ne plaçant plus d'écriteaux pour avertir les automobilistes d'un déneigement imminent.

Par ailleurs, on espère retirer des bénéfices nets de \$327,000 en embauchant une vingtaine de "bourdons verts" additionnels.

A partir de 1988, on songe à mettre fin aux activités de Bal de Neige au Parc Lansdowne, qui coûtent quelque \$140,000 annuellement.

Le nombre d'étudiants embauchés pendant l'été sera réduit dans la plupart des services, de même que le temps supplémentaire, ce qui implique qu'on tentera d'augmenter la charge de travail des employés. Puisqu'il n'y a pas de petites économies, on refusera maintenant de débarrasser les propriétaires de la présence des mouffettes et des pigeons, on ne nettoiera plus les sous-sols souillés par le débordement des égouts, et pour donner l'exemple de l'austérité, on ne servira plus de nourriture aux réunions du conseil.

Au total, la ville se propose d'épargner \$2,3 millions au chapitre des coupures de services, \$1 million en augmentant les frais à l'usager et \$750,000 en augmentant la productivité.

Dewar se lance au fédéral

par France Pilon

OTTAWA — L'ancien maire d'Ottawa et l'actuelle présidente nationale du Nouveau parti démocratique, Marion Dewar, a annoncé ce matin sa candidature dans la circonscription fédérale d'Hamilton-Mountain.

C'est de cette circonscription, laissée vacante par le départ de Ian Deans, en septembre dernier, que Mme Dewar a indiqué, en conférence de presse, son intention de se lancer dans l'arène politique fédérale, sous la bannière NPD.

Aux quartiers généraux du NPD à Ottawa, on indiquait ce matin que le premier ministre

Brian Mulroney avait jusqu'au 26 février prochain pour déclencher des élections complémentaires dans cette circonscription. Dans le cas contraire, Mme Dewar devrait attendre en 1988, aux élections générales, pour se jeter dans la mêlée.

Mme Dewar, âgée de 57 ans, est depuis juillet 1985 présidente nationale du NPD. Elle fut nommée à ce poste après sa décision de céder à un autre le siège de maire du palais de l'île verte, qu'elle a occupé pendant sept ans, de 1978 à 1985.

Marion Dewar, qui a toujours été fidèle à ses

allégeances néo-démocrates — ce qui lui a attiré les critiques des milieux conservateurs d'Ottawa — a été l'une des personnalités politiques régionales les plus aimées et admirées.

Entrée en politique municipale comme échevin en 1972, elle accéda à deux ans plus tard au Bureau des commissaires de la ville, sorte de comité exécutif, aboli depuis.

Mme Dewar, originaire de Buckingham, est mariée et mère de quatre enfants. Elle a exercé sa profession d'infirmière jusqu'à son entrée en politique municipale.

Le jour de Noël, tout, ou presque, sera fermé

par France Pilon

OTTAWA — Si certains commerçants ont osé s'attaquer au Jour de Seigneur en recevant à bras ouverts les clients le dimanche, ils n'ont pas encore touché au jour de Noël qui demeure la journée où toutes les portes des établissements sont fermées, à quelques exceptions près, qu'ils soient commerciaux, culturels ou de loisirs.

Noël est une fête qui par tradition est célébrée en famille et, encore cette année, c'est dans les foyers que parents et amis se retrouveront le 25 décembre.

En effet ceux et celles qui voudraient fuir la parenté et la marmaille, les repas gargantuesques, les baisers de tante Germaine ou l'engueulade avec le cousin Gaston auraient très peu d'endroits où se réfugier sauf au cinéma ou sur les quelques pentes de skis qui défient la tradition.

Un sondage effectué auprès des stations de ski, des musées, et même des bars des deux côtés de la rivière montrent que le 25 décembre est une journée où les activités sont réduites presque à néant.

En effet, les amateurs d'oeuvre d'art devront attendre un autre jour pour admirer les tableaux du Musée des Beaux-Arts puisque ce dernier sera fermé ainsi que tous les autres musées d'Ottawa.

Certains centres de ski tentent depuis quelques années d'attirer les familles sur leurs pentes le jour de Noël, mais ils rencontrent, semble-t-il, une certaine résistance.

"Ce sont les non-catholiques qui viennent", devait lancer un employé du Centre de ski Edelweiss qui ouvre ses portes le jour de la nativité. Ce dernier avoue qu'il n'y a pas beaucoup de monde qui dévalent les pentes le 25 décembre.

Au Mont-Sté-Marie, près de 92 skieurs ont pratiqué leur sport favori l'an dernier. On estime qu'il s'agit-là d'une "grosse journée" pour un jour de Noël.

Même le Père Noël chasse ses bottes Rossignol pour se mêler à la foule dispersée, a-t-on fait savoir.

L'administration prépare d'ailleurs une campagne de promotion pour faire sortir de leurs foyers surchauffés ceux et celles qui ont abusé des tourtières, de la dinde et des boissons enivrantes.

Par contre à Mont-Cascades, à Vorlage, à Camp Fortune, au Lac-des-Fées et dans tous les centres de plein air de la Société d'aménagement de l'Outaouais, la journée de Noël demeure une fête sacrée où toutes les activités sont suspendues.

De leur côté, les bars ont vite compris que ce n'est pas le Jour de Noël qu'ils feront fortune et c'est pour cette raison que la plupart d'entre eux ferment leurs portes.

A Hull comme à Ottawa, ceux qui auront soif devront attendre jusqu'à 21 h, comme Chez Henri, par exemple, pour se désaltérer. D'autres bars, comme Le Vogue, l'Helium et même Aux 4 Jours de même que Wines, Tramps, et Pinguin à Ottawa, entre autres, demeureront silencieux jusqu'au lendemain.

Les cinémas ont l'exception. Toutes les salles seront ouvertes jeudi prochain. C'est peut-être la journée idéale pour voir les films qu'on a rêvés à plus tard.



Guy Pierre, un artiste de la région, vient de terminer une sculpture représentant les armoiries de la ville d'Ottawa. Il a dû se jucher sur

un escabeau pour les besoins de la photo, hier, puisque son oeuvre domine déjà la salle Whitton de l'hôtel de ville. (Photo LE DROIT par François Roy)

Des armoiries sculptées sur bois ornent désormais la salle Whitton

OTTAWA — Depuis quelques semaines, la grande salle Whitton de l'hôtel de ville s'est enrichie d'une version sculptée des armoiries de la ville. L'oeuvre en bois, qui surplombe la tête du maire Durrell les jours de conseil, est signée par un artiste de la région, Guy Pierre.

par Claude Lévesque
chef du bureau d'Ottawa-Carleton

Il l'a emporté sur deux autres concurrents, lors d'un concours organisé par le service des arts visuels de la ville. En entrevue la semaine dernière, l'artiste a indiqué que son projet a été retenu parce qu'il est en ronde-bosse plutôt qu'en bas-relief. De plus, Guy Pierre a opté pour la teinture de préférence à la peinture, ce qui permettra à la fibre du pin de ressortir à mesure que l'oeuvre vieillira.

Il aurait préféré garder le fini du bois naturel, une matière chaude, mais telle n'était pas la commande.

Il s'agissait pour Guy Pierre d'un premier contrat pour un édifice public. Il a reçu \$6,800 pour les cinq mois de travail et les

matières premières nécessaires à la réalisation de cette oeuvre. L'artiste donne présentement des cours de sculpture au CEGEP de l'Outaouais et au collège Algonquin, en plus d'animer l'Atelier de Sculpture de Hull.

La pièce qu'il vient de terminer pour la ville, en reproduisant fidèlement les personnages au garde-à-vous des armoiries, ne présentait pas de défi particulier, précise Guy Pierre, habitué à créer des personnages en mouvement.

Il a tout de même triché un peu, en rallongeant l'officier bas sur patte, en lui donnant un air plus futé et en rendant plus réaliste les plis de sa froque!

"J'ai surtout appris la sculpture par moi-même en lisant des livres, mais j'ai passé un stage de neuf mois à Saint-Jean-Port-Joli en 1979", raconte l'artiste.

Auparavant, il avait suivi un cours d'ébénisterie à l'école du meuble de Victoriaville, mais il a commencé à repenser son orientation au cours de la deuxième année. "Puis j'ai compris pendant mon stage en manufacture que je ne voulais pas faire ça toute ma vie", ajoute-t-il. Il ambitionne aujourd'hui de faire un stage en Europe avec un maître de la sculpture sur bronze.

La sculpture de la salle Whitton fait partie des trois oeuvres commandées cette année par la ville. Les deux autres ornent les casernes de pompiers d'Overbrook et de la Côte-de-Sable.

Une subvention de \$155,550 pour rénover la cathédrale de la Nativité

OTTAWA (LE DROIT) — Le gouvernement de l'Ontario versera une subvention de \$155,550 pour la restauration de la co-cathédrale de la Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie de Cornwall, précise un communiqué des Affaires civiles et culturelles.

Les travaux de restauration, évalués à \$500,000, coïncident avec les célébrations du centenaire de la paroisse fondée en 1887. Le conseil municipal de Cornwall a reconnu le rôle important de l'église dans la région et a classé l'édifice parmi les biens culturels.

Son architecture de style gothique, fort populaire dans les dernières années du règne de la reine Victoria est l'oeuvre du père Paul DeSaunhac, deuxième curé de la paroisse. Il y célébra sa première messe en 1891.

En 1975, monseigneur Eugène Larocque élevait l'église au rang

de Cocathédrale qu'elle partage avec la Cathédrale St. Finnan à Alexandria. La paroisse de la Nativité compte aujourd'hui 4,000 fidèles.

Les travaux de restauration portent sur le choeur qui a subi des modifications à la suite du concile de Vatican II en 1965. L'autel était alors déplacé vers l'avant de façon à ce que les prêtres célèbrent la messe devant les fidèles.

Les autres travaux comprennent la restauration de la brique extérieure, de l'entrée, de l'orgue, de la balustrade et le renforcement du balcon.

La subvention est versée dans le cadre du Programme d'amélioration des installations communautaires du ministère des Affaires civiles et culturelles.

Jours fériés: la loi sera appliquée avec vigueur

TORONTO — Le gouvernement de l'Ontario appliquera vigoureusement les dispositions de la Loi sur les jours fériés dans le commerce de détail dont la constitutionnalité a été maintenue par une décision de la Cour suprême rendue hier à Ottawa.

par Jean-Guy Arsenault
courrieriste parlementaire

C'est le sévère avertissement qu'a servi en Chambre le Procureur général Ian Scott. La législation sera de plus renforcée aux termes de deux amendements qui ont été introduits.

Le premier défendra à tout employeur d'obliger un employé à travailler le dimanche ou jour férié. De plus, tout commerce ouvrant ses portes le dimanche pourrait faire l'objet d'un jugement interlocutoire du tribunal pour le forcer à fermer en permanence ses portes (le dimanche). Le deuxième modifie la Loi sur les normes d'emploi et permettra à un employé de déposer une plainte auprès d'un agent des normes d'emploi. Cet amendement entre en vigueur rétroactivement à compter d'hier, ce qui veut dire qu'un employeur contreviendrait à la loi en obligeant un employé à travailler ce dimanche-ci ou encore en le menaçant d'une mise à pied ou congédiement.

M. Scott a aussi annoncé qu'un comité parlementaire tiendra des audiences publiques à compter de janvier prochain pour se pencher sur la question d'ouverture des commerces le dimanche.

Le Procureur général a également indiqué qu'en vertu de la décision du plus haut tribunal du pays, les 4,000 accusations déjà portées contre des commerçants ayant déféré la loi depuis deux ans en Ontario pourront maintenant être entendues. Les propriétaires inculpés pourraient faire face à des amendes atteignant \$10,000.

Un fourreur torontois, Paul Magder, qui fut l'un des premiers à défier la loi ontarienne adoptée en 1975, estimant qu'il fait pour plus de 40% de son chiffre d'affaire le dimanche, fait face à lui seul à plus de 200 accusations.

A l'extérieur de la Chambre, le premier ministre David Peterson s'est dit prêt à libéraliser la loi afin de permettre l'ouverture des commerces de détail le dimanche et jours fériés. "Nous allons écouter ce que les gens en pensent et étudier attentivement les recommandations du comité parlementaire", a-t-il dit.

Le chef conservateur Larry Grossman avait pour sa part, plus tôt en journée hier, proposé essentiellement la même démarche adoptée par le gouvernement libéral, soit l'étude en comité parlementaire et l'adoption d'amendements à la loi.

Personnellement favorable à la libéralisation de l'ouverture des commerces le dimanche, M. Grossman avait chargé un groupe de travail composé de députés de son parti de se pencher sur la question au début de l'année. Les recommandations qui lui avaient été présentées en avril étaient toutefois assez conservatrices, par exemple, l'ouverture de certains commerces, tels les librairies, de 13 h à 17 h, le dimanche.

Le NPD a pour sa part fait remarquer que les amendements proposés hier auraient pu être introduits il y a plusieurs semaines.

Les travaux de la Chambre ont été interrompus hier pour la période des Fêtes. Les amendements introduits hier ne pourront être adoptés avant la reprise des travaux, prévue pour le 12 janvier prochain.

ontario

Pieds bien au chaud grâce aux Cercles des fermières

par Germain Dion

OTTAWA — Les patients de l'Hôpital pour enfants de l'Est ontarien passeront Noël et le reste de l'année, les pieds au chaud, grâce à 2,000 paires de pantoufles tricotées à la main et données par les Cercles des fermières de l'Outaouais québécois.

"C'est même un total de 43,000 paires de pantoufles de laine qui seront distribuées cette semaine ici ou dans les hôpitaux du Québec", a répondu hier midi Mme Yolande Calvé, de Maniwaki, trésorière de l'Association provinciale des Cercles des fermières.

Elle a expliqué que ces cercles n'existent qu'au Québec, bien qu'il puisse y avoir des institutions équivalentes au Canada anglais.

Le Québec, par conséquent, compte 870 cercles et 25 Fédérations régionales, dont celle de l'Outaouais qui nous occupe.

Pour les fermières, qui incidemment peuvent avoir jardins mais ne sont pas toutes rivées à une ferme, comme on le pense, le tricotage pour les jeunes patients des hôpitaux représente une façon annuelle de "faire leur bonne oeuvre humanitaire", selon Mme Calvé.

Dans un désir de répondre le plus aux besoins locaux, la distribution des pantoufles avait lieu cette semaine dans les établissements suivants: les 2,000 paires à l'Hôpital pour enfants de l'Est ontarien, l'Hôpital régional de Hull et l'Hôpital de Gatineau (200 paires chacun) et les hôpitaux de Buckingham et



Des pantoufles tricotées par les membres des Cercles des fermières de la région de l'Outaouais pour Yolande, Derrick, Nicholas et Tanny et pour des centaines d'autres enfants à l'Hôpital pour enfants de l'Est ontarien, à l'Hôpital régional de Hull et à l'Hôpital de Gatineau et à ceux de Buckingham et de Maniwaki. (Photo LE DROIT)

de Maniwaki (75 paires chacune).

"Nous en avons aussi offert 70 paires aux foyers pour vieillards de Buckingham et de Gatineau. Les pointures étaient un peu grandes", affirme Mme Claire Gunville, de la rue Duquette à Gatineau, secrétaire-trésorière de la Fédération régionale.

Au Québec, l'hôpital Ste-Justine de Montréal et son équivalent anglophone, le *Montreal Children's Hospital*, bénéficient aussi largement du travail de la broche à tricoter des fermières.

Les produits se diversifient en plus selon la demande. L'an passé, on avait tricoté des marionnettes pour habiller le bout du doigt des jeunes patients venant de subir une prise de sang (et diminuer certes la douleur!). Un an plus tôt, les artisanes avaient confectionné des poupées en chiffons. Les hôpitaux en avaient également hérité.

Les 27 Cercles des fermières des trois comtés de Papineau, Pontiac et Gatineau, dans l'Outaouais québécois, regroupent 1,056 membres.

"On avait demandé à chacune de tricoter au moins quatre paires de pantoufles... Certaines se mettent même à l'oeuvre aussi tôt qu'en juin", a expliqué M. Gunville.

L'Hôpital pour enfants en ce temps des Fêtes reçoit aussi beaucoup de jouets de la Légion canadienne de Vanier ainsi que des magasins Sears, Zellers et Fairweather, selon la relationniste Carol Ann Doucet.

On craint une hausse des cas de rage dans la région

OTTAWA (LE DROIT) — Ottawa-Carleton et Stormont-Dundas-Glenrarry figurent parmi les régions ontariennes où le ministère des Richesses naturelles prévoit une concentration des cas de rage l'année prochaine.

Les autorités responsables de la faune et de la santé, précise un communiqué, croient à 75 pour cent qu'une épidémie se déclarera l'an prochain dans les régions déjà nommées, ainsi que dans les comtés de Leeds et Grenville.

Elle se propagerait également dans le Sud-Ouest de l'Ontario, incluant les comtés de Wellington, Waterloo, Huron, Perth, Oxford, Brant et Elgin.

Selon l'expert-conseil en médecine vétérinaire du ministère de la Santé, le Dr Charles Le Ber, quelque 3,462 personnes ont reçu des soins pour la rage, au cours des premiers dix mois de l'année 1986, soit presque le double à pareille date l'année précédente.

"A ce rythme, on pense que le nombre de personnes soignées pour la rage pourrait atteindre 4,154 d'ici la fin de 1986", dit-il dans le communiqué.

Toujours pour la même période de dix mois, quelque 2,946 cas de rage chez les animaux sauvages et domestiques étaient signalés principalement dans l'Est et le Sud-Ouest de la province, comparativement à 1,651 à la même époque l'année précédente.

Les renards viennent en tête de liste chez les animaux atteints de la rage, suivis de loin par les mouffettes et les ratons laveurs. Le grave problème de la rage chez les ratons laveurs en Pennsylvanie inquiète le ministère des Richesses naturelles. Il craint que l'épidémie ne progresse vers le nord dans le Sud de l'Ontario.

Malgré ce tableau peu encourageant, les autorités responsables de la faune et de la santé expriment un optimiste prudent concernant le programme de vaccination. Il consiste à larguer par avion des appâts contenant un vaccin vivant.

Le président du Conseil consultatif sur la rage au ministère des Richesses naturelles, le Dr Andrew Rhoder, croit qu'un programme intensif de largage d'appâts finira par contrôler les épidémies de rage chez les renards, les principaux porteurs de cette maladie en Ontario.

Spectacle de paix au Lycée Claudel

OTTAWA (LE DROIT) — La FAO, l'ONU, l'OMS, l'UNESCO, l'UNICEF... des sigles d'organisations internationales que bien des adultes n'arrivent pas à déchiffrer mais qui n'ont plus de secret pour les élèves du Lycée Claudel d'Ottawa.

C'est ce qu'ont pu constater quelques centaines de parents et d'amis venus voir et entendre l'un des leurs, membre de la quarantaine de jeunes qui présentaient hier soir un spectacle somme toute plutôt aride et académique, tenant plus de l'exposé savant que du spectacle de variétés.

Les spectateurs ont quand même semblé apprécier cet appel en faveur de la paix mondiale, d'autant plus qu'il était proferé par des bouches juvéniles, bardées d'idéalisme rafraîchissant.

Les jeunes promoteurs de la paix, parmi lesquels figurait le fils du maire de Hull, ont projeté des diapositives de camps de réfugiés, ont décrit en long et en large les faits et gestes des grandes organisations internationales vouées à la paix mondiale, ont fait tourner "Imagine" de John Lennon en exprimant le souhait de vivre dans un monde libéré "des engins de mort toujours plus perfectionnés".

En après-midi, 400 élèves du lycée français avaient lancé autant de ballons dans les airs, chacun portant avec lui un message de paix rédigé par les enfants et adolescents de l'école fréquentée par 450 jeunes, de la maternelle à la treizième année.

Un projet de loi sur l'enseignement des langues

d'après Canadian Press

TORONTO — La législature ontarienne a approuvé en principe, hier, un projet de loi privé qui prévoit l'enseignement de langues autres que l'anglais ou le français dans le cadre du curriculum ordinaire des étudiants.

Le projet de loi, parrainé par le député néo-démocrate Tony Grande et approuvé unanimement par les trois partis, prévoit aussi la création d'un conseil consultatif qui aiderait les conseils scolaires à mettre sur pied de tels programmes.

Présentement, les conseils scolaires qui le désirent peuvent organiser des cours de langues autres que le français ou l'anglais, mais en dehors des heures ordinaires de classe.

M. Grande dit qu'il ne croit pas qu'il y aura grande résistance contre son idée, les Ontariens ayant appris à être plus ouverts vis à vis des autres cultures et des langues autres que les leurs.

Le projet de loi doit maintenant être étudié en comité parlementaire, puis ce sera au gouvernement de décider s'il veut le proposer pour un vote d'approbation finale à la législature.

Vigile pour le pavillon Aberdeen

OTTAWA (LE DROIT) — Une soirée aux chandelles aura lieu ce soir pour promouvoir la sauvegarde de l'antique pavillon Aberdeen du parc Lansdowne. La conseillère Nancy Smith, à la tête d'un comité pour sauver le *Cattle Castle* (le "Palais des bovins"), invite la population à assister à cette soirée de chants de Noël, auquel tout le monde pourra joindre ses talents vocaux.

La soirée commencera à 19 h en face de la pittoresque façade victorienne de cet édifice unique.

Le pavillon Aberdeen est dans un tel état de délabrement qu'il nécessiterait des réparations de fond en comble: de \$6 à \$9 millions selon les diverses évaluations. La Ville s'était déclarée prête à débloquer \$3 millions, mais l'aide des niveaux supérieurs de gouvernement n'est pas venue comme on l'espérait.

Cette manifestation, qui n'a pas en elle-même un but lucratif, se veut un "coup publicitaire" pour relancer l'intérêt de la population et des gouvernements pour cette pièce du patrimoine local.



Vers la normalisation de l'existence du ministère des Institutions financières

TORONTO — Le ministre ontarien de la Consommation, Monte Kwinter a déposé, hier, à la législature un projet de loi visant la création d'un ministère responsable des caisses populaires, crédit unions et firmes de courtage, donnant ainsi une existence juridique normal au ministère des Institutions financières qui opère depuis le printemps dernier par ordre en conseil.

La nécessité de créer ce nouveau ministère est devenue évidente après l'affaire des reventes en série d'immeubles à appartement à Toronto, en 1983, après lesquels le gouvernement avait dû mettre en tutelle trois compagnies de fiducie dont la participation dans l'affaire avait mis l'argent des épargnants en péril.

JOYEUX NOËL

Le personnel entier chez Grégoire Auto vous souhaite le plus joyeux des Noël et la meilleure des années.

Nous tenons également à vous remercier pour votre encouragement soutenu durant l'année 1986.

Raymond Grégoire

FORD

378 Notre-Dame
Embrun
443-2985

Grégoire

AUTO 82

CAISSE POPULAIRE NOTRE-DAME

SIEGE SOCIAL, 293, DALHOUSIE, OTTAWA, ONTARIO

4 SUCCURSALES A OTTAWA 161: 237-1316

- NOTRE-DAME, 293 DALHOUSIE
- CARTIER, 230 MAIN
- ST-BONAVENTURE, 1015 MERIVALE
- ELISABETH BRUYERE, 43 BRUYERE

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU PERSONNEL

JOYEUX NOËL ET BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

Affiliée à La Fédération des Caisses populaires de l'Ontario Inc.

Wintario

NUMÉROS GAGNANTS

Date: Le jeudi 18 décembre 1986

GRAND PRIX DE 200 000 \$

SYMBOLE BONI DU GRAND PRIX

0 4 0 1 8 1 200 000 \$

NOMBRE DE PRIX

4500	0	4	0	—	—	—	—	—	—	10 \$
450	0	4	0	1	—	—	—	—	—	100 \$
45	0	4	0	1	8	—	—	—	—	1 000 \$

0 4 0 1 8 1 100 000 \$

45	—	4	0	1	8	1	—	—	—	1 000 \$
450	—	—	0	1	8	1	—	—	—	100 \$
4500	—	—	—	1	8	1	—	—	—	10 \$

PRIX DE 1 000 \$

4 5 0 9 9

2 FAÇONS DE GAGNER

4	5	0	9	9	—
—	4	5	0	9	9

100 PRIX DE 1 000 \$

PRIX DE 100 \$

9 4 2 2

3 FAÇONS DE GAGNER

9	4	2	2	—	—
—	9	4	2	2	—
—	—	9	4	2	2

1 500 PRIX DE 100 \$

PRIX DE 10 \$

4 0 9

4 FAÇONS DE GAGNER

4	0	9	—	—	—
—	4	0	9	—	—
—	—	4	0	9	—
—	—	—	4	0	9

20 000 PRIX DE 10 \$

PRIX WIN'FALL

3 6

5 FAÇONS DE GAGNER

3	6	—	—	—	—
—	3	6	—	—	—
—	—	3	6	—	—
—	—	—	3	6	—
—	—	—	—	3	6

250 000 PRIX WIN'FALL COMPARTIMENT CHAQUE 5 BILLETTS GRATUITS

E & O E

Orleans 

PLUS PRÈS QUE VOUS NE PENSEZ
À 5 mn du centre commercial St-Laurent



DODGE CHRYSLER Inc. 830-1777
1472, PROM. YOVILLE, ORLÉANS, ONTARIO

Adjacent au
Centre sportif d'Orléans

D'Ottawa — Queensway
est jusqu'à Orléans, sortie
Jeanne d'Arc Sud, à droite
sur la promenade Youville

HEURES - VENTES:
lun.-vend. 9h-21h
sam. 9h-17h

HEURES - PIÈCES:
lun.-vend. 9h-17h
sam. 27 déc. 9h-12h

**Passez un Joyeux Noël et un
Nouvel An sans accident!**



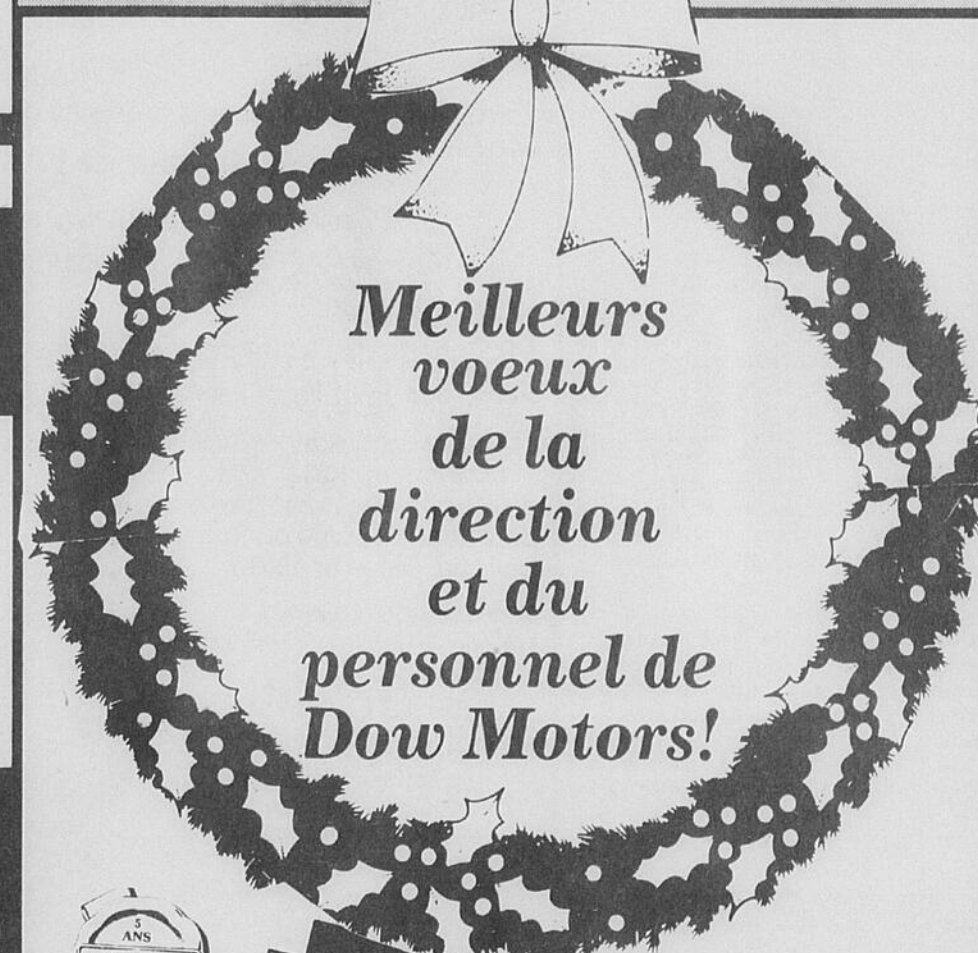
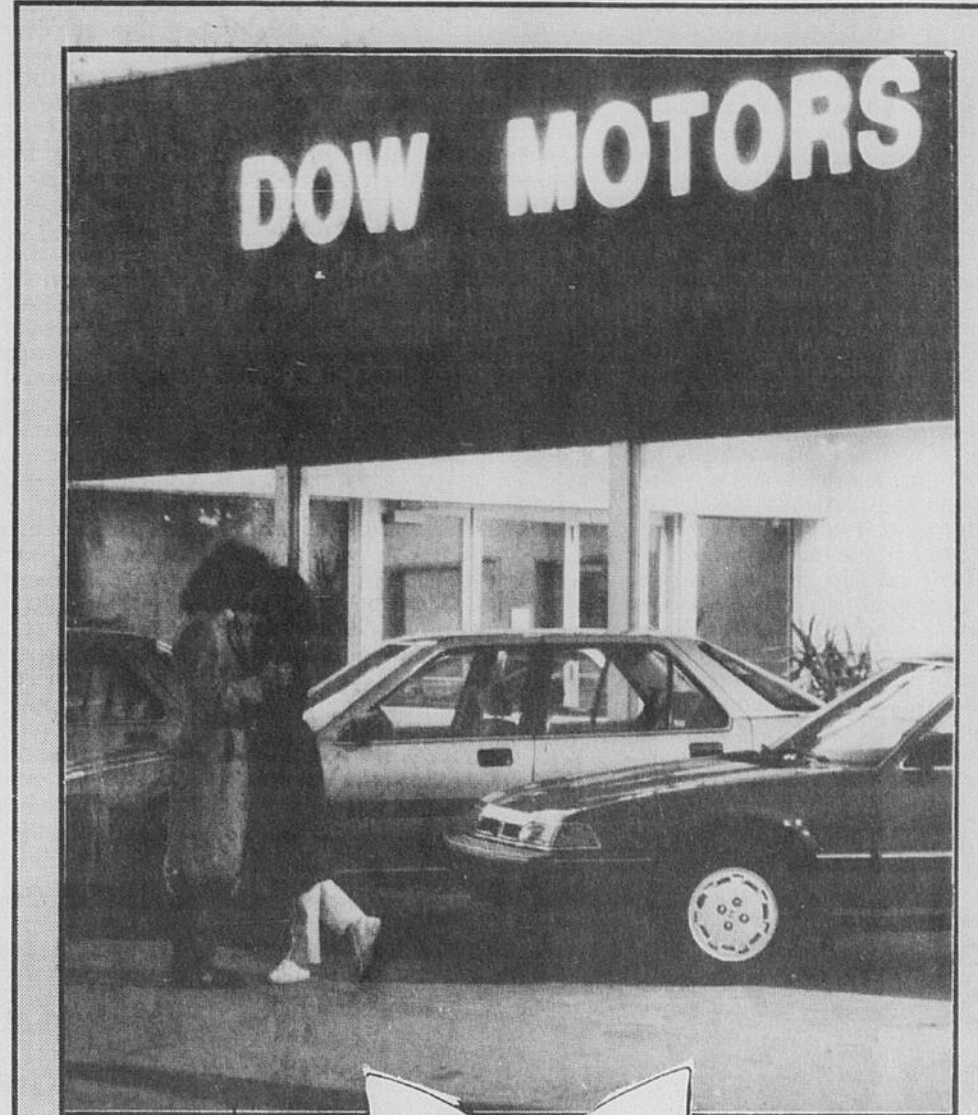
 **Bytek
Automobiles**
1325 St-Laurent au Queensway

HEURES D'AFFAIRES
lun.-jeu. 9h-21h
vend. 9h-18h
sam. 27 déc. 9h-17h

745-6885




*Joyeuses Fêtes et un Nouvel An
prospère de chez Bytek Automobiles*



NOUS AVONS DE VRAIES AUTOS!

729-2222
1638, AV. CARLING
JUSTE À L'OUEST DE CHURCHILL
HEURES: lun.-jeu. 9h-21h; vend. 9h-18h;
OUVERT LE SAM. 27 DÉC. 9h-17h

CARLING
MOTORS CO. LIMITED



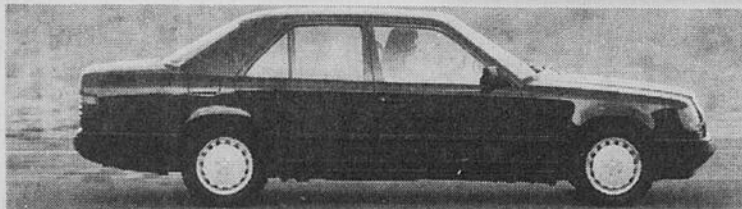
*À vous et votre famille,
Joyeux Noël et
Bonne Année!*



mazda



VOLVO



DOW HONDA
237-2777
VENTE — SERVICE — PIÈCES — LOCATION
AUTOS NEUVES 845, av. Carling en face du lac Dow
AUTOS D'OCCASION

lun.-jeu. 9h-21h
vend. 9h-18h
OUVERT le sam. 27 déc. 9h-17h

WALKLEY YELKJAW



*Le personnel de Walkley Nissan
vous souhaite un Noël de joie!*

521-6262



AMPLEMENT DE STATIONNEMENT GRATUIT
ET VOUS RAFFOLEREZ DE NOTRE SERVICE

HEURES:
LUN.-JEU. 9h-21h
VEND. 9h-18; SAM. 27 DÉC. 9h-17h



NISSAN

1620,
CHEMIN
WALKLEY

le monde

Un bouclier spatial très vulnérable

MOSCOU (AP) — Des mines orbitales, des obus spatiaux, des lasers et des missiles-lourds pourraient constituer autant de contremesures efficaces contre les constituants du bouclier spatial prévu par l'Initiative de défense stratégique (IDS) du président Reagan, estiment des spécialistes soviétiques.

Les membres de la Commission pour la défense de la paix et contre la menace nucléaire ont rédigé un rapport de 147 pages, intitulé: "Armes de l'espace: le dilemme de la sécurité", qu'ils ont présenté mercredi lors d'une conférence de presse.

Il s'agit de la première étude soviétique en profondeur portant sur les manières de contrer l'IDS qui ait été rendue publique. Les spécialistes membres de la commission sont arrivés à la conclusion qu'il sera impossible de parvenir à l'imperméabilité d'un bouclier spatial anti-missiles balistiques et accusent, à cet égard, le président Reagan de mener une campagne de désinformation vis-à-vis de ses concitoyens.

Des composants orbitaux de l'IDS comme des réservoirs de carburant et des miroirs pourraient aisément être détruits par des mines spatiales, des satellites munis de systèmes d'auto-destruction et des projectiles à fragmentation que les Soviétiques appellent des schrapnel de l'espace, se déplaçant à très grande vitesse. Des lasers installés au sol et de petites roquettes munies de fusées d'appoint à combustion rapide, protégées de toute attaque par de puissantes sources de radiation, pourraient également constituer des armes efficaces

contre les composants de l'IDS.

L'augmentation du nombre de missiles balistiques intercontinentaux et la multiplication du nombre de têtes nucléaires transportées par chacun d'eux pourraient venir à bout d'un bouclier anti-missiles. De faux missiles balistiques intercontinentaux (ICBM) non porteurs de charges nucléaires pourraient conduire l'IDS à gâcher ses ressources défensives en incitant le système à détruire des leurres. Des fusées stratégiques pourraient être modifiées afin que leur phase de montée en puissance soit plus rapide et laisser ainsi moins de temps au bouclier anti-missiles américain pour localiser et détruire les ICBM.

La traînée laissée par une fusée après le décollage pourrait également être modifiée de manière à induire en erreur les systèmes de repérage et de ciblage de l'IDS qui se serviraient du nuage brûlant de gaz d'échappement pour localiser et détruire les ICBM. Une nouvelle génération de missiles, apparentée aux V-2

allemands, pourrait également être construite qui serait moins vulnérable aux radiations des lasers. Il existe un large éventail de moyens bon marché, accessibles et efficaces que l'autre partie (l'URSS) pourrait déployer pour maintenir ses capacités défensives à un niveau suffisamment élevé, conclut l'étude.

Les participants à la conférence de presse, dont M. Evgeny Velikhov, de l'Académie des sciences, ont toutefois souligné que toute contremesure soviétique à l'IDS dépend des systèmes anti-missiles choisis en fin de compte par les Américains. Pour le moment, l'IDS en est au stade de la recherche. M. Velikhov, par ailleurs, a noté que si un accord était intervenu à Reykjavik sur une réduction importante des armes nucléaires, l'IDS n'aurait plus sa raison d'être.

Par ailleurs, l'URSS reprendra ses essais nucléaires dès la première expérience américaine réalisée en 1987, a annoncé hier soir le gouvernement soviétique qui invite les Etats-Unis à engager immédiatement des pourparlers sur l'interdiction totale des tests atomiques.

L'URSS est prête à tenir de telles négociations au sein de n'importe quel forum et avec la participation de quiconque, étant entendu naturellement que les Etats-Unis en fasse partie, précise cette déclaration.



Manifestation pacifiste

Quelque 40,000 Hindous, Sikhs et Musulmans ont marché hier dans les rues de New Delhi afin de promouvoir l'harmonie entre les différentes religions en Inde. La procession a passé dans les rues où ont eu lieu récemment des affrontements entre Hindous et Sikhs après le massacre de 22 passagers hindous dans un autobus au Pendjab.

(Photo AP)

Violation grave des droits par Pretoria

LONDRES (AFP) — L'ambassadeur de Grande-Bretagne à Pretoria, Sir Patrick Moberly, a dénoncé vendredi "le nombre croissant des violations graves des droits de l'homme en Afrique du Sud", lors d'une démarche au nom de la CEE auprès du ministère sud-africain des Affaires étrangères, a indiqué le Foreign Office.

Sir Patrick a notamment déploré "l'apparente poursuite des déplacements forcés de Noirs dans les townships", la mise en détention illimitée sans jugement "de nombreuses personnes, notamment de jeunes et d'enfants", ainsi que la récente imposition de "nouvelles restrictions draconiennes... allant à l'encontre des principes de démocratie et de liberté de l'information", a indiqué le Foreign Office, dans un communiqué.

Ces divers abus conduisent à "s'interroger sur le bien fondé des déclarations du gouvernement sud-africain, qui affirme respecter les valeurs occidentales", poursuit le texte.

La Grande-Bretagne assure jusqu'à la fin du mois de décembre la présidence semestrielle tournante de la CEE.

Le pape au Chili en avril

SANTIAGO (AFP) — Le Pape Jean-Paul II doit séjourner cinq jours au Chili à l'occasion d'une visite pastorale qui débutera le 1er avril prochain à Santiago, a annoncé jeudi le ministère chilien des Affaires étrangères.

Au cours de son séjour, le Saint-Père se rendra également à Antofagasta, La Serena, Valparaiso, Concepcion, Temuco, Puerto Montt et Punta Arenas, a-t-on ajouté de même source.

Fin de la grève à l'AFP

PARIS (Reuter) — Les journalistes de l'Agence France-Presse sont retournés au travail hier soir mettant ainsi fin à une grève de huit jours qui avait paralysé la plupart des services de l'agence.

La décision est survenue à la suite de la démission du pdg de l'AFP, Henri Pigeat, responsable d'un plan de rationalisation contesté par les membres de la section rédactionnelle.

Les quatre principaux syndicats représentant les journalistes ont demandé aux syndicats de retourner au travail après avoir reçu des assurances de la partie patronale que la mise en oeuvre du plan serait retardée jusqu'à ce qu'un nouveau pdg soit choisi.

Dans un communiqué, le conseil d'administration de l'AFP a dit regretter la démission de M. Pigeat, en soulignant qu'il avait été soumis à "des attaques injustifiées".



Venez célébrer la VEILLÉE DU JOUR DE L'AN à l'île grecque du Marché By

Voici la sélection des mets grecs les plus populaires pour la

Veillée du Jour de l'An

Pikalia, amuse-gueules grecs, ensuite passez aux plats de résistance

- Rôti d'agneau
- Brochette de filet mignon
- Assiette de fruits de mer

Tous les mets sont servis avec accompagnement approprié. Desserts grecs traditionnels, café ou thé, ballons, flûtes et autres

Avec réservation seulement. Téléphonez maintenant—nombre limité

REPAS ET DANSE MUSICIENS SUR LES LIEUX

Zorba et Sirtaki et Greek Bouzouki. Le divertissement à son meilleur!

Musique à compter de 20h.

53, RUE YORK Sur le marché By

234-2151 Réservations recommandées



À nos clients et amis du personnel de E. R. Fisher...

*Joyeux Noël!
Santé et bonheur
pour le Nouvel An!*

Richard, Peter et Tony Fisher



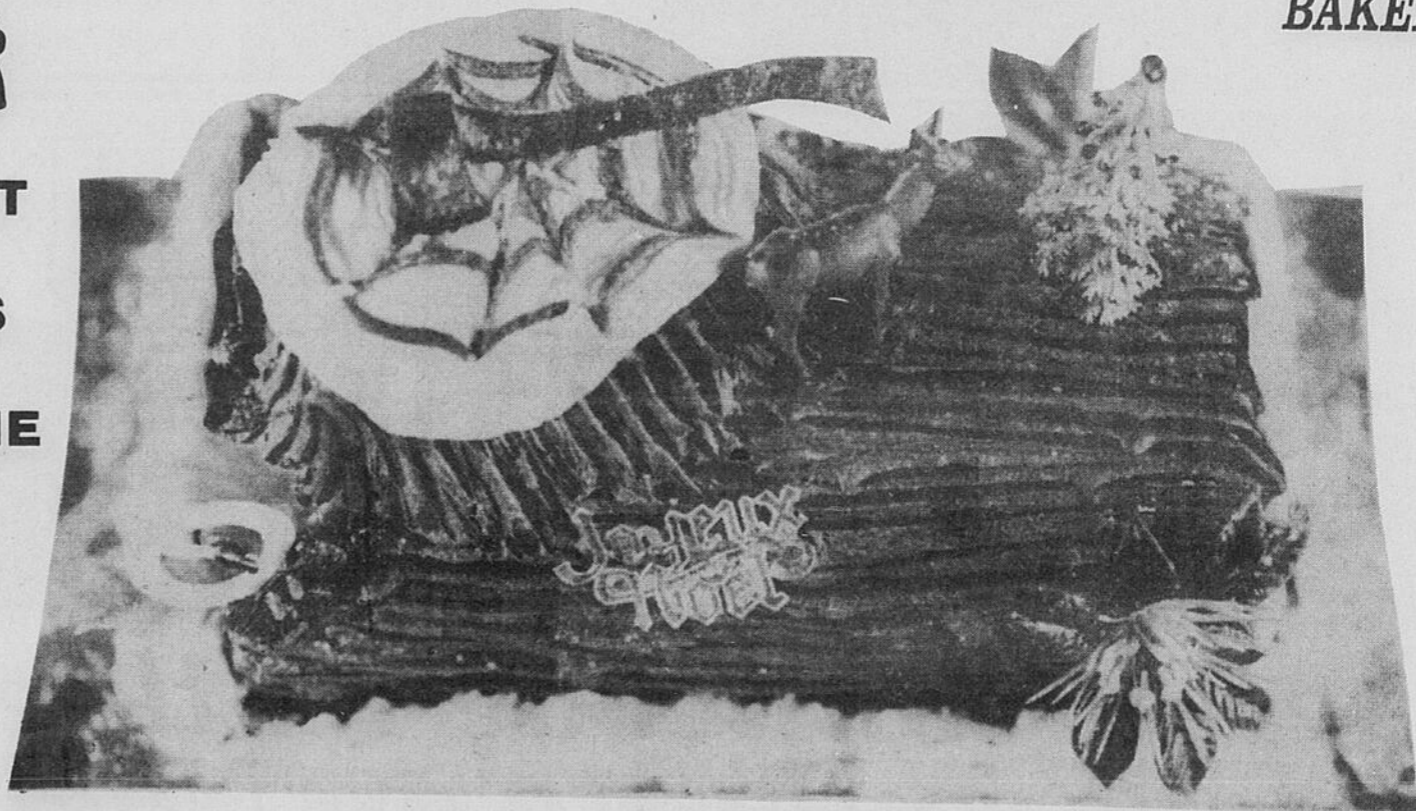
113, mail de la rue Sparks • Carlingwood • Billings Bridge • St-Laurent • Bayshore



JOYEUSES FÊTES

BOULANGERIE ORLEANS BAKERY

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE 8 A.M.



2122, boul. St-Joseph Orléans, Ont.

837-2525

Casey opéré pour une tumeur

WASHINGTON (AFP) — Le directeur de la CIA, M. William Casey, a été opéré hier d'une tumeur au cerveau, a annoncé l'hôpital de l'Université Georgetown de Washington.

L'opération, qui a duré six heures, a été effectuée sans complications et M. Casey est dans un état stable, a indiqué l'établissement, où le directeur de la CIA, qui est âgé de 73 ans, est hospitalisé depuis lundi à la suite d'une attaque cérébrale.

Cette opération, note-t-on à Washington, signifie que M. Casey ne pourra sans doute pas reprendre avant un certain temps ses témoignages devant des commissions du Congrès, dans le cadre de l'enquête sur les livraisons d'armes américaines à l'Iran et des transferts de fonds aux rebelles nicaraguayens Contras.

Dans un communiqué, l'hôpital précise qu'un examen préliminaire de la tumeur a montré que le problème "semble curable". M. Casey devra rester plusieurs jours à l'hôpital, probablement une semaine, précise-t-on. La tumeur a été enlevée de la partie gauche du cerveau, qui contrôle les mouvements et les sensations de la partie droite du corps, a précisé l'hôpital.

M. Casey a été nommé direc-

Avalanche de lettres pour le Père Noël

NUUK, Groenland (AFP) — Le Père Noël légendaire du Groenland est complètement débordé cette année par une avalanche de lettres d'enfants du monde entier qui lui arrivent au rythme de 1,000 par jour.

"Cher Père Noël, écrit Dorothee des Etats-Unis, je n'ai que 4 ans, et pas le sous. J'aimerais tellement te voir sur la banquise, faire un tour sur ton traineau de neige tiré par les rênes. Peux-tu m'envoyer un billet pour le voyage". Dorothee joint à sa missive un petit gâteau que "j'ai fait moi-même".

Sa lettre est l'une des quelque 35,000 reçues cette année par le père Noël des neiges. Un record jamais atteint depuis les années 50, explique M. Gunnar Kasperen, l'assistant en chef de Père Noël aux postes danoises. "On écrit de partout, surtout du Japon, du Canada, de France, d'Espagne, de Suisse, que sais-je, même de l'Afrique. Des lettres touchantes, gentilles de garçons et de fillettes de 2 à 10 ans."

Les enfants souhaitent un peu de tout, des jouets, électroniques surtout, un petit frère ou une petite soeur dans la famille, du chocolat et des confiseries qui "ne font pas mal aux dents", et des parents gentils.

Ils sont convaincus que Père Noël vit dans un igloo sur les neiges éternelles du Groenland. "Ce sont les enfants britanniques, notamment des orphelins, qui ont commencé à lui écrire après la 2ème guerre mondiale. Depuis, Père Noël a connu une popularité en dents de scie, pour atteindre, cette année un record inégalé. Il a promis de répondre aux premières 35,000 lettres reçues.



William Casey

teur de la CIA en 1981, après avoir participé activement à la campagne électorale de M. Reagan.

Le président Ronald Reagan et sa femme Nancy ont aussitôt exprimé leur "profonde émotion" et leur "préoccupation" à propos de l'état de santé de M. Casey.

Le directeur de la CIA est un "fonctionnaire doué, consciencieux et capable, dont les services à ce gouvernement et à notre pays sont extrêmement appréciés. Nos pensées et nos prières sont avec Bill (Casey) et avec sa famille", souligne un texte rendu public par la Maison Blanche.

"Tant qu'il sera hospitalisé, la CIA poursuivra ses opérations de façon normale, en fonction des procédures précises mises au point par Bill (Casey) dans l'hypothèse d'une incapacité provisoire", ajoute le texte.

le monde

Combien d'argent a vraiment été détourné au profit des contras?

WASHINGTON (AFP) — Les membres du Congrès qui enquêtent depuis trois semaines sur les ventes d'armements à l'Iran ont indiqué hier qu'ils n'avaient pu déterminer exactement le montant et la destination des sommes détournées au profit des rebelles nicaraguayens.

"Combien d'argent provenant des ventes d'armes à l'Iran a été détourné au profit des contras et quels sont les groupes de contras qui en ont bénéficié? Il est impossible de le déterminer", a déclaré le président de la commission du renseignement du Sénat, le républicain David Durenberger. "Tout l'argent pourrait bien être sur un compte en Suisse, pour autant que nous sachions", a-t-il ajouté.

Au cours de trois semaines d'auditions, cette commission a notamment entendu le secrétaire général de la Maison Blanche, M. Donald Regan, les secrétaires d'Etat et à la Défense, MM. George Shultz et Caspar Weinberger, l'Attorney General (ministre de la Justice) Edwin Meese et l'ancien conseiller pour les affaires de sécurité nationale Robert McFarlane.

Toutefois, les deux principaux protagonistes de l'affaire, le vice-amiral John Poindexter, successeur de M. McFarlane, et le Lieu-

tenant-Colonel Oliver North, qui a été limogé du Conseil National de Sécurité (CNS), ont refusé de témoigner. Ils se sont prévus du cinquième amendement à la Constitution, qui autorise tout Américain à ne pas s'incriminer en déposant contre lui-même.

M. North a réaffirmé hier qu'il s'en tenait à cette position, après que Mme Nancy Reagan eut estimé, mercredi, qu'il devait révéler publiquement ce qu'il savait sur cette affaire.

Hier, la commission a entendu pour la seconde fois MM. McFarlane et Weinberger, alors que M. Regan témoignait devant une commission d'enquête de la Chambre des représentants. A sa sortie, le secrétaire général de la Maison blanche a affirmé: "Si le président estime que je ne le sers pas correctement, je suis parfaitement disposé à partir".

Plusieurs membres du Congrès ont appelé au départ de M. Regan, qui a affirmé à plusieurs reprises qu'il n'avait pas été mis au courant du détournement de fonds vers les contras.

Un autre membre de la commission, M. Patrick Leahy (démocrate, Vermont), a estimé qu'il y avait eu une "violation évidente" de la loi. "Nous savons que des

fonds ont été détournés", a-t-il affirmé, précisant toutefois qu'il n'était pas parvenu à une conclusion quant aux responsables de l'opération.

M. Durenberger a estimé que les enquêteurs du Congrès ne pourraient pas reconstituer l'ensemble du puzzle sans entendre

MM. North et Poindexter, ainsi que M. William Casey, directeur de la CIA (services américains de renseignement).

D'autre part, la Maison blanche n'a pas exclu hier que le président Ronald Reagan vienne témoigner lui-même devant le Congrès si une telle requête était présentée par les parlementaires.

PROULX FLEURISTE
265 DALHOUSIE, OTTAWA

Cette année, en cadeau donnez des fleurs ou des plantes, elles seront toujours appréciées.

CENTRES DE TABLE
De jolis centres bien décorés, naturels ou artificiels.

FLEURS COUPÉES
Roses, œillets ou gerbes de chrysanthèmes
Il y a aussi un vaste choix de corsages pour Noël ou décorations pour fenêtres et portes de maison.

PLANTES
Poinsettias, azélias, pan, toutes sortes de plantes vertes ainsi qu'artificielles.

LIVRAISON DANS TOUTE LA VILLE
233-7793 ou 232-1585

"GRANDE PREMIÈRE" CHEZ GRANADA

Vous aurez enfin le plaisir de trouver, réunis sous un même toit, les appareils les plus avant-gardistes en matière de divertissement au foyer — téléviseurs, magnétoscopes, chaînes stéréo — à notre nouveau Centre de Divertissement Chez Soi au 115, rue Bank

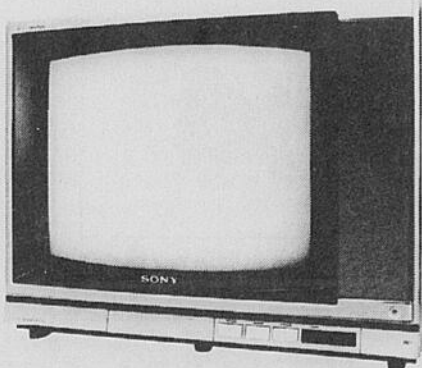
Il faut le voir pour le croire! Nous sommes fiers d'avoir réuni pour vous, dans un local conçu expressément pour répondre aux exigences des consommateurs avisés, les plus grandes vedettes de l'heure sur la scène du Divertissement Chez Soi. Venez nous voir. Vous serez impressionné par la qualité du son du plus récent téléviseur stéréo de Sony ou de l'image du téléviseur à écran géant Electrohome, le plus gros au monde. Si vous voulez le summum en matière de divertissement au foyer, demandez à voir le système audio/vidéo Akai AV 2000. À notre rayon des chaînes stéréophoniques, vous pourrez faire l'expérience d'un univers d'une remarquable

pureté sonore. Vous trouverez également chez nous des magnétoscopes toutes fonctions stéréo haute fidélité et même des fours à micro-ondes ultra-perfectionnés. Si le cœur vous en dit, vous pourrez même faire l'essai de l'un de nos plus récents modèles de caméra vidéo et vous voir à la télé!

Achetez, louez ou louez pour acheter et optez pour les mensualités qui vous conviennent. Peu importe votre choix, vous bénéficierez de notre service "Couverture-Granada" sans frais supplémentaires.

Passez nous voir dès aujourd'hui et découvrez à votre tour ce que signifie notre fameux "Tout ça, tout de suite!"

EN GRANDE VEDETTE



LE DIVERTISSEMENT CHEZ SOI
GRANADA
TOUT ÇA, TOUT DE SUITE!

IL VOUS SUFFIT DE PASSER À NOTRE MAGASIN POUR COURIR LA CHANCE DE GAGNER UN MAGNÉTOSCOPE STÉRÉO HAUTE FIDÉLITÉ ELECTROHOME. VOUS TROUVEREZ TOUS LES DÉTAILS AU MAGASIN MÊME.

TÉLÉVISEUR COULEUR 20" SONY AVEC TÉLÉCOMMANDE
699⁰⁰\$
INCLUANT UNE GARANTIE "COUVERTURE-GRANADA" DE 5 ANS
OU LOUEZ POUR
25⁹⁵\$ MOIS **35⁹⁵\$** MOIS
CONTRAT DE 12 MOIS CONTRAT DE MOIS

Des vœux chaleureux
De bonheur et gaieté
Pour le jour de Noël
Et la nouvelle Année!



IDEAL
GROSSISTE en Plombiers-IDEAL
30 Cremazie • HULL, QUB. J6Y 3P2 • (819) 595 0599

DESROSIERS
DISTRIBUTEURS

Tout le personnel se joint à M. Gilbert Cyr, le gérant, pour souhaiter à tous un

Joyeux Noël et
une Bonne Année

5, rue Cousineau, Hull,
Québec — 770-7110

IL Y A SÛREMENT UN CENTRE DE DIVERTISSEMENT CHEZ SOI GRANADA TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS. TÉLÉPHONEZ-NOUS DÈS AUJOURD'HUI!

738-3300 115, Mall Centre d'achats Place Fleur
rue Bank Carlingwood St. Laurent de Lys, Hull

société et l'enfant

28 — OTTAWA-HULL, VENDREDI
19 DÉCEMBRE 1986

LE DROIT

Les Américains de 17 ans sexuellement actifs

par Robert Furlow

WASHINGTON (PC-AP) — L'adolescent américain de 17 ans — qu'il soit garçon ou fille — a connu les relations sexuelles mais n'a utilisé que périodiquement un moyen contraceptif.

Les résultats d'un sondage publiés cette semaine par la Fédération du planing familial des États-Unis permet de constater que 57 pour cent des jeunes Américains de 17 ans ont eu des expériences sexuelles mais que seulement 27 pour cent d'entre eux utilisent la pilule contraceptive et que seulement 33 pour cent de l'ensemble utilisent toujours une méthode de contraception.

Ce phénomène explique "les conséquences désastreuses" provoquées par les innombrables conceptions qui se terminent par des avortements et par les nombreux bébés non désirés dont les mères ne peuvent s'occuper, de dire la présidente de la Fédération, Faye Wattleton.

Selon elle, cette étude démontre ostensiblement l'urgence de fournir une aide contraceptive aux adolescents et d'améliorer l'éducation sexuelle à l'école et à domicile.

Cette étude démontre la justesse d'un rapport publié la semaine dernière par l'Académie nationale des sciences qui affirmait que la sexualité, chez les adolescents américains, était responsable d'un million de conceptions indésirées, chaque année, et réclamait la mise sur pied d'un programme dynamique d'éducation sexuelle et d'une utilisation plus "diligente" des moyens contraceptifs.

Opposition

Un porte-parole de la Maison-Blanche avait répliqué que le président Reagan "n'approuve pas la distribution des contraceptifs chez les adolescents. Il s'y oppose vivement."

Mme Wattleton estime pour sa part qu'une telle réaction, fortement appuyée par plusieurs groupes religieux, est symptomatique d'une population qui croit encore que "la sexualité chez les adolescents est surtout un mythe".

L'organisme qu'elle dirige "n'encourage pas les relations sexuelles chez les adolescents mais

croit que cette activité est tellement répandue que les adolescents doivent avoir accès aux pratiques et aux méthodes contraceptives."

Le sondage, réalisé auprès de 1,000 adolescents américains, en septembre et octobre derniers, a aussi démontré que:

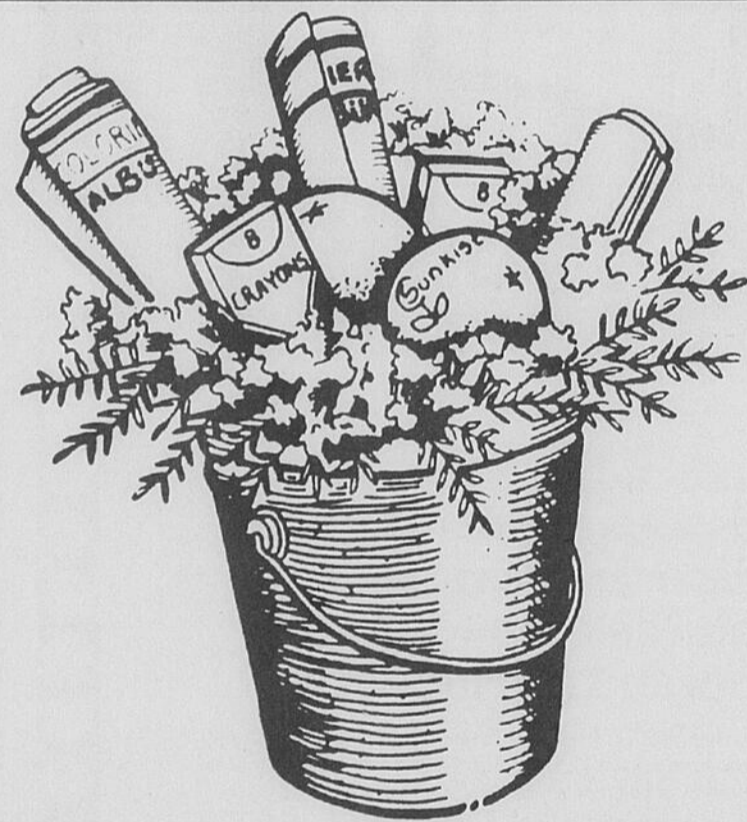
— 61 pour cent des garçons et 53 pour cent des filles de 17 ans ont reconnu avoir déjà eu des relations sexuelles. Pour les autres groupes d'âge, le pourcentage était, dans l'ensemble, de 46 pour cent chez les adolescents de 16 ans, de 29 pour cent pour ceux de 15 ans, de 20 pour cent chez ceux de 14 ans et de 10 pour cent chez ceux de 13 ans.

— Parmi les adolescents sexuellement actifs, 56 pour cent n'ont utilisé aucun moyen contraceptif lors de leur première expérience, 27 pour cent n'en utilisaient toujours pas au moment d'être interrogés, 15 pour cent n'en utilisaient que périodiquement, 19 pour cent la plupart du temps et 33 pour cent en tout temps.

— 39 pour cent des adolescents interrogés affirmaient que leur partenaire n'utilisaient pas la pilule volontairement, parce qu'ils "se sentaient mieux de cette façon", parce qu'ils "n'y pensaient pas" ou même parce "qu'elles veulent être enceintes". D'autres, pour 25 pour cent, affirment ne pas prendre la pilule parce qu'elles ne la connaissent pas ou ne peuvent l'obtenir, 24 pour cent par crainte d'être ridiculisées ou traumatisées, et 20 pour cent parce qu'elles ne croient pas au besoin de prendre la pilule ou parce qu'elles ne se soucient pas d'en consommer.

— 59 pour cent de ces adolescents ont pourtant reçu des cours d'éducation sexuelle et 39 pour cent furent même informés des méthodes contraceptives.

— Comment pourrait-on inciter les adolescents à utiliser la pilule? 78 pour cent des répondants ont répondu qu'il faudrait "leur dire à quel endroit l'obtenir sans que personne n'en soit informé". 34 pour cent croient par ailleurs qu'en utilisant la pilule, elles seront mieux aimées de leur partenaire...



Un seau de plaisir pour les tout-petits

Ce centre de table multicolore pourrait être le début d'une fête d'enfants du temps des Fêtes, en assurant des heures de plaisir pendant et après la fête.

Matériel requis

- fleurs multicolores (environ 3 à 4 gros bouquets)
- branches d'asperge ou autre verdure rampante
- grand seau pour enfant en métal ou en plastique pur jouer dans le sable
- eau
- ruban
- 3 petites boîtes de crayons de cire

- 3 ou 4 oranges de Californie-Arizona

Assemblage

1. Déposer les fleurs et les branches d'asperge bien serrées dans le seau; ajouter 1 à 2 pouces (2,5 à 5 cm) d'eau
2. Enrouler les albums à colorier; attacher avec du ruban
3. Insérer les albums à mi-profondeur dans le seau, en remplaçant les fleurs et les branches d'asperge si nécessaire. Placer les crayons et les oranges.
4. Plus tard, les enfants peuvent s'amuser avec les albums à colorier et les crayons de cire tout en dégustant les oranges fraîches.

au fil des ans

C'est le vendredi 19 décembre 1986, 353^{ème} jour de l'année. Fête à souhaiter: Urbain cinq (pape qui quitta Avignon pour Rome, mort en 1370).

Anniversaires historiques:
1984 — Margaret Thatcher signe un accord prévoyant la rétrocession de Hong Kong à la Chine en 1997 et le maintien de son système capitaliste pendant 50 ans.

1983 — L'Assemblée générale des Nations unies demande une action mondiale pour combattre le terrorisme et les attentats contre les diplomates.

1982 — Le gouvernement polonais annonce que la loi martiale sera suspendue le premier janvier 83.

1979 — Maurice Bellemare, doyen de l'Assemblée nationale,

abandonne son siège.

1972 — Fin du programme lunaire américain avec l'amerrissage dans le Pacifique de la cabine Apollo 17.

1967 — Les Communes canadiennes adoptent à l'unanimité un projet de loi concernant le divorce.

1910 — Explosion dans une usine en plein centre de New York: plus de 25 morts.

1905 — Grève générale à Moscou.

1846 — Premier message télégraphique au Canada: les maires de Toronto et Hamilton s'envoient un message.

Il sont nés un 19 décembre:
Le chimiste suédois Carl Wilhelm Scheele (1742-1786)
Leonid Brejnev, homme d'Etat soviétique (1906-1982)

La rupture d'appendice multiplie les risques de stérilité tubaire

BOSTON (AP) — Les médecins devraient rapidement diagnostiquer et traiter les appendicites car une rupture d'appendice multiplie par cinq les risques de stérilité tubaire, indiquent des chercheurs.

Selon ces médecins, 5 p.c. des cas de stérilité tubaire aux États-Unis peuvent être attribués à des ruptures d'appendice.

La stérilité tubaire provient d'un endommagement ou d'un blocage des trompes de Fallope qui canalisent les ovules des ovaires à l'utérus. On estime que ce type de stérilité représente le tiers, voire la moitié, de tous les cas de stérilité. La cause principale de la stérilité tubaire est l'inflammation pelvienne provoquée par d'autres causes que la

rupture d'appendice, précise le Dr Mueller, directeur de la recherche.

CORRECTION

Dans notre cahier de Noël spécial encarté dans Le Droit le lundi, 15 décembre.

Page 8: Coussin/couverture d'auto, article n° 32-3580-4. Le texte se lit: 60% laine/25% viscose/15% nylon. Ceci est inexact. Il aurait fallu lire: tissu synthétique à 100%.

Nous regrettons tout contretemps que ceci vous causerait.

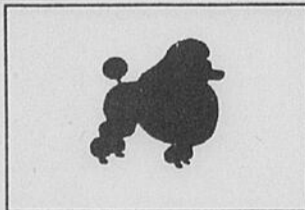


Canadian Tire Corporation Ltée



VOUS LIVRE SES VOEUX DE NOËL

236-6571



"JOYEUX NOËL" HOUSE OF PETS LIMITED

Établie en 1948

Le magasin d'approvisionnement de produits pour animaux domestiques le plus complet et le plus ancien d'Ottawa

382, RUE BANK OTTAWA, ONTARIO TEL.: 233-1313

La direction et le personnel désirent vous remercier et vous souhaiter

"UN JOYEUX NOËL ET UNE BONNE & HEUREUSE ANNÉE"

Angela's Ladies Fashions Ltd.

VISA LES GALERIES AYLMEY-AYLMER, QUÉBEC 684-5096 MasterCard



• "A propos des garderies" Listes d'attente dans trois cas sur quatre

LONGUEUIL (PC) — Même si la demande est très forte, les garderies sont en général locataires de leur édifice et leurs conditions de location sont toujours précaires. Trois garderies sur quatre ont des listes d'attente, et l'écart s'accroît sans cesse dans la tarification des garderies à but lucratif et sans but lucratif.

C'est ce que révèle un ouvrage intitulé "A propos des garderies", lancé récemment par l'Office des services de garde à l'enfance. Il s'agit d'une étude descriptive de la situation des garderies à partir d'une vaste enquête réalisée en 1985, à laquelle près de 70 pour cent des garderies du Québec ont participé.

L'étude a permis de recueillir des données sur le personnel des garderies, les conditions de travail, le taux de fréquentation, de même qu'un profil des gestionnaires.

Le personnel des garderies, dont la moyenne d'âge est de 29 ans, est féminin à 93,4% et sa formation en petite enfance s'améliore (63% détiennent le diplôme adéquat ou l'expérience requise).

En 1985, sept travailleuses (ou travailleurs) en garderie sur dix occupent un emploi stable, à temps plein. Leur salaire horaire varie de \$5.99 à

\$7.94, pour une moyenne de \$7.21.

Seulement 22,5% du personnel de garde est syndiqué et lié par une convention collective de travail. Par contre, 29,7% des autres travailleuses en garderie ont une convention collective, sans être syndiquées pour autant, 20,1% ont un contrat individuel avec résolution du conseil d'administration.

Il reste un peu plus de 20% qui n'ont qu'un contrat individuel, voire une simple entente verbale, surtout dans les garderies non subventionnées. On note également un roulement de personnel plus important dans les garderies à but lucratif, les grandes garderies, les nouvelles, et celles où le personnel a le moins d'expérience.

Les garderies sont pratiquement pleines, occupées à plus de 90% de leur capacité d'accueil. La majorité des enfants québécois, soit 57,6%, ont fréquenté à temps plein une garderie. Ce type de fréquentation (temps plein) est de plus

en plus courant.

Près de sept garderies sur 10 sont locataires et les conditions de leur bail (de deux ans et moins, et résiliable à trois mois d'avis et moins) rendent leur situation précaire et les obligent souvent à des relocalisations.

L'utilisation des listes d'attente a pris une ampleur telle qu'il s'agit maintenant d'une pratique administrative courante. Faute de places disponibles, plus des trois quarts des garderies québécoises (76,1%) dressent maintenant de telles listes, et celes-ci sont de plus en plus longues (30 noms et plus).

Les garderies à but lucratif continuent d'imposer des tarifs plus élevés que les garderies sans but lucratif, mais dans les deux cas l'augmentation des tarifs depuis 1981 n'a pas suivi l'évolution de l'indice canadien des prix. La moyenne, dans le premier cas, s'établit en 1985 à \$13.46 par journée de garde avec repas, alors que dans le second cas, elle est de \$12.59.

L'AUTO K 97
SUR LES ONDES DE
RADIO 97 CKCH

ÉCOUTEZ RADIO 97 - CKCH ET VOUS POURRIEZ GAGNER

UNE DODGE 1987 **ARIES K**
L.E. Berline 4 portes
UNE VALEUR de **12,500\$** PLUS de

Gracieuseté de **Baillet**
960, boul. St-Joseph à Hull

2e PRIX Un système d'alarme résidentiel valeur de 1,500\$

3e PRIX Un système d'alarme pour auto valeur de 350\$

OFFERT PAR Canabec Alarme Inc. Gatineau, 243-2010

TIRAGE LE 27 MARS 1987
Formulez la phrase de la semaine. Pour connaître les détails, écoutez Radio 97 - CKCH 72, rue Laval, Hull, Québec — J8X 3H3

POSTER ET RETOURNER A

L'AUTO "K" 97 CKCH

SEMAINE DU 15 AU 19 DE DÉCEMBRE 1987

1.	6.
2.	7.
3.	8.
4.	9.
5.	10.

NOM:

ADRESSE:

TELEPHONE:

AGE:

CKCH 72 LAVAL, HULL J8X 3H3
Facsimiles reproduits à la main acceptés.
Règlements disponibles à Radio 97 - CKCH

naissances et nécrologie

LE DROIT

OTTAWA-HULL, VENDREDI — 29
19 DECEMBRE 1986

FUNÉRAILLES SAMEDI

BRAZEAU — Mme Marguerite
Une messe commémorative aura lieu à 11h, en l'église Jean XXIII.

COURCHESNE — Mme Denise
Une messe commémorative aura lieu à 11h, en l'église Ste-Rose de Lima de Gatineau.

DUBE — M. Frank
Une messe commémorative aura lieu à 11h, en l'église St-Louis Marie de Montfort.

FORTIER — Mme Georges
Départ de la maison funéraire Brunet, 115 rue McLaren, Buckingham pour funérailles à 10h, en l'église Our Lady of Victory.

FOURNIER — M. Jacques
Une messe commémorative aura lieu à 13h, en l'église Notre-Dame de Lourdes, Vanier.

GAUTHIER — M. André
Départ de la maison funéraire McConery, 206 rue Cartier, Maniwaki pour service religieux à 14h, en l'église St-Raphael de Messines.

MAYER — M. Rodolphe
Départ de la maison funéraire Serge Legault Inc. 81 boul. St-Laurent, Hull pour service religieux à 10h, en l'église Sacré-Coeur de Hull.

NADEAU — Mme Jeanne Alice
Une messe commémorative sera célébrée à 10h, en l'église St-François D'Assise.

ROY — M. Léo-Albert
Un service commémoratif aura lieu à 11h, en l'église St-Jacques d'Embrun.

SEGUIN — M. Royal
Départ de la maison funéraire Racine, Robert et Gauthier, 259 rue St-Patrick, Ottawa pour funérailles à 9h, en la Basilique d'Ottawa.

ST-AUBIN — Mme Edna
Les funérailles auront lieu à 11h, en l'église Ste-Anne de Sudbury, Ontario.

Nécrologie

DUBE — M. Frank, est décédé dans un hôpital local, mardi le 16 décembre 1986, à l'âge de 87 ans. Frank Dubé, époux en première noce, de feu Blanche Sincennes et en deuxième noces, de Rita Cyr. Père de: Gilles (époux d'Hélène Gaumont) de Hull, Yvon (époux de Madeleine Boivin) d'Ottawa, Jean-Marc (époux de Suzanne O'Neill) d'Orléans, Lise (épouse d'Arthur Newland) de Détroit; frère de: Fabien de Détroit et Sylvain de Timmins. Il laisse 12 petits-enfants et 2 arrière-petites-filles. Parents et amis sont invités à assister à une messe commémorative samedi le 20 décembre, en l'église St-Louis de Marie de Montfort, à 11h. Incinération au cimetière Beechwood. Direction des funérailles: Racine, Robert et Gauthier, 237-3680. Des dons à la Fondation Canadienne des Maladies du Cœur seraient appréciés.

FORTIER — Mme Georges, née Rose Filiatreault, de Buckingham, est décédée mardi le 16 décembre 1986, à l'âge de 71 ans. Outre son époux, elle laisse 3 fils: Paul d'Ottawa, Peter de Buckingham, William de Charlottetown; 1 fille: Anne Brazeau de Buckingham ainsi que 6 petits-enfants. Elle repose à la maison funéraire Brunet, 115 rue McLaren, Buckingham. Funérailles: samedi le 20 décembre en l'église Our Lady of Victory à 10h. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation du Rein seraient appréciés. Heures de visites: vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi de 9h à 10h a.m.

FOURNIER — M. Jacques, est décédé dans un hôpital local, lundi le 15 décembre 1986, à l'âge de 30 ans. Jacques Fournier, fils d'Edmond Fournier et de Cécile Thériault de Vanier; petit-fils d'Aurore Thériault de Vanier; frère de: Madeleine Desmarais de Gatineau, Nicole Sauvé d'Ottawa, Jean-Marc (époux de Monique Pronovost) d'Orléans, Denis (époux de Jeanine Pagé) d'Ottawa et François de Vanier. Il laisse aussi plusieurs neveux et nièces. Parents et amis sont invités à se rendre en l'église Notre-Dame de Lourdes, Vanier, samedi le 20 décembre, pour une messe commémorative à 13h. Incinération au cimetière Beechwood. Direction des funérailles: Racine, Robert et Gauthier, 237-3680.

GAUTHIER — M. André, de Messines, est décédé le 17 décembre 1986, au C.H.R.O. de Hull, à l'âge de 22 ans. Il était le fils de Pierrot Gauthier et Micheline Lacroix. Outre ses parents, il laisse sa grand-mère maternelle: Mme Donat Lacroix; 2 frères: Jacques et Luc de Messines; 1 sœur: France (Mme André Trépanier) de Cantley, plusieurs oncles et tantes. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire McConery, 206 rue Cartier, Maniwaki. Le service religieux aura lieu à 14h, en l'église St-Raphael, de Messines, le samedi 20 décembre. Inhumation à Messines. Heures de visites: vendredi de 13h à 17h et de 19h à 22h.

LAVERGNE — M. Aimé est décédé le 17 décembre 1986, au Centre Hospitalier Régional de l'Ottawa, à l'âge de 44 ans. Il était époux de Pauline Brunet et fils de feu Ernest Lavergne et de Valéa Clermont. Il laisse 1 fils: Mark de Hull; 1 frère: Jean-Pierre; 3 sœurs: Adrienne (Albert Leblanc), Paulette (Maurice Ginguas, Gilberte (Paul Larose); 2 fileuls: Jean-François Lavergne et Josée Briand ainsi que plusieurs neveux et nièces. Un service religieux sera célébré à 10h, en l'église St-Joseph, le lundi 22 décembre. Inhumation au cimetière Notre-Dame de Hull. Il repose à la Co-opérative Funéraire de l'Ottawa, 11 rue Ste-Bernadette, Hull. Heures de visites: samedi et dimanche de 14h à 17h et 19h à 22h. Pour de plus amples renseignements veuillez composer 778-2425.

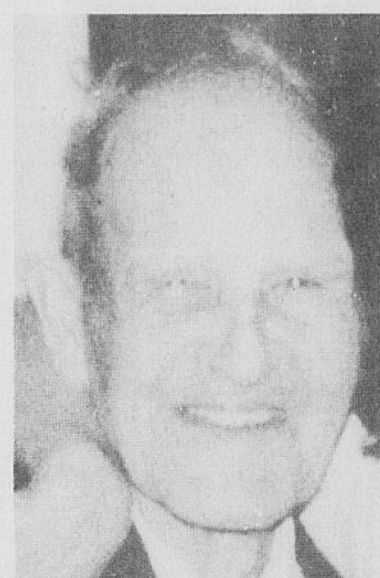
REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue.
M.B.

Nécrologie



MARTINEAU — M. Joseph, demeurant au 126 rue Kent, Hull, est décédé jeudi le 18 décembre 1986, à l'âge de 92 ans. Il était le fils de feu Etienne Martineau et de feu Cécile Gauvreau. Outre son épouse, Albina Lamarche, il laisse 5 fils: Gérard (Lucille Larocque) de Hull, Aldoria (Georgette Lescard), Jean-Paul (Marguerite Diotte), tous 2 de Cornwall, Euclide Martineau de Toronto et Alcide Martineau de Cornwall; 2 filles: Mme Noëlla Dubois et Mme Lévena Mayer, toutes 2 de Hull. Il laisse également 1 belle-fille: Léonie Olivier Bellehumeur de Hull; 1 frère: Antonio (Irène Racine) de Pte-Gatineau; 1 sœur: Aline Fournier de Farm Point ainsi que 1 beau-fils: Raymond Larocque de Low, Québec; 54 petits-enfants et plusieurs arrière-petits-enfants. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire Serge Legault Inc., 81 boul. St-Laurent, Hull. Service religieux: lundi le 22 décembre en l'église Sacré-Coeur de Hull à 11h. Inhumation au cimetière de Hull. Heures de visites: samedi soir de 19h à 22h, dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h, lundi à compter de 9h. Pour de plus amples renseignements, veuillez composer: 771-6289.



MAYER — M. Rodolphe, demeurant au 156 St-Laurent, Hull, est décédé dans un hôpital local, mercredi le 17 décembre 1986, à l'âge de 82 ans. Il était le fils de Delphis Mayer et de feu Zoé Guertin. Il était l'époux de feu Alice Larocque. Il laisse 3 fils: René (Suzanne) de Hull, Bernard (Edna Lapratte) de Gatineau, Robert (Linda Walsh) de Hull; précédé par 1 fils: Richard. Il laisse 7 filles: Jeannine (Reggie Kelly), Hélène (René Richard), Monique (Roger Robidoux), tous de Cornwall, Marie-Paule (Gaétan Desjardins) de Washington, B.C., Jacqueline (André Titley) de Hull, Simone de Hull, Carole (Roger Lapratte) de Maniwaki; 1 frère: Maurice Mayer de Farrelton; 2 sœurs: Mme Marie-Blanche Nelson de Farrelton, Bertha Webbs d'Ottawa. Il laisse également 2 belles-filles: Louise et Nicole ainsi que 24 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire Serge Legault Inc., 81 boul. St-Laurent, Hull. Service religieux: samedi le 20 décembre en l'église Sacré-Coeur de Hull à 10h. Inhumation au cimetière Notre-Dame de Hull. Heures de visites: vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi à compter de 8h. Pour de plus amples renseignements, veuillez composer: 771-6289.

Nécrologie

ROY — Léo-Albert, d'Embrun, est décédé le 17 décembre 1986, à l'âge de 72 ans. Il était fils de feu Adélaïde Roy et de feu Adélaïde Moïse. Il laisse son épouse bien-aimée Mme Raymond Bourget. Il laisse également 3 fils: Denis (époux de Monique Charlebois), Gaétan (époux de Monique Larocque) et Yves (époux de Claire Noël) tous d'Embrun; 2 filles: Nicole (épouse de Gerald Labelle) de Casselman, Sylvie (épouse de Réjean Labelle) de St-Albert. Il laisse 5 frères: Adélaïde, Viateur, Armand, Fernand et Raoul; 5 sœurs: Rose, Irène, Berthe, Cécile et Estelle. Il laisse 7 petits-enfants: Josée, Luc, Melanie, Manon, Brigitte, Eric et Matthieu. Il laisse plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire Lafleur et Robert, 549 rue Notre-Dame à Embrun. Un service commémoratif aura lieu samedi le 20 décembre à 11h, en l'église St-Jacques d'Embrun. Des dons au Centre Hospitalier Elizabeth Bruyère seraient appréciés. Pour plus de renseignements veuillez composer: 443-3286.

SEGUIN — Royal, de Ste-Cécile de Masham, Québec, est décédé jeudi le 18 décembre 1986, à l'hôpital, à l'âge de 60 ans. Il laisse Madeleine Gauthier. Père de: Diane, Sheila et Carol; frère de: Mme Clarisse Lécuyer d'Ottawa et de Clara (George Dassylva) d'Orléans; grand-père de 2 petits-enfants. Le défunt repose au salon funéraire Racine, Robert et Gauthier, 259 rue St-Patrick Ottawa, vendredi le 19 décembre de 14h à 17h et 19h à 22h. Funérailles samedi le 20 décembre, en la Basilique d'Ottawa, à 9h.

PRIERE A ST-JUDE

O GLORIEUX APOTRE, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux. Je vous en supplie du plus profond de mon cœur, servez-vous en ma faveur du plus grand privilège que vous avez d'apporter un secours visible et rapide à ceux qui en ont besoin. Venez à mon secours et soulagez ma misère... Obtenez-moi l'aide et la grâce du Bon Dieu dans toutes mes difficultés et, en particulier (demandes particulières). Faites en sorte que je sois du nombre des élus et obtienne le salut éternel.

Je vous promets, ô Saint Jude, de me souvenir toujours de la grande faveur que vous m'accorderez. Toujours je vous honorerai comme mon patron et mon protecteur. En signe de reconnaissance, je ferai tout en mon pouvoir pour développer votre dévotion et vous faire connaître comme patron des causes désespérées. AINSI SOIT-IL.
IMPRIMATUR: ALBERT VALOIS, V.G. MONTREAL, 26 MAI 1950
En remerciement pour faveur obtenue.
A.B.

PRIERE A ST-JUDE

O GLORIEUX APOTRE, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux. Je vous en supplie du plus profond de mon cœur, servez-vous en ma faveur du plus grand privilège que vous avez d'apporter un secours visible et rapide à ceux qui en ont besoin. Venez à mon secours et soulagez ma misère... Obtenez-moi l'aide et la grâce du Bon Dieu dans toutes mes difficultés et, en particulier (demandes particulières). Faites en sorte que je sois du nombre des élus et obtienne le salut éternel.

Je vous promets, ô Saint Jude, de me souvenir toujours de la grande faveur que vous m'accorderez. Toujours je vous honorerai comme mon patron et mon protecteur. En signe de reconnaissance, je ferai tout en mon pouvoir pour développer votre dévotion et vous faire connaître comme patron des causes désespérées. AINSI SOIT-IL.
IMPRIMATUR: ALBERT VALOIS, V.G. MONTREAL, 26 MAI 1950
En remerciement pour faveur obtenue.
L.L.

In Memoriam

IN MEMORIAM



ILJEVEC — Cher époux et père bien-aimé, trois longues années se sont écoulées depuis ton départ. Mais le souvenir de ton visage est toujours là avec nous. Cher Andrej, tu nous as quittés, hélas! Notre cœur est brisé de douleur, car la perte d'un père est le premier chagrin que l'on pleure sans lui. Père, tu n'es plus là. Le foyer frustré et vide conserve le reflet de ta grande bonté. Ton cœur savait si bien tout remplir de gaieté. Père, nous espérons te revoir un jour. (Trop aimé pour être oublié).
Ton épouse et tes enfants.

MESSE



PARENTS — et amis, à l'occasion de cette pénible épreuve qui nous frappe, nous vous invitons à vous joindre à nous, dans la célébration eucharistique qui se tiendra samedi le 20 décembre 1986, à 11h, en l'église St-Benoît Abbé sur Moussette à Hull pour Gaston Laroche.

IN MEMORIAM

RICHER, Adolphe et Emilie — A la mémoire de nos parents bien-aimés, Adolphe Richer, qui est décédé le 14 décembre 1954, et Emilie Richer, qui est retournée vers le Seigneur le 23 décembre 1982, l'Eucharistie sera célébrée en l'église Sainte-Genève le dimanche 21 décembre 1986 à 11 heures, et en l'église Sacré-Coeur le mardi 23 décembre 1986 à 17h30.

"Moi, Jean, j'ai vu une foule immense, que nul ne pouvait dénombrer, une foule de toutes nations, races, peuples et langues. Ils se tenaient debout devant le Trône et devant l'Agneau, en vêtements blancs, avec des palmes à la main. L'un des Anciens prit alors la parole et me dit: "Ces gens vêtus de robes blanches, qui sont-ils et d'où viennent-ils?" Et moi de répondre: "Monseigneur c'est toi que le sais." Il reprit: "Ils viennent de la grande épreuve; ils ont lavé leurs vêtements, ils les ont purifiés dans le sang de l'Agneau. C'est pourquoi ils se tiennent devant le Trône de Dieu, et le servent jour et nuit dans son temple. Celui qui siège sur le Trône habitera parmi eux. Ils n'auront plus soif, ils n'auront plus soif, la brûlure du soleil ne les accablera plus, puisque l'Agneau qui se tient au milieu du Trône sera le Pasteur pour les conduire vers les eaux de la source de vie. Et Dieu essuiera toute larme de leurs yeux."
(Apocalypse 7, 9, 13-17)
Les enfants de Adolphe et Emilie Richer

Nécrologie

BRAZEAU — Mme Marguerite (née Brazeau) de Gatineau, est décédée le lundi 15 décembre 1986, à l'âge de 60 ans. Elle était épouse de feu Léo Brazeau. Elle était fille de feu Antoine Brazeau et feu Albertine Larente. Elle laisse 2 fils: Jean-Louis d'Ottawa, Michel de Pointe-Gatineau; 2 filles: Lise (Danielle Beaudoin) et Sylvie toutes deux de Gatineau; 4 frères: Albert d'Orléans, Bernard de Vanier, Claude et Gérard de Gatineau; 2 sœurs: Cécile de Montebello et Solange de Laval; 1 petit-fils: Dany ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. A sa demande, il n'y aura pas de visite au salon cependant parents et amis sont invités de se présenter à l'église Jean XXIII, samedi le 20 décembre à 11h, pour une messe en sa mémoire. Pour de plus amples renseignements veuillez communiquer avec la maison funéraire A. Gauvreau et fils Ltée, 750 boul. Maloney Gatineau. 663-2468.

Nécrologie



COURCHESNE — Mme Denise (née Guénette) de Gatineau, est décédée le jeudi 18 décembre 1986, à l'âge de 46 ans. Elle était épouse de Gaston Courchesne. Elle était fille de feu Hector Guénette et Eliza Laflamme de Hull. Outre sa mère et son époux, elle laisse 1 fils: Stéphane; 1 fille: Josée et son ami Michel Roger tous deux à la maison; 4 frères: Pierre, Gérard (Andrée Meloche) tous deux de Hull, Georges (Rita Thérien) et Claude (Pierrette Champagne) tous deux de Gatineau; 4 sœurs: Bernadette (Ronald Waters) de Gatineau, Hélène (Pierre Gariépy) d'Angers, Françoise (Jacques Boucher) de Cap Rouge, Lise (Pierre Charbonneau) de Gatineau; précédée par 1 frère: Bernard (Jeannine Berthiaume) et 1 sœur: Marguerite (Robert Poirier) ainsi que plusieurs neveux et nièces. A sa demande, il n'y aura pas de visite au salon cependant parents et amis sont invités de se présenter en l'église Ste-Rose de Lima de Gatineau, le samedi 20 décembre à 11h, pour une messe en sa mémoire. Des dons aux soins Palliatifs du Centre de Santé Elizabeth Bruyère, 43 rue Bruyère, Ottawa, K1N 5C8, seraient très appréciés. Pour de plus amples renseignements veuillez communiquer avec la maison funéraire A. Gauvreau et fils Ltée, 750 boul. Maloney Gatineau, 663-2468.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour faveur obtenue.
K.V.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue.
K.V.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour faveur obtenue.
J.L.

IN MEMORIAM

VILLENEUVE — A la douce mémoire de ma sœur très bien-aimée Anita, décédée le 19 décembre 1985. Pas un seul jour, sans que je pense à toi, ton nom revient fréquemment sur mes lèvres. Si tu savais le vide que ton départ a causé dans mon cœur. Ma seule consolation c'est l'espérance de te revoir un jour.
Ta sœur Rita

L'INDUSTRIELLE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LAVIE

ASSURANCE-VIE

FONDS DE PENSION — ASS. HYPOTHEQUE
ASSURANCE GENERALE

768, BOUL. ST-JOSEPH, HULL J8Y 4B8
TEL.: 771-6646



Richard Robitaille
Gerant des ventes
771-6646



Vincent Martin
561-6861



Rémi Dinel
561-3072



Richard Richer
778-1281



René Magnan
643-3142



Daniel Corbeil
771-8203



Normand Lalonde
824-0268



Claude Forget
643-3220



Michel Morin
968-6197



Jean-Marc Richer
771-9068

les petites annonces

560-2750

du lundi au vendredi,
de 8h 30 à 20h 00,
fermé le samedi

30— OTTAWA-HULL, VENDREDI
19 DECEMBRE 1986

LE DROIT

A votre service
de 8h 30 à 20h 00 du lundi au vendredi



COMPOSEZ 560-2750

Toutes petites annonces reçues avant
20h 00 seront publiées le lendemain

Veillez lire attentivement votre annonce.
En cas d'erreur, il faut nous en aviser le
plus tôt possible, car notre responsabilité
se limite à 48 heures; soit à la période
comprise entre la première parution erro-
née et le premier jour ouvrable suivant
cette parution. Nous ne sommes responsa-
bles que du montant facturé pour la pé-
riode précitée.

Frais par numéro de case: \$7.50, retour
par la poste \$10.00

Bien que tous les efforts soient faits pour assurer un service adéquat
l'annonceur accepte que l'éditeur ne soit pas tenu responsable des
dommages qu'il pourrait subir lors de l'utilisation de ce service
particulier de livraison du courrier.

Pour payer vos petites annonces utilisez MASTERCARD ou VISA.

index des rubriques

AVIS

- 101— Avis légaux
- 102— Encans
- 103— Activités diverses
- 104— Pétards
- 105— Agence de rencontres
- 106— Trouve
- 107— Avis divers
- 108— Carnet mondain
- 109— Messages personnels
- 110— Souhaits

OUVERT LE DIMANCHE

- 112— Antiquités
- 114— Fleuristes
- 115— Loisirs
- 116— Pharmacies
- 118— Stations services
- SERVICE ET VENDE
- 120— Ameublement
- 122— Antiquités
- 124— Appareils ménagers
- 126— Machines à coudre
- 128— Radios, télévisions, système de son
- 130— Vidéos
- 132— Ordinateurs
- 134— Musique
- 136— Bicyclettes
- 138— Souffleurs à neige
- 140— Tapis et tapisseries
- 142— Matériaux
- 144— Outillage
- 146— Fourneaux, entreposage
- 148— Vêtements à vendre
- 150— Coin de bébé
- 152— Divers à vendre
- 154— Divers à louer
- 156— Divers demandés

index des rubriques

AVIS

- 158— Marché aux puces
- 160— Vente de garages
- 162— Piscines
- 164— Camping
- 166— Centres de villégiature
- 168— Chasse, pêche, articles de sport
- 170— Transport demandé
- 171— Transport disponible
- 172— Vacances, voyages
- 174— Animaux
- 176— Animaux, pension, nourriture, soins
- 178— Jeux, jouets
- 180— Livres, timbres, monnaies
- 182— Photographie
- 184— Tableaux, encadrements
- 186— Accessoires de parterre
- 188— Fleurs, plantes
- 190— Aménagement de terrain
- 192— Artisanat
- 194— Décoration intérieure
- 196— Enseignement, cours
- 198— Soins de beauté, esthétique
- 200— Conditionnement physique
- 202— Chauffage, climatisation
- 210— Rembourrage
- 212— Équipements de bureau
- 214— Équipements de commerce
- 216— Assurances
- 218— Argent demandé
- 220— Argent disponible
- 222— Alimentation et aliments naturels

GUIDE DE SERVICE

- 241— Affilage
- 242— Alarmes
- 243— Aménagement de terrain
- 244— Appareils ménagers
- 246— Arbres
- 247— Assurances
- 248— Automobiles
- 249— Bijouterie
- 250— Chauffage, climatisation
- 251— Chiméistes

index des rubriques

AVIS

- 304— Taxi
- 306— Téléviseurs
- 307— Vidéos
- 308— Vitreries
- EMPLOIS
- 311— Aide domestique
- 312— Aide domestique
- 314— Emploi demandé
- 315— Emploi d'été demandé pour étudiant(e)s
- 317— Esthétique, coiffure
- 320— Gardiennes demandées
- 322— Garderies bébés
- 371— Personne de compagnie
- 372— Personnel de bureau
- 373— Personnel d'hôtel
- 374— Personnel d'hôtellerie
- 375— Personnel de métier
- 376— Personnel de restaurant
- 377— Personnel spécialisé
- 378— Personnel de vente
- 380— Professeurs, instituteurs
- LOGEMENTS
- 400— Logements à louer Aylmer
- 401— Logements à louer Gatineau
- 402— Logements à louer Hull
- 403— Logements à louer Ottawa
- 404— Logements à louer Vanier
- 405— Logements à louer autres
- 406— Garnisiers
- 408— Logements meublés
- 409— Logements à partager
- 410— Logements à sous-louer
- 422— Maisons à louer
- 433— Maisons à partager
- 435— Logements demandés
- CHAMBRES
- 440— Chambres à louer
- 446— Chambre et pension
- 467— Chambres demandées
- CONDOMINIUM
- 470— Condominium à louer
- 475— Condominium à vendre

index des rubriques

AVIS

- 476— Condominium demandés
- 477— Condominium extérieur
- MAISONS A VENDRE
- 479— Maisons à vendre (Ontario)
- 480— Maisons à vendre (Québec)
- 485— Maisons demandées
- 486— Maisons extérieures
- MAISONS A REVENUS
- 520— Maisons à revenus (Ontario)
- 521— Maisons à revenus (Québec)
- 532— Maisons à revenus demandées
- 533— Maisons à revenus — extérieur
- 555— Maisons à revenus — intérieurs
- 556— Maisons à revenus — extérieur
- AUTRES PROPRIETES
- 560— Chalets à vendre
- 561— Chalets à louer
- 562— Fermes
- 563— Maisons de campagne
- 564— Maisons mobiles
- 565— Maisons préfabriquées
- 570— Terras
- 575— Terrains
- 577— Villégiature — Ontario
- 578— Villégiature — Québec
- 579— Villégiature — Extérieur
- COMMERCES ET INDUSTRIES
- 580— Bureaux à louer
- 581— Bureaux à vendre
- 585— Commerces
- 586— Commerces demandés
- 590— Entreprises
- 595— Locaux
- 596— Occasions d'affaires
- 597— Propriétés commerciales
- VEHICULES—MOTEURS
- 605— Autos à louer
- 615— Autos à vendre

index des rubriques

AVIS

- 620— Autos demandées
- 635— Pistes de ski
- 645— Camions à vendre
- 628— Camions 4 X 4
- 630— Camions à louer
- 635— Camions demandés
- 636— Dépannage
- 637— Equipement de ferme
- 650— Garages à vendre
- 655— Garages à louer et stationnement
- 660— Garage demandé et stationnement
- 663— Machines
- 665— Motocyclettes
- 670— Motocycles
- 675— Pièces et accessoires
- 673— Remorques
- 674— Réparations et entretiens
- 677— Roulettes
- 680— Véhicules tout terrain
- 684— Bateaux moteurs
- 685— Voiliers
- AVIS
- 705— Avis de décès
- 715— Cadres des funérailles (gratuit)
- 720— Cartes de remerciements
- 725— Services anniversaires
- 730— In Memoriam
- 735— Services mortuaires
- 760— Vacances obtenues
- 763— Naissances
- 780— Fleuristes de funérailles
- 785— Directeurs de funérailles
- 790— Monuments funéraires
- 795— Services
- 797— Retrouvailles
- GUIDE DE L'HIVER
- CHEZ-NOUS
- 805— Entretien
- 807— Equipement
- 809— Excursions
- 811— Hébergement

index des rubriques

AVIS

- 814— Pêche sur glace
- 815— Pistes de ski
- 816— Promenades en traineau
- 817— Restauration
- 819— Sports intérieurs
- 819— Sports extérieurs
- GUIDE DES RESTAURANTS
- 821— Méta américains
- 825— Méta canadiens
- 827— Méta chinois
- 828— Méta espagnols
- 830— Méta japonais
- 831— Méta européens
- 832— Méta français
- 833— Méta hongrois
- 834— Méta irlandais
- 835— Méta italiens
- 836— Méta japonais
- 837— Méta libanais
- 838— Méta orientaux
- 839— Méta traditionnels
- GUIDE DE NOËL
- 840— Artisanat
- 841— Antiquités
- 842— Arts
- 846— Bijouteries
- 847— Bricolages
- 850— Caméras
- 851— Cartes de vœux
- 852— Couture
- 855— Elle
- 856— Encyclopédies
- 857— Enfants
- 859— Fleurs
- 861— Instruments
- 863— Jouets
- 864— Lait
- 865— Menus
- 866— Photographie
- 867— Pour le foyer
- 868— Sports
- 869— Divers
- GUIDE DE CAMPING
- 871— Québec
- 880— Ontario

101 AVIS LEGAUX

AVIS

Richard Berthiaume
versus
André Bussière

Prenez avis qu'une demande de logement concernant le logement situé au "4 Aldora Coco Jarry, Hull, Québec", a été déposée contre vous à la régie du logement au 170 Hôtel de Ville, bureau 3.220, Hull, Québec.

101

101 AVIS LEGAUX

AVIS est donné que Laurin Lefebvre, Bouchette, Québec, J0X 1E0, détenteur du permis M-508 728-001 région 7 s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Guy Patry, 26 Jarry, B.P. C5, Hull, Québec, région 7, conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.

1ère parution
19 décembre 1986

2ème parution
20 décembre 1986

101

104 PERDU

BERGER ALLEMAND — 5 ans, enregistré, noir et tan, Buster, secteur Val-des-Monts, Récompense, 671-0181.

CHIENNE — Labsa-Aps, beige, réponds au nom de Mindy, secteur Le Coteau, Gafineau, récompense, 568-1400.

105 AGENCE DE RENCONTRE

AGENCE — de rencontres — Française — but sérieux, lundi ou vendredi midi à 19h, 777-0747.

POURQUOI — être seul? Rencontrez quelqu'un de spécial. Bienvenue à tous. Suzie's, 820-7709.

106 TROUVE

CHATTE — Angora blanche, Wrightville. Après 19h, 776-5382.

101 AVIS LEGAUX

106 TROUVE

CHIEN — Beige, vieux Hull, près imprimerie Nationale, 777-3609 après 20h.

LUNETTES — étui brun, de Murray et Suzel, Ottawa, Après 18h, 477-1676, app. 7, Hull.

109 MESSAGES PERSONNELS

AMYSEULE CLUB — danse pour gens seuls, Zuberger, 200, chemin du Mont-Royal, du mercredi au dimanche, 746-8115. Pour soirée du Jour de l'An, billets en vente.

ASTROLOGIE — et lecture de carte Tarot, 510 Clairmont, 563-0697.

AUX BERGES HOTEL SAUNA POUR HOMMES NOS VOUEX DE LA SAISON 50% DE RABAIS VENEZ — célébrer du 15 au 25 décembre, 1070 rue Mackay, 1-514-878-9393.

BERTHE CLUB RENDEZ-VOUS DANS — pour gens seuls, du mercredi au dimanche. Mercredi avec carte de membre. Sheraton Le Marquis, Salle le Marquis, 1313 Laurier, Hull. Billes en vente pour le réveillon du jour l'An, vendu jusqu'au 28 décembre à la porte du Club Berthe, les quatre jours par téléphone, 776-6717.

CELIBATAIRE — 33 ans, belle apparence, distinguée, 5'6", recherche homme 35-42 ans, pos. d'aventurier. Écrire à case B4 Le Droit, 375 rue Rideau, Ottawa, ONT K1N 5Y7.

CLAIRVOYANTE — lie les lignes de la main et les cartes, 663-7534.

CONNAISSEZ — l'avenir par les cartes, 778-2206.

DEUX — cousins de 20 et 24 ans, aimeraient avoir 2 compagnes, propres, simples, sportives, non-fumeuses, pas de drogues. Mesurant entre 5'2" et 5'8", pesant entre 115 et 135 et âgés entre 18 et 29 ans. Pour voyage dans le sud en auto, début janvier. Appelez pour rencontrer Steve ou Dany, en din, 4 chaises et (819) 986-2647.

HANDICAPÉ — désire avoir une amie, entre 18 et 30 ans. Steve 771-3505.

INTROVISUEL VENEZ — choisir sur vidéo la personne que vous recherchez, 749-4311.

L'AVENIR — par les feuilles de thé, lignes de main. Après 17, 459-2442.

PENSEE — Par les cartes. Demander Denise. Pour date de mariage, 770-2932, 777-0810.

PROFESSIONNEL — sépare, 29 ans, 5'7", amie cinéma, lecture, sorte intime, désire rencontrer la femme 5'4" à 5'6", 25 à 32 ans, portages même intérêts. Photo et lettre appréciées. Écrire à case B40 Le Droit, 375 rue Rideau, Ottawa, ONT K1N 5Y7.

RENCONTRE LE MEME JOUR

SERVICE — de rencontre confidentielle pour hommes et femmes. Les visiteurs sont bienvenus. En affaires depuis 6 1/2 ans. Téléphonez Options, 776-3220 de 11h à 19h.

TIREUSE — de cartes, clairvoyante, Après 16h, 643-3579.

VISAGE CLUB DE RENCONTRE Danse pour gens seuls, jeudi, vendredi et samedi. Entrée gratuite le jeudi pour dames, jusqu'à 21 heures. Motel Concorde, 330 chemin Montréal.

120 AMEUBLEMENT

LIQUIDATION LAMPES — matelas, ventilateurs, commodes, pupitres, sofas, tables, etc., 70% de rabais. Téléphonez — Alvre, 771-4517, 568-1233, 595-0918.

LIT D'EAU — bon prix, 561-5499 après 16h.

LIT — d'eau, grandeur Queen, \$200, 771-1682.

LIT — d'eau Queen Size, 42 pouces, Halcyon, \$125, 561-4361.

LIT — rond, 8 pieds, avec couette (plume d'oie), meilleure offre, 568-3289.

MOBIILIER — de bureau, 2 bureaux; pour secrétaire et vendeur, \$300, 777-3681.

MOBIILIER — de salon complet, (style antique), \$500; rideaux 250 pouces, \$150; soir: 771-5951.

MOBIILIER — salon avec tables, \$400, 643-6845.

SOMMIER — et matelas double de marque Sears; mobilier de salon, 777-5122.

TABLE — 42 pouces, rondes, en pin massif, avec 4 chaises, \$500, 827-1447.

TRES — belle ensemble de salle à manger en chêne, prix pour vendre, 568-1613.

132 ORDINATEURS

JEU — vidéo et utilités pour Coco 2 et 3, Aussi conversion 16-k à 64-k, 663-2176.

ORDINATEUR — de marque 860 Zérox, à vendre, programme divers, envoi par avion, d'usage, valeur de \$600 demande \$275, 777-8164.

134 MUSIQUE

10 PIANOS — reconditionnés, prix variables, tous genres de musique, 746-8985, 741-8857.

BATTERIE — Pearl complète, 561-3215.

DISCO — 5 ans d'expérience, 568-7515, 568-9537.

DISCOMOBILE — M.A., 6 ans d'expérience, tous genres de musique, Michel 595-2621.

DISCOTHEQUE — Mobile M.A. Enrg. 777-5996 ou 777-6506.

DISCOTHEQUE — tous genres de musique, 568-7440 et Bob 771-9297.

GUITARE — électrique Greco, avec étui, demandé \$200, 986-2241.

GUITARE — électrique Yamaha, comme neuve, \$400, 986-2900.

ORGUE — 2 claviers, comme neuve, \$750, 568-2418.

ORGUE — Lowrey Symphonic Holiday avec Magic Genie, 2 claviers, 663-6320.

ORGUE — Yamaha, 1 an d'usage, \$700, 663-9771.

PIANO — Lesage à vendre, hauteur 38 pouces, longueur 58 pouces, noyer, prix à discuter, 770-9644 (entre 17h et 20h).

PIANO — refait au complet, Marteau neuf, étouffoir neuf, clavier neuf, nouvelle finition, extérieurement, Soir: 986-1504.

SAXOPHONE — Alto \$600; batterie 8 morceaux Pearl \$700 ou échange pour clavier, 771-0887.

152 DIVERS A VENDRE

BIBLIOTHEQUE — murale, \$800. Lazy-Boy, \$300. Sécheuse neuve, \$360. 561-1196.

CLOWN — Magicien, animateur fêtes d'enfants ou d'adultes. Livre bouquets de ballons. 776-1711 ou 685-0905.

DACTYLO — électronique, marque Olympia tout national, \$450, 771-0758.

ENSEMBLE — de golf "North Western" \$250; saxophone \$300, 568-8077.

FABRICANT — de portes de garage de toutes dimensions, faites sur mesure, portes de patio. Fenêtres à battants, à auvents, thermo, coulissantes. Nous les avons tous en stock. Leo Groulx MFG Ltee, (613) 764-2956, Casselman, Ontario.

GROS — réfrigérateur General Electric, \$100. Bureau d'antenne, avec miroir, \$50. Bon état, 663-6832.

LAVABO — pour salon de coiffure, \$350 ou meilleur offre, (819) 986-5630.

LAZY-BOY — table et 6 chaises modernes, divan et fauteuil continental, 777-2384 après 17h.

ORDINATEUR — Commodore 64, tout équipé. Prix à discuter, 827-2124.

PATINS — pour garçon, grandeur 12, \$30; bottines de ski pour dame Nordica grandeur 8, \$50; ski Rossignol Junior, 120 cm, \$40; bottines de ski Nordica junior, grandeur 3, \$30; 663-4156 après 18h.

PETIT — système de son avec hauts-parleurs, bande VHS, Petit haut-parleur, Manteau d'hiver pour dames, comme neuf, grandeur: 18. 2 paires de patins, comme neuf, \$120. Prix d'abaisses, 749-9860.

PLYWOOD — Super spécial, 4'X8', épinette, 5/8", \$18.70, 5/8", emboutée, \$18.95, 3/4", \$25.95, sapin 1/2", \$15.25; aspenite 5/8", 0.92; portes et fenêtres, (613) 764-2876.

PORTES — de garages. Manufacturier et détaillant. René Caver Ltee, (613) 764-5574.

POUR SEULEMENT

PUBLIEZ votre annonce dans Hebdo Le Droit. Vous rejoignez 50,000 foyers de plus chaque semaine. Pour renseignements appelez 560-2750 "Les Petites Annonces".

REFRIGERATEUR — commercial, pour bureau, 4 portes; bar pour sous-sol, 595-0599.

RESERVOIRE — eau chaude 40 gallons, 778-0790 après 18h.

174 ANIMAUX

CHIOTS — Poméraniens, enregistrés, 428-7153 après 18h.

CHIOTS — Terre-Neuve, aimable, intelligent, bon pour enfants, enregistrés, 1-488-3232.

DOBBERMAN — Pinscher, mâle, 1 an, \$125, 771-4500.

EPAGNEUL — Springer femelle, brune et blanche, 14 mois, \$130. Après 17h, 771-8750.

MOTIONS — teunes agnelles Suffolk, enregistrées, gestantes, 684-7982.

PERSAN — chats pure race. Le cadeau idéal pour Noël. Louise: 770-9073, 778-5052.

SETTER — irlandais, mâle, pure race, 3 1/2 mois, vacciné, très affectueux, 643-3432.

SPRINGER — anglais, enregistré, excellent chasseur et compagnon, aussi excellent tempérament, (819) 986-6498.

311 AIDE DEMANDEE

PERSONNES — possédant auto, camion et main d'oeuvre demandées pour la distribution des annuaires téléphoniques dans les localités suivantes: Hull, Gatineau, Templeton, Perkin, Pte-Gatineau, Lucan, Ylmer, Luskville, Quyon, Châteauguay, La Pêche, Lac Ste-Marie, St-Pierre-de-Wakefield, Carleton Place, Limbour et Touraine. La distribution débutera le 9 janvier 1987. Les candidats doivent être libérés durant le jour du lundi au vendredi, les intéressés doivent faire parvenir nom, adresse et numéro de téléphone et genre de véhicule à: Bob Rivet, Motel Butler, 112 chemin Montréal, Ottawa, ON K1C 6E6.

RECHERCHONS — techniciens de service, expérience sur transmission automatique. Pour informations (819) 449-1632 demandez Bob Moore.

SPEDDY — Messenger recherche 4 nouveaux chauffeurs. Si vous aimez travailler, gagnez \$25,000 à \$35,000 par année et avez un petit véhicule, présentez-vous à la pièce 701, 251, rue Bank, entre 9h a.m. et 11h a.m. seulement.

AYLMER — aide familiale demandée(e), 15 heures semaine. 685-1298.

Canada
Province de Québec
District de Hull
No. 550-04-00069-866
Cour Supérieure

Gilles Turcotte
protonotaire adjoint

Francine Cameron
démarchesse

C.

Jean-Yves Mathurin
partie défenderesse

Assignment

Ordre est donné à Jean-Yves Mathurin de comparaître au greffe de cette cour siluée au 17 rue Laurier, Hull, Québec à la salle 0210 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Droit.

(s) Gilles Turcotte, protonotaire adjoint.

101

AVIS PUBLIC

Est par la présente donné que la cueillette des ordures ménagères pour la période des fêtes sera faite comme suit:

les 22, 23, 24 décembre
(le 24 inclura la cueillette du 25) 1986

les 29, 30, 31 décembre
(le 31 inclura la cueillette du 1er janvier) 1986.

Donné à La Pêche ce 8e jour de décembre 1986.

E.M. Matte (Mme)
Secrétaire-trésorière

101

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE LA PECHE
COMTE DE GATINEAU

AVIS PUBLIC

Est par la présente donné que la cueillette des ordures ménagères pour la période des fêtes sera faite comme suit:

les 22, 23, 24 décembre
(le 24 inclura la cueillette du 25) 1986

les 29, 30, 31 décembre
(le 31 inclura la cueillette du 1er janvier) 1986.

Donné à La Pêche ce 8e jour de décembre 1986.

E.M. Matte (Mme)
Secrétaire-trésorière

101

122 ANTIQUITES

MOBIILIER — salle à manger, 1920, noyer, \$850, 684-2882.

124 MENAGERS

A AUBAINE — Meubles Usagés Guindon et appareils ménagers. Livraisons gratuites. 777-9855, 73 boul. St-Joseph Hull.

ASPIRATEUR — Electrolux, 2 ans d'usage, accessoire, \$300, appelez avant 16h ou après 21h: (819) 986-2647.

BRIC-A-BRAC — de Hull-Gatineau. Achetons et vendons meubles usagés et appareils ménagers, etc., 778-1399.

LA VEUSE — \$175, sécheuse \$175, aussi poêles et réfrigérateurs. Garanties. 744-7610.

LA VEUSE — et sécheuse à vendre, \$225 le tout, 684-8155.

LA VEUSE — propre, garrote, Aubaine, 76-2972.

LA VEUSE — sécheuse, \$150 chacun, 243-0634.

LA VEUSE — sécheuse, très bon état, \$350, 776-2755.

LAVE-VAISSELLE — Kenmore, très bon état, \$200, 568-7206.

POELE — 30 pouces, réfrigérateur 15 pieds, blanc, bon état, 778-2873 745-3168.

POELE — réfrigérateur à vendre, bon état, prix à discuter. 561-6625 avant 16h30.

POELE — réfrigérateur, \$450, 568-3534.

POUR SEULEMENT \$3.00

PUBLIEZ votre annonce dans Hebdo Le Droit. Vous rejoignez 50,000 foyers de plus chaque semaine. Pour renseignements appelez 560-2750 "Les Petites Annonces".

126 MACHINES A COUDRE

AUBAINE — machine à coudre, Singer, commerciale, 1 an d'usage, avec brocheuse électrique, le tout valeur \$1,800, pour \$1,000, 778-1878.

128 RADIOS TELEVISEURS SYSTEMES DE SON TELEVISION — couleur

Pragson, prix à discuter, 776-0223.

130 VIDEOS

JEU — vidéo Intellevison 6 cassettes, \$140, 568-3819.

VHS — Telefunken, télécommande, neuf, 4 émissions programmable, \$350, 663-8638.

VIDEO SOUVENIR

POUR — tous genres d'occasion. Un film vhs ou beta reste le plus beau souvenir. Exemple: mariage, baptême, remise de diplôme, inventaire de maison, testament, etc. Soir et fin de semaine demandez Michel: 770-9405 ou Bob 776-5208.

136 BICYCLETES

2 BICYCLETES — 10 vitesses, pour les deux \$100, 778-5063.

138 SOUFFLEUSES A NEIGE

8 FORCES — 26 pouces, démarreur électrique, \$450, (819) 986-7349.

SOUFFLEUSE — à neige pour tracteur de ferme, Allied, 6 pi. par 30 pi., à discuter, 671-2403.

144 OUTILLAGE

BANC — de scie et scie Radial, prix pour vendre, 568-1613.

OFFRE — et base avec outils, valeur \$8,000, prix à discuter, 776-1153.

146 FOURRURE ENTREPOSAGE

HOMME — médium, castor, poil long, 770-1097.

MANTEAU — de fourrure, grandeur: 12 ans, rat musqué et chat sauvage, excellent état, \$300, 771-0525 après 17h.

PEAU — de chevre 10X12, \$400 ou meilleure offre; 1 manteau Oslo long, \$500; manteau piqueux court, \$100, grandeur 5-6. Après 20h, 561-4644.

REPARATIONS — générales, sans interurbain, 457-2668.

VESTES — et manteaux de fourrures, \$75 et plus, très bon état, Waserman Furs, 729-1411.

148 VETEMENTS A VENDRE

MANTEAU — Chat Sauvage, 10 ans, propre, \$400, 663-5682.

MANTEAU — de cuir 15 ans; ensemble 2 pièces pour hiver, gris, moyen, 777-5005.

ROBE — de mariée avec chapeau, grandeur 5 ans, \$300, 776-2988.

VETEMENTS — de ski alpin neuf, pour homme, 777-6836.

154 DIVERS A LOUER

CUSTOMES — de Noël. Diane: 643-1845.

POUR NOËL

POUR — vos activités de Noël, \$30, 685-1667.

ROBES — de Mariée, à louer, 4 rue Ste-Hélène. Hull, 777-3904.

156 DIVERS DEMANDE

ACHETERAIS — machine à crème glacée môle, Freeze-Dee ou autre, aussi machine à Slush, 663-9761.

168 CHASSE, PECHE ARTICLES DE SPORT

BOTTES — de ski alpin, 9 homme, 777-8122.

CANICHE — mâle et femelle, \$200 et plus. 835-2187.

CANICHE — miniature, mâle, couleur abricot. Disponible immédiatement, 827-2905.

CHAT — blanc, poils longs, 7 semaines, \$20, 561-4646.

CHATTE — Siamoise \$100, après 18h, 643-4244.

CHIENNE — American Pit Bull, 12 semaines, à vendre, 663-5923.

CHIOTS — berger allemand, enregistrés, Dr Granie, 684-5402 ou 777-1333.

CHIOTS — Epagneul blond,

372 PERSONNEL DE BUREAU

OUVERTURE — de commis en comptabilité (20) sédentaire de l'expérience sur un ordinateur Lotus 1.2.3. Contactez Barbara Personnel Inc., 236-9689.

RECHERCHE — secrétaire dactylographe bilingue, avec 5 ans d'expérience, 722-5835.

SECRETARE — dactylo, expérience en traitement de texte, immédiatement, 524-8701.

SECRETARE — juridique, bilingue demandé pour étude de notaires. Faire parvenir votre curriculum vitae: C.P. 530, Aylmer J9H 5E7.

SECRETARE — juridique pour bureau d'avocats, expérience juridique essentielle, bilingue, 663-9211.

SECRETARE — réceptionniste bilingue, dactylo, travail général de bureau. Salaire selon expérience et qualification. Faire parvenir votre demande écrite à case B43 Le Droit, 375 rue Rideau, Ottawa, ONT K1N 5Y7.

374 PERSONNEL D'HOTELLERIE

LE — restaurant L'Orée du Bois (Chel Sea) cherche plonqueur(euse), vendredi et samedi soir. Appelez entre 12h et 17h 827-1255.

375 PERSONNEL DE METIER

RESTAURANT — français recherche cuisinier (ère) sous chef. Références exigées. Envoyez C.V. à case B22 Le Droit, 375 rue Rideau, Ottawa, ONT K1N 5Y7.

TEMPS — partiel, vérificateur de nuit et fin de semaine. S'adressez en personne au 111 rue Bellemeur, Gatineau, 568-3252.

375 PERSONNEL DE METIER

COUTURIERE (RE) — d'expérience demandée pour travail à domicile, dans la tunique, pantalons et chandaille. Doit posséder une machine industrielle, 827-3161.

INSTALLATEUR — de revêtement d'aluminium demandé pour travail à l'heure ou à la pièce. Doit posséder de l'expérience 446-5181.

375 PERSONNEL DE METIER

375 PERSONNEL DE METIER

MECANICIEN(NE) — demandé(e) avec 3 ans d'expérience, possédant outils. Compagnie stable, bénéfices marginaux intéressants. Travail temps plein, 745-7095.

376 PERSONNEL DE RESTAURANT

CUISINIER(E) — dynamique avec expérience et références, 771-9137.

CUISINIER(E) — se présente 34 St-Louis, Gatineau, entre 9h et 11h a.m.

377 PERSONNEL SPECIALISE

ASSISTANTE DENTAIRE CERTIFIEE — avec minimum 2 ans d'expérience, (h. ou f.). Pour travailler au sein d'une équipe jeune et dynamique, 4 jours semaine. Excellentes conditions de travail. Appelez Francine Beauport au: 777-6061.

GERANT(E) — de mécanique, bilingue, 4 ans d'expérience, 778-3429.

378 PERSONNEL DE VENTE

AUGMENTEZ — vos revenus. Vente parfums importés. Profits très intéressants, 778-1672.

CKO RADIO PERSONNE — bilingue demandée pour vendre de la publicité dans la région Ottawa-Hull. Doit posséder sa propre voiture. Appelez 733-7910 pour une entrevue.

TIREZ — profit: commencez l'année 1987 du bon pied: perdez du poids, de 10 à 25 livres par mois et/ou gagnez de 400 à 1,200 par mois, à temps partiel. Agissez maintenant! (819)-243-1958.

380 PROFESSEURS INSTITUTEURS

POUR SEULEMENT \$3.00 PUBLIEZ votre annonce dans Hebdo Le Droit. Vous rejoignez 50,000 foyers de plus chaque mercredi. Pour renseignements appelez: 560-2750 "Les Petites Annonces".

375 PERSONNEL DE METIER

380 PROFESSEURS INSTITUTEURS

LE CONSEIL SCOLAIRE DU COMTE DE RENFREW EST — à la recherche d'un professeur (e) temporaire pour l'école secondaire Jeanne Lajoie, Pembroke, Ontario. Une période d'éducation physique (français), 2 périodes d'éducation spéciale (français), à partir du 29 janvier 1987 jus qu'au retour du professeur (environ 6 semaines). Les demandes devront se référer au numéro de dossier SEC 306 et être accompagnées au plus tard le vendredi 2 janvier 1987 de: M. P.N. Couves, directeur du personnel, 1270 rue Pembroke ouest, Pembroke, ON K8A 4G4.

400 LOGEMENTS A LOUER (AYLMER)

2 LOGIS — 313 Fraser, Décembre/Janvier gratuit, 684-0368.

4 1/2 — insonorisé, tapis mur-à-mur, stationnement et autres, 685-1451.

AYLMER — duplex neuf, 875 et plus, 1 chambre commencent à \$295.00, 2 chambres commencent à \$385.00, appareils, services, piscine, court de tennis, 684-4222.

AYLMER — duplex neuf, 2 chambres, prise lav./sec., occupation immédiate, \$525 mois, jour: 684-1621 soir: 684-4392.

DUPLEX — 2 chambres, 1er février, \$395, 726-4914.

GRAND — 4 1/2, insonorisé, tapis mur à mur, et autres, 685-1451.

400 LOGEMENTS A LOUER (AYLMER)

1 CHAMBRE — à coucher vue de la marina, poêle, réfrigérateur, chauffage, \$375 mois, 685-1334.

1 CHAMBRE — nouvellement renové, poêle, réfrigérateur, stationnement, \$330, 685-0386, 684-5026.

1 CHAMBRE — poêle, réfrigérateur, jour: 684-0844 après 18h, 684-8542.

1 CHAMBRE — semi sous-sol, maison privée, grande fenêtre, chauffage, éclairé, \$380, 684-7930.

1 ET 2 CHAMBRES — 2 chambres, beagucud extra, \$400, 685-1938.

2 CHAMBRES — libre 1er Janvier, 684-2109.

2 CHAMBRES — pas chauffé, pas éclairé, \$300. Après 17h, 684-3785.

AYLMER

Maison neuve, maison de ville, 3 chambres à coucher, 1/2 salle de bains

\$518 par mois

Libre immédiatement.

778-6616.

Soir: 561-0766

Possibilité option d'achat

NOUVELLE ADMINISTRATION

Place Wilfrid Lavigne

Libre immédiatement, logement en béton, décoré à neuf, 2 et 3 ch. à c.

A partir de \$415.00

1 MOIS GRATUIT OU ESCOMPTE

776-1717

684-7676

SPECIAL A PRIX PRIME

Pour la signature d'un bail de 12 mois et un aménagement naïf.

LES APARTEMENTS PEARSON

80, rue Pearson Aylmer (Québec)

GARÇONNIERE

A PARTIR DE \$275*

1 chambre à coucher

A PARTIR DE \$295*

2 CHAMBRES A COUCHER

A PARTIR DE \$385*

entièrement équipés

stationnement disponible

piscine extérieure

Composez 684-4222

PTE-GATINEAU

Secteur propre. Décembre, janvier, février, mars, avril. Garçonnière, 1 et 2 c. c., chauffé, éclairé, câblotvision, poêle, réfrigérateur, stationnement.

A partir de \$310.

568-9632, 561-0840, 568-8216

NOUVELLE ADMINISTRATION

Pte-Gatineau 75 Curé Pressault

Libre immédiatement.

Poêle, réfrigérateur, lave-vaisselle inclus. Stationnement avec prise. Tapis neuf.

561-5263

776-1717

LOGIS A LOUER: POINTE-GATINEAU

2 et 3 chambres à coucher

INCLUS:

- Poêle
- Lave-vaisselle
- Réfrigérateur
- Stationnement
- Irruable et logis complètement rénovés

INFORMATIONS: 568-6182

NOUVELLE ADMINISTRATION

LA SEIGNEURIE 22 Du Barry

Libre immédiatement, 2 chambres. Stationnement. Occupé en majorité par des personnes de 3e âge.

568-7350

400 LOGEMENTS A LOUER (AYLMER)

2 LOGIS — 313 Fraser, Décembre/Janvier gratuit, 684-0368.

4 1/2 — insonorisé, tapis mur-à-mur, stationnement et autres, 685-1451.

AYLMER — duplex neuf, 875 et plus, 1 chambre commencent à \$295.00, 2 chambres commencent à \$385.00, appareils, services, piscine, court de tennis, 684-4222.

AYLMER — duplex neuf, 2 chambres, prise lav./sec., occupation immédiate, \$525 mois, jour: 684-1621 soir: 684-4392.

DUPLEX — 2 chambres, 1er février, \$395, 726-4914.

GRAND — 4 1/2, insonorisé, tapis mur à mur, et autres, 685-1451.

JARDINS LAFRENIERE

1-2 CHAMBRES A COUCHER

- en face du parc
- libre immédiatement

663-8188

APPARTEMENTS 29-31 DES FLANDRES

1-2 CHAMBRES A COUCHER

- Libre immédiatement
- Près des écoles
- Près de l'autoroute 550

663-8188 ou 561-7276

401 LOGEMENTS A LOUER (GATINEAU)

1,2,3 — chambres, Spécial des fêtes, spacieux 3 chambres, seulement \$230 par mois, 561-6389.

1,2,3 CHAMBRES — très propre, récemment décoré, chauffage, stationnement, libre immédiatement, 733-2479.

1 CHAMBRE — \$295, Templeton, 561-9857.

1-2 CHAMBRES — Pointe-Gatineau, chauffage, balcon, stationnement, libre immédiatement, 1 mois gratuit, 568-4095.

1 CHAMBRE — 184 La Savanne, chauffé, éclairé, \$375, 243-2034, 561-6463.

1 CHAMBRE — 333 rue Albert, 1er décembre, \$300, pas chauffé pas éclairé, poêle et réfrigérateur, stationnement, 777-0117, 568-7342 (333-6).

1 CHAMBRE — à coucher, chauffé, éclairé, libre immédiatement, \$350 par mois, 561-3336 jour, 568-0418 soir.

1 CHAMBRE — à coucher, nouveau décor, poêle, réfrigérateur, lave-vaisselle, libre immédiatement, 561-4350.

1 CHAMBRE — à coucher, neuf, non chauffé, poêle, réfrigérateur, libre, \$350, 663-2327.

1 CHAMBRE — à coucher, triplez neuf, prise laveuse sècheuse, \$350 à \$365 par mois, non chauffé, non éclairé, possibilité de poêle et réfrigérateur. Jour: 561-4314, soir: 663-8843.

1 CHAMBRE — à coucher, cuisine, réfrigérateur, tout compris, \$310. Pour personne seule. Après 17h, 561-4924.

1 CHAMBRE — à coucher, chauffé, éclairé, poêle et réfrigérateur, \$360, 568-3189.

1 CHAMBRE — à coucher, beau chaud, chauffé, non éclairé, près C.I.P., \$320, 777-3365.

1 CHAMBRE — chauffé, éclairé, poêle, réfrigérateur, libre, \$350, 663-0183.

401 LOGEMENTS A LOUER (GATINEAU)

1 CHAMBRE — à coucher, réfrigérateur et poêle, stationnement, janvier gratuit, \$285, 643-9072.

1 CHAMBRE — chauffé, éclairé, stationnement, près de tout, poêle, réfrigérateur, \$310, 561-8955 après 17h ou 643-5548.

1 CHAMBRE — chauffé, éclairé, poêle, réfrigérateur inclus, \$365, libre, 568-9629.

1 CHAMBRE — chauffé, éclairé, stationnement privé, \$375, secteur Templeton, 663-0818.

1 CHAMBRE — chauffé, non éclairé, \$335, 771-0467.

1 CHAMBRE — entrée privée, stationnement, prises laveuse-sècheuse, Janvier, \$300, 827-2230.

1 CHAMBRE — grandes pièces, 2 entrées privées, stationnement, laveuse incluse prise pour sècheuse, chauffé, éclairé, \$450 mois, 663-3964 ou 663-4923.

1 CHAMBRE — libre, non chauffé, non éclairé, poêle, réfrigérateur, \$280, 637 Notre-Dame, 643-5303.

1 CHAMBRE — libre, semi-sous-sol, chauffé, \$335, 663-0601.

1 CHAMBRE — logis neuf, libre immédiatement, 643-2227.

1 CHAMBRE — meuble, chauffé, éclairé, stationnement, 568-5875 ou 568-7893.

1 CHAMBRE — non chauffé, non éclairé, frais peints, \$320, 561-4629, 568-8194.

1 CHAMBRE — pas chauffé ni éclairé, \$300, 643-1658 ou 243-0974.

1 CHAMBRE — poêle, réfrigérateur, stationnement, entrée privée, \$375, libre, 561-1010, 561-1912.

1 CHAMBRE — poêle, réfrigérateur, non chauffé, non éclairé, grand patio et stationnement, \$300, 1er janvier. Après 17h, 663-0845.

1 CHAMBRE — très propre, chauffage, eau chaude, \$330, 561-5637.

1ER JANVIER — et février, neufs, 2 chambres, poêles et réfrigérateurs optionnels, réduit \$400, 568-4306, 561-6933.

1 ET 2 CHAMBRES — chauffé, éclairé, stationnement, \$390, 561-5564, 643-1055.

1 ET 2 CHAMBRES — frais peints, chauffé, éclairé, poêle, réfrigérateur et mini-laveuse-sècheuse si désirés, libre immédiatement, téléviseur gratuit, 746-6587, 561-0259.

1 ET 2 — Chambres, près des promenades, chauffé, éclairé, poêle, réfrigérateur, frais peints, ascenseur, parc, 1 mois gratuit, 561-3324, 561-6463.

1 MOIS — gratuit, 1 chambre, chauffé, éclairé, poêle, réfrigérateur, \$375, 2 chambres, pas chauffé, pas éclairé, 568-8331.

2 CHAMBRES — 1,000 pieds carrés, stationnement, remise, prise laveuse sècheuse, balcon, près de tout, 1er mois gratuit, 663-7682.

2 CHAMBRES — \$345 chauffé, air climatisé, 663-7422.

2 CHAMBRES — 54 Champlain, \$380 mois, 561-7685.

2 CHAMBRES — à coucher, chauffé, installation laveuse, sècheuse, neuf, immédiatement, \$450 mois, 568-0557.

2 CHAMBRES — à coucher, 1er plancher, \$475, chauffé, éclairé, 561-9494, 561-1764.

2 CHAMBRES — à coucher, grand, libre, neuf, secteur tranquille, \$435, non chauffé, non éclairé, 599 Williams, 663-0687.

2 CHAMBRES — à coucher, chauffé, éclairé, poêle, réfrigérateur, lave-vaisselle, stationnement, \$465 mois, 1er février. Soir: 568-5131, jour: 568-7912.

401 LOGEMENTS A LOUER (GATINEAU)

2 CHAMBRES — à coucher, neut, grand, près Polyvalente Gatineau, prise laveuse et sècheuse, stationnement, non chauffé, non éclairé, après 18h: 663-7129, 663-3286.

2 CHAMBRES — bien situé, chauffé, éclairé, stationnement, poêle, réfrigérateur, 561-8955 après 17h, 643-5548.

2 CHAMBRES — boul. de l'hôpital, décembre, janvier ou février, 1 mois gratuit. Après 16h, 663-3225, 776-3353.

2 CHAMBRES — chauffé, éclairé, poêle, réfrigérateur, tapis mur-à-mur, stationnement, \$410 à \$600, décembre, janvier ou février, 568-3864.

2 CHAMBRES — chauffé, éclairé, prise laveuse \$450, 568-3189.

2 CHAMBRES — chauffé, éclairé, poêle, réfrigérateur, tapis mur-à-mur, stationnement, \$410 à \$600, décembre, janvier ou février, 568-3864.

2 CHAMBRES — face école primaire et arena Templeton, non chauffé, non éclairé, \$425 par mois, immédiatement, 643-5304.

2 CHAMBRES — grande cuisine, chauffé, stationnement gratuit, poêle, réfrigérateur inclus, avec cour. Soir: 663-9932.

2 CHAMBRES — grand logis, rez-de-chaussée, salle de lavage, remise, lave-vaisselle, chauffé, éclairé, grand stationnement, \$489 par mois, 561-3610.

2 CHAMBRES — janvier, balcon, tranquille, non chauffé, non éclairé, \$325, 771-0467.

2 CHAMBRES — libre immédiatement, 643-2672.

2 CHAMBRES — triplez en haut, prise laveuse-sècheuse, \$385, 643-5861.

2 CHAMBRES — rue Notre-Dame, récemment renové, salle à manger, tapis mur à mur, poêle, réfrigérateur, prise laveuse, sècheuse, pas chauffé ni éclairé. Après 18h, 824-0568.

2 CHAMBRES — salon, cuisine, stationnement, prise laveuse-sècheuse, 663-4825.

2 CHAMBRES — secteur Le Baron, 568-2232, 568-9155.

2 CHAMBRES — très propre, 3 chambre gratuit, \$315, 744-1734.

2 ET 3 — chambre, 293 Notre-Dame, chauffé, stationnement, 663-1521.

2 LOGEMENTS — 1er février, 2 chambres, chauffé, éclairé, 1 dans secteur avec poêle et réfrigérateur, tapis mur à mur, 643-4645.

2 LOGIS — 2 chambres, pas chauffé, pas éclairé, \$319, 982-2131.

3 1/2 — pièces, poêle, réfrigérateur, buanderie, tapis partout, casier, stationnement, tranquille, 663-3758.

354 LAVIOLETTE — 1 chambre à coucher, très propre, poêle, réfrigérateur, tranquille, près de tout, \$315 par mois, 561-0698 594-4325.

39 RICHER — 2 chambres à coucher, prise laveuse, sècheuse, 2 stationnements, libre 1er janvier, \$400, 568-8461.

3 CHAMBRES — 1er décembre, pas chauffé ni éclairé, 663-2035, 663-5008.

3 CHAMBRES — 1er janvier, très propre, \$515 chauffé, 643-2753.

3 CHAMBRES — 396 Gauthier, chauffé, 561-7685.

3 CHAMBRES — à coucher, bungalow, libre, 561-2174.

MOT MYSTERE 355 ALLENNACEV

9 lettres Le mot clé — Instruments de musique

Lisez attentivement la liste des mots. Lorsqu'ils auront tous été utilisés horizontalement, verticalement, obliquement, et, en plus, de droite à gauche et de bas en haut, il ne restera que les lettres formant le mot-mystère.

Alto	Diseses	Imite	Musicien	Prêt	Sitar	Trio
Banjo	Etatu	Jazz	Note	Rebab	Solo	Trompette
Bas	Flûte	Koto	Octal	Rebecs	Sourdine	Tuba
Bois	Flûte	Koto	Octal	Remonter	Swing	Viole
Clavecin		Lento	Offre	Saxophone	Tam-tam	Xylophone
Clef	Gamelan	Loure	Partie	Serinette	Tambour	
Cor	Guitare	Luths	Piano	Seul	Temps	
Cornet	Guzla	Lyre	Pipeau	Sistre	Touches	

Solution du problème précédent: Albatros

S	O	M	S	N	E	I	C	I	S	U	M	C	R	B
E	C	L	A	V	E	C	I	N	A	L	E	M	A	G
T	T	E	B	T	P	O	L	Z	X	R	U	B	T	N
O	A	L	B	I	M	Y	P	Z	O	E	E	E	I	N
N	L	E	A	E	R	A	G	A	P	R	T	O	S	E
E	T	N	T	E	R	U	T	J	H	S	S	U	N	C
K	O	T	O	T	I	E	R	U	O	L	A	I	L	M
S	U	O	I	T	E	E	U	L	N	T	D	E	O	F
H	C	E	A	E	T	P	O	R	E	R	F	O	B	
T	H	R	O	N	P	R	M	U	O	J	N	A	B	
U	E	L	O	I	V	E	N	O	H	P	O	L	Y	X
L	S	M	P	R	R	T	S	B	R	G	N	I	W	S
S	E	E	P	E	E	T	I	M	I	T	U	B	A	

horoscope

Samedi 20 décembre 1986

BELIER du 21 mars au 20 avril

Sentimentalité à l'abri de discussions oiseuses. L'être aimé sera plus discret, plus renfermé que vous et il vous apportera de la stabilité; alors que grâce à vous, une fenêtre restera ouverte au monde extérieur.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Vous seul pouvez ouvrir la porte donnant sur un peu de rêve et de mystère à votre vie sentimentale. L'air cher se sentira oublié, mal jugé; réconfortez-le en dialoguant avec lui, ouvrez-lui le domaine illimité du rêve.

GÉMEAUX du 21 mai au 21 juin

Votre distraction vous empêche de vous pencher sur un être dont la conversation est banale et qui s'exprime mal, mais qui a pour vous un dévouement qui peut aller jusqu'à l'abnégation.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

L'amour est favorisé, rencontres nombreuses, personnes qui auront des attentions pour vous. Ne craignez pas la différence d'âge, elle ne manquera rien de votre bonheur. Vous vous adaptez avec intelligence et chaleur.

LION du 23 juillet au 22 août

Il semble que vous monterez dans l'échelle sociale, ou que vous connaîtrez un succès inattendu; étant donné vos qualités objectives, ceci vous étonnera. Belle entente sur le plan sentimental.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Il est temps de vous débarrasser de vos complexes; ayez un moral de fer; vous allez bien les autres. Laissez l'être cher prendre ces décisions, sans le précipiter, ni l'influencer. Il vous saura gré de votre patience et de votre discrétion.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Sur le plan sentimental, une situation tendue se dénoue subitement en votre faveur. Un excellent climat d'entente vous sera reconstruit. De la chance en amour par un conformisme intelligent.

SCORPION du 24 oct. au 20 nov.

N'ayez pas peur d'aimer, la solitude est triste. Il y a un rapprochement sentimental et un être que vous admirez vous fera un aveu. On vous aime mais il y a trop de rigueur chez vous. Ne vous laissez pas envahir par vos complexes.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Profitez des moments heureux qui vous seront donnés. De l'optimisme, voilà votre meilleur atout en amour et ne faites pas fuir par les autres ce que vous devez faire vous-même.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

La dissimulation, les mensonges ne vous serviront pas. Il serait souhaitable que vous preniez des résolutions dans ce sens si vous ne voulez pas encourir quelques scènes. Il vous est conseillé de ne pas travestir la vérité.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

Vous traverserez une phase calme sur le plan sentimental. On pourrait même dire que vous serez au neutre sur le plan du cœur. Vous vous entendrez bien; on comprendra votre nature indépendante et originale.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

Vous tenterez un rapprochement avec une personne qui s'éloigne de vous par votre faute, et il semble que vous y parviendrez, votre charme aidant. Méfiez-vous de certaines promesses que vous serez tenté de faire.

402 LOGEMENTS A LOUER (HULL)

2 CHAMBRES — \$370, stationnement, 24 rue Normand. 595-0524, 777-1998.

2 CHAMBRES — \$395, frais peint très grand, prise laveuse, sècheuse, 595-7033.

2 CHAMBRES — \$435, 1 chambre \$400, 1er mois gratuit. 777-8888.

2 CHAMBRES — à coucher, immédiatement, \$425, 1 mois gratuit, buanderie, stationnement. 770-6907, 776-1878.

2 CHAMBRES — à coucher, chauffé, prise laveuse-sècheuse, immédiatement, \$450, coin Leduc/Wright, Centre-ville, 778-3830, 568-3957.

2 CHAMBRES — à coucher, libre, près terminal, au deuxième dans un triplex, chauffé, eau chaude fourni, \$450, 568-7609.

2 CHAMBRES — à coucher, chauffage inclus, pas éclairé, \$370, 1er janvier, 237-8126.

2 CHAMBRES — à coucher, très luxueux, chauffé, éclairé, poêle et réfrigérateur inclus, libre immédiatement et 1er décembre, \$459, 770-4657.

2 CHAMBRES — à coucher, libre, immédiatement, Mont-Bleu, 777-3030.

2 CHAMBRES — à coucher dans triplex neuf, balcon, prise laveuse-sècheuse, stationnement, non chauffé, non éclairé, près caisse post De l'île, libre 1er février, \$450 par mois, \$320.

2 CHAMBRES — à coucher, \$340 chauffé, triple, 1er janvier, 73 rue St-Onge, 776-2445.

2 chambres à coucher, \$450, chauffé, éclairé, 1er janvier, 561-4079.

2 chambres à coucher, pas chauffé ni éclairé, \$300, libre, 771-0909.

2 CHAMBRES — appartements spacieux, tapis neufs, fraîchement peints, prise laveuse-sècheuse, balcon, intercom, secteur Mont-Bleu, libre, 243-0906 771-5169.

2 CHAMBRES — chauffé et autres, Mont-Bleu, 1er février, \$385, 778-2772, 770-2610.

2 CHAMBRES — chauffé, prise laveuse, sècheuse, 1er janvier, \$425, 778-7183, 561-0999.

2 CHAMBRES — chauffé, éclairé, stationnement, 10 minutes de marche de la Place du Portage, 31 janvier, \$415, 595-1784.

2 CHAMBRES — condo neuf, prise laveuse-sècheuse, entrée privée, près Cité des Jeunes, 561-6463.

2 CHAMBRES — grand, près des Galeries, chauffé, \$425, 561-0998 ou 778-7183.

2 CHAMBRES — libre immédiatement, chauffé, éclairé, stationnement, \$450, 771-0176.

402 LOGEMENTS A LOUER (HULL)

2 CHAMBRES — luxeux, foyer, prise laveuse, sècheuse, stationnement, 684-6751.

2 CHAMBRES — pas chauffé ni éclairé, 1er janvier, 663-4497.

2 CHAMBRES — poêle, réfrigérateur, chauffé, éclairé, tapis-mur-amur, lave-vaisselle gratuit, \$475, 595-0066.

2 CHAMBRES — poêle, réfrigérateur, \$410, 777-3212.

2 CHAMBRES — prises laveuse-sècheuse, au sous-sol, spacieux, disponible 1er janvier. Journée: 776-1482, soir: 776-1362.

2 CHAMBRES — rue St-Etienne, chauffé, pas éclairé, 778-3650.

2 CHAMBRES — salon, cuisine, stationnement, Hull, 568-1073.

2 CHAMBRES — super spécial (sous-location) condo, libre immédiatement, prix à discuter, 770-2217.

2 CHAMBRES — tapis, prise laveuse sècheuse, intercom, grande cuisine, \$400, janvier, Mme Benoit, 778-3974 ou Mme Pecora 909-3575.

2 STATIONNEMENTS ST-ETIENNE — 2 chambres, non chauffé, non éclairé, \$360, libre, 663-0438, 561-4976.

3 1/2 PIÈCES — \$250 non chauffé non éclairé, Wrightville, 778-6474.

3 1/2 PIÈCES — fraîche-ment décoré, immédiatement, \$350.

4 1/2 — insonorisé, tapis mur-à-mur, stationnement gratuit, déneigement et autres, 685-1451.

550 DES HAUTES — Plaines, 1 chambre, 1er janvier, en face du parc, poêle à bois, \$410 mois. Possibilité appareils ménagers inclus, \$425 mois, 771-4629, 746-7070.

5 PIÈCES — non chauffé, non éclairé, \$320, S'adresser 169 Gamelin.

71 LUCIEN BRAULT — 2 chambres à coucher, prise laveuse et sècheuse, \$415, 568-5545 entre 9h et 17h.

APARTEMENT — 2 chambres à coucher, non chauffé, non éclairé, \$410 par mois, 1er décembre, 776-1482.

APARTEMENT — 2 chambres, 17 Mont-Bleu, Hull, premier étage, libre 1er janvier ou février, jour: 233-3719, soir: 523-8802.

APARTEMENT — neuf à louer, 2 chambres à coucher, 7 minutes du centre-ville, jour: 778-6613, soir: 568-3634.

APARTEMENT spacieux, 2 chambres, non chauffé, non éclairé, secteur tranquille, libre 1 mois gratuit, 770-4163.

ATTENTION! — 2 chambres, s/sol, résidentiel, chauffé, éclairé, prise lav/sec., stationnement, \$450, 771-6753.

402 LOGEMENTS A LOUER (HULL)

BOUL. — Mont-Bleu, février, 2 chambres, 778-3269, 561-4177.

BOUL. — Moussette duplex 3 chambres, grand foyer, poêle en cedre, lave-vaisselle, poêle et four encastré, \$600 chauffé, éclairé, 561-0804 ou 598-2220.

CENTRE-VILLE — 1 chambre à coucher, \$335. Adultes, 745-7665.

CENTRE-VILLE — 1 et 2 chambres à coucher, renové à neuf, stationnement, \$300, pas chauffé, ni éclairé, 643-2294 de 10h à 20h.

CENTRE-VILLE — 2 chambres à coucher, chauffé, éclairé, \$365, disponible, 521-8554.

CENTRE-VILLE — 2 chambres, stationnement, libre 1er janvier, \$375, (819) 986-6738.

CENTRE-VILLE — 2 chambres à coucher, chauffé, éclairé, \$365, disponible, 521-8554.

CENTRE-VILLE — 2 chambres, stationnement, libre 1er janvier, \$375, (819) 986-6738.

CENTRE-VILLE — 2 chambres à coucher, chauffé, éclairé, poêle, réfrigérateur, tapis, stationnement, bain sauna, 770-9720.

HULL — 45 Bédard, immédiatement, 1 et 2 chambres à coucher; chauffé, éclairé, poêle, réfrigérateur, stationnement, bain sauna, 770-9700.

HULL — 55 Bédard, immédiatement, 1 et 2 chambres à coucher; chauffé, éclairé, poêle, réfrigérateur, stationnement, bain sauna, 770-9700.

HULL — immédiatement janvier février et mars; garconnière 1, 2 et 3 chambres, chauffé, éclairé, poêle, réfrigérateur, stationnement, piscine intérieure, gardien de sécurité, 2 mois gratuits, 777-7410, 568-4498 entre 9h et 17h.

J.P. CHENIER LTEE HULL — 1 chambre à coucher, chauffé, non éclairé, poêle, réfrigérateur, stationnement. A partir de \$325. Libre: 777-8835.

J.P. CHENIER LTEE HULL — Québec, appartement 2 chambres à coucher, poêle, réfrigérateur, chauffé, non éclairé, \$400, libre, 777-8835.

LE NORMANDIE 240 BUL TACHE DECEMBRE — janvier, février, 1 chambre à coucher, avec ou sans balcon, chauffé, eau chaude, poêle et réfrigérateur, central. Loyer raisonnable, 777-9261.

NOUVELLE LOCATION DOMAINE VILLE JOIE 462 Alexander Taché 1 MOIS GRATUIT

App. 4 1/2 — 2 appartements — Stationnement inclus — Non chauffé, non éclairé A partir de \$520 par mois 778-8977

LE SALABERRY 1 et 2 chambres à coucher \$410-\$475-\$560

Tous les services inclus (en surplus, télécabie aussi) stationnement disponible) 576 Cité-des-Jeunes HULL 778-3103

HULL Décembre, janvier, février, mars, avril, 1, 2 et 3 c.c. chauffé, éclairé, cuisinière, réfrigérateur.

A partir de \$360. 778-1340, 777-4462. Entre 18h et 20h, 776-0269

402 LOGEMENTS A LOUER (HULL)

HAUTES PLAINES — 3 logis neufs de 3 chambres à coucher. Occupation décembre. Les Constructions du Limousin Ltée, \$500 plus, 561-3575.

HAUTES PLAINES NOUVEAU — très grand logement, 2 chambres, verrière-solarium, entrée séparée, 2 mois gratuits, à partir de \$470, 6 logis, 778-3305.

HAUTES PLAINES UN MOIS — gratuit, 12 logis neufs très bien localisés, construction de qualité, insonorisés, prises laveuse sècheuse, remise à même le logis, 1 chambre: \$400; 2 chambres \$450; 3 chambres \$495. Jour jusqu'à 17h30 776-5000; soir et fin de semaine: 568-6783. CHA Construction.

HULL — 200 Cité des Jeunes, immédiatement, 1 et 2 chambres à coucher; chauffé, éclairé, poêle, réfrigérateur, tapis, stationnement, bain sauna, 770-9720.

HULL — 55 Bédard, immédiatement, 1 et 2 chambres à coucher; chauffé, éclairé, poêle, réfrigérateur, stationnement, bain sauna, 770-9700.

HULL — 55 Bédard, immédiatement, 1 et 2 chambres à coucher; chauffé, éclairé, poêle, réfrigérateur, stationnement, bain sauna, 770-9700.

HULL — immédiatement janvier février et mars; garconnière 1, 2 et 3 chambres, chauffé, éclairé, poêle, réfrigérateur, stationnement, piscine intérieure, gardien de sécurité, 2 mois gratuits, 777-7410, 568-4498 entre 9h et 17h.

J.P. CHENIER LTEE HULL — 1 chambre à coucher, chauffé, non éclairé, poêle, réfrigérateur, stationnement. A partir de \$325. Libre: 777-8835.

J.P. CHENIER LTEE HULL — Québec, appartement 2 chambres à coucher, poêle, réfrigérateur, chauffé, non éclairé, \$400, libre, 777-8835.

LE NORMANDIE 240 BUL TACHE DECEMBRE — janvier, février, 1 chambre à coucher, avec ou sans balcon, chauffé, eau chaude, poêle et réfrigérateur, central. Loyer raisonnable, 777-9261.

MONT-BLEU Appartement 2 chambres à coucher, chauffé, éclairé, poêle, réfrigérateur, cablovision, stationnement inclus. \$425./mois 771-4299

LE MONTMAGNY MONT-BLEU 2 chambres à coucher \$495.00

1 mois gratuit sur le 1er bail d'un an TOUT EQUIPE

777-8857

HULL SECTEUR MONT-BLEU

1 chambre à coucher, chauffé, éclairé, poêle, réfrigérateur, stationnement. A partir de \$340. 777-5444

TOUR NOTRE-DAME Synonyme de tranquillité Environnement spectaculaire

Activités extérieures à votre porte

Nous vous offrons des appartements de 1 chambre à coucher à partir de \$410.00, 2 chambres à coucher à partir de \$575.00, ainsi que des penthouses de 2 chambres à coucher avec 1/2 salle de bains à \$750.00 par mois.

Emplacement stratégique à 2 minutes de la colline parlementaire face à la rivière des Outaouais. Offrez-vous une visite, vous serez convaincu...

Pour informations: 770-8711

Le seul endroit à Hull qui vous offre

Cuisinière, réfrigérateur, télécabie, air climatisé, remise à même l'appartement, tapis, chauffage et éclairage, service de sécurité et autres avantages.

De plus, en exclusivité aux Jardins, nous vous offrons une carte de membre pour notre club sportif/récréatif. Le Club Radisson.

Studio, 1, 2 et 3 ch. à coucher Attention! Futurs locataires SPECIAL SUR LES 1 ET 2 CH. A COUCHER

* 1 MOIS GRATUIT — Sujet à certaines conditions PLUS UN FOUR MICRO-ONDES OU VIDEO CASSETTE GRATUIT Stationnement, dépanneur et salon de coiffure en sus.

402 LOGEMENTS A LOUER (HULL)

JARDINS DU CHATEAU VAUT — une visite, 1er janvier ou avant, 2 chambres, tapis, stores verticaux, 5 appareils ménagers, chauffé, éclairé, climatisé, garage, vue sur rivière, \$680 par mois, 770-9910.

JARDIN DU CHATEAU DISPONIBLE — 1-2-3 chambres, chauffé, éclairé, climatisé, 5 appareils, garage, sécurité 24 heures sur 24, à partir de \$655, 770-9910.

LIBRE — (1 mois gratuit) 2 chambres, prise lav./sec., \$425 pas chauffé ni éclairé, 776-1450 ou 561-6485 après 17h.

LIBRE — immédiatement, Mont-Bleu, appartement 1 chambre, chauffé, éclairé, \$360, 770-9769 ou 771-3496.

LOGIS — 4 pièces, libre, \$375, personne tranquille, 776-5071.

MONT-BLEU — 1 chambre à coucher, chauffé, éclairé, poêle, réfrigérateur, stationnement, intercom, janvier, \$380, 776-4389.

MONT-BLEU — 1 chambre, \$350, pas chauffé, pas éclairé, stationnement, 770-2126, 238-7059.

MONT-BLEU — 2 chambres, chauffé, éclairé, poêle, réfrigérateur, stationnement, système d'intercom, janvier, \$450, 776-4389.

MONT-BLEU — 2 chambres, stationnement, 778-2687, 230-7600.

MONT-BLEU — 2 chambres, prise laveuse, sècheuse, balcon, stationnement, \$380, 771-5702.

MONT-BLEU — 2 chambres, \$375, stationnement, mois gratuit 11 libre, 44 rue Georges Bilodeau, app. G 741-201.

MONT-BLEU — grand 4 1/2, eau chaude, cablovision, libre, \$425, 776-6558.

MONT-BLEU — libre immédiatement, 2 chambres à coucher, fraîche-ment peinture, prise laveuse sècheuse, non chauffé, non éclairé, \$425 par mois, 771-7177.

MONT-BLEU — près Cégep, 2 chambres, chauffé, 738-1411.

NEUF LOGIS — neuf, 2 chambres à coucher, \$475, pas chauffé, pas éclairé, pas poêle, 51 rue Charlevoix, Hull, S'adresser au 1789-B, 44 rue Georges Bilodeau, app. G 741-201.

PARTIEMENT meublé, 1 chambre, stationnement, \$360, 770-4742.

PRES — des Galeries, grand 2 chambres, 2 étages, lav/sec., cour, stationnement, prise lav/sec., \$475 non chauffé, pas éclairé, référence, M. Baohoff, 685-1230 soir.

PRES — édifices gouvernementaux, grand 3 1/2, très éclairé, 27 Notre-Dame, chauffé, prise laveuse-sècheuse au sous-sol, stationnement, libre 15 décembre, 771-3085.

PRES — Université, boul. Taché, 1 chambre, poêle, réfrigérateur, \$305, immédiatement, 777-1861.

REZ-DE-CHAUSSEE — \$330, très propre, chauffé, poêle et réfrigérateur, fournis, le soir: 771-8973 Claude, le jour: 992-6886 Nicole.

REZ-DE-CHAUSSEE — très propre, \$275, le soir: 771-8973 Claude, le jour: 992-6886 Nicole.

RUE — Mulchmore, 1 chambre, libre immédiatement, 568-2428, 459-3327

RUE SCOTT — 1 chambre à coucher, non chauffé, non éclairé, poêle, réfrigérateur, libre, \$300, 568-2398, 824-2363

RUE — Ste-Hélène, 1er janvier, 2 chambres, chauffé, \$375 rabais pour janvier, 643-5858.

SECTEUR — St-Jean Baptiste, 1 chambre, salon, cuisine, non chauffé, non éclairé, libre, 663-1890.

SPACIEUX — secteur tranquille, 20 boul. Des Prés, 2-3 chambres, tapis, poêle, réfrigérateur, couleur, cablovision, balcon, intercom, stationnement, cadacé et 1 mois gratuit. Bail d'un an, libre immédiatement. A partir de \$500, 771-0874 après 17h, fin de semaine de 9h à 21h.

402 LOGEMENTS A LOUER (HULL)

VALTRETREAU — 2 grandes chambres, chauffé, stationnement, installation laveuse, sècheuse, dans un logis, près des Parc Moussette, \$440 mois, libre 1er janvier, après 17h, 770-2445.

WRIGHTVILLE — 2 chambres à coucher, prise laveuse, sècheuse, stationnement, \$500 chauffé, 776-3400.

WRIGHTVILLE — 3 1/3 pièces, chauffé, stationnement, 1er février, \$325, 777-5995.

403 LOGEMENTS A LOUER (OTTAWA)

2 CHAMBRES — poêle, réfrigérateur, janvier, Ottawa-ouest, 729-6852.

BRUYERE — 2 chambres à coucher, stationnement et chauffage inclus, 1er janvier, \$412 mois, après 18h, 745-8532.

COLOMBUS 3 pièces, chauffé, éclairé, \$325, 745-6328.

PRES — Université, 1 chambre, équipé, chauffé, \$460, 561-1067.

404 LOGEMENTS A LOUER (VANIER)

1 CHAMBRE — chauffé, stationnement, balcon, frais peint, \$394 et \$312 par mois, 737-5140.

1 CHAMBRE — spacieux, chauffé, éclairé, 1er janvier, \$470, 833-2446.

1 CHAMBRE — stationnement, \$350 728-5655.

1ER FEVRIER — haut de duplex, 2 chambres, chauffé, stationnement, 749-6290 après 16h.

VANIER — 2 chambres à coucher, grand salon, chauffé, tapis, stationnement, \$495, 731-0732.

405 LOGEMENTS A LOUER AUTRES

ORLEANS — immédiatement, 2 chambres, 2 chambres à coucher, \$600, 837-3668.

PAPINEAUVILLE — logement neuf seront prêt le 1er avril, 1 et 2 chambres à coucher, non chauffé, non éclairé, centre-ville, idéal pour personnes âgées, 427-5011 (819).

A LOUER (Grands appartements — 950 pieds carrés), dans triplex, situés à Angers, Québec, près de l'autoroute 50, 2 chambres, espace pour laveuse et sècheuse. Portes patio et balcons au 1er et 2ième étage, \$405. Semi-sous-sol, \$395. Pas chauffé ni éclairé, si cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sècheuse et four micro-ondes neufs fournis immédiatement. Pour rendez-vous, composez 663-2712.

GRATUIT — jusqu'à 15 janvier, belle appartement, 5 pièces, grand grand ensemble, poêle et réfrigérateur, \$375 mois. A Limoges, 15 minutes à l'est de Hull, chauffé, éclairé, 443-5126.

PERKINS — 1 chambre à coucher, pour un mari, que, \$335, Après 16h Claude et Mary 671-2739.

ROCKLAND — 2 1/2 pièces, neuf, terrasse sur bord de l'eau, non chauffé, non éclairé, stationnement, \$300, immédiatement, 446-5686 après 17h.

406 GARCONNIERES

A LOUER — non chauffé, non éclairé, \$290, 774-1482.

408 LOGEMENTS MEUBLES

PTE-GATINEAU — 2 1/2 et 1/2, chauffé, éclairé, eau chaude et stationnement, \$300 et \$360, 561-4040.

409 LOGEMENTS A PARTAGER

CENTRE-VILLE — Hull, propre, \$200, 770-3441. CONDO — à partager, personne propre et tranquille, Après 17h, 778-6542, 770-2027.

410 LOGEMENTS A SOUS-LOUER

1 CHAMBRE — \$329, chauffé, éclairé, poêle, réfrigérateur, télévision, stationnement, piscine extérieure, 243-0983.

432 MAISONS A LOUER

AVEC — option d'achat, bungalow 5 chambres, libre, \$650, Gatinéau, 749-0515, 643-4073.

432 MAISONS A LOUER

LAC CAYAMANT — 2 chambres à coucher, chauffé au bois inclus, \$300 par mois, 1er janvier, (819) 463-2743.

440 CHAMBRES A LOUER

1 CHAMBRE — réfrigérateur, poêle, entrée et téléphone privés, près des Promenades, \$50 semaine, 561-0550.

440 CHAMBRES A LOUER

HULL — Mont-Bleu, meublé, permis de cuisson, salle de lavage, pour jeune homme ou étudiant, 777-5006.

470 CONDOMINIUM A LOUER

CONDOS — luxueux, centre-ville, Hull, plancher béton, 2 chambres à coucher, garage intérieur, \$475 mois, Contactez entre 9h et 17h, 771-2787.

MOTS CROISÉS

Grid for crossword puzzle with numbers 1-12 and letters.

HORIZONTALEMENT 1—De la Jamaïque, fem. pl. 2—Côté face d'une monnaie — Ample tunique portée au Japon.

VERTICALEMENT 1—Actions de jalonner. 2—Endommager, gêner — Célébre la grandeur.

410 LOGEMENTS A SOUS-LOUER

1 CHAMBRE — \$329, chauffé, éclairé, poêle, réfrigérateur, télévision, stationnement, piscine extérieure, 243-0983.

432 MAISONS A LOUER

AVEC — option d'achat, bungalow 5 chambres, libre, \$650, Gatinéau, 749-0515, 643-4073.

432 MAISONS A LOUER

LAC CAYAMANT — 2 chambres à coucher, chauffé au bois inclus, \$300 par mois, 1er janvier, (819) 463-2743.

440 CHAMBRES A LOUER

1 CHAMBRE — réfrigérateur, poêle, entrée et téléphone privés, près des Promenades, \$50 semaine, 561-0550.

440 CHAMBRES A LOUER

HULL — Mont-Bleu, meublé, permis de cuisson, salle de lavage, pour jeune homme ou étudiant, 777-5006.

470 CONDOMINIUM A LOUER

CONDOS — luxueux, centre-ville, Hull, plancher béton, 2 chambres à coucher, garage intérieur, \$475 mois, Contactez entre 9h et 17h, 771-2787.

432 MAISONS A LOUER

3 CHAMBRES — à coucher, très propre, Templeton, 643-4092.

432 MAISONS A LOUER

J.P. CHENIER LTEE HULL — Maisonnette 2 chambres à coucher, \$500, libre, 777-8835.

432 MAISONS A LOUER

J.P. CHENIER LTEE HULL — Maisonnettes, 3 chambres à coucher, à partir de \$560. Libre, 777-8835.

475 CONDOMINIUM A VENDRE

GRANDE chambre avec salle de bains au sous-sol, cuisine parfaite, personne tranquille, \$250 mois, rue Caron, près Galtier, 778-0953.

475 CONDOMINIUM A VENDRE

1 MOIS — gratuit, très beaux vues panoramiques, \$625, 771-6262, 771-0225, 643-3368.

HULL À VENDRE OU LOUER SPACIEUX CONDOS NEUFS 2 CHAMBRES À COUCHER. Foyer, Espace laveuse-sécheuse, belle vue, balcon, service d'autobus.

480 MAISON A VENDRE (QUEBEC)

AYLMER — Glenwood, bungalow 3 chambres, salle familiale, salon, eau chaude, piscine, seulement \$64,500 négociable.

480 MAISON A VENDRE (QUEBEC)

BUNGALOW — 3 chambres, sol à dîner, garage avec porte électrique, salle familiale au sous-sol avec emplacement pour poêle à bois.

480 MAISON A VENDRE (QUEBEC)

DUPELX — 3 chambres à coucher, 568-7073. EN CAMPAGNE — superbe split 4 chambres, garage double, terrain 1 acre.

MAINTIENNEZ VOTRE MAISON EN BON ETAT. DES EXPERTS A VOTRE SERVICE! 560-2750

APPAREILS MENAGERS AUBAINE — réparations gros appareils et four micro-onde, chauffé eau électrique, Jour ou soir 771-0987.

COUVREUR LES TOITURES — Athanase Trépanier Engr., 30 ans d'expérience. Tous genres de toitures. Estimation gratuite, 777-8591.

ELECTRICITE Vente & installation d'appareils centraux. Pièces de rechange pour poêle, sècheuse, réservoir à eau chaude, etc.

MENUISERIE PAL — Charpenterie. Spécialités: finition intérieure, sous-sol et rénovation. Pierre: 443-5944.

PLATRIERS PEINTRES TIRAGE — De joints, pose de gyproc, plafonds décoratifs, peinture. 561-7298.

REPARATIONS laveur, sècheuse, poêle, réfrigérateur etc. Toutes marques, travail garanti, 561-1434.

DEMEUNAGEMENT TRANSPORT BONAVENTURE — local et longue distance. Le Meilleur service en ville. 777-9915.

NETTOYAGE MENAGE ENTRETIEN G.L. FERRAIS — nettoyage de bureau, office, centre médical, condo, garage. Service complet, pour personnes âgées. Région Outaouais. Très bon prix. Travail garanti à 100%. 568-4260.

RENOVATIONS — générales, estimation pour tout genre de menuiserie, 25 ans d'expérience, Steven Joliet, 770-9789.

RENOVATIONS ARMOIRES CUISINE PORTES — et armoires sur mesure, choix matériaux, bois franc et pin, sélection de quincaillerie et tiroirs moulés. Lemco Cabinet Design Inc. 743-1051.

COUPE — et taille arbres. Estimation gratuite. Assurance. 771-8995, 776-3728.

DEMEUNAGEMENT TRANSPORT BONAVENTURE — local et longue distance. Le Meilleur service en ville. 777-9915.

RENOVATIONS ARMOIRES CUISINE PORTES — et armoires sur mesure, choix matériaux, bois franc et pin, sélection de quincaillerie et tiroirs moulés. Lemco Cabinet Design Inc. 743-1051.

RENOVATIONS ARMOIRES CUISINE PORTES — et armoires sur mesure, choix matériaux, bois franc et pin, sélection de quincaillerie et tiroirs moulés. Lemco Cabinet Design Inc. 743-1051.

RENOVATIONS ARMOIRES CUISINE PORTES — et armoires sur mesure, choix matériaux, bois franc et pin, sélection de quincaillerie et tiroirs moulés. Lemco Cabinet Design Inc. 743-1051.

G.R. LAUZON Immobilier. Une équipe au travail. Roger Bazzay et Ghislaine Périard L. 561-3222, p. 130 827-3823.

CHATEAU RIEL ACHETER MAINTIENANT ET EPARGNEZ. CONDOMINIUM à partir de \$61,900. Occupation IMMEDIATE.

ROYAL LEPAGE. SERVICES IMMOBILIERS RESIDENTIELS. 684-2260 561-0223 770-9221 986-3187 663-1222 776-2152

POINTE DES PRES - J'en fais mon quartier! LOUEZ AVEC OPTION D'ACHAT VOTRE CONDOMINIUM. Prix à partir de \$395. par mois.

ROYAL LEPAGE. SERVICES IMMOBILIERS RESIDENTIELS. 684-2260 561-0223 770-9221 986-3187 663-1222 776-2152

Century 21. Pentagon Realty Ltd. Courrier en immeuble 3004, boul. St-Joseph Orléans, Ont. 837-1121

Souhaits de Noël. De la chance, de la santé. Et tout ce qu'il faut Pour réussir dans la vie. Des amis, de la joie. Et surtout Un bonheur qui jamais ne finit.

480 MAISON A VENDRE (QUEBEC)

HULL — 165 Doucet, semi-détaché, 3 chambres, tapis, 1/2 salle de bains, 1/2 ans, \$82,000, 770-9757.

HULL — secteur paisible, 3 chambres à coucher, beaucoup d'éclairage. Au garage. Comptant demandé seulement \$6,000, 685-0276, 771-2964 après 18h.

HULL — semi-détaché, 4 chambres à coucher, 1 1/2 salle de bains, foyer, garage, récemment rénové, 663-4927.

HULL — semi-détaché, possession immédiate, \$69,900, Carole Latrance, Century 21, Sarra-Bournet, 593-5001.

IMMENSE — duplex, idéal pour transformation, \$79,500, investisseurs, 671-3065, 561-0222 code 501.

LAC McGLASHAN — 2 chambres à coucher, 1 demi heure de la ville, \$1,500 comptant, financement très facile, 744-7979.

INVESTISSEUR — 2-12 logis ou 1-24 logis neufs, appelez Yvon Roy, Trans Action G.B. Ass. Inc. 671-3065, 561-0222 code 501.

NOUVEAU — possession immédiate, près de l'hôpital C.H.R.O. bungalow 3 chambres à coucher, 3 garages, 578-5000, L. J. Monfils, G.R. Laumon, 561-3222 poste 209, 771-6661.

PERKINS — prix réduit, maison neuve, 3 chambres, situées sur terrain paysager, 671-3098.

REGION — Buckingham, arpent vert, maison neuve québécoise, abri auto, 3 chambres, porte patio, armoires en chêne, tapis à grandeur, brique et cèdre sur ancien golf, beau, paysage, gros arbres, grand terrain, \$73,900, David Faubert 457-2024.

REGION — Buckingham, arpent vert, maison neuve québécoise, abri auto, 3 chambres, porte patio, armoires en chêne, tapis à grandeur, brique et cèdre sur ancien golf, beau, paysage, gros arbres, grand terrain, \$73,900, David Faubert 457-2024.

REGION — Buckingham, arpent vert, maison neuve québécoise, abri auto, 3 chambres, porte patio, armoires en chêne, tapis à grandeur, brique et cèdre sur ancien golf, beau, paysage, gros arbres, grand terrain, \$73,900, David Faubert 457-2024.

REGION — Buckingham, arpent vert, maison neuve québécoise, abri auto, 3 chambres, porte patio, armoires en chêne, tapis à grandeur, brique et cèdre sur ancien golf, beau, paysage, gros arbres, grand terrain, \$73,900, David Faubert 457-2024.

REGION — Buckingham, arpent vert, maison neuve québécoise, abri auto, 3 chambres, porte patio, armoires en chêne, tapis à grandeur, brique et cèdre sur ancien golf, beau, paysage, gros arbres, grand terrain, \$73,900, David Faubert 457-2024.

REGION — Buckingham, arpent vert, maison neuve québécoise, abri auto, 3 chambres, porte patio, armoires en chêne, tapis à grandeur, brique et cèdre sur ancien golf, beau, paysage, gros arbres, grand terrain, \$73,900, David Faubert 457-2024.

REGION — Buckingham, arpent vert, maison neuve québécoise, abri auto, 3 chambres, porte patio, armoires en chêne, tapis à grandeur, brique et cèdre sur ancien golf, beau, paysage, gros arbres, grand terrain, \$73,900, David Faubert 457-2024.

REGION — Buckingham, arpent vert, maison neuve québécoise, abri auto, 3 chambres, porte patio, armoires en chêne, tapis à grandeur, brique et cèdre sur ancien golf, beau, paysage, gros arbres, grand terrain, \$73,900, David Faubert 457-2024.

REGION — Buckingham, arpent vert, maison neuve québécoise, abri auto, 3 chambres, porte patio, armoires en chêne, tapis à grandeur, brique et cèdre sur ancien golf, beau, paysage, gros arbres, grand terrain, \$73,900, David Faubert 457-2024.

REGION — Buckingham, arpent vert, maison neuve québécoise, abri auto, 3 chambres, porte patio, armoires en chêne, tapis à grandeur, brique et cèdre sur ancien golf, beau, paysage, gros arbres, grand terrain, \$73,900, David Faubert 457-2024.

REGION — Buckingham, arpent vert, maison neuve québécoise, abri auto, 3 chambres, porte patio, armoires en chêne, tapis à grandeur, brique et cèdre sur ancien golf, beau, paysage, gros arbres, grand terrain, \$73,900, David Faubert 457-2024.

REGION — Buckingham, arpent vert, maison neuve québécoise, abri auto, 3 chambres, porte patio, armoires en chêne, tapis à grandeur, brique et cèdre sur ancien golf, beau, paysage, gros arbres, grand terrain, \$73,900, David Faubert 457-2024.

REGION — Buckingham, arpent vert, maison neuve québécoise, abri auto, 3 chambres, porte patio, armoires en chêne, tapis à grandeur, brique et cèdre sur ancien golf, beau, paysage, gros arbres, grand terrain, \$73,900, David Faubert 457-2024.

REGION — Buckingham, arpent vert, maison neuve québécoise, abri auto, 3 chambres, porte patio, armoires en chêne, tapis à grandeur, brique et cèdre sur ancien golf, beau, paysage, gros arbres, grand terrain, \$73,900, David Faubert 457-2024.

REGION — Buckingham, arpent vert, maison neuve québécoise, abri auto, 3 chambres, porte patio, armoires en chêne, tapis à grandeur, brique et cèdre sur ancien golf, beau, paysage, gros arbres, grand terrain, \$73,900, David Faubert 457-2024.

REGION — Buckingham, arpent vert, maison neuve québécoise, abri auto, 3 chambres, porte patio, armoires en chêne, tapis à grandeur, brique et cèdre sur ancien golf, beau, paysage, gros arbres, grand terrain, \$73,900, David Faubert 457-2024.

REGION — Buckingham, arpent vert, maison neuve québécoise, abri auto, 3 chambres, porte patio, armoires en chêne, tapis à grandeur, brique et cèdre sur ancien golf, beau, paysage, gros arbres, grand terrain, \$73,900, David Faubert 457-2024.

REGION — Buckingham, arpent vert, maison neuve québécoise, abri auto, 3 chambres, porte patio, armoires en chêne, tapis à grandeur, brique et cèdre sur ancien golf, beau, paysage, gros arbres, grand terrain, \$73,900, David Faubert 457-2024.

REGION — Buckingham, arpent vert, maison neuve québécoise, abri auto, 3 chambres, porte patio, armoires en chêne, tapis à grandeur, brique et cèdre sur ancien golf, beau, paysage, gros arbres, grand terrain, \$73,900, David Faubert 457-2024.

REGION — Buckingham, arpent vert, maison neuve québécoise, abri auto, 3 chambres, porte patio, armoires en chêne, tapis à grandeur, brique et cèdre sur ancien golf, beau, paysage, gros arbres, grand terrain, \$73,900, David Faubert 457-2024.

REGION — Buckingham, arpent vert, maison neuve québécoise, abri auto, 3 chambres, porte patio, armoires en chêne, tapis à grandeur, brique et cèdre sur ancien golf, beau, paysage, gros arbres, grand terrain, \$73,900, David Faubert 457-2024.

REGION — Buckingham, arpent vert, maison neuve québécoise, abri auto, 3 chambres, porte patio, armoires en chêne, tapis à grandeur, brique et cèdre sur ancien golf, beau, paysage, gros arbres, grand terrain, \$73,900, David Faubert 457-2024.

REGION — Buckingham, arpent vert, maison neuve québécoise, abri auto, 3 chambres, porte patio, armoires en chêne, tapis à grandeur, brique et cèdre sur ancien golf, beau, paysage, gros arbres, grand terrain, \$73,900, David Faubert 457-2024.

REGION — Buckingham, arpent vert, maison neuve québécoise, abri auto, 3 chambres, porte patio, armoires en chêne, tapis à grandeur, brique et cèdre sur ancien golf, beau, paysage, gros arbres, grand terrain, \$73,900, David Faubert 457-2024.

REGION — Buckingham, arpent vert, maison neuve québécoise, abri auto, 3 chambres, porte patio, armoires en chêne, tapis à grandeur, brique et cèdre sur ancien golf, beau, paysage, gros arbres, grand terrain, \$73,900, David Faubert 457-2024.

REGION — Buckingham, arpent vert, maison neuve québécoise, abri auto, 3 chambres, porte patio, armoires en chêne, tapis à grandeur, brique et cèdre sur ancien golf, beau, paysage, gros arbres, grand terrain, \$73,900, David Faubert 457-2024.

REGION — Buckingham, arpent vert, maison neuve québécoise, abri auto, 3 chambres, porte patio, armoires en chêne, tapis à grandeur, brique et cèdre sur ancien golf, beau, paysage, gros arbres, grand terrain, \$73,900, David Faubert 457-2024.

REGION — Buckingham, arpent vert, maison neuve québécoise, abri auto, 3 chambres, porte patio, armoires en chêne, tapis à grandeur, brique et cèdre sur ancien golf, beau, paysage, gros arbres, grand terrain, \$73,900, David Faubert 457-2024.

REGION — Buckingham, arpent vert, maison neuve québécoise, abri auto, 3 chambres, porte patio, armoires en chêne, tapis à grandeur, brique et cèdre sur ancien golf, beau, paysage, gros arbres, grand terrain, \$73,900, David Faubert 457-2024.

REGION — Buckingham, arpent vert, maison neuve québécoise, abri auto, 3 chambres, porte patio, armoires en chêne, tapis à grandeur, brique et cèdre sur ancien golf, beau, paysage, gros arbres, grand terrain, \$73,900, David Faubert 457-2024.

REGION — Buckingham, arpent vert, maison neuve québécoise, abri auto, 3 chambres, porte patio, armoires en chêne, tapis à grandeur, brique et cèdre sur ancien golf, beau, paysage, gros arbres, grand terrain, \$73,900, David Faubert 457-2024.

REGION — Buckingham, arpent vert, maison neuve québécoise, abri auto, 3 chambres, porte patio, armoires en chêne, tapis à grandeur, brique et cèdre sur ancien golf, beau, paysage, gros arbres, grand terrain, \$73,900, David Faubert 457-2024.

REGION — Buckingham, arpent vert, maison neuve québécoise, abri auto, 3 chambres, porte patio, armoires en chêne, tapis à grandeur, brique et cèdre sur ancien golf, beau, paysage, gros arbres, grand terrain, \$73,900, David Faubert 457-2024.

REGION — Buckingham, arpent vert, maison neuve québécoise, abri auto, 3 chambres, porte patio, armoires en chêne, tapis à grandeur, brique et cèdre sur ancien golf, beau, paysage, gros arbres, grand terrain, \$73,900, David Faubert 457-2024.

REGION — Buckingham, arpent vert, maison neuve québécoise, abri auto, 3 chambres, porte patio, armoires en chêne, tapis à grandeur, brique et cèdre sur ancien golf, beau, paysage, gros arbres, grand terrain, \$73,900, David Faubert 457-2024.

480 MAISON A VENDRE (QUEBEC)

URGENT — transfert, joli petit bungalow 3 chambres à coucher, garage, 1 acre, demandons \$76,500. Faites une offre! Philip LeMay, Trust General, 684-6363.

VAL-TETRAULT — 4 logis, le centre grand 3 chambres, \$1,680/mois, idéal pour vous louer à peu de frais, secteur recherche, Maxi-Bec, 778-0406.

VENTE — privée, maison en rangée de 3 chambres, 643-2462.

495 MAISONS DEMANDEES

2-3 CHAMBRES — à coucher, \$55,000 environ. A. Heurtoux Re/Max Hull, 770-1616.

520 MAISONS A REVENUS (ONTARIO)

M.U.R.B. INVESTISSEMENT — us \$30,000. Epargnez jusqu'à \$6,000 d'impôt par année dès 1986. (819) 454-2417.

521 MAISONS A REVENUS (QUEBEC)

ATTENTION! — Investisseur bloc 8 logis, Mont-Bleu, 2 chambres, chauffage électrique, stationnement, revenu \$38,400. G.R. Laumon, Modèle de Compagnie, 561-3222 code 292.

HULL — propriété à revenus neuve, 6 unités, excellent potentiel. Michel Dupont, Royal LePage Ltee, 561-7646 663-1222.

16 LOGIS — Pte-Gatineau, 6 fois les revenus. Comptant \$100,000. Après 18h, 684-2514.

TRIPLEX — secteur St-Roy, 22 chambres, 1-1 chambres, grand garage, revenu: \$1,500/mois. Trans-Action C.J.D. Elie Souliniv, 561-3222 poste 209, 771-6661.

TROIS — logis, \$62,000, Gatineau, 243-1682.

532 MAISONS A REVENUS DEMANDEES

MAISON — 2-3 logis au plus. André Heurtoux, Re/Max Hull, 770-1616.

560 CHALETS A VENDRE

2 CHALETS — hivernisés, tout équipés, sur bord du lac St-Pierre, chemin ouvert à l'année, léger dépôt, terme facile, 744-7911.

CHALET — sur lac tranquille, dépot \$1,000, prêt à l'usage, 744-7911 demandez Ken.

ST-PIERRE — de Wakefield, lac Des Aigles, 45 minutes de Hull, chemin ouvert à l'année, hivernisé, \$1,000 comptant, financement tout qualifié, 744-7911.

561 CHALETS A LOUER

CHALETS JEAN-PAUL, bons et chauds chalets, 3 chambres. Journée, semaine ou mois, 65 milles au nord de Hull, 15 milles du Mont Ste-Marie, (819) 463-2531.

564 MAISONS MOBILES

12x60 — 3 chambres à coucher, \$12,000 incluant livraison dans la région. Ben ou Lisette 663-1213.

SPACIEUSE — excellent état, maison mobile double, 2 chambres à coucher, tapis et rideaux neufs, lave-vaisselle, air climatisé, \$39,900. 446-4180.

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

575 TERRAINS

\$500 COMPTANT — Balance sans intérêt. Devenir propriétaire d'un terrain avec services près de la rivière La Blanche dans un secteur boisé. 663-1999, 663-8188. 4 Ans pour payer. Aucun agent.

BUCKINGHAM — lots résidentiels aux Arpents Verts, 1 acre sur ancien golf, bien aménagé de \$6900. Développement Faubert 457-2024.

CANTLEY — 1 acre, chemin Elizabeth, \$10,000 comptant, 744-5158.

CHENEVILLE — dans Vinoy, 200 arpents de terre boisée, domaine chasse, ruisseau, possibilité loc. Renseignements: (514) 224-4033.

CONSTRUISEZ VOTRE PROPRE MAISON

SUR DES terrains de 60x100, secteur recherche de Wychwood, 5 seulement. Jacques Cayer, Immeubles Thomson Ltee, 684-1220, 684-4641.

DOMAINE — Belle Etouffe, boisée, 1 acre, 5 minutes centre-ville, minuscule maison, possibilité loc. Renseignements: 568-5097, 663-2929.

GATINEAU — 1 acre, \$19,000 et \$26,000, termes, 230-2808.

GRANDS — terrains résidentiels, boul. Maloney est, 191 Promenade Est, \$15,000 et \$18,000. Service aeduc. 663-2712.

LIMBOUR — 13.50 acres, site idéal pour domaine boisé. Getain, 771-8458, après 18h, 971-3007.

LOTS — boisés, 1 acre et plus, Limbour, 2 milles de l'église. Nombre limitée. Daniel Sigouin, agent Conrad Sigouin Ltee, Courriel, 771-6266 ou 685-0424.

PERKINS — beau terrain 778-0960.

REGION — Edelweiss, 1 acre boisé, accès plage sablonneuse de 35,900. Développement Faubert 457-2024.

SALETTE — Québec, 13 acres avec étang sur lac St-Pierre, 100 mètres de rivière, 1/2 acre de \$6,900. Développement Faubert 457-2024.

SUR LAC — McGregor, seulement 8 lots, résidentiels, 1/2 acre, beau boisé, gros pins, panoramique, bonne plage, gravie, \$35,000, David Faubert, (819) 457-2024.

TERRAIN — bord de lac, prêt à bâtir, construction possible, chemin ouvert à l'année, 35 minutes d'Ottawa, autobus scolaire, près des magasins, 744-7911 demandez Ken.

TERRAINS — 1 acre et plus, à partir de \$16,000, secteur Limbour, après 19h Gilbert 770-2928.

TERRAINS — paysagés ou non, très beaux sites dans le village de Perkins, 20 minutes de Hull, 671-3098, 671-2355.

579 VILLAGIATURE EXTERIEUR

FLORIDE — 2 1/2 pièces, au mois, 1-305-439-6581.

580 BUREAUX A LOUER

436 — pieds carrés, Avlmer, rénové, 729-2165.

A LOUER

LOCAUX — immenses, idéaux et pour bureaux. Boul. Gréber. Pour de plus amples renseignements, 226-8500, The Douglas MacDonald Development Corporation.

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

580 BUREAUX A LOUER

BOUL — St-Joseph, près du Village Cartier, 300 à 1,800 pi. car. disponible. Conrad Sigouin Ltee, Realtor, 771-6266 ou 685-0424.

BUREAU — ou commerce, 8 Victoria, Hull, 771-5124.

BUREAUX A LOUER

CENTRE — D'achats Val-Tetreau, 400 boul. Tache, 4,000 pi. ca. ou moins, développement, 2e étage, 776-3119, 668-7306, 777-9781, 770-2376.

ESPACE — de bureau commercial, 270 pieds carrés, au 160 rue Edmore, Promenade Industrielle, Richelieu, Hull, 777-1926.

FACE — au Promenade de l'Outaouais, coin La Savanne et St-Joseph, 1,075 pi. car. \$600, libre immédiatement, appelez sur semaine entre 8h30 et 17h30: 776-5000.

HULL — près de St-Joseph, 18 Fontaine, 2 locaux de 600 pieds carrés ou de 1,200 pieds carrés, 5 stationnements, location: \$10 au pied carré ou achetez l'édifice pour \$120,000. Desjardins Real Estate, 771-6266 ou 685-0424.

MEILLEUR CHOIX AU CENTRE-VILLE

HULL — Edifice Tessier rénové, 191 Promenade du Portage. Bureaux d'affaires et professionnels, boutiques, mini-bureaux: meubles ou disponibles sur place. Bail à court ou long terme. 777-3094.

OTTAWA — rue Bank et Gilmour, 12x5, chauffé, éclairé, \$250, 236-2400.

PRES — des Galeries de Hull, 18 rue Fontaine, très moderne, 600 ou 1200 pieds carrés, \$10 le pied. Libre immédiatement. Tél. sur semaine de 8h30 à 17h30, 776-5006.

PRES — Palais de Justice, 79 Hôtel de Ville, bon prix, 771-7307.

RUE MONTCALM — bureau 550 Pi. ca. 771-8767.

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

585 COMMERCES

595 LOCAUX

le monde

Des émeutes ont fait des morts et des blessés en URSS

par Sylvie Kauffmann

MOSCOU (AFP) — Les émeutes qui se sont déroulées mercredi et hier à Alma-Ata, capitale du Kazakhstan, en Asie centrale soviétique, ont fait "des blessés et des morts", a indiqué aujourd'hui à l'AFP un membre de la rédaction du quotidien local, la Pravda du Kazakhstan.

La responsable du service de "réponses aux questions des lecteurs", jointe par téléphone depuis Moscou, a précisé que les manifestations avaient duré "de mercredi matin à jeudi soir". "Au début, on n'a pas pris cela très au sérieux; on a pensé que c'étaient des étudiants qui s'amusaient, a-t-elle dit. Mais d'autres gens se sont joints aux étudiants; il y avait aussi de jeunes ouvriers".

Si le calme était revenu aujourd'hui, la situation paraissait encore précaire. "Il faut rester vigilant", a répondu cette responsable lorsqu'on lui a demandé si tout était terminé. Si l'on en croit ces indications, les affrontements ont donc été plus graves encore que ne le disait l'agence TASS, qui avait pourtant, fait sans précédent, fait état la première de cette information hier soir, l'attribuant au mécontentement à l'égard des récentes décisions du PC local.

Dans une brève dépêche, l'agence officielle soviétique avait situé le début de ces manifestations "d'étudiants encouragés par des éléments nationalistes" mercredi soir, et non mercredi matin. En outre, TASS ne parlait pas de victimes.

Les étudiants, d'après TASS, entendaient manifester leur désapprobation à la suite du dernier plenum du Comité central du parti du Kazakhstan. Celui-ci avait décidé mardi de

remplacer le numéro un local, M. Dinmoukhamed Kounaev, un Kazakh, par un Russe, M. Guennadi Kolbine. M. Kounaev, 74 ans, l'un des derniers représentants de l'ère brejnévienne au Politburo soviétique, était premier secrétaire du PC de cette république depuis 22 ans.

"Des hooligans, des parasites et autres individus anti-sociaux ont exploité cette situation et se sont livrés à des actions illégales contre les représentants de la loi et de l'ordre. Ils ont mis le feu à un magasin d'alimentation, à des voitures particulières et ont insulté des habitants de la ville", selon TASS. Les dégâts matériels ne semblent pas très étendus, a cependant indiqué la représentante de Kazakhstankaïa Pravda.

Pour sa part, un lecteur français à l'université d'Alma Ata, M. Jean Paul Batisse, également joint par téléphone par l'AFP depuis Moscou, a indiqué qu'il s'était promené dans le centre ville hier soir et que tout y était calme. M. Batisse n'a remarqué ni débris, ni carcasses de voitures dans les rues et n'a pas non plus noté de présence policière ou militaire accrue.

L'enseignant français a précisé qu'il vivait en dehors du centre ville et n'avait pas vu lui-même de manifestations. Aucun de ses étudiants à l'Institut des langues étrangères n'a manqué les cours ces jours derniers, mais, a-t-il dit, on lui a parlé "d'une manifestation d'étudiants mercredi", dont l'ampleur aurait été limitée. "J'ai demandé s'il y avait eu des blessés, on m'a répondu que non", a ajouté M. Batisse.

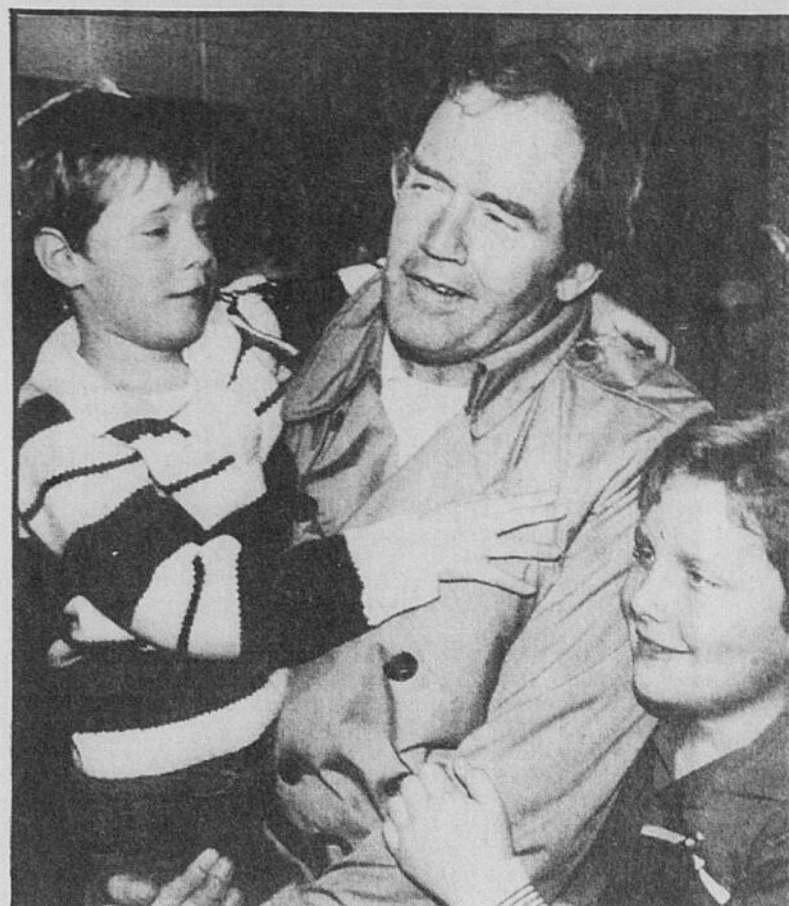
"La situation est normalisée", a affirmé

aujourd'hui, au cours d'une conférence de presse à Moscou, le vice-ministre soviétique des Affaires étrangères, Vladimir Petrovski. Selon lui, les manifestations se sont limitées à "quelques centaines de jeunes", qui "n'ont pas compris immédiatement la signification des décisions du plenum". Les responsables locaux "multiplient les réunions" d'explication, et "la majorité absolue des participants" à ces réunions approuvent les décisions du plenum", a encore dit M. Petrovski, confirmant ainsi indirectement qu'une proportion non négligeable d'habitants expriment leur désaccord avec ces mêmes décisions.

Les Russes constituent environ 40 pour cent de la population du Kazakhstan (16 millions d'habitants), composée par ailleurs de 40 p.c. de Kazakhs et de 20 p.c. d'autres ethnies.

L'annonce de ces événements par TASS, reprise par la télévision, a surpris tous les observateurs occidentaux à Moscou. Certains y voient deux explications possibles: la première réside dans la politique de "transparence" (glasnost) préconisée par le numéro un Mikhail Gorbatchev, qui a amené récemment les médias soviétiques à aborder des sujets jusqu'ici gardés secrets.

La seconde explication porte sur la lutte que seraient en train de se livrer à la tête du PCUS les partisans de M. Gorbatchev et les tenants de la "vieille garde", dont M. Kounaev faisait partie. A l'approche du plenum du Comité central qui devrait être consacré à la question des cadres du parti, le pouvoir pourrait avoir intérêt à souligner les résistances rencontrées localement afin de justifier un éventuel renforcement de la discipline.



Eugene Hasenfus avec ses deux fils, Adam, 7 ans, et Eugene jr, 10 ans, après son arrivée à l'aéroport de Green Bay, au Wisconsin.

Hasenfus est enfin rentré à la maison

MARINETTE (Etats-Unis) (AFP) — L'Américain Eugène Hasenfus, condamné à 30 ans de prison, puis libéré mercredi par les autorités sandinistes, est arrivé hier soir dans sa ville de Marinette, au Wisconsin, où l'attendaient de nombreux parents et amis.

"C'est bon de rester là à siroter ma troisième bière", a-t-il déclaré aux journalistes venus l'interroger dans la ferme de ses beaux-parents, où une soirée avait été organisée en son honneur.

Il a toutefois refusé de répondre à toutes les questions concernant son arrestation au Nicaragua, précisant qu'il avait promis de ne rien dire à la presse avant d'être interrogé par le FBI la semaine prochaine.

Environ 25 membres de sa famille, parmi lesquels ses trois enfants, Adam, qui fête son septième anniversaire hier, Eugène Jr, 10 ans, et Sarah, 12 ans, avaient affrété un bus décoré aux couleurs

américaines pour venir le chercher à l'aéroport de Green Bay's Austin Field, à environ 25 km de Marinette.

L'ancien marin, âgé de 45 ans, qui venait du Guatemala accompagné de sa femme Sally et de son avocat, avait tenu une brève conférence de presse un peu plus tôt lors d'une escale à Miami (Floride), et remercié tous ceux qui avaient "aidé moralement" sa famille.

Hier soir, il avait particulièrement adressé ses remerciements au gouverneur du Wisconsin Anthony Earl et le sénateur Christopher Dodd (démocrate-Connecticut) sans qui, a-t-il dit, "tout cela n'aurait pas pu arriver".

Eugène Hasenfus avait été capturé le 6 octobre après que son avion eut été abattu par l'armée sandiniste lorsqu'il s'appretait à livrer des armes aux rebelles nicaraguayens. A la demande du président Daniel Ortega, l'Assemblée nationale du Nicaragua l'avait grâcié.

Polémiques sur la sécurité et les droits de l'Homme à Vienne

par l'envoyé spécial de l'AFP, Pierre Bocey

VIENNE (AFP) — La conférence CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) de Vienne sur les progrès dans le "processus Helsinki" suspend aujourd'hui ses travaux dans un climat de polémique sur ses deux grands dossiers, la sécurité et les droits de l'Homme.

Dès avant la suspension, en fin de journée, à l'issue d'une vingtaine de discours, les chefs des délégations soviétique et américaine ont donné le ton, au cours de conférences de presse séparées.

M. Warren Zimmermann le premier, tout en se félicitant de l'autorisation accordée à Andreï Sakharov de retourner à Moscou après sept ans d'exil à Gorki, a dressé un tableau déplorable du respect des droits de l'Homme en URSS.

Immédiatement après lui, M. Youri Kachlev est passé à la contre-offensive, et sur le même terrain, en dénonçant le nombre de détenus, de condamnés à mort et de prisonniers politiques aux Etats-Unis.

Les critiques de l'ambassadeur soviétique ont également porté sur la dernière position de l'OTAN, élaborée il y a une semaine à Bruxelles pour définir le cadre de négociations avec le Pacte de Varsovie sur les forces conventionnelles. A ses yeux, ce texte constitue une "tentative d'éviter des négociations réelles sur le désarmement".

De sujet n'a même pas été abordé par son collègue américain qui a consacré toute sa conférence de presse aux droits de l'Homme.

Les sept premières semaines de la conférence de Vienne, qui reprendra fin janvier, a-t-il estimé, font ressortir cinq conclusions:

L'URSS "viole sérieusement" les droits de l'Homme. Ceci "affecte la crédibilité" de ses efforts de se présenter comme un pays ouvert. Cette perception américaine est un jugement commun aux délégations occidentales. Pour changer son image de marque, l'URSS doit respecter ses engagements sur les droits de l'Homme. Si elle le fait, elle créera d'elle-même une "image vraiment nouvelle et positive".

Dans l'analyse de Warren Zimmermann, il "était nécessaire de dire certaines choses très ouvertement".

Le chef de la délégation américaine s'est félicité de la décision concernant Andreï Sakharov, qu'il a qualifiée de "geste important et positif". Mais, a-t-il fait valoir, il serait important que de tels gestes se multiplient et que Moscou passe à une "pratique généralisée de respect de ses engagements".

Interrogé également sur Sakharov, l'ambassadeur Kachlev s'est borné à confirmer l'autorisation de retour à Moscou, tout en précisant que cette décision avait été prise par le numéro un soviétique Mikhail Gorbatchev "sur la base de considérations humanitaires" à la suite d'une requête du prix Nobel de la paix.

Sur le chapitre de la sécurité, le chef de la délégation soviétique a en particulier relevé que les nouvelles idées de l'OTAN sur les armements conventionnels "ne mentionnent même pas le terme désarmement" et ne constituent "pas une réponse adéquate" aux propositions du Pacte de Varsovie.

Les deux conceptions seront confrontées à la reprise de la conférence de Vienne, fin janvier.

les petits bonshommes

HAGAR DUNOR

HAGAR DUNOR le VIKING

AS-TU REGARDÉ LE TOIT, HAGAR ?

OUI... ET LE TROU DOIT ÊTRE PIRE QUE NOUS LE PENSONS...

... IL NE PLEUT PAS, DEHORS !

LE FANTOME

Je lancerai la bombe au plastic dans ce bâtiment

Au camp terroriste...

Voyez... Inoffensive... jusqu'à ce que cet émetteur la fasse exploser.

KLUNK

FERDINAND

12-16

M ABERNATY

SALUT, ZIZI BELINE... JE VAIS VOUS PRENDRE DANS MES BRAS

AH, VOUS CROYEZ ÇA ?

DONNEZ-M'EN D'AUTRES JUSQU'À CE QU'IL PARTE !

GLACES

3-18 FRANK RIDGEWAY A.6329

PHILOMENE

ÇA ALORS! POUAH!

J'ai trouvé un bonbon qui restait de l'Hallowe'en! Il est dégoûtant! Il est pétrifié...

Il est délicieux!

BLONDINETTE

JE VIENS DE TROUVER CE QUI NE VA PAS AVEC TOI, TOUTIE...

TU ES TOUJOURS TROP... PRÉVISIBLE !

MAIS NON! PAS DU TOUT!

J'ÉTAIS SÛR QUE TU RÉPONDRAIS ÇA !

PEANUTS

Devine donc, Charlot...

On nous a donné une dictée aujourd'hui et je n'ai pas eu de faute!

Bravo...Et qu'a dit ton institutrice?

Elle m'a dit de préparer un rapport d'accident!

SAVATE

WHICK

Je viens de trouver le problème, prof....

vous vous tenez trop près de la balle...

...après l'avoir frappée.

le monde

● Système de détection par radar
La G.-B. choisit le Boeing-AWACS et délaisse le Nimrod

LONDON (d'après AP) — Le gouvernement britannique a annoncé hier qu'il mettait fin au développement d'un avion équipé d'un système de détection radar qui a déjà coûté plus d'un milliard de livres (\$1.97 milliard can.) aux contribuables sans jamais avoir fonctionné adéquatement.

La Grande-Bretagne a finalement opté pour acheter le système américain AWACS, fabriqué par la firme Boeing.

Le secrétaire britannique de la Défense, George Younger a ainsi annoncé aux Communes que le gouvernement avait annulé son contrat avec British General Electric pour le développement du système Nimrod.

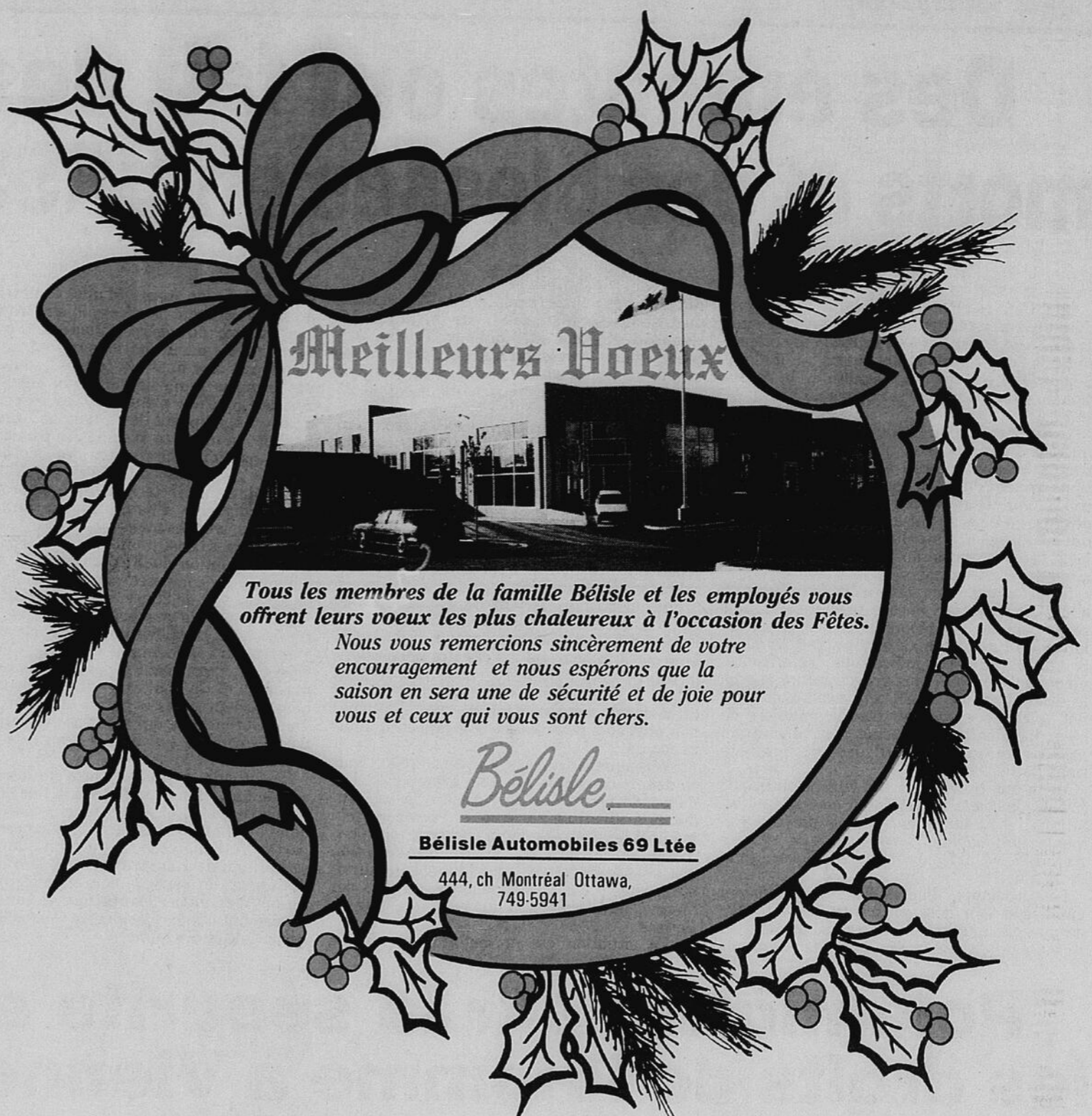
Plusieurs députés ont estimé que la décision portait un coup à l'orgueil britannique en plus d'affecter ses perspectives technologiques et commerciales. À l'issue d'un débat d'urgence, les députés ont quand même endossé la décision par un vote de 339 à 170.

M. Younger a fourni une évaluation peu flatteuse du système que General Electric avait entrepris de développer il y a neuf ans et dont la mise en oeuvre était en retard de plus de quatre ans. On ne peut risquer d'armer la Royal Air Force avec un système pour la détection d'une attaque par missiles ou par bombes qui ne pourrait être jamais perfectionné, a-t-il dit pour justifier l'achat de six Boeing-AWACS.

Toutefois, le porte-parole de l'opposition travailliste, Denzil Davies a estimé que le gouvernement avait pris une mauvaise décision en donnant le monopole mondial des systèmes de détection rapide par radars à la firme américaine Boeing.

Les six Boeing E-3A AWACS coûteront quelque 860 millions de livres (\$1.69 milliard can.) et ils devraient être livrés à partir de 1991.

Le prix des AWACS est de 200 millions de livres (\$394 millions can.) supérieur à ce qu'il en aurait coûté pour compléter les 11 avions Nimrod déjà commandés. Toutefois le gouvernement ne pouvait plus se fier aux promesses de General Electric qui s'était engagé à perfectionner le système d'ici 1995, a dit M. Younger.



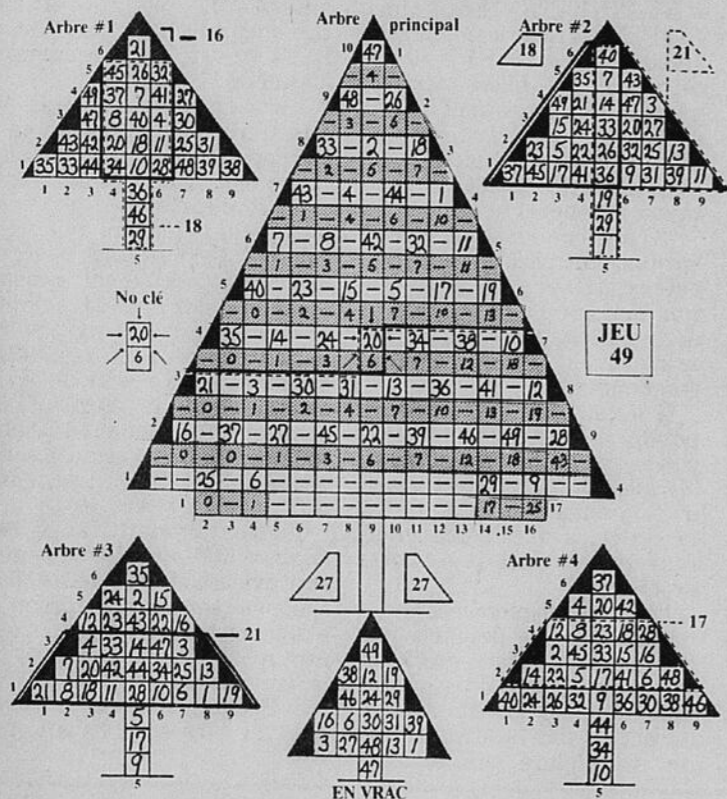
Tous les membres de la famille Bélisle et les employés vous offrent leurs vœux les plus chaleureux à l'occasion des Fêtes. Nous vous remercions sincèrement de votre encouragement et nous espérons que la saison en sera une de sécurité et de joie pour vous et ceux qui vous sont chers.

Bélisle

Bélisle Automobiles 69 Ltée

444, ch. Montréal Ottawa, 749-5941

LES ARBRES PYRAMIDAUX



En vue du tirage de la 6/49 du 19 décembre

Au centre, la grande pyramide (en forme d'arbre) contient tous les 49 chiffres, s'il s'agit d'une loterie à 49 chiffres, comme la 6/49, qui sont disposés, de gauche à droite, selon leur dernière date de sortie aux tirages de la 6/49. Plus on va vers la droite de l'arbre principal, plus les petites chiffres (tramés en gris) sont élevés. Ils indiquent le nombre de tirages qui ont eu lieu depuis la dernière sortie gagnante du numéro immédiatement au-dessus. Les chiffres 16, 21, 25, 35, 37 et 40, tous soulignés d'un zéro, sont ceux du tirage de mercredi. Le chiffre 28, à l'extrême-droite, n'a pas sorti depuis 43 tirages!

Autour de l'arbre principal, il y en a quatre plus petits qui ne contiennent que 33 chiffres chacun. C'est à l'intérieur des petites pyramides que Ralph Mongeau tente, à partir des compilations, codées dans des chartes qu'il met constamment à jour, de regrouper des combinaisons intéressantes de chiffres en "zones de concentration", identifiées par des lignes solides ou pointillées.

Dans chacun de ces petits arbres pyramidaux, il y a habituellement au moins trois numéros chanceux. S'il y en a moins dans un des arbres, il y en a plus dans un autre. De façon régulière, un de ces petits arbres pyramidaux contiendra 5 ou 6 numéros chanceux, et à l'occasion 6 plus le numéro boni.

Si l'adepte de Jeu 49 choisit ses combinaisons de la 6/49 à partir d'un petit arbre pyramidal, et que les six numéros gagnants s'y trouvent, ses chances de gagner sont de 1 sur 1,000,000, au lieu du traditionnel 1 sur 14 millions. C'est encore très mince, mais environ 14 fois mieux...

■ Les résultats de mercredi soir à la 6/49: 16, 21, 25, 35, 37, 40 et le numéro boni: 44.

■ **Jeu 49**, publié mardi dans LE DROIT, offrait encore une fois des combinaisons intéressantes pour celui qui aurait pu dépister les zones chanceuses des arbres pyramidaux:

□ L'arbre numéro 1 contenait 4 numéros gagnants sur les seules verticales 6 et 7.

□ L'arbre numéro 2 avait pour sa part 5 numéros gagnants sur les horizontales 1, 2, 3.

□ La moitié du bas de l'arbre principal contenait 5 numéros gagnants plus le boni. On joue alors à la 6/25...

□ Le numéro 40, qui a sorti mercredi soir, a refait surface après une absence de 23 tirages...

PYRAMIDAUX

(Annonce)

VOUS AVEZ TROP BU ET N'ÊTES PAS EN ÉTAT DE CONDUIRE?



**APPELEZ
Opération
Nez rouge**



DES BÉNÉVOLES VOUS RAMÈNERONT GRATUITEMENT CHEZ VOUS, EN TOUTE SÉCURITÉ, DANS VOTRE VOITURE.

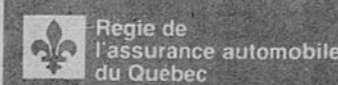
Québec
jusqu'au 31 décembre
688-8080

Rouge et Or Natation de l'Université Laval, Service de police de Québec, CHRC

C'est à Québec, en 1984, que l'Opération Nez rouge a vu le jour. En 1986, dix-neuf opérations se déroulent au Québec. La Régie de l'assurance automobile du Québec et le Groupe Desjardins, Assurances générales remercient les partenaires et les bénévoles qui collaborent à ces opérations.

- | | | | |
|---|---|---|--|
| Baie Saint-Paul
jusqu'au 23 décembre
457-3333 | Club de ski du Mont Grand-Fonds, Sûreté du Québec, CIHO-MF, Plein-Jour sur Charlevoix | Longueuil
jusqu'au 24 décembre
651-4720 | Club de natation de Longueuil, Service de police de Longueuil, CKMF-MF |
| Chandler
jusqu'au 21 décembre
689-4014 | Sûreté routière Grand Pabos, Sûreté du Québec, CHNC | Rimouski
jusqu'au 21 décembre
723-2323 | Club de natation Les Dauphins de Rimouski, Service de police de Rimouski, CFLP |
| Chicoutimi
jusqu'au 31 décembre
696-1011 | Les affaires étudiantes du CEGEP de Jonquière, Service de police de Chicoutimi, CKRS | Sainte-Anne-des-Monts
19 et 20 décembre
763-2211 | Club Lions de Sainte-Anne-des-Monts, Sûreté du Québec, CJMC |
| Drummondville
jusqu'au 23 décembre
478-7044 | Drummondville Olympique, Service de police de Drummondville, Sûreté du Québec, CHRD | Sainte-Marie de Beauce
jusqu'au 23 décembre
387-1986 | Mesures d'urgences municipales, Service de police de Sainte-Marie, CJVL |
| Forestville
19 et 20 décembre
587-2976 | Chevaliers de Colomb conseil 3117, Sûreté du Québec, TVCF, Plein-Jour sur le Saguenay | Saint-Georges de Beauce
jusqu'au 31 décembre
288-1460 | Fondation des Dragons Inc., Service de police de Saint-Georges, CKRB |
| Hull
18, 19 et 20 décembre
771-2886 | Club Optimiste, Service de police de Hull, Aylmer, Gatineau, CKCH | Sherbrooke
jusqu'au 23 décembre
821-4646 | Fondation Athlétas, Sûreté du Québec, Services de police de Sherbrooke, Rock-Forest, Métro-Police et Bromptonville, CHLT |
| Jonquière
jusqu'au 31 décembre
695-1011 | Les affaires étudiantes du CEGEP de Jonquière, Service de police de Jonquière, CKRS | Thetford-Mines
jusqu'au 23 décembre
338-1124 | École de conduite Bonneville et Gagnon, Service de police de Thetford-Mines, CKLD |
| La Malbaie
jusqu'au 23 décembre
457-3333 | Club de ski du Mont Grand-Fonds, Sûreté du Québec, CIHO-MF, Plein-Jour sur Charlevoix | Trois-Rivières
jusqu'au 23 décembre
373-0111 | La Corporation du Sport Universitaire et Amateur du Trois-Rivières Métro, Services de police de Trois-Rivières, Trois-Rivières Ouest et Cap-de-la-Madeleine, CHLN, CFKM-TV |
| Laval
jusqu'au 31 décembre
662-4444 | Club de natation de Laval, Service de police de Laval, CKLM | Victoriaville
jusqu'au 24 décembre
758-6011 | École de conduite OTO, Service de police de Victoriaville, CFDA, L'Union |

UNE COLLABORATION



et votre quotidien **LE DROIT**

Ciel variable

Maximum (aujourd'hui)..... 0
Minimum (cette nuit)..... -10
Maximum (demain)..... -5

LE DROIT

Première édition

74e ANNEE — No 223
VENDREDI 19 DECEMBRE 1986
DU LUNDI AU VENDREDI: 35 cents LE NUMERO
LE SAMEDI: 75 cents LE NUMERO

La victoire du dimanche réjouit ses partisans...



Ni la pluie, ni la neige...

Ni la pluie, ni la neige, ni le froid ne sauraient priver Karin Walker et son chien de leur ballade quotidienne. D'autant plus que le marché By, tout de neige vêtu, se donnait des airs de Noël tout blanc.

(Photo LE DROIT par Gilles Benoit)

Fuyard blessé: la SQ enquête

GATINEAU (LE DROIT) — La Sûreté du Québec enquête sur les circonstances d'un incident survenu hier après-midi dans le secteur Mont-Cascades entre deux policiers de Gatineau et deux suspects dont l'un a été atteint d'une balle dans le bras alors qu'il tentait de fuir.

Selon un bref communiqué émis par la sûreté provinciale, les deux policiers de Gatineau auraient surpris les deux individus en train de commettre un vol par effraction. Ceux-ci auraient immédiatement pris la fuite.

L'un des fuyards a été blessé par un coup de feu. "Il est présentement hospitalisé. Sa vie n'est pas en danger", précise le communiqué.

Le bureau des enquêtes criminelles du détachement de Hull de la Sûreté du Québec s'est chargé du dossier à la demande de la sûreté municipale de Gatineau.

Malgré les appels téléphoniques auprès des deux corps policiers, aucune autre information additionnelle n'a été transmise si ce n'est à Gatineau où on a précisé que l'incident était survenu peu après 13 h 30.

Marie Caron s'en va à la Régie des loteries

par Jacques Lefebvre

HULL — "Ben oui, je m'en vais aux courses", lance avec une pointe d'humour Marie Caron, figure bien connue dans la région, qui vient d'être nommée commissaire à la Régie des loteries et des courses du Québec.

Marie Caron est la première femme à accéder à un poste au sein de ce tribunal administratif qui compte cinq personnes. Elle a appris la nouvelle hier matin alors que le premier ministre Robert Bourassa a signé l'arrêté en conseil et doit entrer en poste sous peu.

"Comme changement de carrière... c'est une nouvelle orientation", a-t-elle affirmé lors d'une conversation téléphonique avec LE DROIT. Marie Caron est avocate en pratique privée depuis huit ans dans la région. Jusqu'en août dernier, elle siégeait depuis six ans à la Commission nationale des libérations conditionnelles.

S'étant déjà mise à l'étude de la loi de la Régie des loteries et des courses, elle explique que son

nouveau travail consistera à accueillir les demandes de tirage de loteries, à octroyer des permis et à rendre des décisions en appel concernant les courses.

Depuis quatre ans, elle fait partie du Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes dans le monde, ce qui implique un voyage par année à New York ou à Vienne. Son mandat se termine dans deux ans.

De 1970 à 1982, Marie Caron s'est distinguée dans le domaine de l'éducation, à la Commission scolaire Outaouais-Hull et à l'ex-Commission scolaire régionale de l'Outaouais, dont elle a occupé successivement les présidences pendant plusieurs années.

Entamant la cinquantaine, Marie Caron est mère de deux filles, l'une avocate, l'autre étudiante. Elle n'entend pas quitter la région, bien que son nouveau travail se fera à Montréal. Elle mettra cependant de côté sa pratique privée d'avocate.

OTTAWA — La loi provinciale qui empêche l'ouverture dominicale des magasins est constitutionnelle. Cette décision de la Cour suprême du Canada, rendue publique hier midi, a eu pour effet de débouter trois marchands de Toronto qui s'étaient rendus jusqu'au plus haut tribunal du pays pour contester cette loi.

par Mario Lemoine et François Brousseau

Le fourreur Paul Magder, sur qui pèsent plus de 200 poursuites pour délit à la loi du dimanche, a déclaré que cette défaite n'allait pas l'arrêter dans sa lutte pour pouvoir ouvrir le dimanche, et qu'il allait étudier avec son avocat les moyens appropriés de poursuivre la lutte.

Les grandes chaînes de magasins d'alimentation, qui défiaient la loi depuis la fin du mois de septembre, ont toutes annoncé qu'elles fermeraient dimanche prochain, tout en s'abstenant de prendre des engagements à long terme en ce sens.

Les opposants au magasinage du dimanche, surtout composés de petits commerçants et d'organisations syndicales, se déclaraient très heureux du jugement. Toutefois, un représentant de l'organisation ontarienne *People for Sunday*, M. Les Kingdon, présent hier en Cour suprême, avait le triomphe modeste, faisant valoir qu'il fallait maintenant faire appliquer la loi et donner suite aux milliers de poursuites qui pèsent contre les commerçants qui s'en sont donnés à cœur joie durant les derniers mois.

Le procureur de l'Ontario, Me Andrejs Berzins, faisant allusion aux quelque 250 poursuites qui se sont accumulées depuis septembre dans la région d'Ottawa, a déclaré que les procédures judiciaires reprendraient au plus vite à la suite de ce jugement, et laissé savoir qu'il requerrait des "amendes significatives" contre les contrevenants.

Porte ouverte à la libéralisation?

Autre effet de ce jugement: si, à court terme, il renforce la loi interdisant le magasinage du dimanche en Ontario, il confirme la juridiction exclusive des provinces en la matière, et ouvre la porte, à long terme, à une libéralisation tout à fait légale des jours d'ouverture des commerces, par voie législative provinciale.

La loi confirme la légitimité de la loi provinciale en la matière, plutôt que le caractère sacrosaint du dimanche en lui-même. En d'autres mots, on peut constitutionnellement légiférer contre l'ouverture dominicale des magasins, mais on n'y est pas obligé. On peut aussi faire le contraire.

La Conférence canadienne des évêques, qui a fait un lobbying de tous les instants contre le magasinage du dimanche, s'est réjouie de la décision, par la voix de son secrétaire général, Mgr Bernard Hubert.

Le maire Jim Durrell, d'Otta-

wa, qui favorise la municipalisation des lois en la matière, s'est déclaré "surpris mais non déçu". M. Durrell, qui a déjà milité pour l'ouverture des magasins les soirs de semaine, n'en favorise pas pour autant le magasinage dominical.

Le gouvernement ontarien a promis hier une application sévère de la loi actuelle, tout en se déclarant prêt à la modifier éventuellement.

— Lire en page 3

Clark se porte à la défense de ses quatre collègues "Les Canadiens peuvent aider qui bon leur semble"

par Marie Tison

OTTAWA (PC) — Les citoyens canadiens sont libres de contribuer à quelque cause que ce soit, même s'il s'agit de députés conservateurs et même si la cause en question est la lutte contre le régime politique du Nicaragua.

C'est ce qu'a déclaré hier le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures Joe Clark, interrogé sur la participation de quatre députés conservateurs à un organisme qui a tenté de recueillir des fonds pour les contras.

Les citoyens canadiens sont libres de contribuer aux causes dans lesquelles ils croient, et ils ne perdent pas ce droit en devenant députés, a déclaré M. Clark.

"Les députés ont droit à leurs propres opinions, même s'ils ont une perspective qui diffère de celle du gouvernement et des miennes, a-t-il ajouté. C'est normal dans une société démocratique".

La critique néo-démocrate en matière d'affaires extérieures Pauline Jewett a déclaré que l'attitude des députés en question, Don Blenkarn, Andrew Witer, Patrick Boyer et Alex Kindy, semait la confusion dans l'esprit de la population canadienne et des citoyens des pays de l'Amérique centrale quant à la politique extérieure canadienne.

"N'est-ce pas la politique du gouvernement canadien de s'opposer à tout appui, militaire ou financier, aux contras qui tentent de renverser le gouvernement du Nicaragua?", a-t-elle lancé.

M. Clark a répondu qu'il n'y avait aucune confu-

sion, et que la politique étrangère du Canada était non seulement bien connue, mais appréciée des pays d'Amérique centrale.

Opinions

L'un des principaux intéressés, le député de Calgary Est Alex Kindy, n'a pas cherché à cacher ses opinions.

"Le gouvernement devrait changer sa politique en Amérique centrale et appuyer la lutte contre le communisme", a-t-il déclaré à l'issue de la période des questions hier.

"Je pense que le président des contras est certainement un homme très valable, qui croit en la démocratie, qui se bat contre un régime qui est certainement un régime dictatorial", a-t-il soutenu.

Il a toutefois soutenu qu'il n'était pas impliqué, de quelque façon que ce soit, dans l'irragate.

"Je crois à la lutte, et je crois que certaines gens sont impliqués", a-t-il déclaré, sans vouloir préciser.

M. Kindy, tout comme le député d'Etobicoke-Lakeshore Patrick Boyer, a pris part le mois dernier à un souper-bénéfice organisé par la Ligue anti-bolchévique, une section de la World Anti-Communist League.

Pour leur part, les deux autres députés conservateurs, Don Blenkarn, de Mississauga Sud et Andrew Witer, de Parkdale-High Park, ont rencontré à plusieurs reprises l'ex-général américain John Singlaub, vice-président de la World Anti-Communist League et un des principaux collecteurs de fonds pour les contras.

Après la CSN et la FTQ

Gobeil se dit prêt à régler avec les autres

QUEBEC (PC) — Une entente de principe ayant été conclue avec les représentants de la CSN et de la FTQ, le président du Conseil du trésor, M. Paul Gobeil, a soutenu en Chambre, hier, qu'il était prêt à poursuivre les négociations avec tous les autres syndicats avec qui aucune entente n'est encore intervenue. Il demeure optimiste de conclure un accord avant les Fêtes avec tous.

Les négociations sur les questions salariales entre la CEQ et le gouvernement québécois reprenaient d'ailleurs aujourd'hui. Les pourparlers, qui devaient se poursuivre durant la nuit, ont été reportés.

Mais entretemps, des discussions se sont poursuivies aux tables sectorielles. On discute entre autres d'un point majeur, la tâche des enseignants des niveaux primaire et secondaire.

La Centrale de l'enseignement du Québec a prévenu le gouvernement que s'il n'y a pas d'entente aujourd'hui, elle reportera les négociations après le temps des Fêtes, soit le 5 janvier 87.

De son côté, la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ) a annoncé hier soir qu'elle avait été convoquée pour 11 h ce matin à une rencontre où la partie patronale doit déposer de nouvelles offres. Cette fédération représente quelque 12,000 membres dans 87 établissements, principalement dans les régions de Montréal et de l'Estrie.

Si l'entente de principe avec la

CSN et la FTQ est appliquée aux 300,000 syndiqués des secteurs public et parapublic, cela coûtera quelque \$2 milliards de plus aux contribuables en trois ans.

Selon le modèle établi avec la CSN et la FTQ et que le gouvernement souhaite étendre à tous ses employés syndiqués, les majorations salariales seront les suivantes:

1986 — une hausse sur échelle de 3,5% assortie du renoncement à récupérer \$100 millions et de légères bonifications normatives. Il faut ajouter 1,2% représentant le déboursé moyen pour les avances de \$94 millions en modalités de mise à la retraite anticipée. Coût à l'Etat: presque \$600 millions.

1987 — une hausse sur échelle de 4% minimum pour tous, pouvant aller jusqu'à 5,4% pour les syndiqués gagnant moins de \$16,78 l'heure. Augmentation totale de 4,28% à laquelle il faut ajouter encore 1,2% pour l'avancement. Coût à l'Etat: \$580 millions.

1988 — une hausse sur échelle de 4,53% minimum pour tous, pou-

vant aller jusqu'à 5,18% pour les plus bas salariés. Augmentation totale de 4,85% avant indexation à laquelle il faut encore ajouter le 1,2%. Coût à l'Etat: \$676 millions millions.

De plus, la CSN a arraché pour l'année 1988 une formule d'indexation partielle basée sur la hausse de l'indice des prix à la consommation en 1987. Le gouvernement compensera toute augmentation de l'indice située entre 4,25 et 5,25%. Une indexation maximale de 1% représente \$111 millions.

A ces sommes, il faut ajouter une enveloppe de \$8 millions pour les infirmières dont les modalités de distribution ne sont pas encore arrêtées.

en supplément aujourd'hui Encarts

— Sears
— Télé-guide *

* Livraison à domicile seulement

sommaire

Annonces classées.....	30 à 34
Bandes dessinées.....	L2, L3, 35
Canada.....	3, 5, 7 à 10
Cinéma-spectacles.....	11 à 14
Editorial.....	4
Economie.....	19 à 21
Horoscope.....	32
Le carrefour.....	8
Le monde.....	22, 26, 27, 36
Loisirs et détente.....	L1 à L4
Loteries.....	16
Mots croisés.....	L4, 33
Mot mystère.....	31
Nécrologie.....	29
Ottawa-Carleton et l'Ontario.....	23, 24
L'Outaouais et le Québec.....	15 à 18
Page sociale.....	28
Sports.....	S1 à S12

Postes Canada: un nouvel écueil

OTTAWA (PC) — Postes Canada se bute à un nouvel obstacle dans la mise en oeuvre de son plan de redressement. Cette fois, c'est l'un de ses propres administrateurs qui vient de réclamer une injonction en vue d'empêcher la mise en oeuvre de certains aspects clés du projet visant à éliminer le déficit de la société d'ici le 31 mars 1988.

M. Robert McGarry, seul représentant des employés au conseil d'administration de la Société canadienne des Postes, a expliqué hier qu'à son avis, ce plan de redresse-

ment enfreignait la loi de 1981 sur la société canadienne des postes.

La requête a été déposée en Cour suprême de l'Ontario.

Si la démarche de M. McGarry est agréée, Postes Canada serait forcée de retirer les "superboîtes" postales récemment implantées dans les nouveaux développements et devrait revenir au traditionnel porte-à-porte pour la livraison du courrier, a affirmé M. McGarry, qui est président du Syndicat des facteurs.

L'injonction obligerait également la so-

ciété à suspendre son projet de fermeture de centaines de bureaux de poste ruraux et l'empêcherait du même coup de remettre les bureaux restants à des exploitants privés, a-t-il ajouté en entrevue.

Selon M. McGarry, Postes Canada, en vertu de l'article 5 de la loi de la société des postes, est tenue de fournir le même service aux communautés de même taille, de conserver le courrier en lieu sûr, de maintenir une image qui reflète le rôle des postes comme institution nationale et de consulter

les syndicats avant d'élaborer les orientations du service postal.

Le leader syndical considère notamment que le plan de redressement ne respecte pas la garantie de service égal aux communautés de même taille et que les nombreux cas de "superboîtes" défectueuses rapportés ces dernières semaines prouvent que ces nouveaux types de boîtes ne protègent pas adéquatement le courrier.

Postes Canada a refusé de commenter la demande d'injonction.

Voyageur: le syndicat annonce des concessions

MONTREAL (PC) — Se disant conscient des problèmes de la compagnie Voyageur, le local 106 des Teamsters a annoncé hier qu'il avait soumis à la partie patronale des contre-propositions comportant d'importantes concessions au niveau des salaires et des avantages sociaux.

"Nous venons de faire un exercice de gros bon sens. Nos contre-propositions sont réalistes et permettraient à Voyageur de retrouver le chemin de la rentabilité tout en accordant aux chauffeurs la sécurité d'emploi nécessaire", a déclaré le porte-parole syndical Gaétan Morin.

Du côté de la compagnie, on s'est abstenue de

tout commentaire dans l'immédiat.

"C'est un document tout de même assez volumineux d'une quarantaine de pages. Lorsque son étude aura été complétée, nous pourrions aviser le syndicat de notre réaction", a déclaré le directeur des affaires publiques de Voyageur, M. Sylvain Langis.

Le 9 décembre, les quelque 250 chauffeurs de Voyageur ont rejeté dans une proportion de 90% les dernières offres de la compagnie en vue du renouvellement de la convention collective. Ces offres étaient assorties d'un ultimatum en vertu duquel la compagnie menaçait, advenant leur rejet, de se départir de tous ses services au Québec, sauf ceux de

l'Abitibi où les syndiqués ont déjà accepté des concessions.

Selon M. Morin, le document syndical déposé hier est basé sur le projet que Voyageur "a tenté d'imposer aux chauffeurs", à la différence près qu'il contient des garanties quant à la sécurité d'emploi en cas de vente de l'entreprise.

Outre les concessions au niveau des salaires et des avantages sociaux, la contre-proposition syndicale prévoit des réajustements des conditions de travail en fonction des besoins opérationnels de Voyageur pour la fin de 1986 et jusqu'à 1990, a indiqué M. Morin.

Les Anglais seront servis en anglais

QUEBEC (PC) — Le projet de loi 142, prévoyant que les anglophones du Québec ont le droit de recevoir des services dans leur langue dans les établissements de santé et de services sociaux, a été adopté hier à Québec.

Le Parti québécois a voté en bloc contre le projet de loi qui a reçu l'appui massif des libéraux.

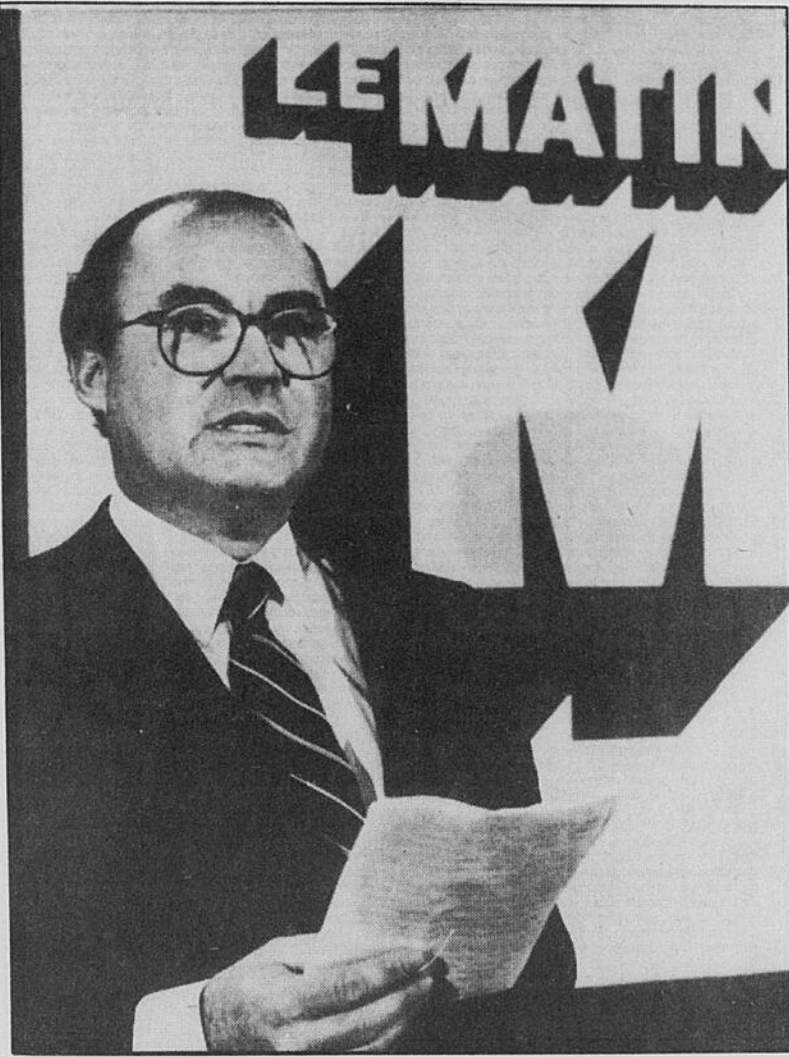
Le ministre Thérèse Lavoie-Roux, en ouvrant le débat sur l'adoption finale, a indiqué que le gouvernement voulait, projet de loi 142 inscrire dans la loi l'orientation générale du gouvernement quant à l'accessibilité des citoyens du Québec à des services de santé et des services sociaux dans leur langue.

Pour arriver à l'exercice de ce droit, le gouvernement désignera par règlement les établissements qui seront tenus dans une région de rendre leurs services accessibles aux anglophones. Un conseil régional préparera un programme d'accès aux services en langue anglaise.

Le projet de loi simplifie aussi la procédure pour obtenir l'autorisation de donner de tels services et assouplit les règles relatives aux conflits d'intérêts en ce qui a trait à tout membre du conseil d'administration des établissements, sauf pour le directeur général qui lui, doit remplir son poste à temps plein.

Mme Lavoie-Roux a répété qu'il "ne s'agit pas d'un projet de loi linguistique, mais d'un projet de loi qui se situe dans la philosophie générale de notre loi sur les services de santé et les services sociaux. Cette loi "reconnait à tout individu le droit de recevoir des services de santé et des services sociaux d'une façon personnalisée, selon des critères scientifiques et d'une façon continue".

"Il s'agit d'un projet de loi qui veut améliorer la qualité des services, rendre la livraison des services la plus respectueuse possible et, surtout, répondre le plus possible aux besoins exprimés par la minorité anglophone du Québec", a conclu Mme Lavoie-Roux.



Jean-Guy Duguay annonçait, hier, la naissance d'un nouveau quotidien montréalais français. Le Matin qui visera une clientèle ciblée des 25-55 ans et espère tirer à 75,000 copies par jour lorsqu'il aura atteint son rythme de croisière.

(Photolaser CP)

Le Matin verra le jour en février

par Maurice Girard

MONTREAL (PC) — A l'aube d'une journée du début février, un nouveau quotidien devrait sortir dans les rues de Montréal: Le Matin, "quotidien indépendant, sans aucune affiliation politique ou idéologique".

De format tabloïd, le nouveau journal, qui sera publié du lundi au vendredi, s'adressera au public cible des 25-55 ans, d'éducation supérieure, de revenu au-dessus de la moyenne, qui voyage et n'a pas beaucoup de temps à consacrer à l'information écrite quotidienne.

Vendu 50 cents, le journal sera distribué par The Gazette, avec qui des ententes de service ont été conclues pour l'impression, la distribution et l'utilisation commune de banques de données.

Il n'y aura pas de contrat pour l'achat conjoint de publicité, à assurer hier en conférence de presse l'éditeur Jean-Guy Duguay, qui était accompagné des fondateurs des Publications I.D.: MM. Pierre Beaulieu, Christian Bellavance, Serge Gosselin, Jean-Pierre Bordua, Jean-Guy Duguay et Lucien C. Richard. Ils détiendront 90% des actions de la nouvelle entreprise tandis que la quarantaine de personnes qu'on compte embaucher, dont 20 à la rédaction, possèdera les 10% d'actions restantes.

Puisqu'il s'agit d'une entreprise privée, ses dirigeants n'ont pas voulu indiquer les bailleurs de fonds qui permettront l'arrivée sur le marché de concurrents au Devoir, à La Presse et au Journal de Montréal. "Il s'agit de plusieurs millions de capitaux", a indiqué M. Bordua, sans préciser.

A l'orée de la nouvelle année, la concurrence s'annonce vive sur le marché des quotidiens montréalais. Le jour de l'annonce du nouveau journal, Le Devoir affirmait que Pierre Peladeau, de Québec, lancerait à peu près à la même date un nouveau journal en anglais pour faire concurrence au seul quotidien anglophone de la ville: The Gazette.

Tiré à 40,000 exemplaires, Le Matin limitera la publicité à 40% de son espace. On espère porter le tirage à 50,000 exemplaires après un an et, éventuellement, atteindre les 75,000 de sorte que Le Matin voudrait rafler 15% du marché, une fois bien établi. L'information, qu'on garantit "claire, nette, précise et concise", ne visera pas particulièrement les lecteurs du Devoir, selon M. Duguay.

Le nouveau média sera affilié aux agences de presse comme les services de la Presse Canadienne, l'Agence France-Presse et son nouveau service économique. En plus de Dow Jones, Canadian News Wire et Telbec.

On ne prévoit pas au départ assurer une couverture systématique des événements sportifs, mais offrir "une façon plutôt originale". Des correspondants seront en place à Québec et Ottawa. Avec le temps, on compte obtenir la collaboration de pigistes dans les grandes capitales: New York, Paris, Washington, Londres et quelque part en Amérique du Sud.

Belmoral: nouveau procès

MONTREAL (PC) — La Cour d'appel du Québec a d'ordonné la tenue d'un nouveau procès contre la compagnie minière Belmoral d'Abitibi qui, en mars 1982, a été acquittée par un jury de la Cour supérieure de huit accusations d'homicide involontaire par négligence criminelle: huit mineurs étaient morts le 20 mai 1980 lors de l'effondrement d'une mine d'or qu'exploite l'entreprise à Val d'Or.

Dans sa requête en appel, la Couronne a fait valoir sept prétendues erreurs de droit dans les directives du juge de première instance. Mais les juges Claude Vallerand, Marc Beauregard et Yves Bernier n'en ont retenu qu'une, reliée directement au cheminement du verdict.

Mais, expliquent-ils, même si le juge de la Cour supérieure, a commis une erreur en transmettant ses directives aux jurés, il n'est pas loisible au plus haut tribunal du Québec de rendre un verdict à la place de ceux-ci.

Le jury a été empêché de rendre un verdict fondé sur la négligence criminelle d'un personnel de cadre compétent, à cause d'un interdit du juge, notent les trois juges. "Nous n'avons donc pas à examiner si le verdict eut nécessairement été le même n'eût été l'erreur du juge, car de verdict il n'y eut point quant à l'un des principaux griefs des actes d'accusation, à vrai dire peut-être le plus plausible. Il faut donc ordonner un nouveau procès".

Feu chez By-Save

OTTAWA (LE DROIT) — Un incendie mineur dans une boutique de la rue Rideau a causé plus d'émoi que de dommages, hier, au coeur même d'Ottawa.

Le magasin de vêtements pour enfants Bi-Save, situé au 180 de la rue Rideau, a subi des dommages lors du sinistre qui s'est déclaré à 22 h 12.

Les pompiers du service des incendies de la ville d'Ottawa ont rapidement maîtrisé les flammes. Durant ce temps, les agents de la sûreté municipale ont établi un barrage à l'angle des rues Rideau et Waller ainsi qu'au coin Rideau et Nicholas interdisant ainsi l'accès aux piétons à cette parcelle de la rue Rideau.

Ce qui n'a toutefois pas empêché une centaine de badauds de se masser près des barricades afin d'assister au spectacle que livraient pompiers et policiers. Au moment de mettre sous presse hier, le service des incendies d'Ottawa n'avait pas encore déterminé la cause de l'incendie qui serait vraisemblablement d'origine accidentelle.

la Baie

CORRECTIONS

Corrections à notre cahier encarté dans le journal du mercredi, 17 décembre:

Page 7: Pour l'offre spéciale Givency, on aurait dû lire: "Avec tout achat Givency de \$30 ou plus, vous recevrez l'une de nos primes spéciales".

Page 24: Les tenues de ski ne correspondent pas exactement aux illustrations. Les marques ne seront peut-être pas toutes offertes. Les tenues de ski de Baysport ne seront pas offertes.

Page 24: L'ensemble de ski de fond pour jeune ne sera pas offert. Les chaussures de ski de fond sont offertes en quantités restreintes.

Page 25: La raquette de racquetball Slazenger Challenger ne sera pas offerte.

Page 25: La machine à ramer de luxe "Best" est offerte par commande spéciale seulement.

Page 30: La réclame "Jusqu'à 30% de rabais" s'applique aux court-pointes en laine de Nouvelle-Zélande seulement. Le recouvrement de laine Slumberwool est offert à \$30 de rabais ou moins.

Correction à notre annonce de chemises de ville publiée dans le journal du jeudi, 18 décembre:

Les chemises de ville "Eagle" ne seront peut-être pas offertes à tous les magasins. Une autre marque sera substituée.

Nous regrettons tout contretemps que ceci vous causerait.

LOCATION DE VOITURES ET CAMIONS



Prix imbattable pour excursion telle que:

- Partie de hockey
- Partie de baseball
- Etc...

Pour réservations:

770-AVIS



949, boul. St-Joseph, Hull



COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS D'AUTOMOBILE EN ONTARIO

Cette Commission a été créée par le procureur général de l'Ontario et le ministre des Institutions financières le 6 novembre 1986 et relève de ces deux personnes. Elle est chargée, en ce qui concerne l'indemnisation des dommages résultant d'un accident d'automobile, d'examiner le régime fondé sur la responsabilité délictuelle, et les conséquences de la mise en place d'un régime sans égard à la faute.

La Commission doit présenter ses conclusions et ses recommandations avant le 1er novembre 1987. Les personnes et les groupes intéressés peuvent envoyer leurs premières observations écrites (en sept exemplaires) avant le 16 février 1987.

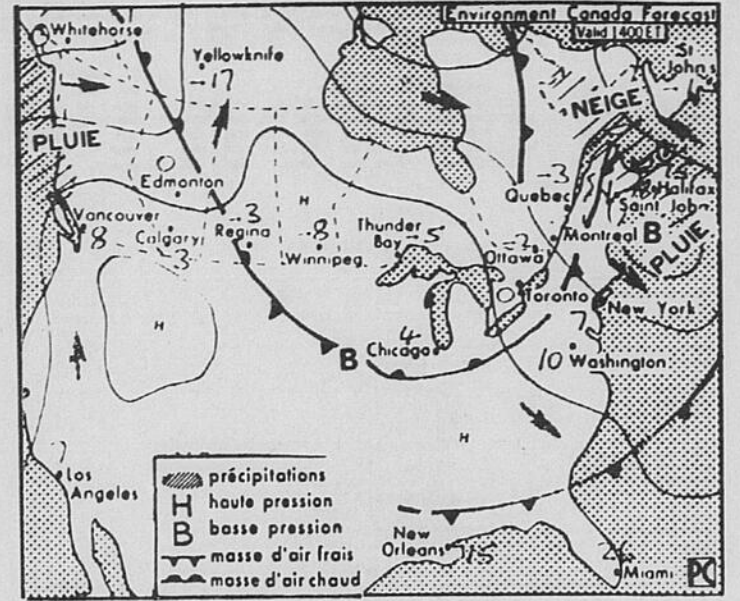
Des audiences ordinaires seront organisées dans la province pour ceux qui auront fait des représentations. Elles feront l'objet d'annonces ultérieures.

On peut se procurer sur demande le texte du mandat de la Commission.

John I. Laskin
Avocat-conseil
180 ouest, rue Dundas
22e étage
TORONTO (Ontario)
M5G 1Z8

Thomas B. Millar
Administrateur
(416) 963-3033

au gré du temps



Synopsis: une crête de haute pression juste au-dessus des Grands-Lacs suivra toute la fin de semaine un système dépressionnaire se déplaçant le long de la côte-est.

prévisions régionales

On prévoit pour ce matin des averses de neige qui seront suivies d'un dégagement graduel en après-midi et des vents modérés. Maximum: 0. Les probabilités de précipitation sont de 30%. Minimum la nuit prochaine de -10 et maximum demain de -5. Pour demain, on prévoit un temps ensoleillé et plus froid avec des passages nuageux.

Maximum record: 9.4 en 1957
Minimum record: -30.6 en 1942
Maximum normal: -5
Minimum normal: -13

le Québec

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour demain.

Situation générale: une dépression venant de la région du lac Ontario remontera le long de la côte atlantique. Cette dépression donnera des accumulations de neige de 5 à 10 centimètres de neige sur son passage et même de près de 15 cm pour les régions de l'extrême sud du Québec, comme l'Estrie. L'est de la province restera sous l'influence de ce système dépressionnaire, alors que l'ouest connaîtra des éclaircies. Demain, une crête de haute pression envahira l'ouest pour donner du soleil, alors que le reste de la province restera encore nuageux. Les températures resteront encore au-dessus des normales saisonnières, avec des maxima près du point de congélation.

Régions d'Abitibi-Témiscamingue: un peu de neige. Vents modérés par moments. Min.: près de -8. Max.: près de -6. Risque de précipitations: 50%. Demain: plutôt nuageux.

Réservoirs Cabonga et Gouin, Lac-St-Jean: faible neige passagère débutant en matinée. Vents modérés. Min.: près de -8. Max.: près de -5. Risque de précipitations: 70%. Demain: beau.

Pontiac, Gatineau et La Lièvre: plutôt nuageux avec quelques flocons de neige en matinée. Dégagement graduel par la suite en après-midi. Vents modérés en après-midi. Min.: près de -6. Max.: -2 à -4. Risque de précipitations: 30%. Demain: ennuagement.

Laurentides: plutôt nuageux avec averses de neige dispersées. Vents modérés par moments en après-midi. Min.: près de -5. Max.: -1 à -3. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Cornwall: nuageux avec quelques averses de neige en matinée. Dégagement graduel par la suite en après-midi. Vents modérés par moments en après-midi. Min.: -2 à -5. Max.: 0 à 2. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Montréal: nuageux avec quelques averses de neige en matinée. Dégagement graduel en après-midi. Vents modérés par moments en après-midi. Min.: -2 à -5. Max.: 0 à 2. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Trois-Rivières et Drummondville: nuageux avec averses de neige en matinée. Plutôt nuageux avec quelques flocons de neige par la suite. Vents modérés par moments en après-midi. Min.: -2 à -4. Max.: 0 à 2. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Québec, Beauce: neige se poursuivant en matinée. Accumulation totale: 5 à 10 cm. Nuageux avec quelques averses de neige par la suite. Min.: près de -4. Max.: près de 0. Demain: dégagement graduel.

Estrie: neige passagère en matinée. Accumulation: près de 15 cm. Quelques averses de neige par la suite. Vents devenant modérés par moments en après-midi. Min.: près de -3. Max.: près de 1. Demain: dégagement.

Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: faible neige passagère débutant en mi-journée. Min.: près de -4. Max.: près de -2. Risque de précipitations: 70%. Demain: ciel variable.

Charlevoix et Rivière-du-Loup, Rimouski-Matapédia: neige passagère. Accumulation totale: près de 5 cm. Min.: près de -3. Max.: près de 0. Demain: plutôt nuageux avec quelques flocons de neige.

Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon: neige passagère débutant en matinée. Accumulation pouvant dépasser 5 cm. Min.: près de -4. Max.: près de -1. Demain: nuageux avec averses de neige dispersées.

l'Ontario

Toronto et le sud: partiellement nuageux avec des risques d'averses de neige. Maximum de 2. Demain: partiellement nuageux.

Sudbury et le centre: nuageux avec de la brume et des averses de neige ou du verglas en matinée et un dégagement partiel en après-midi. Maximum de moins 2. Demain: partiellement ensoleillé.

Timmins et le nord: ensoleillé avec des passages nuageux et des risques d'averses de neige. Maximum de moins 5. Demain: partiellement nuageux avec des risques d'averses de neige.

c'était un 19 Décembre

1963 — Une violente tempête traverse la région de l'Atlantique, causant de nombreux dégâts et endommageant plusieurs bateaux de pêche; quelques morts. Les Maritimes enregistrent des vents constants de 130 km/h; des vents plus violents frappent le sud-ouest de Terre-Neuve.

ici et là

	Min.	Max.	Saint-Jean, T.N.	
Calgary	-09	06	Saskatoon	-12 01
Edmonton	-07	00	Timmins	-01 02
Halifax	-21	-06	Toronto	03 05
Montréal	-05	01	Vancouver	-03 05
Ottawa	-05	01	Yellowknife	-14 -10
Québec	-05	01	New York	06 08
Saint-Jean, N.-B.	-16	-01	Washington	05 08

villégiature

Acapulco	22	32	Miami Beach	18	28
Bahama	27	28	Myrtle Beach	11	17
Bermudes	18	20	Orlando	15	26
Daytona Beach	13	22	Palm Springs	07	24
Honolulu	24	29	Reno	04	11
Kingston	23	30	San Juan	23	28
Las Vegas	03	17	Tampa	19	25
Los Angeles	11	21	West Palm Beach	17	27

Le Droit est composé, imprimé et publié par les ateliers de Le Droit, division du Groupe Unimédia Inc., au 375, de la rue Rideau, Ottawa, Ontario, K1N 5Y7. La Presse Canadienne détient des droits exclusifs de republication de toutes les dépêches qui lui sont attribuées ou qui sont attribuées à The Associated Press ou à Reuter dans ce journal ainsi que toutes les nouvelles locales qui y sont publiées. Tout droit de reproduction des dépêches spéciales contenues dans ce journal est aussi réservé. ABONNEMENT: Edition quotidienne livrée à domicile par porteur: \$90.00 par année; six mois: \$45.00; trois mois: \$22.50; un mois: \$7.50; une semaine: \$1.75. Tarif de l'abonnement servi par la poste: \$160.00 par année; six mois: \$80.00; trois mois: \$40.00; un mois: \$15.00; Tarif de l'abonnement deuxième classe, enregistrement numéro 044.

TELEPHONE

— Renseignements (613) 560-2500
— Abonnements 560-2525
— Annonces classées 560-2750
— Salle des nouvelles 560-2711

Les Canadiens se méfient de leurs politiciens

TORONTO (PC) — Une majorité des Canadiens sont d'avis que leurs politiciens ne sont ni sincères ni honnêtes. C'est ce que laisse croire un sondage destiné à la préparation d'un rapport annuel sur les législatures du pays.

Les jeunes gens en particulier manifestent un niveau "alarmant" de cynisme concernant la gent politique, note M. Michael Adams, président de Environics Research Group, firme responsable du sondage publié hier dans la huitième édition de la revue *Canadian Legislatures*.

Analysant les résultats de cette consultation, M. Adams n'hésite pas à affirmer dans son rapport qu'il s'agit là de "la plus étonnante modification de l'opinion publique au cours des deux dernières années".

Seulement 42% des personnes interrogées dans le cadre du sondage national, réalisé cet automne, croient que leurs législateurs peuvent être décrits comme honnêtes et sincères. C'est une baisse de neuf points de pourcentage par rapport au sondage précédent, mené en septembre 1984.

Par contre, 54% des personnes interrogées pensent que les législateurs sont peu honnêtes et sincères, une augmentation de 12 points de pourcentage. Quatre pour cent ont indiqué n'avoir aucune opinion sur la question.

Et si on examine les données recueillies en distinguant chaque groupe d'âge, on constate que le degré de confiance est encore plus faible que les premiers chiffres ne le laissent croire.

Cinquante-neuf pour cent des personnes du groupe d'âge 18/29 ans ne croient pas à l'intégrité des élus fédéraux et provinciaux. En réalité, il n'y a que chez les plus de 60 ans qu'une majorité légère de gens font confiance aux politiciens.

M. Adams a fait remarquer que le sondage avait été réalisé au moment où se déroulait l'enquête sur les allégations de conflit d'intérêts concernant l'ex-ministre fédéral de l'Expansion industriel le régionale Sinclair Stevens.

Pour le président de Environics, la couverture télévisée des travaux parlementaires expliquerait aussi en partie la diminution du respect des Canadiens pour leurs élus.

C'est en Ontario et en Alberta qu'on enregistre le plus haut degré de confiance, constate-t-on. A l'inverse, le plus faible degré de confiance se retrouve chez les résidents de Colombie-Britannique et des Maritimes.

Le groupe de M. Adams a interrogé 2,039 adultes pour les fins de ce sondage. Un tel échantillonnage est habituellement précis à quatre points de pourcentage près, 19 fois sur 20.

Le rapport annuel sur les législatures canadiennes est publié par l'Assemblée législative de l'Ontario.

Une coalition dénonce la montée du racisme dans la Métropole...

MONTREAL (PC) — Une coalition de 20 associations ethniques et culturelles a demandé hier au ministre de la Main d'oeuvre et de l'Immigration, Benoît Bouchard, de tenir une enquête publique sur la montée du racisme dans l'embauche à Montréal, notamment au port de Montréal.

La coalition a rappelé que déjà le ministre avait pris des dispositions en suspendant sans solde, le 26 novembre dernier, un employé d'un centre de main-d'oeuvre de Montréal à la suite de témoignages selon lesquels il aurait demandé à ses subalternes de ne pas référer des ouvriers de la communauté noire aux employeurs du port de Montréal, parce que ceux-ci n'en voulaient tout simplement pas.

C'est essentiellement parce que ce type d'agissements contrevient à l'article sur les droits à l'égalité de la Charte canadienne des droits et libertés que la coalition a demandé, hier, non seulement une enquête publique mais une commission d'enquête sur laquelle siègerait des gens de couleur.

La coalition soutient que le syndicat des agents de placement reconnaît qu'il y a discrimination à l'embauche dans les centres de main d'oeuvre.

Dan Phillip, président du Conseil de la communauté noire du Québec a déclaré que l'offensive se poursuivrait "tant et aussi longtemps que le ministre" n'aura pas décrété d'enquête publique sur le sujet.

"Il ne s'agit pas ici d'un cas isolé, dit-il. Selon des études produites par les CLSC Ville-Marie et Shawbridge, 40% de la population noire de Montréal est sans travail. La majorité de ces gens sont âgés de 18 à 25 ans. A l'heure actuelle, nous pouvons affirmer sans donner dans la paranoïa que si autant de jeunes quit-

tent l'école, c'est parce qu'ils ne peuvent envisager d'avenir décemment. Un jour ou l'autre ce problème va dégénérer. N'oublions qu'il s'agit ici de discrimination dans une institution fédérale".

Gasha Masimanga, organisateur communautaire de la Communauté noire du Québec, ajoute que les employés du ministère s'en tiennent présentement à leur serment d'allégeance qui les empêche de révéler les mesures discriminatoires qu'ils sont appelés quotidiennement à appliquer: "C'est faux de dire qu'on refuse les Noirs parce qu'ils ne sont pas bilingues. Osons-nous cela de la tête; cette argumentation a été servie à trop de monde pour qu'aujourd'hui on s'en contente encore pour expliquer les refus à l'embauche. Malheureusement, nous n'avons aucune preuve démontrant que d'autres communautés sont affectées par cette forme de racisme, mais il est permis de croire qu'elles le sont toutes".

Cette coalition est notamment composée de puissantes organisations comme le Congrès Juif canadien, la Communauté hellénique de Montréal, l'Association des hommes d'affaires et professionnels chinois, S.O.S. Racisme-Canada, le Congrès national des Italo-Canadiens, etc.

LA SOCIÉTÉ D'ARTHRITE

le Canada en bref

Cotisations gelées

OTTAWA (PC) — Les cotisations au régime d'assurance-chômage seront "gelées" à leur présent niveau jusqu'à la fin de l'an prochain, en vertu d'une loi approuvée aux Communes hier.

Les cotisations sont actuellement fixées à \$2,35 pour chaque \$100 de revenus assurables, dans le cas des travailleurs, et à \$3,29 pour les employeurs.

"Le gouvernement croit que si nous avons laissé la cotisation grimper, comme le mécanisme le prévoit, nous aurions ralenti la reprise économique qui se développe au Canada", a expliqué le député conservateur Gary Gurbir, secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi Benoit Bouchard.

Avant d'entrer en vigueur, la législation devra d'abord être approuvée par le Sénat et obtenir ensuite l'assentiment royal.

Face aux canons...

TORONTO (PC) — Les Noirs d'Afrique du Sud n'ont d'autre recours que la violence, affirme un membre d'un groupe anti-apartheid qui préconisait autrefois la non-violence.

"Les gens dans les rues de Soweto doivent déjà faire face aux canons (de l'armée sud-africaine) de sorte qu'ils sont bien obligés de se défendre", a affirmé le pasteur Frank Chikane, ex-président du Front démocratique uni d'Afrique du Sud (FDU).

L'escalade de la violence est devenue une "réalité" quotidienne pour les Noirs dans ce pays rendu "ingouvernable" par la politique du gouvernement Botha, a ajouté le pasteur, au cours d'une conférence de presse.

"Jusqu'à l'année dernière, je proclamais qu'il subsistait une possibilité d'activité non-violente, mais l'UDF ne peut plus fonctionner de cette façon", soutient le pasteur. Selon ce dernier, la constitution de 1984 du président P.W. Botha — qui a permis à des couches de la population classées races mixtes et d'Indiens de siéger au Parlement — n'est en réalité qu'une façon détournée de perpétuer l'apartheid.

"L'adoption de cette constitution, qui est contraire à la volonté de la population, a provoqué une situation de crise", affirme le pasteur Chikane, qui était de passage à Toronto pour y rencontrer les dirigeants de l'Eglise unie du Canada.

au pays

Bois d'oeuvre: Carney fulmine

WASHINGTON (PC) — Les fonctionnaires canadiens et américains se débattaient, hier, pour tirer les négociations sur le bois d'oeuvre de l'impasse où elles se sont retrouvées après que le Canada eut rejeté la toute dernière proposition américaine qu'il a qualifiée de "déraisonnable".

Des discussions informelles se poursuivaient toujours hier entre les deux parties, mais on ne prévoyait pas de retour à la table de négociation pour résoudre le conflit sur les importations de bois du Canada.

Les deux équipes de négociation impliquées dans le dossier du bois d'oeuvre se sont séparées tard, mercredi, après que les Etats-Unis eurent déposé leur contre-offre, en réponse à la proposition du Canada d'appliquer une taxe de 15% à l'exportation de bois canadien vers les Etats-Unis.

La balle est dans le camp des Américains maintenant, a lancé un représentant canadien à qui on demandait s'il restait quoi que ce soit à discuter.

"Nous avons rejeté une autre proposition américaine, si déraisonnable qu'elle sème le doute sur l'attitude des Américains à l'égard de ces négociations", a

déclaré hier aux Communes, visiblement irrité, le ministre du Commerce extérieur Pat Carney.

Le député libéral Lloyd Axworthy a suggéré à Mme Carney de suspendre les négociations sur le bois d'oeuvre et d'aller plutôt défendre le point de vue du Canada devant les instances judiciaires américaines et internationales.

Mais le ministre du Commerce a indiqué qu'elle souhaitait toujours résoudre le différend par la négociation, pour que les deux gouvernements puissent poursuivre leurs discussions sur un accord de libre-échange, accord qui vise justement à assurer qu'à l'avenir, des litiges du même genre puissent être résolus de façon raisonnable.

A Washington, les dirigeants de l'industrie forestière américaine se sont dit "stupéfaits" du rejet canadien de leur proposition, qu'ils qualifient de "très gênereuse".



Selon Pat Carney, la proposition des Américains est "si déraisonnable qu'elle sème le doute sur l'attitude des USA." (Photo d'archives)

Aider GM serait une grave erreur, soutient Murphy

WASHINGTON (PC) — Le négociateur en chef du libre-échange pour l'administration américaine, Peter Murphy, a mis en garde, hier, les gouvernements du Québec et du Canada contre l'octroi d'un prêt sans intérêt à General Motors pour lui permettre de garder ouverte son usine de Boisbriand.

Pour M. Murphy, il s'agit d'un dossier "hautement explosif".

Selon des informations récentes, Ottawa et Québec envisageraient la possibilité d'accorder à GM-Boisbriand un prêt sans intérêt de \$220 millions, échelonné sur 30 ans, pour l'aider à renouveler son outillage désuet et à protéger les 4,000 emplois de l'usine.

M. Murphy a cependant reconnu devant les journalistes que toute action était prématurée puisque ni Ottawa ni Québec n'avaient encore versé un cent. "Je n'ai pas encore vu d'argent changer de mains", a-t-il déclaré hier, sortant de trois jours de négocia-

tions avec son homologue canadien Simon Reisman. "Contentons-nous de croiser les doigts et espérons que ça n'arrivera pas."

Si Québec et Ottawa décident de passer à l'action, alors, a-t-il prévenu, "à un moment donné, nous devons examiner cela très attentivement".

Une injection aussi massive de fonds, sans intérêt, dans l'usine québécoise de GM provoquerait un tollé dans les milieux politiques, syndicaux et d'affaires américaines, surtout lorsqu'on sait que GM vient tout juste d'annoncer la fermeture prochaine de plusieurs de ses usines aux Etats-Unis.



Peter Murphy: que GM se débrouille sans aide... (Photo d'archives)

Caisse Populaire St-Joseph de Hull 250, boul. St-Joseph Hull, Québec 776-3111

Succursale Brébeuf **Succursale Lac des Fées**

La Direction et le Personnel désirent vous offrir un Joyeux Noël et une Bonne Année

Voyage La Chaudière inc.

La Direction et le personnel désirent à l'occasion des Fêtes vous offrir leurs meilleurs voeux de Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année

Détenteur d'un permis du Québec et de l'Ontario

HULL: 240A Boul. St-Joseph 771-5271 HULL: 140, prom. du Portage 776-5555 OTTAWA: 1 rue Nicholas 235-1777

ALLEN DEMENAGEMENT & ENTREPOSAGE MOVING & STORAGE

Division de Allen Expédition International Ltée

La direction et le personnel désirent souhaiter de Joyeuses Fêtes à tous ses clients et les remercier de leur support.

Membre IATA ALLIED

777-3322 Ottawa, 234-3231

1040 boul. St-Joseph, Hull

Notre message de Noël vient exprimer combien nous vous sommes reconnaissants. Nous espérons que vous savez à quel point nous estimons nos clients!

JOYEUX NOËL

VOTRE MARCHAND 837-2570

Le docteur en plomberie

Centre de Bricolage

1447, promenade Youville, Orléans, Ontario

C'est le temps du houx, des feuilles de gui, le temps de dire Joyeux Noël... et merci!

Heures d'affaires de la période des fêtes:
24 décembre 8h 00 à 12h 00; fermer le 25, 26, 27, 28 décembre; réouverture le 29 décembre de 8h 00 à 17h 30
31 décembre 8h 00 à 12h 00; fermer le 1er et le 2 janvier; Réouverture le 3 janvier de 8h 00 à 16h 00

777-6072 86 Crémazie HULL

LA BOUTIQUE DE PLUMBERIE (St-Cyr) LTEE UN CHOIX DE DISTINCTION

● Médecins ontariens

Québec songe à une entente

QUÉBEC — Le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, Thérèse Lavoie-Roux, croit que la solution au problème des services médicaux dans l'Outaouais passe par une entente, au moins transitoire, avec les médecins d'Ottawa.

par Gilles Bernier
courrieriste parlementaire

Mme Lavoie-Roux, défendait, en commission parlementaire, mercredi soir, les crédits supplémentaires accordés, plus tôt cette semaine, à son ministère, lorsque le critique de l'Opposition, en matières de santé, Jacques Rochefort, est revenu à la charge pour amener cette dernière à se compromettre sur la question des soins médicaux dans l'Outaouais.

Plus tôt dans la journée, le député péquiste avait profité de la période des questions, à l'Assemblée nationale, pour s'enquérir des intentions du gouvernement à ce sujet.

fort avait par ailleurs dit craindre que le gouvernement ne consente aux médecins ontariens la même prime de 20% qu'il songeait à accorder aux médecins outaouais.

Selon le député, la prime consentie également aux médecins d'Ottawa aurait pour effet d'annuler l'effet recherché, soit d'attirer et de retenir des spécialistes dans la région outaouaise.

En commission parlementaire, le ministre Lavoie-Roux s'est inscrit en faux contre l'argumentation du député de Gouin, à ce sujet.

"Il nous dit: Donnez 120% aux médecins de la région de l'Outaouais, mais ne prévoyez aucune mesure pour les médecins de l'Ontario. Il faudrait qu'il y ait une certaine cohérence", a répliqué le ministre.

Selon ce dernier, l'une des raisons pour lesquelles la population du Québec va chercher des services en Ontario, est la présence, à cet endroit, d'hôpitaux universitaires offrant des services spécialisés qu'on ne retrouve pas dans la région de l'Outaouais même.

Aussi ajoute-t-il que "même 120% de rémunération, uniquement aux médecins du Québec, ne pourrait pas, à court terme, résoudre le problème aigu ou difficile que les gens de cette région vivent".

"C'est dans ce sens que je dis: Mettrions-nous 120%, demain matin, dans la région de l'Outaouais, rien ne nous garantit qu'un mois plus tard ou deux mois plus tard, tous les besoins pourraient être comblés dans la région de l'Outaouais".

"C'est dans ce sens", enchaîne encore Mme Lavoie-Roux, "qu'il nous faut examiner, du moins pour une période transitoire, quelle entente (...) pourrions-nous avoir avec les médecins de l'Ontario pour, justement, faire diminuer cette tension, faire diminuer cette inquiétude qu'éprouve la population".

Selon le ministre, l'entente envisagée avec les médecins d'Ottawa ne serait probablement pas aussi formelle que celle qui est signée avec les fédérations de médecins.

— Lire en page 16



Thérèse Lavoie-Roux

Le ministre de la Santé et des Services sociaux avait tout au plus répondu que le fait d'accorder 120% de la rémunération habituelle aux médecins pratiquant sur la rive québécoise de la rivière Outaouais n'était pas une garantie de solution au problème rencontré actuellement.

Depuis le 1er novembre, les orthopédistes et anesthésistes d'Ottawa refusent de soigner les patients québécois (sauf pour les cas d'urgence), à moins d'être rémunérés selon les tarifs du régime d'assurance-maladie ontarien OHIP.

En entrevue, après la période des questions, le député Roche-



Réveillon et cadeaux

Les 34 enfants de maternelle à l'école Raymond, de Gatineau, ont tenu, la nuit dernière, un réveillon hâtif pour souligner la fête de Noël. Après quelques pas de danse en début de soirée, les enfants se sont glissés dans leurs sacs de couchage vers 20 heures mais le Père Noël est venu interrompre leur sommeil peu avant minuit. Ce fut alors le réveillon et l'échange de cadeaux. S'étant recouchés aux p'tites heures, le groupe a pris le déjeuner communautaire au lever.

(Photos LE DROIT par Michel Laffeur)



● Autobus de la CTCRO

Transport gratuit et dons bienvenus

par Michel Beauparlant

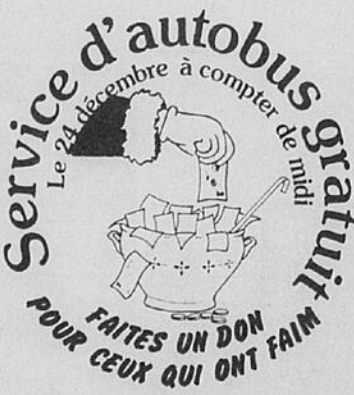
HULL — La population de la région pourra voyager gratuitement à bord des autobus de la CTCRO de midi à la fin du service le 24 décembre.

Tout usager pourra alors déposer dans le tronc "un don pour ceux qui ont faim". Les recettes de la journée seront versées à la Popote roulante de Hull, la Soupière de l'amitié de Gatineau et Meals on Wheels (Popote roulante) d'Aylmer.

L'idée de cette implication communautaire du transporteur vient des employés, comme le reconnaît le directeur général Antoine Grégoire en disant qu'elle ne vient absolument pas de l'administration.

Un des instigateurs de cette première, le chauffeur Jasmin Rivest, rapporte que pour la circonstance des chauffeurs endosseront le costume du Père Noël tandis que ceux devant en principe être en congé prendront place dans les autobus et solliciteront les dons en expliquant aux usagers le sens de leur démarche.

La gratuité de ce midi/minuit ne fera perdre aucun revenu à la Commission. Car un



concessionnaire automobile du boulevard Mont-Bleu, George Petric, a convenu de verser à la CTCRO une somme de \$8,000 que les usagers auraient versé s'ils avaient eu à payer leurs passages comme d'habitude. Cette commandite de M. Petric permettra aussi d'acquitter les coûts du matériel publicitaire de l'opération.

Pour ce qui est de la distribution des profits aux trois organismes oeuvrant contre la faim, elle sera effectuée conjointement par l'administration de la Commission et des représentants de ses employés. Hier on ne savait dire dans quelle mesure l'argent sera partagée, les critères devant être établis après l'opération.

● La "Petite Boutique" de Saint-André-Avellin

Un lieu pour apprendre les rudiments de la vraie vie

par Colette Duhaime

SAINT-ANDRÉ-AVELLIN — "Aujourd'hui, on mange du macaroni. J'espère que ça vous va".

Midi, par une belle journée de décembre. Juchée sur un petit tabouret, dans la salle de la "Petite Boutique" transformée en cafétéria, l'une des bénéficiaires remplit les assiettes à ras bord. "J'en prendrais un peu moins", lui dit bien gentiment le coordonnateur du centre, Claude Quesnel, pendant que Colette, l'une des employées indique à la jeune bénéficiaire comment réduire les portions.

Tout autour de notre table, ça "jacasse" ferme. C'est la pause-dîner et toutes les personnes handicapées fréquentant le centre de jour de la Petite Boutique semblent discuter du party de Noël qui doit avoir lieu le lendemain soir.

Tout à l'heure, à 13 h pile, l'atelier de menuiserie se remplira pendant que, dans la petite imprimerie, le travail recommencera. Dans l'atelier d'artisanat, les personnes handicapées reprendront elles aussi le travail interrompu et recommenceront à fabriquer des couronnes de Noël et des bas qui seront vendus dans le village ou aux visiteurs de passage. Objectif: amasser des fonds pour faire fonctionner le centre tout en permettant aux personnes handicapées de la région de faire l'apprentissage

d'un métier et de se revaloriser précise Claude Quesnel.

Employé par le CLSC de la Petite-Nation, il y a environ deux ans, afin de s'occuper du dossier des personnes handicapées, ce dernier décidait de plonger littéralement dans le travail quotidien afin de faire fonctionner la Petite Boutique à l'année. "Quand je me suis rendu compte des besoins, je me suis dit qu'il n'était pas question que je devienne un pousseux de crayon", dit-il en ajoutant qu'il a immédiatement voulu faire des choses concrètes.

Résultat: un centre qui fonctionne à l'année et qui est fréquenté par une cinquantaine de personnes handicapées de la région de la Petite-Nation qui viennent y apprendre les rudiments d'un métier ou, tout simplement, apprendre à se débrouiller dans la vie quotidienne.

Ainsi, à la cafétéria, on enseigne non seulement à faire la cuisine mais on donne également quelques notions sur l'achat des aliments et sur leur valeur nutritive. "Certaines personnes ne savaient même pas comment faire fonctionner un poêle", précise M. Quesnel qui ajoute que, maintenant, la plupart des bénéficiaires du centre pourraient fort bien se débrouiller seuls en appartement.

A l'imprimerie, les personnes handicapées font du travail de photocopie et produisent des petits dépliants pour des commerçants de la région. Pierre Massicotte, leur professeur, a

même décroché un gros contrat dernièrement, contrat qui consistait à insérer des encarts publicitaires dans des journaux. "Il a fallu qu'on travaille deux nuits de suite mais les gens étaient contents car ils se sentaient comme dans une vraie imprimerie".

Pour ceux qui le désirent et qui en ont le talent, la Petite Boutique offre également un service d'alphabétisation en collaboration avec le service d'éducation des adultes de Papineau. Plusieurs bénéficiaires qui n'avaient pas eu la chance de fréquenter l'école peuvent donc se débrouiller très bien et certains ont même la responsabilité de publier une petite feuille de potins toutes les semaines.

Dans ce microcosme social, les personnes handicapées apprennent donc les rudiments de la vraie vie depuis l'entretien d'une maison jusqu'au travail à l'extérieur. Le plus grand rêve de Claude Quesnel: que les personnes qui ont fréquenté le centre et qui en ont les capacités, se trouvent du travail à leur mesure.

"C'est possible!", n'hésite-t-il d'ailleurs pas à dire en précisant que de nombreux employeurs de la région se sont montrés ouverts à la possibilité d'embaucher des personnes handicapées.

"L'un des plus graves problèmes est souvent d'adapter les lieux de travail pour permettre aux personnes handicapées d'y évoluer mais on peut obtenir des subventions pour cela", conclut-il.

AYLMER T.V.
135 rue Principale
AYLMER 684-5831
Fermé les lundis
On bat tous les prix

ZENITH

20" couleur Télécommande \$577

29" couleur Télécommande \$997

14" couleur \$287

ZENITH VHS

Magnétoscope VHS HQ

— 4 jours — 4 émissions — convertisseur intégré — télécommande \$497

économie

27,400 emplois vont disparaître chez ATT

NEW YORK (AFP) — Le premier groupe américain et mondial de télécommunications, American Telephone and Telegraph Co. (ATT), a annoncé hier un plan de restructuration prévoyant la suppression de 27,400 emplois et la constitution d'une provision pour perte de \$3.2 milliards US avant impôt.

Réduire les effectifs du groupe de 27,000 employés, la majorité d'entre eux étant compétents et loyaux, est très pénible, a déclaré le président d'ATT, M. James Olson, en annonçant ces mesures de reorganisation.

Mais, a-t-il poursuivi, ni les employés, ni les clients, ni les actionnaires sont bénéficiaires quand les sociétés repoussent de telles décisions sans lesquelles elles sont handicapées pour affronter l'avenir.

Les réductions d'emplois s'effectueront notamment par des licenciements et le non-renouvellement des postes laissés vacants par des départs en retraite, a précisé M. Olson. Cette contraction réduira de 9% le personnel d'encadrement d'ATT et de 8% le nombre total de ses employés.

Bell Laboratories sera toutefois épargnée par cette vague de licenciements, a indiqué M. Olson, en

raison du rôle clé joué par cette filiale d'ATT pour permettre au groupe de rester à la pointe dans le domaine de la haute technologie.

Cette dernière réduction de personnel porte à 84,000 le nombre d'emplois supprimés par ATT depuis l'éclatement du monopole du Bell System le 1er janvier 1984, et ramène l'effectif total du groupe à 290,000 personnes.

La provision pour perte avant impôt de \$3.2 milliards US que ATT va inscrire à son compte pour perte et profit pour le quatrième trimestre de son exercice 1986 est l'une des plus lourdes de l'histoire américaine, soulignent les analystes. Toutefois, cette provision reste encore inférieure à celle de \$5.5 milliards US prise par ATT à la fin de 1983, avant le démantèlement de Bell System.

Cette provision pour perte se traduira par une baisse de \$1.7 milliard US du bénéfice et d'ATT au 4e trimestre, soit \$1.63 US par action et fera ressortir une légère perte sur cette période. Toutefois, sur l'ensemble de l'année 1986, ATT devrait annoncer un bénéfice modeste.

L'annonce de ce plan de restructuration a fait chuter le titre ATT de \$1.12 à \$26.12 1-2 US à la clôture de la Bourse de Wall Street.

La retraite se planifie avant l'âge de 50 ans

La sonnette d'alarme retentit fort et clair. Si, au moment où vous atteignez l'âge de 50 ans, vous n'avez pas encore commencé à planifier votre retraite, vous vous préparez un âge d'or qui n'aura vraisemblablement rien de très reluisant.

par Judy Creighton
de la Presse Canadienne

"Ceux qui ne peuvent s'assurer eux-mêmes et qui comptent sur le gouvernement et le régime de retraite de leur employeur pour assurer leurs vieux jours vivent une utopie", d'affirme Penny Shore, 39 ans, vice-présidente d'une firme d'édition spécialisée dans les publications à caractère économique et didacti-

que. Une étude récente du journal *Canadian Public Policy* a démontré que les régimes de retraite du gouvernement et des compagnies privées ne pourront verser un revenu suffisant aux Canadiens pour assurer le maintien de leur standard de vie, à l'âge de la retraite.

"Les gens devraient être conscients qu'ils doivent remédier à cette situation dès qu'ils atteignent l'âge de 50 ans", affirme Mme Shore.

"S'ils attendent à l'âge de 60 ans pour agir, ils constateront qu'il est trop tard et qu'ils pourront très peu pour s'assurer une retraite adéquate."

Pour ce faire, dit-elle, il faut planifier ses finances personnelles en tenant compte de "ce que

vous ferez à votre retraite, de l'endroit où vous vivrez et des revenus que vous pourrez escompter."

Aberrations

Mme Shore est horrifiée de constater le nombre de couples qui passent plus de temps à planifier leurs deux semaines de vacances annuelles dans le sud qu'à préparer leur retraite qui, dans certains cas, se prolonge sur 30 ans de leur vie.

Betty Jane Wylie, conseillère en finances, affirme que chacun devrait se tracer des plans bien définis en vue de connaître une retraite heureuse.

"De 50 à 60 ans, vous devriez estimer les revenus dont vous aurez besoin à l'avenir, améliorer l'état de votre régime enregistré d'épargne-retraite (REER), prendre quelques risques au niveau de vos investissements et, même, prendre des cours de planification financière."

Quelle que soit l'importance de votre régime de retraite, que vous en ayez un ou non, "vous devriez placer toutes les sommes dont vous disposez dans un REER."

"Si vous refusez d'agir ainsi, vous rencontrerez des difficultés au moment de votre retraite."

Encore plus, Mme Wylie suggère aux Canadiens d'envisager dès maintenant l'instant où ils pourraient vendre leur domicile principal en vue d'en investir les profits, de penser possiblement à rendre habitable une maison secondaire ou de campagne en vue de la retraite ou pour la revente, de songer sérieusement aux possibilités d'élire domicile dans un nouveau foyer moins coûteux et, finalement, de mettre leur testament à jour."

"Ne comptez sur personne d'autre que vous-mêmes pour assurer votre sécurité au moment de la retraite", de dire Mme Shore.

Les gouvernements fédéral et provinciaux qui font face à des déficits gigantesques "pourront difficilement améliorer les pensions et les programmes sociaux et auront même de la difficulté à les maintenir à leur niveau actuel", soutient-elle.

Il ne faut pas oublier non plus qu'à mesure que les Canadiens du baby boom vieillissent, les jeunes contribuables sont de moins en moins nombreux à cotiser aux régimes de pension et aux programmes sociaux.

Des profits chez Sidbec?

MONTREAL (PC) — Sidbec a bon espoir de réaliser des profits cette année, pour la première fois depuis 1974.

Au 30 novembre 1986, onzième mois de l'année fiscale, la compagnie enregistrait des surplus de \$2.9 millions, comparativement à des pertes de \$9 millions l'année dernière à pareille date. Mais comme le souligne le président et chef de la direction M. John LeBoutillier, le mois de décembre est traditionnellement difficile et déficitaire. L'année 85 s'était soldée par une perte nette de \$15 millions, dont \$6 millions imputables au mois de décembre.

Par ailleurs, le ministre Daniel Johnson a approuvé mercredi le plan de relance de la sidérurgie d'Etat, comprenant un investissement de \$6.7 millions et une réduction des effectifs de 250 employés.

Les Métallos, qui ont fougueusement mis la main à la pâte dans ce dossier, conjointement avec le conseil d'administration de la compagnie, se disent satisfaits de la décision du ministre Johnson.



Débit automatique

La Banque nationale du Canada et Métro-Richelieu ont inauguré cette semaine un service de débit automatique dans cinq supermarchés de la région montréalaise. Le projet-pilote d'une durée de six mois permettra d'évaluer l'impact de ce nouveau mode de paiement auprès des consommateurs, avant de l'offrir dans tout le réseau Métro. De gauche à droite, MM. Jean-Pierre Boyer, propriétaire d'un supermarché Métro à Longueuil, Humberto Santos, vice-président de la Banque nationale et Jacques Maltais, pdg de Métro-Richelieu ont inauguré le service.

• Propriété des institutions financières

Le fédéral impose de nouvelles restrictions

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a fait connaître hier les restrictions qu'il a l'intention d'imposer à la propriété des institutions financières.

Le ministre d'Etat aux Finances, M. Tom Hockin a déposé l'énoncé de politique sur le sujet aux Communes. Les changements apportés devraient modifier considérablement les habitudes des Canadiens lorsqu'il s'agit de placer leurs économies ou de chercher à obtenir un prêt.

Les principales recommandations inscrites dans le document paraissent beaucoup moins radicales que les suggestions faites au cabinet, il y a une semaine. Elles prévoient des restrictions à la propriété ainsi que des nouveaux règlements plus stricts concernant certaines opérations financières.

Comme a souligné le ministre, les entreprises de fiducie, de prêts et d'assurance ayant un capital supérieur à \$750 millions et soumises à la juridiction fédérale, devront voir à ce qu'au moins 35% de leurs actions soient of-

ferentes au public avant le 31 décembre 1991.

En outre, aucun individu n'aura le droit d'acquérir plus de 10% de ces entreprises ou même d'acquiescer à un poste lui permettant d'acquiescer 10% de l'entreprise pouvant devenir disponible.

A l'origine, le ministre d'Etat Hockin avait suggéré qu'il soit interdit à toute société même non financière de posséder plus de 30% des actions d'une institution financière. Plusieurs milieux se seraient prononcés contre une telle proposition, en particulier Mme Barbara McDougall, qui détenant le portefeuille de sous-ministre des Finances jusqu'au remaniement du 30 juin.

De façon générale, les milieux financiers ont assez bien réagi à l'énoncé de politique. L'Association des consommateurs du Canada a jugé que les changements proposés constituaient une approche bien mièvre qui permettrait seulement à des directeurs indé-

pendants de siéger au conseil de direction pour observer ce qui se passe dans une entreprise importante.

Les libéraux sont d'avis que c'est bien peu après les nombreuses faillites d'institutions financières survenues il y a quelques années. Et les néo-démocrates ont noté que, même s'il s'agissait d'un progrès, il y avait encore beaucoup à faire pour protéger les consommateurs.

Le gouvernement a l'intention de réunir le bureau de l'inspecteur général des banques et celui du département des assurances. Dorénavant, les sociétés de fiducie et d'assurance pourront se livrer à tous les genres de prêts aux consommateurs et commerciaux. Et les banques n'auront plus besoin de conserver auprès de la Banque du Canada, sans possibilité d'intérêt, des réserves équivalent à 3.8% de leurs dépôts comme mesure de sécurité, ce qui libérera \$400 millions de dollars.

carrière & professions

PHARMACIEN(NE) Diplômé(e) et licencié(e) avec l'Ordre des Pharmacies du Québec.

Salaire selon expérience. Très bonnes conditions de travail, entre 40 et 45 heures par semaine.
Poste disponible le 5 janvier 1987.

Communiquez avec
Claude Champagne
770-4232

Offre d'emploi: C.L.S.C. de la Petite Nation Chef des services communautaires pour le module famille adulte et personnes âgées.

Résumé des fonctions:
— Planifier, coordonner et contrôler des programmes d'activités relatives à la santé des usagers dans le but d'assurer à la population desservie par le C.L.S.C. des services pour maintenir, restaurer ou améliorer la qualité de la santé et la qualité de la vie.

Conditions et exigences:

- Avoir complété un diplôme universitaire terminal en sciences sociales;
- Avoir huit (8) ans d'expérience au niveau de la pratique sociale dont un minimum de deux ans dans un poste de supervision et de gestion des ressources humaines;
- Aptitude à travailler avec des équipes multidisciplinaires;
- Expérience ou formation en approches communautaires.

Rémunération:

Selon les politiques en vigueur au Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (classe 13, en révision) échelle de 34 1605 à 48 1535.

Période d'affichage:

Du 4 au 23 décembre 1986, à 17h 00.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Directeur Général
C.L.S.C. de la Petite Nation
Concours de Chef de services communautaires
76C, rue St-André
Saint-André-Avellin, Québec
J0V 1W0

Superviseurs de services informatiques

Les Centres anti-cancéreux de la Fondation Ontarienne du Cancer requièrent les services d'analystes expérimentés de systèmes pour occuper le poste de superviseur de services d'informatique dans chacun des centres régionaux. Les candidats doivent posséder les talents de communicateur nécessaires pour aider des établissements de santé à déterminer leurs besoins en services informatiques et assurer la formation des usagers de ces services. Ils doivent aussi posséder des compétences techniques suffisantes pour assurer le bon fonctionnement d'un miniordinateur Honeywell DPS 6 et de réseaux locaux de microordinateurs IBM PC. Cespotes sont disponibles à Toronto, Ottawa, Kingston, London, Windsor, Thundey Bay et sudbury.

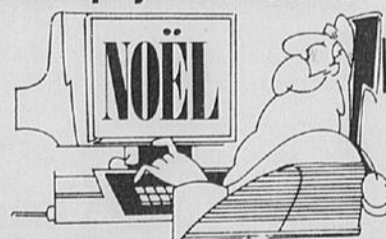
Les candidats sont priés d'envoyer leurs Curriculum Vitae

en spécifiant le salaire désiré à l'adresse suivante:

D. G.E. Catton
Directeur

Centre d'Oncologie de la Région d'Ottawa
190, ave. Melrose
Ottawa, Ontario
K1Y 4K7

De la chance, de la santé
Et tout ce qu'il faut
Pour réussir dans la vie
Des amis, de la joie
Et, surtout,
Un bonheur qui jamais ne finit!



ORDINATEURS 2000 INC. (819) 777-3615
146 PROMENADE DU PORTAGE, CENTRE-VILLE, HULL, QUE.
CENTRE DE SERVICE DES PRODUITS COMMODORE

COMMODORE 64C

HORIZON

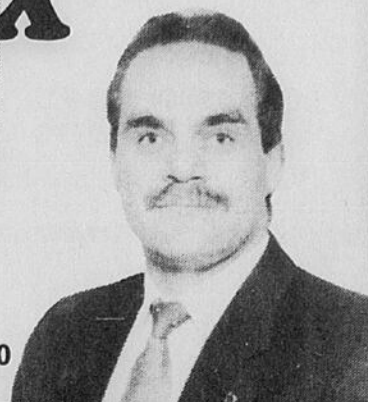
Apple

AMIGA™

Chers amis et clients,

Nous apprécions vivement cette occasion de vous remercier encore de votre amitié, votre loyauté et votre confiance. Nous tenons également à transmettre nos vœux les meilleurs pour un...

JOYEUX NOËL



1400, boul. St-Laurent, bureau 100
Ottawa

JOFFRE-J. SIGOUIN, C.L.U.

MARC-Z. SIGOUIN, B.A.

• Assureur-Vie Agréé • Service Financier

Assureur-Vie

Bur.: 749-6947 Rés.: (613) 824-2301

Bur.: 749-6947 Rés.: (819) 776-3723

● Coupures dans le budget de la ville d'Ottawa

Le Centre Armand-Pagé menacé

OTTAWA — Le Centre communautaire Armand-Pagé de la Basse-Ville Ouest, le hockey au grand air, l'entretien des rues et des trottoirs, ainsi que les emplois d'été pour les étudiants sont au nombre des programmes qui risquent d'être bientôt sacrifiés sur l'autel de l'austérité fiscale.

par Claude Lévesque
chef du bureau d'Ottawa-Carleton

La ville d'Ottawa vient de publier, hier, une longue liste de programmes où elle compte épargner en 1987 jusqu'à \$2,3 millions. C'est l'envers d'un projet de budget limitant la hausse de taxe à 3,4% et peut-être même, à certaines conditions, à 1%, comme avait promis pour la deuxième année de son mandat le maire Durrell pendant sa campagne électorale.

Le budget d'exploitation présenté hier totalisait \$254 millions et les dépenses en immobilisation sont évaluées à \$49 millions.

"Je ne suis pas surpris, mais je ne suis pas d'accord d'aucune façon", a répondu l'échevin Marc Laviolette au sujet de la menace

de fermeture du Centre Armand-Pagé dans son arrondissement.

L'échevin admet que celui-ci n'est pas le plus fréquenté du réseau, mais il promet de se battre pour le garder ouvert. "Ils font ça chaque année, ils le mettent sur le bloc, c'est comme pour le Bain Champagne."

Selon M. Laviolette, ce centre communautaire est nécessaire malgré la présence du Patro, parce que la Basse-Ville est divisée en deux par l'avenue King-Edward. De plus, le centre Ar-

mand-Pagé est bilingue, alors que la plupart des programmes du Patro sont unilingues français. La fermeture du centre Armand-Pagé représenterait une économie d'environ \$15,000.

Les futurs étoiles du hockey ne risquent plus les punitions pour avoir "donné de la bande", puisque les patinoires extérieures seront maintenant délimitées par de simples bancs de neige (une économie de \$34,000). Evidemment, il sera toujours possible de pratiquer le sport national à l'a-

réna, où le prix de location de la glace n'augmentera que de 4%. Pour le patinage libre à ces mêmes installations, il faudra dorénavant se munir d'une passe de saison.

Les adeptes de la natation seront également touchés, puisque le prix d'admission aux piscines passera de \$1 à \$1,50, et que la gratuité sera abolie pour les enfants et les personnes âgées. De plus, on fermera trois barbotteuses.

A Overbrook, la ville épargnera \$16,800 en se retirant d'un programme de prévention de la délinquance juvénile. On estime que le problème n'y est pas plus aigu que dans les autres quartiers.

On espère d'autre part épargner environ \$100,000 en cessant de laver les rues et en les balayant moins souvent pendant l'été; \$300,000 en ne balayant plus les trottoirs l'été, et \$180,000 en ne les déneigeant pas tous au cours de l'hiver; \$85,000

en ne plaçant plus d'écritaux pour avertir les automobilistes d'un déneigement imminent.

Par ailleurs, on espère retirer des bénéfices nets de \$327,000 en embauchant une vingtaine de "bourdons verts" additionnels.

A partir de 1988, on songe à mettre fin aux activités de Bal de Neige au Parc Lansdowne, qui coûtent quelque \$140,000 annuellement.

Le nombre d'étudiants embauchés pendant l'été sera réduit dans la plupart des services, de même que le temps supplémentaire, ce qui implique qu'on tentera d'augmenter la charge de travail des employés. Puisqu'il n'y a pas de petites économies, on refusera maintenant de débarasser les propriétaires de la présence des mouffettes et des pigeons, on ne nettoiera plus les sous-sols souillés par le débordement des égouts, et pour donner l'exemple de l'austérité, on ne servira plus de nourriture aux réunions du conseil.

Au total, la ville se propose d'épargner \$2,3 millions au chapitre des coupures de services, \$1 million en augmentant les frais à l'usager et \$750,000 en augmentant la productivité.

Durrell compte sur les versements en lieu de taxes des gouvernements supérieurs

M. Durrell a indiqué en conférence de presse que la réalisation de cet objectif pourrait aussi dépendre des négociations avec les gouvernements supérieurs concernant le niveau de leurs versements en lieu de taxes, ainsi que du surplus d'exploitation de 1986, présentement estimé à \$3,4 millions.

Le premier magistrat n'a pas indiqué dans quelles dépenses il serait prêt à couper.

Pour le propriétaire d'une maison moyenne (\$7,000 selon le rôle d'évaluation ou environ \$75,000 aux prix du marché), une hausse de 3,4% se traduirait en chiffres absolus par \$13,58, portant la portion municipale des taxes foncières à \$410,48. Cette somme représente

environ le quart du compte total, qui inclut également les contributions aux budgets régional et scolaires.

Par ailleurs, les principales augmentations au niveau des dépenses profiteront aux services de l'expansion économique, du logement et des ressources humaines (personnel), qui se verront chacun attribuer \$500,000 de plus en 1987. On calcule aussi que le gouvernement régional exigera de la ville \$1,5 million de plus en frais d'enfouissement sanitaire, mais cette hausse est toujours en négociation.

L'adoption finale du budget est prévue pour la mi-février. Entrentemps, le projet sera étudié en comité.

Le jour de Noël, tout, ou presque, sera fermé

par France Pilon

OTTAWA — Si certains commerçants ont osé s'attaquer au Jour du Seigneur en recevant à bras ouverts les clients le dimanche, ils n'ont pas encore touché au jour de Noël qui demeure la journée où toutes les portes des établissements sont fermées, à quelques exceptions près, qu'ils soient commerciaux, culturels ou de loisirs.

Noël est une fête qui par tradition est célébrée en famille et, encore cette année, c'est dans les foyers que parents et amis se retrouveront le 25 décembre.

En effet ceux et celles qui voudraient fuir la parenté et la maraude, les repas gargantuesques, les baisers de tante Germaine ou l'engueulade avec le cousin Gaston auraient très peu d'endroits où se réfugier sauf au cinéma ou sur les quelques pentes de skis qui défient la tradition.

Un sondage effectué auprès des stations de ski, des musées, et même des bars des deux côtés de la rivière montrent que le 25 décembre est une journée où les activités sont réduites presque à néant.

En effet, les amateurs d'oeuvre d'art devront attendre un autre jour pour admirer les tableaux du Musée des Beaux-Arts puisque ce dernier sera fermé ainsi que tous les autres musées d'Ottawa.

Certains centres de ski tentent depuis quelques années d'attirer les familles sur leurs pentes le jour de Noël, mais ils rencontrent, semble-t-il, une certaine résistance.

"Ce sont les non-catholiques qui viennent", devait lancer un employé du Centre de ski Edelweiss qui ouvre ses portes le jour de la nativité. Ce dernier avoue qu'il n'y a pas beaucoup de monde qui dévalent les pentes le 25 décembre.

Au Mont-Sté-Marie, près de 92 skieurs ont pratiqué leur sport favori l'an dernier. On estime qu'il s'agit-là d'une "grosse journée" pour un jour de Noël.

Même le Père Noël chausse ses bottes Rossignol pour se mêler à la foule dispersée, a-t-on fait savoir.

L'administration prépare d'ailleurs une campagne de promotion pour faire sortir de leurs foyers surchauffés ceux et celles qui ont abusé des tourtières, de la dinde et des boissons enivrantes.

Par contre à Mont-Cascades, à Vorlage, à Camp Fortune, au Lacs-Fées et dans tous les centres de plein air de la Société d'aménagement de l'Outaouais, la journée de Noël demeure une fête sacrée où toutes les activités sont suspendues.

De leur côté, les bars ont vite compris que ce n'est pas le Jour de Noël qu'ils feront fortune et c'est pour cette raison que la plupart d'entre eux ferment leurs portes.

A Hull comme à Ottawa, ceux qui auront soif devront attendre jusqu'à 21 h, comme Chez Henri, par exemple, pour se désaltérer. D'autres bars, comme Le Vogue, l'Helium et même Aux 4 Jedis de même que Wines, Tramps, et Pinguin à Ottawa, entre autres, demeureront silencieux jusqu'au lendemain.

Les cinémas sont l'exception. Toutes les salles seront ouvertes jusqu'à la fin de la soirée. C'est peut-être la journée idéale pour voir les films qu'on a remis à plus tard.



Guy Pierre, un artiste de la région, vient de terminer une sculpture représentant les armoiries de la ville d'Ottawa. Il a dû se jucher sur

un escabeau pour les besoins de la photo, hier, puisque son oeuvre domine déjà la salle Whitton de l'hôtel de ville.

(Photo LE DROIT par François Roy)

Des armoiries sculptées sur bois ornent désormais la salle Whitton

OTTAWA — Depuis quelques semaines, la grande salle Whitton de l'hôtel de ville s'est enrichie d'une version sculptée des armoiries de la ville. L'oeuvre en bois, qui surplombe la tête du maire Durrell les jours de conseil, est signée par un artiste de la région, Guy Pierre.

par Claude Lévesque
chef du bureau d'Ottawa-Carleton

Il l'a emporté sur deux autres concurrents, lors d'un concours organisé par le service des arts visuels de la ville. En entrevue la semaine dernière, l'artiste a indiqué que son projet a été retenu parce qu'il est en ronde-bosse plutôt qu'en bas-relief. De plus, Guy Pierre a opté pour la teinture de préférence à la peinture, ce qui permettra à la fibre du pin de ressortir à mesure que l'oeuvre vieillira.

Il aurait préféré garder le fini du bois naturel, une matière chaude, mais telle n'était pas la commande.

Il s'agissait pour Guy Pierre d'un premier contrat pour un édifice public. Il a reçu \$6,800 pour les cinq mois de travail et les

matières premières nécessaires à la réalisation de cette oeuvre. L'artiste donne présentement des cours de sculpture au CEGEP de l'Outaouais et au collège Algonquin, en plus d'animer l'Atelier de Sculpture de Hull.

La pièce qu'il vient de terminer pour la ville, en reproduisant fidèlement les personnages au garde-à-vous des armoiries, ne présentait pas de défi particulier, précise Guy Pierre, habitué à créer des personnages en mouvement.

Il a tout de même triché un peu, en rallongeant l'officier bas sur patte, en lui donnant un air plus futé et en rendant plus réaliste les plis de sa froque!

"J'ai surtout appris la sculpture par moi-même en lisant des livres, mais j'ai passé un stage de neuf mois à Saint-Jean-Port-Joli en 1979", raconte l'artiste.

Auparavant, il avait suivi un cours d'ébénisterie à l'école du meuble de Victoriaville, mais il a commencé à repenser son orientation au cours de la deuxième année. "Puis j'ai compris pendant mon stage en manufacture que je ne voulais pas faire ça toute ma vie", ajoute-t-il. Il ambitionne aujourd'hui de faire un stage en Europe avec un maître de la sculpture sur bronze.

La sculpture de la salle Whitton fait partie des trois oeuvres commandées cette année par la ville. Les deux autres ornent les casernes de pompiers d'Overbrook et de la Côte-de-Sable.

Une subvention de \$155,550 pour rénover la cathédrale de la Nativité

OTTAWA (LE DROIT) — Le gouvernement de l'Ontario versera une subvention de \$155,550 pour la restauration de la co-cathédrale de la Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie de Cornwall, précise un communiqué des Affaires civiques et culturelles.

Les travaux de restauration, évalués à \$500,000, coïncident avec les célébrations du centenaire de la paroisse fondée en 1887. Le conseil municipal de Cornwall a reconnu le rôle important de l'église dans la région et a classé l'édifice parmi les biens culturels. Son architecture de style gothique, fort populaire dans les dernières années du règne de la reine Victoria est l'oeuvre du père Paul DeSaunhac, deuxième curé de la paroisse. Il y célébra sa première messe en 1891.

En 1975, monseigneur Eugène Larocque élevait l'église au rang

de Cocathédrale qu'elle partage avec la Cathédrale St. Finnan à Alexandria. La paroisse de la Nativité compte aujourd'hui 4,000 fidèles.

Les travaux de restauration portent sur le chœur qui a subi des modifications à la suite du concile de Vatican II en 1965. L'autel était alors déplacé vers l'avant de façon à ce que les prêtres célèbrent la messe devant les fidèles.

Les autres travaux comprennent la restauration de la brique extérieure, de l'entrée, de l'orgue, de la balustrade et le renforcement du balcon.

La subvention est versée dans le cadre du Programme d'amélioration des installations communautaires du ministère des Affaires civiques et culturelles.

Jours fériés: la loi sera appliquée avec vigueur

TORONTO — Le gouvernement de l'Ontario appliquera vigoureusement les dispositions de la Loi sur les jours fériés dans le commerce de détail dont la constitutionnalité a été maintenue par une décision de la Cour suprême rendue hier à Ottawa.

par Jean-Guy Arseneault
courrieriste parlementaire

C'est le sévère avertissement qu'a servi en Chambre le Procureur général Ian Scott. La législation sera de plus renforcée aux termes de deux amendements qui ont été introduits.

Le premier défendra à tout employeur d'obliger un employé à travailler le dimanche ou jour férié. De plus, tout commerce ouvrant ses portes le dimanche pourrait faire l'objet d'un jugement interlocutoire du tribunal pour le forcer à fermer en permanence ses portes (le dimanche). Le deuxième modifie la Loi sur les normes d'emploi et permettra à un employé de déposer une plainte auprès d'un agent des normes d'emploi. Cet amendement entre en vigueur rétroactivement à compter d'aujourd'hui, ce qui veut dire qu'un employeur contreviendrait à la loi en obligeant un employé à travailler ce dimanche-ci ou encore en le menaçant d'une mise à pied ou congédiement.

M. Scott a aussi annoncé qu'un comité parlementaire tiendra des audiences publiques à compter de janvier prochain pour se pencher sur la question d'ouverture des commerces le dimanche.

Le Procureur général a également indiqué qu'en vertu de la décision du plus haut tribunal du pays, les 4,000 accusations déjà portées contre des commerçants ayant défie la loi depuis deux ans en Ontario pourront maintenant être entendues. Les propriétaires inculpés pourraient faire face à des amendes atteignant \$10,000.

Un fourreur torontois, Paul Magder, qui fut l'un des premiers à défier la loi ontarienne adoptée en 1975, estimant qu'il fait pour plus de 40% de son chiffre d'affaire le dimanche, fait face à lui seul à plus de 200 accusations.

A l'extérieur de la Chambre, le premier ministre David Peterson s'est dit prêt à libéraliser la loi afin de permettre l'ouverture des commerces de détail le dimanche et jours fériés. "Nous allons écouter ce que les gens en pensent et étudier attentivement les recommandations du comité parlementaire", a-t-il dit.

Le chef conservateur Larry Grossman avait pour sa part, plus tôt en journée hier, proposé essentiellement la même démarche adoptée par le gouvernement libéral, soit l'étude en comité parlementaire et l'adoption d'amendements à la loi.

Personnellement favorable à la libéralisation de l'ouverture des commerces le dimanche, M. Grossman avait chargé un groupe de travail composé de députés de son parti de se pencher sur la question au début de l'année. Les recommandations qui lui avaient été présentées en avril étaient toutefois assez conservatrices, par exemple, l'ouverture de certains commerces, tels les librairies, de 13 h à 17 h, le dimanche.

Le NPD a pour sa part fait remarquer que les amendements proposés hier auraient pu être introduits il y a plusieurs semaines.

Les travaux de la Chambre ont été interrompus hier pour la période des Fêtes. Les amendements introduits hier ne pourront être adoptés avant la reprise des travaux, prévue pour le 12 janvier prochain.

le monde

Un bouclier spatial très vulnérable

MOSCOU (AP) — Des mines orbitales, des obus spatiaux, des lasers et des missiles-leurres pourraient constituer autant de contremesures efficaces contre les constituants du bouclier spatial prévu par l'Initiative de défense stratégique (IDS) du président Reagan, estiment des spécialistes soviétiques.

Les membres de la Commission pour la défense de la paix et contre la menace nucléaire ont rédigé un rapport de 147 pages, intitulé: "Armes de l'espace: le dilemme de la sécurité", qu'ils ont présenté mercredi lors d'une conférence de presse.

Il s'agit de la première étude soviétique en profondeur portant sur les manières de contrer l'IDS qui ait été rendue publique. Les spécialistes membres de la commission sont arrivés à la conclusion qu'il sera impossible de parvenir à l'imperméabilité d'un bouclier spatial anti-missiles balistiques et accusent, à cet égard, le président Reagan de mener une campagne de désinformation vis-à-vis de ses concitoyens.

Des composants orbitaux de l'IDS comme des réservoirs de carburant et des miroirs pourraient aisément être détruits par des mines spatiales, des satellites munis de systèmes d'auto-destruction et des projectiles à fragmentation que les Soviétiques appellent des schrapnel de l'espace, se déplaçant à très grande vitesse. Des lasers installés au sol et de petites roquettes munies de fusées d'appoint à combustion rapide, protégées de toute attaque par de puissantes sources de radiation, pourraient également constituer des armes efficaces contre les composants de l'IDS.

L'augmentation du nombre de missiles balistiques intercontinentaux et la multiplication du nombre de têtes nucléaires transportées par chacun d'eux pourraient venir à bout d'un bouclier anti-missiles. De faux missiles balistiques intercontinentaux (ICBM) non porteurs de charges nucléaires pourraient conduire l'IDS à gâcher ses ressources défensives en incitant le système à détruire des leurres. Des fusées

stratégiques pourraient être modifiées afin que leur phase de montée en puissance soit plus rapide et laisser ainsi moins de temps au bouclier anti-missiles américain pour localiser et détruire les ICBM.

La traînée laissée par une fusée après le décollage pourrait également être modifiée de manière à induire en erreur le système de repérage et de ciblage de l'IDS qui se serviraient du nuage brûlant de gaz d'échappement pour localiser et détruire les ICBM. Une nouvelle génération de missiles, apparentée aux V-2 allemands, pourrait également être construite qui serait moins vulnérable aux radiations des lasers. Il existe un large éventail de moyens bon marché, accessibles et efficaces que l'autre partie (l'URSS) pourrait déployer pour maintenir ses capacités défensives à un niveau suffisamment élevé, conclut l'étude.

Les participants à la conférence de presse, dont M. Evgeny Velikhov, de l'Académie des sciences, ont toutefois souligné

que toute contremesure soviétique à l'IDS dépend des systèmes anti-missiles choisis en fin de compte par les Américains. Pour le moment, l'IDS en est au stade de la recherche. M. Velikhov, par ailleurs, a noté que si un accord était intervenu à Reykjavik sur une réduction importante des armes nucléaires, l'IDS n'aurait plus sa raison d'être.

Essais nucléaires

Par ailleurs, l'URSS reprendra ses essais nucléaires dès la première expérience américaine réalisée en 1987, a annoncé hier soir le gouvernement soviétique qui invite les Etats-Unis à engager immédiatement des pourparlers sur l'interdiction totale des tests atomiques.

L'URSS est prête à tenir de telles négociations au sein de n'importe quel forum et avec la participation de quiconque, étant entendu naturellement que les Etats-Unis en fasse partie, précise cette déclaration.

Si les Etats-Unis arrêtent leurs essais nucléaires, l'Union soviétique sera disposée à interrompre son programme d'expérimentation, sur une base de réciprocité, à n'importe quelle date, conclut ce document diffusé au 500e jour du moratoire que l'URSS observe unilatéralement depuis le 6 août 1985. L'URSS l'a depuis prorogé à quatre reprises et il est actuellement en vigueur jusqu'au 1er janvier.



Manifestation pacifiste

Quelque 40.000 Hindous, Sikhs et Musulmans ont marché hier dans les rues de New Delhi afin de promouvoir l'harmonie entre les différentes religions en Inde. La procession a passé dans les rues où ont eu lieu récemment des affrontements entre Hindous et Sikhs après le massacre de 22 passagers hindous dans un autobus au Pendjab.

(Photo AP)

Sakharov pourrait quitter Gorki

WASHINGTON (AFP) — L'académicien dissident soviétique Andreï Sakharov sera prochainement autorisé à quitter la ville de Gorki, où il se trouve en exil depuis près de sept ans, ont affirmé hier soir plusieurs médias américains.

La chaîne de télévision américaine NBC, citant des sources proches du gouvernement américain, a indiqué que M. Sakharov, qui est âgé de 65 ans, pourrait bientôt regagner Moscou. Pour sa part, la chaîne CBS, qui n'a pas cité de sources, a précisé que l'annonce de la fin de l'exil de M. Sakharov devrait être faite aujourd'hui.

Interrogés, des porte-parole de la Maison blanche et du département d'Etat ont indiqué qu'il n'avaient aucune information à ce sujet. Le porte-parole de la présidence, M. Ben Jarratt, a précisé que les autorités américaines ne feraient aucun commentaire à ce propos tant que M. Sakharov ne sera pas libéré.

L'académicien soviétique, Prix Nobel de la Paix en 1975, avait été arrêté en 1979 puis envoyé en exil intérieur en janvier 1980 à Gorki, ville interdite aux étrangers située à 400 km à l'est de la capitale soviétique, pour avoir critiqué l'intervention soviétique en Afghanistan.

Son épouse, Mme Elena Bonner, l'y a rejoint en 1984, avant d'être autorisée, après plusieurs grèves de la faim de son mari, à effectuer au début de cette année un séjour de six mois aux Etats-Unis pour s'y faire soigner.

Fin de la grève à l'AFP

PARIS (Reuter) — Les journalistes de l'Agence France-Presse sont retournés au travail hier soir mettant ainsi fin à une grève de huit jours qui avait paralysé la plupart des services de l'agence.

La décision est survenue à la suite de la démission du pdg de l'AFP, Henri Pigeat, responsable d'un plan de rationalisation contesté par les membres de la section rédactionnelle.

Les quatre principaux syndicats représentant les journalistes ont demandé aux syndiqués de retourner au travail après avoir reçu des assurances de la partie patronale que la mise en oeuvre du plan serait retardée jusqu'à ce qu'un nouveau pdg soit choisi.

Dans un communiqué, le conseil d'administration de l'AFP a dit regretter la démission de M. Pigeat, en soulignant qu'il avait été soumis à "des attaques injustifiées".



Venez célébrer la VEILLÉE DU JOUR DE L'AN à l'île grecque du Marché By

Voici la sélection des mets grecs les plus populaires pour la

Veillée du Jour de l'An

Pikalia, amuse-gueules grecs, ensuite passez aux plats de résistance

- Rôti d'agneau
- Brochette de filet mignon
- Assiette de fruits de mer

Tous les mets sont servis avec accompagnement approprié. Desserts grecs traditionnels, café ou thé, ballons, flûtes et autres

Avec réservation seulement. Téléphonez maintenant-nombre limité

REPAS ET DANSE
MUSICIENS SUR LES LIEUX
Zorba et Sirtaki et
Greek Bouzouki.
Le divertissement
à son meilleur!
Musique à compter de 20h.



53, RUE YORK
Sur le marché By

234-2151
Réservations recommandées



À nos clients et amis du personnel de E. R. Fisher...

*Joyeux Noël!
Santé et bonheur
pour le Nouvel An!*

Richard, Peter et Tony Fisher



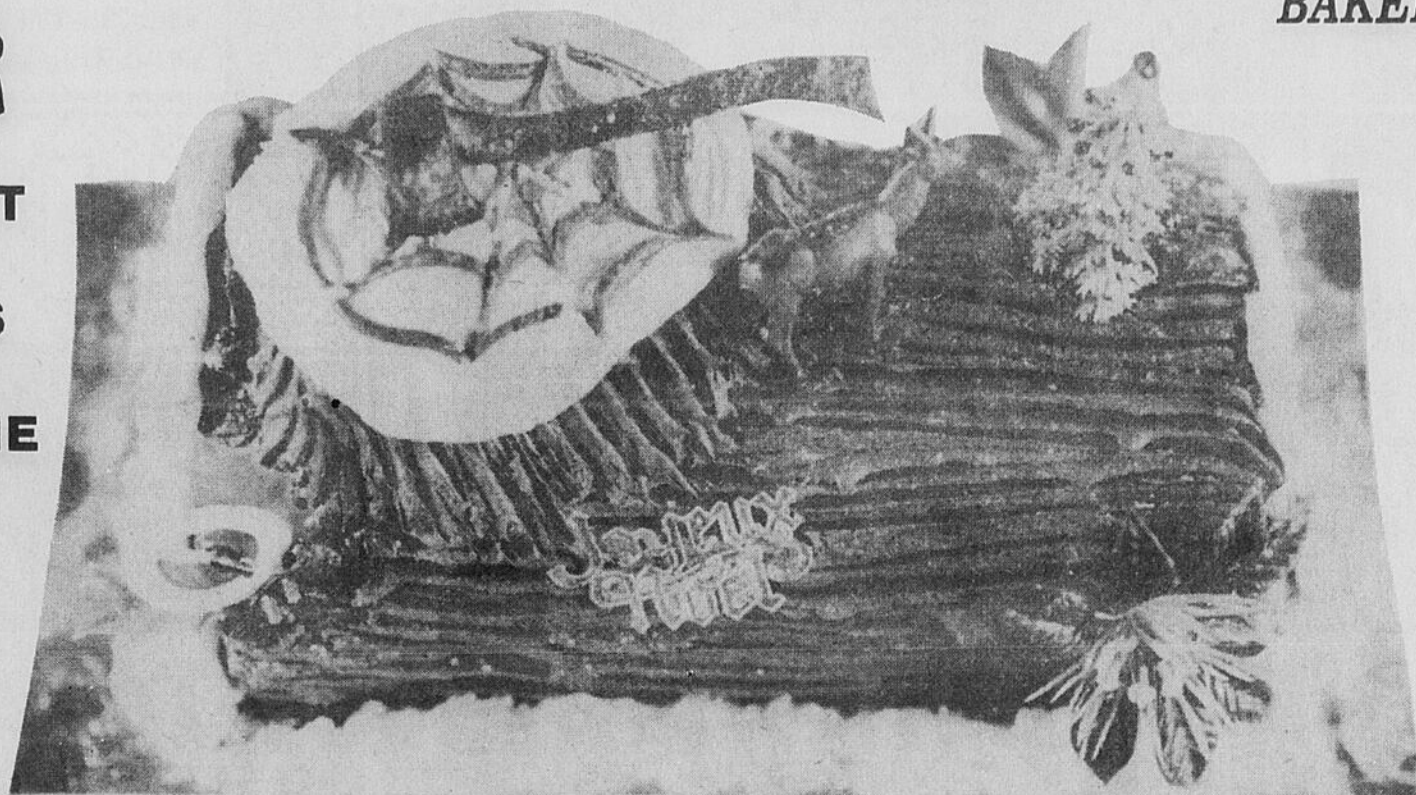
113, mail de la rue Sparks • Carlingwood • Billings Bridge • St-Laurent • Bayshore



OUVERT
7
JOURS
PAR
SEMAINE
8 A.M.

JOYEUSES FÊTES

BOULANGERIE
ORLEANS
BAKERY



2122, boul. St-Joseph
Orléans, Ont.

837-2525

Casey opéré pour une tumeur

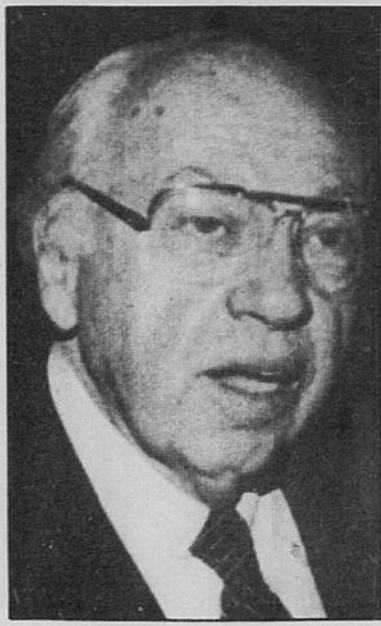
WASHINGTON (AFP) — Le directeur de la CIA, M. William Casey, a été opéré hier d'une tumeur au cerveau, a annoncé l'hôpital de l'Université Georgetown de Washington.

L'opération, qui a duré six heures, a été effectuée sans complications et M. Casey est dans un état stable, a indiqué l'établissement, où le directeur de la CIA, qui est âgé de 73 ans, est hospitalisé depuis lundi à la suite d'une attaque cérébrale.

Cette opération, note-t-on à Washington, signifie que M. Casey ne pourra sans doute pas reprendre avant un certain temps ses témoignages devant des commissions du Congrès, dans le cadre de l'enquête sur les livraisons d'armes américaines à l'Iran et des transferts de fonds aux rebelles nicaraguayens Contras.

Dans un communiqué, l'hôpital précise qu'un examen préliminaire de la tumeur a montré que le problème "semble curable". M. Casey devra rester plusieurs jours à l'hôpital, probablement une semaine, précise-t-on. La tumeur a été enlevée de la partie gauche du cerveau, qui contrôle les mouvements et les sensations de la partie droite du corps, a précisé l'hôpital.

M. Casey a été nommé direc-



William Casey

teur de la CIA en 1981, après avoir participé activement à la campagne électorale de M. Reagan.

Le président Ronald Reagan et sa femme Nancy ont aussitôt exprimé leur "profonde émotion" et leur "préoccupation" à propos de l'état de santé de M. Casey.

Le directeur de la CIA est un "fonctionnaire doué, consciencieux et capable, dont les services à ce gouvernement et à notre pays sont extrêmement appréciés. Nos pensées et nos prières sont avec Bill (Casey) et avec sa famille", souligne un texte rendu public par la Maison Blanche.

"Tant qu'il sera hospitalisé, la CIA poursuivra ses opérations de façon normale, en fonction des procédures précises mises au point par Bill (Casey) dans l'hypothèse d'une incapacité provisoire", ajoute le texte.

le monde

Combien d'argent a vraiment été détourné au profit des contras?

WASHINGTON (AFP) — Les membres du Congrès qui enquêtent depuis trois semaines sur les ventes d'armements à l'Iran ont indiqué hier qu'ils n'avaient pu déterminer exactement le montant et la destination des sommes détournées au profit des rebelles nicaraguayens.

"Combien d'argent provenant des ventes d'armes à l'Iran a été détourné au profit des contras et quels sont les groupes de contras qui en ont bénéficié? Il est impossible de le déterminer", a déclaré le président de la commission du renseignement du Sénat, le républicain David Durenberger. "Tout l'argent pourrait bien être sur un compte en Suisse, pour autant que nous sachions", a-t-il ajouté.

Au cours de trois semaines d'auditions, cette commission a notamment entendu le secrétaire général de la Maison Blanche, M. Donald Regan, les secrétaires d'Etat et à la Défense, MM. George Shultz et Caspar Weinberger, l'Attorney General (ministre de la Justice) Edwin Meese et l'ancien conseiller pour les affaires de sécurité nationale Robert McFarlane.

Toutefois, les deux principaux protagonistes de l'affaire, le vice-amiral John Poindexter, successeur de M. McFarlane, et le Lieu-

tenant-Colonel Oliver North, qui a été limogé du Conseil National de Sécurité (CNS), ont refusé de témoigner. Ils se sont prévalus du cinquième amendement à la Constitution, qui autorise tout Américain à ne pas s'incriminer en déposant contre lui-même.

M. North a réaffirmé hier qu'il s'en tenait à cette position, après que Mme Nancy Reagan eut estimé, mercredi, qu'il devait révéler publiquement ce qu'il savait sur cette affaire.

Hier, la commission a entendu pour la seconde fois MM. McFarlane et Weinberger, alors que M. Regan témoignait devant une commission d'enquête de la Chambre des représentants. A sa sortie, le secrétaire général de la Maison Blanche a affirmé: "Si le président estime que je ne le sers pas correctement, je suis parfaitement disposé à partir".

Plusieurs membres du Congrès ont appelé au départ de M. Regan, qui a affirmé à plusieurs reprises qu'il n'avait pas été mis au courant du détournement de fonds vers les contras.

Un autre membre de la commission, M. Patrick Leahy (démocrate, Vermont), a estimé qu'il y avait eu une "violation évidente" de la loi. "Nous savons que des

fonds ont été détournés", a-t-il affirmé, précisant toutefois qu'il n'était pas parvenu à une conclusion quant aux responsables de l'opération.

M. Durenberger a estimé que les enquêteurs du Congrès ne pourraient pas reconstituer l'ensemble du puzzle sans entendre

MM. North et Poindexter, ainsi que M. William Casey, directeur de la CIA (services américains de renseignement).

D'autre part, la Maison Blanche n'a pas exclu hier que le président Ronald Reagan vienne témoigner lui-même devant le Congrès si une telle requête était présentée par les parlementaires.

PROULX FLEURISTE
265 DALHOUSIE, OTTAWA

Cette année, en cadeau donnez des fleurs ou des plantes, elles seront toujours appréciées.

CENTRES DE TABLE
De jolis centres bien décorés, naturels ou artificiels.

FLEURS COUPÉES
Roses, œillets ou gerbes de chrysanthèmes
Il y a aussi un vaste choix de corsages pour Noël ou décorations pour fenêtres et portes de maison.

PLANTES
Poinsettias, azellias pan, toutes sortes de plantes vertes ainsi qu'artificielles.

LIVRAISON DANS TOUTE LA VILLE
233-7793 ou 232-1585

URSS: des étudiants manifestent

MOSCOU (AFP) — De violentes manifestations étudiantes ont eu lieu mercredi soir et hier à Alma-Ata, capitale du Kazakhstan (Asie centrale soviétique), en signe de protestation contre la mise à l'écart mardi du numéro un du Parti communiste de cette république, M. Dinmoukhamed Kounaev, a annoncé hier soir l'agence TASS.

L'agence officielle soviétique indique qu'un groupe d'étudiants, à l'incitation d'éléments nationalistes, est sorti dans les rues pour exprimer sa désapprobation à l'égard des décisions du plénum du PC du Kazakhstan. Au cours de cette réunion qui s'était tenue mardi, M. Kounaev, 74 ans, l'un des doyens du Politburo soviétique, avait été relevé de ses fonctions de premier secrétaire du PC du Kazakhstan qu'il occupait depuis 22 ans.

M. Kounaev, l'un des derniers membres de la direction soviétique directement associés à Léonid Brejnev, a été remplacé par un russe, M. Guennadi Kolbine, 59 ans. Ce dernier exerçait depuis trois ans les fonctions de premier secrétaire du comité régional (obkom) d'Oulianovsk, sur la Volga, en Russie.

Des hooligans, parasites et autres individus anti-sociaux ont profité de la situation pour se livrer à des actes illégaux contre des représentants de la loi et de l'ordre. Ils ont incendié un magasin d'alimentation, des voitures privées et insulté des citoyens, ajoute TASS qui ne signale pas de victimes.

C'est la première fois, notent les observateurs, que les media officiels soviétiques font état de troubles à caractère politique dans le pays.

"GRANDE PREMIÈRE" CHEZ GRANADA

Vous aurez enfin le plaisir de trouver, réunis sous un même toit, les appareils les plus avant-gardistes en matière de divertissement au foyer — téléviseurs, magnétoscopes, chaînes stéréo — à notre nouveau Centre de Divertissement Chez Soi au 115, rue Bank

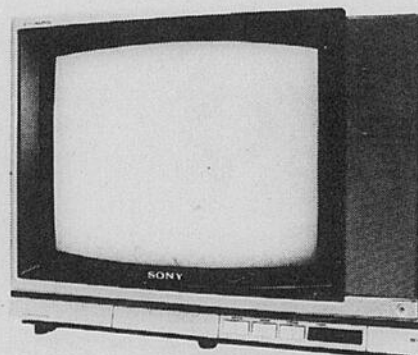
Il faut le voir pour le croire! Nous sommes fiers d'avoir réuni pour vous, dans un local conçu expressément pour répondre aux exigences des consommateurs avisés, les plus grandes vedettes de l'heure sur la scène du Divertissement Chez Soi. Venez nous voir. Vous serez impressionné par la qualité du son du plus récent téléviseur stéréo de Sony ou de l'image du téléviseur à écran géant Electrohome, le plus gros au monde. Si vous voulez le summum en matière de divertissement au foyer, demandez à voir le système audio/vidéo Akai AV 2000. À notre rayon des chaînes stéréophoniques, vous pourrez faire l'expérience d'un univers d'une remarquable

pureté sonore. Vous trouverez également chez nous des magnétoscopes toutes fonctions stéréo haute fidélité et même des fours à micro-ondes ultra-perfectionnés. Si le cœur vous en dit, vous pourrez même faire l'essai de l'un de nos plus récents modèles de caméra vidéo et vous voir à la télé!

Achetez, louez ou louez pour acheter et optez pour les mensualités qui vous conviennent. Peu importe votre choix, vous bénéficierez de notre service "Couverture-Granada" sans frais supplémentaires.

Passer nous voir dès aujourd'hui et découvrez à votre tour ce que signifie notre fameux "Tout ça, tout de suite!"

EN GRANDE VEDETTE



LE DIVERTISSEMENT CHEZ SOI
GRANADA
TOUT ÇA, TOUT DE SUITE!

IL VOUS SUFFIT DE PASSER À NOTRE MAGASIN POUR COURIR LA CHANCE DE GAGNER UN MAGNÉTOSCOPE STÉRÉO HAUTE FIDÉLITÉ ELECTROHOME. VOUS TROUVEREZ TOUS LES DÉTAILS À NOTRE MAGASIN MÊME.

TÉLÉVISEUR COULEUR 20" SONY AVEC TÉLÉCOMMANDE
699⁰⁰\$
INCLUANT UNE GARANTIE COUVERTURE GRANADA DE 5 ANS
OU LOUEZ POUR
25⁹⁵\$ MOIS **35⁹⁵\$** MOIS
CONTRAT DE 12 MOIS

Des vœux chaleureux
De bonheur et gaieté
Pour le jour de Noël
Et la nouvelle Année!



IDEAL
GROSSISTE en Fleuriste IDEAL
90 Cremazie • HULL QUE J8Y 3P2 • (819) 595 0699

DESROSIERS
DISTRIBUTEURS

Tout le personnel se joint à M. Gilbert Cyr, le gérant, pour souhaiter à tous un

Joyeux Noël et
une Bonne Année

5, rue Cousineau, Hull,
Québec — 770-7110

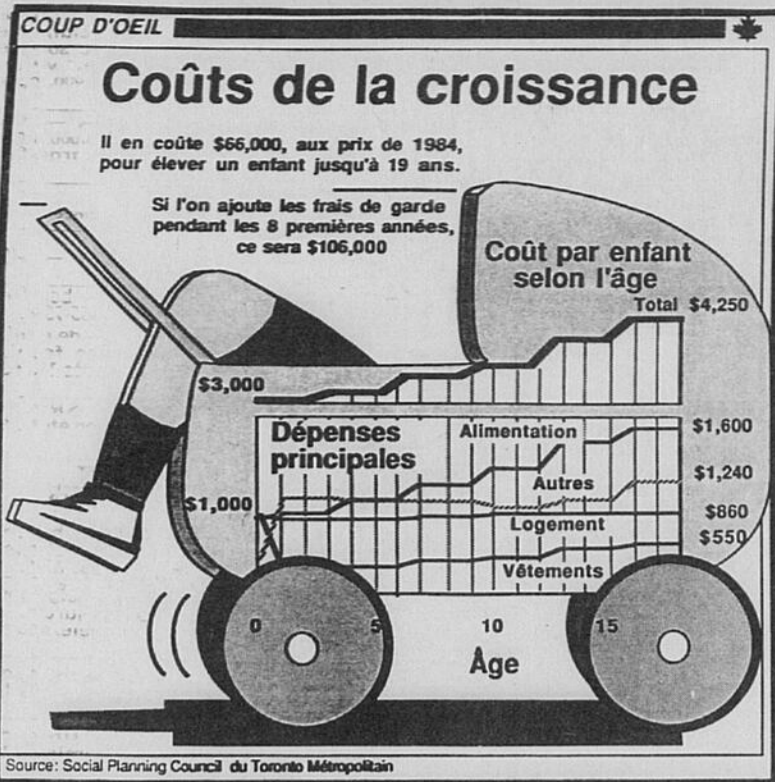


IL Y A SÛREMENT UN CENTRE DE DIVERTISSEMENT CHEZ SOI GRANADA TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS.

TELEPHONEZ-NOUS DÈS AUJOURD'HUI!

738-3300 115, Mail Centre d'achats Place Fleur
rue Bank Carlingwood St. Laurent de Lys, Hull

société



● Etablissements et transports publics

La liste des lieux où il sera interdit de fumer s'allonge

par Robert Lefebvre

QUEBEC (PC) — A compter du premier janvier, il sera interdit de fumer dans plusieurs établissements et transports publics, et les contrevenants seront passibles d'amendes pouvant atteindre \$200.

La loi sur la protection des non-fumeurs, adoptée en juin, prévoit des amendes beaucoup plus importantes pour les organismes qui n'afficheront

pas l'interdiction de fumer. Ces amendes pourront atteindre \$1,000.

Il en sera de même pour les transporteurs publics qui ne réserveront pas dans leurs véhicules une section pour les non-fumeurs.

Malgré ces sanctions, le ministre de l'Environnement et responsable de l'application de cette loi, Clifford Lincoln, affirme que la loi se veut davantage incitative que coercitive. Il compte sur la collaboration des usagers pour faire respecter la loi, la première du genre au Canada.

Au cours d'une conférence de presse qu'il donnait cette semaine pour rappeler les grandes lignes de cette législation, M. Lincoln a annoncé que des dépliant précisant les principales dispositions de la loi seraient distribués aux fonctionnaires québécois et que la population serait informée adéquatement par des affiches qui seront installées bien en vue dans les endroits visés.

Certains lieux

Ces documents d'information identifient les lieux où il sera désormais interdit de fumer:

Premièrement, la loi vise certains lieux occupés par des organismes publics tels:

- tous les établissements de santé et de services sociaux, sauf les lieux réservés au personnel, les fumoirs et les aires désignées;
 - les salles ou comptoirs destinés à des prestations de services pour des personnes se rendant sur les lieux;
 - les bibliothèques, laboratoires, salles de cours, de conférence ou de séminaires;
 - les ascenseurs;
 - tout autre lieu désigné par l'organisme public.
- Deuxièmement, certains lieux publics tels que décrits ici:
- les lieux fermés utilisés pour des activités religieuses,



sportives, judiciaires, culturelles et artistiques, lorsque ces activités s'y déroulent. L'interdiction ne s'applique toutefois pas lorsque ces activités sont réservées exclusivement aux membres d'un groupe particulier;

- les garderies, jardins d'enfants, haltes-garderies et services de garde en milieu scolaire;
- les salles d'attente des professionnels de la santé;
- les laboratoires.

Troisièmement, l'interdiction de fumer s'appliquera aux transports publics, urbains et spécialisés:

- les ambulances,
- les voitures de métro,
- les transports aéroportuaires,
- et dans les autobus utilisés pour le public en général et pour les écoliers et les personnes handicapées.

Pour les services de transport interurbain ou touristique par autobus, l'exploitant doit prévoir une section réservée aux non-fumeurs, représentant 70% des sièges.

L'interdiction totale de fumer s'appliquera à compter du premier janvier 1989 à tous les autobus interurbains effectuant un parcours de 300 kilomètres ou moins.

L'interdiction ne s'applique cependant pas lorsque les autobus sont nolisés pour l'usage des membres d'un groupe particulier.

Pour les services de transport par train et par traversier, une section comprenant 50% des sièges devra être réservée pour les non-fumeurs.

La loi sera appliquée par les organismes publics concernés et par les municipalités pour ce qui est des lieux publics situés sur leur territoire. Les premiers désigneront une personne responsable à cette fin et les secondes pourront recourir aux services de leur corps policier.

Procédure

Lorsque l'infraction est constatée, la poursuite commence par la remise de main à main d'un avis d'infraction par un agent de la paix ou une personne autorisée à cette fin.

L'avis décrit l'infraction, indique l'amende et les frais et signale au contrevenant l'endroit où il doit payer cette amende. De façon générale, l'amende sera payable au palais de justice.

A défaut de tel paiement, l'avis d'infraction est déposé devant le juge de paix qui délivre une sommation. Des poursuites pénales sont alors intentées conformément à la loi sur les poursuites sommaires.

Les amendes perçues par les municipalités leur appartiennent.

● Etats-Unis

L'union libre est de plus en plus répandue

par Randolph Schmid

WASHINGTON (PC-AP) — Les Américains sont de plus en plus nombreux à opter pour l'union libre. Plutôt que d'emprunter la voie du conservatisme et de se marier, ces Américains choisissent le concubinage. Pour la première fois de l'histoire, on dénombre plus de deux millions de ces couples, aux Etats-Unis, cette année.

Le Bureau de la statistique estime que 2,22 millions de couples vivent ensemble sans être mariés, actuellement, ce qui représente une forte hausse sur l'année précédente, alors qu'on avait signalé une stagnation dans ce domaine.

Les sociologues expliquent que la société juge de plus en plus normale cette forme d'union qui a connu une popularité sans précédent au cours des années 70. L'augmentation du nombre des unions libres se poursuit dans la présente décennie, mais à un rythme plus faible.

Les démographes attribuent ce phénomène au baby boom de l'après-guerre, ces jeunes gens qui ont retardé le mariage et la famille en faveur d'une meilleure éducation et d'une carrière. Ils se sont mariés plus tardivement que leurs parents et leurs grands-parents et ont souvent choisi de lier une relation étroite avec leur compagnon ou compagne plutôt que de passer devant le juge de paix.

"Le concubinage peut conférer le même sentiment de sécurité d'une relation intime sans les liens légaux et économiques qu'implique le mariage", affirme un sociologue.

Cette situation est surtout devenue populaire auprès des étudiantes de niveau supérieur et des femmes de carrière qui préfèrent de plus en plus la cohabitation et qui sont, plus souvent que les femmes mariées, sur le marché du travail et qui forment une union libre avec des hommes généralement de meilleure éducation.

L'alternative

"Tout indique que ces gens considèrent la cohabitation comme l'alternative valable au mariage ou

l'étape normale à franchir avant la création d'un lien plus étroit, surtout chez les femmes moins traditionalistes qui veulent compléter des études avancées et qui veulent faire carrière", affirme Suzanne Bianchi, du Bureau de la statistique.

Parallèlement à ce phénomène, l'étude de données non encore publiées du Bureau de la statistique a par ailleurs permis de constater une reprise de popularité du mariage traditionnel. Les couples mariés avec enfants, en effet, son en nombre croissant pour la première fois en 15 ans, aux USA. On note ainsi que de nombreux couples qui avaient retardé leur mariage ont finalement noué des liens légaux et décidé d'avoir des enfants.

Malgré tout, cette hausse n'a pas empêché la génération du baby boom de former 237,000 unions libres aux USA, de 1985 à 1986, soit la plus forte hausse depuis une décennie. Le nombre de ces unions était de 523,000 en 1970 et a atteint 1,6 millions en 1980 et, depuis lors, augmente à un rythme plus lent.

En 1970, les unions libres représentaient 1,2% de tous les couples, pourcentage qui a été porté à 3,1 en 1980 et qui représente aujourd'hui 4,1%.

Ces chiffres demeurent encore très conservateurs comparés à d'autres pays occidentaux: en Suède, notamment, 12% des couples forment des unions libres.

Une démographe, Cheryl Russell, explique cette popularité de la cohabitation par le grand nombre des divorces chez les enfants du baby boom: "Ces divorcés préfèrent souvent la cohabitation et l'union libre à un second mariage qui risque de connaître l'échec".

Pourtant, le Bureau de la statistique précise que 51,5% de ceux qui vivent en union libre n'ont jamais été mariés, que 33,8% sont divorcés, que 8,3% sont séparés et que 6,6% ont perdu leur conjoint.

Quelque 42,6% de ces personnes sont âgées de 25 à 34 ans; 22% de moins de 25 ans; 35% de 35 à 44 ans; 18% de 45 à 64 ans; et 5% de plus de 65 ans.

les petits bonshommes

HAGAR DUNOR

AS-TU REGARDÉ LE TOIT, HAGAR? OUI... ET LE TROU DOIT ÊTRE PIRE QUE NOUS LE PENSONS... ... IL NE PLEUT PAS, DEHORS!

LE FANTOME

Je lancerai la bombe au plastique dans ce bâtiment. Au camp terroriste... Voyez... Inoffensive... jusqu'à ce que cet émetteur la fasse exploser.

FERDINAND

M ABERNATY

SALUT, ZIZI BELINE... JE VAIS VOUS PRENDRE DANS MES BRAS! AH, VOUS CROYEZ ÇA? DONNEZ-M'EN D'AUTRES JUSQU'À CE QU'IL PARTE!

GLACES

3-18 FRANK RIDGEWAY A. 6329

PHILOMENE

ÇA ALORS! POUAH! J'ai trouvé un bonbon qui restait de l'Halloween! Il est dégoûtant! Il est pétrifié... Il est délicieux!

BLONDINETTE

JE VIENS DE TROUVER CE QUI NE VA PAS AVEC TOI, TOUTIE... TU ES TOUJOURS TROP... PRÉVISIBLE! MAIS NON! PAS DU TOUT! J'ÉTAIS SÛR QUE TU RÉPONDRAS ÇA!

PEANUTS

Devine donc, Charlot... On nous a donné une dictée aujourd'hui et je n'ai pas eu de faute! Bravo... Et qu'a dit ton institutrice? Elle m'a dit de préparer un rapport d'accident!

SAVATE

WHICK Je viens de trouver le problème, prof... vous vous tenez trop près de la balle... ...après l'avoir frappée.